le QUOTIDIEN

du Saguenay — Lac-Saint-Jean

40 PAGES
www.lequotidien.com

28e ANNÉE Nº 96 LE JEUDI 25 JANVIER 2001

Dépôt: 85¢ taxes incluses -
Camelot 4,20 $/sem.taxes incluses
Routes motorisées: 4,70 $ taxes incluses

Verticaux 2000
RECOMMANDÉ
CAA HABITATION
00453706
• Service de fabrication
• Installation • Réparation
• Nettoyage de stores
L'urgence de vous servir!
695-2000
1-888-420-2020

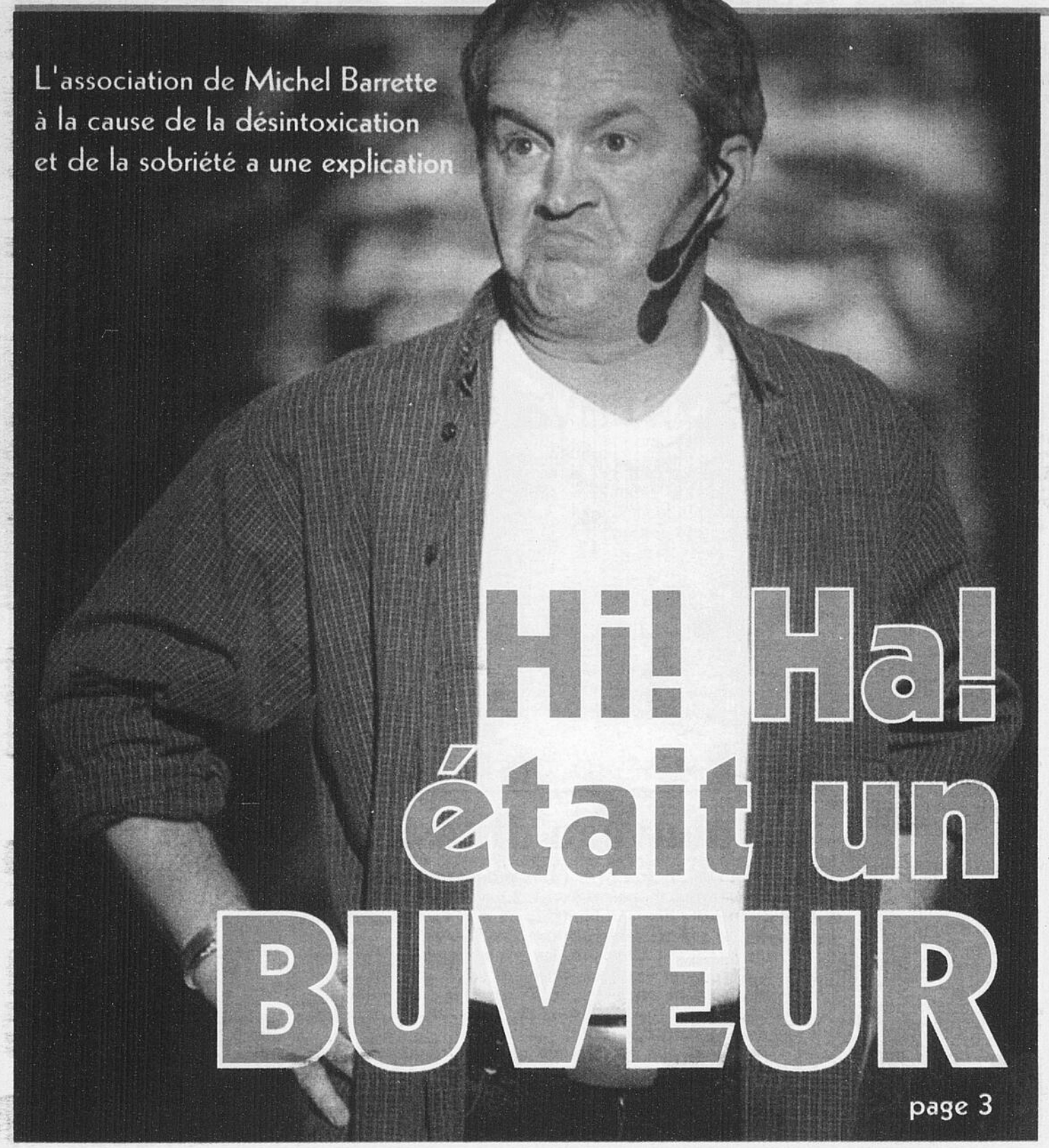

L'association de Michel Barrette à la cause de la désintoxication et de la sobriété a une explication

Hi! Ha! était un BUVEUR

page 3

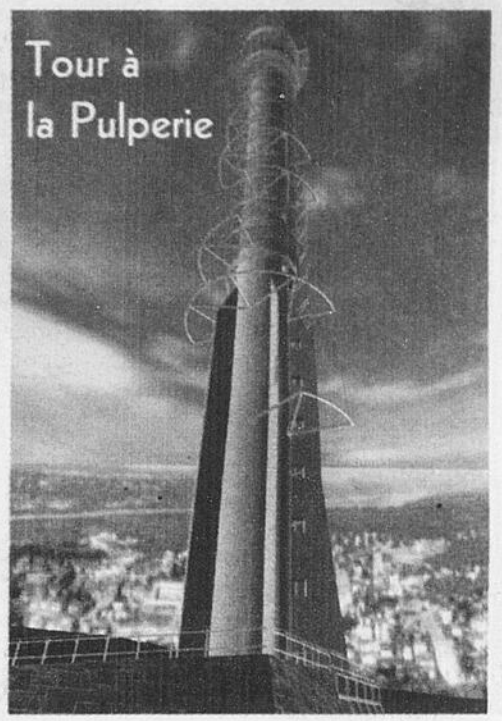

Tour à la Pulperie

Le maire retarde le projet

page 3

L'affaire du «Chiffon»

Landry s'excuse pour sa figure de style

page 18

Epillet

Québec sur le point de mettre la clé sur la porte

page 16

VENTE DU MANUFACTURIER CHLOROPHYLLE
à l'hôtel le Montagnais 1080, boul. Talbot Chicoutimi du 11 au 27 janvier 2001
chlorophylle
h. tech
40 % à 50 %
de rabais sur une vaste sélection d'items
00471801

6 28867 00001 0

Meurtre de sa fille handicapée

Latimer devra faire preuve de patience

OTTAWA (PC)-Un des avocats de Robert Latimer prédit que le fermier de la Saskatchewan, reconnu coupable du meurtre de sa fille handicapée, n'essaiera pas d'obtenir la clémence du cabinet fédéral avant d'avoir purgé au moins un an de prison.

Edward Greenspan a affirmé mercredi que le fermier devrait purger au moins la peine qui lui avait été infligée par un juge et jury en 1997. «Je crois qu'il doit faire au moins un an, et probablement deux, alors ce ne sera pas une demande qui sera faite demain», a affirmé Me Greenspan en entrevue, de son bureau de Toronto.

M. Latimer a perdu son appel en Cour suprême du Canada, la semaine dernière. Il sollicitait une exemption constitutionnelle pour échapper à une peine d'emprisonnement à vie, sans possibilité de libération conditionnelle avant 10 ans.

Son seul espoir d'éviter de passer une décennie derrière les barreaux est de recourir à un instrument judiciaire appelé prérogative royale de clémence.

En 1997, le juge Ted Noble et un jury avaient reconnu M. Latimer coupable, mais l'avaient condamné à un an de prison et un an d'assignation à domicile. Cette sentence devait par la suite être renversée par la Cour d'appel de Saskatchewan, et rejetée par la Cour suprême.

Me Greenspan a soutenu qu'il serait logique pour M. Latimer de demander un pardon après avoir purgé la majeure partie de la peine prescrite par le juge Noble.

Dans sa décision, la Cour suprême avait souligné que M. Latimer pouvait réclamer un pardon, que le conseil des ministres ou la Gouverneure générale peuvent octroyer, après consultation de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Plus tôt cette semaine, la ministre de la Justice Anne McLellan a déclaré que le gouvernement n'excluait pas la possibilité d'octroyer un pardon.

En Saskatchewan, 300 personnes se sont rassemblées mercredi devant l'établissement carcéral de Saskatoon, où est détenu depuis la semaine dernière le fermier Robert Latimer avant d'être transféré dans un pénitencier fédéral, pour lui manifester leur appui.

Présente, son épouse Laura a affirmé qu'elle avait du mal à envisager les prochaines années sans son mari à ses côtés. «Je n'arrive pas à imaginer 10 semaines sans mon mari, alors 10 ans...», a-t-elle dit à des journalistes.

C'était la première fois que Mme Latimer prenait publiquement la parole après l'annonce de la décision de la Cour suprême, jeudi dernier.

Les partisans de M. Latimer recueillent des signatures pour une pétition qui réclame une peine plus clémente.

Robert Latimer soutient avoir tué sa fille par compassion, pour mettre fin à ses souffrances.

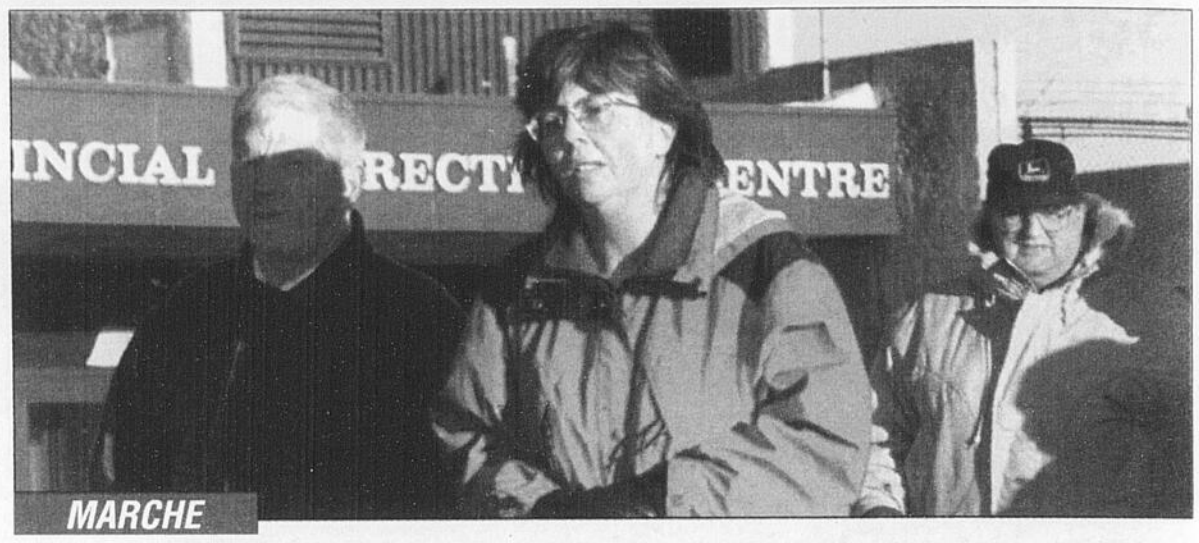

L'épouse de Robert Latimer, Laura Latimer, marchait avec les manifestants, hier, à Saskatoon. Ils étaient 300 pour lui manifester leur appui.

(Photo PC)

Propos de Linda Goupil

Le juge Sansfaçon avale de travers

MONTREAL (PC)-Le juge Robert Sansfaçon a eu tout un choc en lisant dans le journal mercredi matin que, selon la ministre de la justice Linda Goupil, la loi antigang actuelle ne fonctionnait pas, qu'il n'y avait pas encore eu d'accusations de portées et que de toute manière celles-ci ne résisteraient pas à une cour de justice à cause de la Charte des droits et libertés.

Le juge Sansfaçon préside depuis quatre mois le procès de huit personnes présumément reliées aux Rock Machine, qui sont accusées entre autres de gangstérisme. On s'en doute, le juge a vite compris qu'une pareille déclaration de la ministre pouvait avoir d'énormes répercussions sur son procès.

Dès l'ouverture de la séance mercredi matin, il a annoncé aux avocats interloqués qu'il ajournait l'audience à l'après-midi, parce qu'il avait appris quelque chose qui pourrait avoir une incidence sur le procès.

Cette pause a permis d'éclaircir l'affaire, et le juge s'est expliqué en après-midi. Il s'agissait en fait d'une erreur qui apparaissait à la toute fin d'une dépêche de la Presse Canadienne.

«Le recul est toujours de mise, a expliqué le juge. Je voulais m'assurer que c'est ce que la ministre pensait. Mais il s'agit d'une erreur d'interprétation du journaliste. Il y avait des paroles entre guillemets et d'autres qui ne l'étaient pas.»

Par les temps qui courent, la loi relative au gangstérisme est un sujet hautement sensible, et ce petit imbroglio démontre à quel point. Mercredi après-midi, plusieurs avocats se sont rendus dans la salle d'audience où siège le juge Sansfaçon, pour savoir ce qu'il allait dire. Il y avait entre autres Me Christiane Filteau, une des avocates qui a plaidé l'anticonstitutionnalité de cette loi antigang ces derniers jours, dans le cadre du procès des Blatnois, à Québec. A ce sujet, soulignons que le juge de Québec a mis l'affaire en délibéré et doit rendre sa décision mardi.

Quoi qu'il en soit, après avoir fait sa mise au point, mercredi, le juge Sansfaçon a invité les avocats à émettre leurs commentaires. L'avocat principal de la défense, Me Jacques Bouchard, n'a pas laissé passer l'occasion.

«La ministre de la Justice est parfaitement d'accord avec moi relativement au fardeau de la Couronne», a-t-il dit.

Il faisait alors allusion à un passage du rectificatif de la ministre où il est écrit : «Dans un souci de clarté, la ministre souhaite rappeler que ce n'est pas à cause des Chartes des droits et libertés, mais plutôt en raison de la lourdeur de la preuve à faire que l'actuelle loi n'atteint pas ses objectifs de répression envers les bandes criminelles.

«C'est exactement ce que j'ai plaidé» , de dire Me Bouchard. Il a toutefois ajouté à propos de l'incident que ce n'était pas la première fois qu'un ministre disait être mal cité.

Le procès se poursuivra jeudi matin, avec la réplique de la Couronne aux plaidoiries de la défense.

Pas possible

Un nouveau dinosaure

PORTLAND, Oregon (AP) - Des paléontologues américains ont annoncé avoir découvert un nouveau dinosaure doté d'étranges dents et baptisé l'animal du nom de Mark Knopfler, le guitariste du groupe Dire Straits.

Menés par Scott Sampson, les scientifiques de l'université de l'Utah ont expliqué mercredi qu'ils avaient choisi le nom du musicien parce qu'ils avaient pour habitude d'écouter beaucoup d'albums de Dire Straits pendant leurs fouilles à Madagascar.

Ce qu'ils ont mis au jour est un petit carnivore de la taille d'un berger allemand qui a vécu il y a 65-70 millions d'années pendant la période du Crétacé. «Les dents de devant sont bizarres. Elles sont longues et coniques avec des pointes recourbées vers l'avant», a expliqué Scott Sampson.

Baptisé Masiakasaurus knopfleri, ce dinosaure semble être proche d'autres fossiles découverts en Argentine et en Inde, ce qui semble confirmer que Madagascar faisait plus longtemps que prévu partie du «supercontinent» primitif appelé Gondwana.

Dans un communiqué plein d'humour, Mark Knopfler s'est en tout cas dit honoré de voir qu'un dinosaure portait son nom: «Je suis vraiment enchanté. Le fait que ce soit un dinosaure est tout à fait pertinent, mais je suis heureux de dire que je ne suis pas du tout féroce».

Météo

Aujourd'hui - Dégagement le matin. Maximum près de moins 11.

Vendredi - Ennuagement le matin. 60% de probabilité d'averses de neige en après-midi. Minimum près de moins 19. Maximum près de moins 9.

Samedi - Plutôt nuageux et 30% de probabilité d'un peu de neige. Minimum près de moins 18. Maximum près de moins 11.

Sommaire

Arts	19-20
Bandes dessinées	21
Bourse	23-24
Détente	22
Décès	31
Finances	25-26
Horoscope	22
Petites annonces	27 à 30
Sports	32 à 39
Télévision	21

Édité et imprimé par:
LE PROGRÈS DU SAGUENAY
division de Compagnie UniMédia
1051, boul. Talbot, Chicoutimi G7H 5C1
Tél.: 545-4474

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale du Québec
«Envois de publications canadiennes - contrat de vente n° 0534714»

Port de retour garanti
Audition 2e semestre

Recyclez ce journal

30 564 abonnés

Président-éditeur:	Claude Gagnon
Éditeur adjoint:	Bertrand Genest
Contrôleur:	Serge Vallières
Adjoint au rédacteur en chef:	Carol Néron
Adjoint au rédacteur en chef:	Richard Banford
Chef des nouvelles:	Pierre Bourdon
Chef de pupitre:	Gilles Lalancette
Directeur du marketing:	Jean Tremblay
Directeur de la publicité:	Yvon Girard
Directeur du tirage:	Jean-Louis Lavoie
Responsable de la distribution:	Jean Béland
Directeur des opérations:	Jean Simard
Représentant publicité nationale:	Probec 5 Ltée
Montréal:	514-285-7308
Toronto:	416-967-1814

La marée

CHICOUTIMI - La marée sera haute à 3h40 (4m0) et basse à 10h20 (0m8). Elle sera à nouveau haute à 15h45 (4m8) et à nouveau basse à 23h10 (0m6).
LA BAIE - La marée sera haute à 3h35 (4m5) et basse à 9h20 (0m8). Elle sera à nouveau haute à 15h40 (5m3) et à nouveau basse à 22h00 (0m5).

Lever: 7 H 20
Coucher: 16 H 33

Annonces classées: 545-4014 Abonnement: 545-4664 Publicité: 545-4474 - Fax: 690-8824 Rédaction: 690-8800 - Fax: 690-8805

Le personnage de Hi! Ha!

Au bord des larmes, Michel Barrette raconte la triste histoire de son grand-père

Collaboration spéciale
Alain Bouchard Le Soleil

BEAUPORT - Le célèbre Hi ! Ha ! Tremblay de l'humoriste Michel Barrette était en vérité un buveur invétéré qui jouait à l'argent, qui se bagarrait à coups de poing et qui aurait rendu sa femme complètement folle si elle n'avait eu le courage et surtout la force de lui mettre un jour le nez dans sa cruelle déchéance.

Le chat est soudainement et abruptement sorti du sac, hier, lorsque le témoignage prévu de Richard, un toxicomane réhabilité, a en déclenché un autre complètement imprévu, celui du comédien Michel Barrette, qui en fut lui-même le premier surpris.

Ce dernier participait, hier avant-midi, à une conférence bilan sur la levée de fonds annuelle du centre de désintoxication La Maison au Seuil de l'Harmonie, de Beauport prés de Québec, avant d'être la vedette, hier soir, d'un spectacle bénéfices qui remplissait Le Capitole à craquer.

Il a « lâché le morceau » étouffé par une émotion qui l'a conduit jusqu'au bord des larmes. « Je ne pensais jamais dévoiler cette histoire un jour, a-t-il dit. Et surtout pas ce matin. »

Barrette a raconté avoir eu jadis un grand-père fort délinquant qui en a fait baver passablement à ses proches et pour ainsi dire à toute la communauté dans laquelle il vivait, au Lac-Saint-Jean.

« Quand j'ai bu mes premières bières, a-t-il narré, ma grand-mère s'est mise à s'inquiéter de façon tellement insistante que j'ai fini par lui demander d'où lui venait cette terrible panique. C'est là qu'elle m'a parlé du vice de son défunt mari. »

Elle lui a notamment raconté cette anecdote aussi percutante que tragique.

Un jour qu'il revient à la maison complètement saoul, le grand-père démolit tout le garde-fou de l'escalier en y faisant débouler un gars à qui il casse la gueule dans une bagarre. Puis il va s'écraser dans son lit ivre-mort.

Folle de rage et complètement rendue au bout de son rouleau, son épouse décide alors de se défouler comme il faut, tout en lui donnant la leçon de sa vie. Elle s'empare de la hache et démolit tous les meubles de la cuisine.

Au petit déjeuner, le lendemain, le bonhomme alors dégrisé demande à sa famille ce qui s'est passé dans la cabane. Mais comment ! lui lance sa femme, tu ne te souviens pas de ce que t'as fait hier soir ? Tu étais paqueté et tu t'es battu dans la maison.

Le grand-père a cru avoir été l'auteur de tout le massacre. Et c'est là qu'il aurait pris le chemin du repentir une fois pour toutes. L'histoire ne dit pas si la grand-mère a osé lui dire un jour la vérité, indique le comédien.

Vidéopoker le matin

L'association de Michel Barrette à la cause de la désintoxication et de la sobriété a désormais une explication connue. Tout comme son penchant personnel pour les excès — les « chars » par exemple — et son talent de comédien. Les excès lui viendraient pour ainsi dire de son grand-père... et l'autre partie, de sa grand-mère !

C'est d'abord le témoignage annoncé de Richard qui a fait «craquer » Barrette. Mais il s'était produit, à Chicoutimi, il n'y a pas si longtemps, un incident qui l'avait passablement remué et qui avait en quelque sorte préparé le terrain aux révélations d'hier. Lors d'un petit déjeuner avec le maire de la municipalité, à l'hôtel Le Parasol, Barrette y aperçut un type qui jouait déjà au vidéopoker à 7 h du matin. Horreur !

Grâce à des appuis et des spectacles bénéfices comme celui que Barrette donnait au Capitole, hier, La Maison au Seuil de l'harmonie arrive à fonctionner avec à peine 10 % de subventions, est fier de dire le président de sa fondation, Simon Bourque. La levée de fonds de cette année a déjà permis de récolter 100 000 $ à ce jour.

Fondé en 1991, ce centre de thérapie accueille plus de 250 patients par année, affirment ses dirigeants, dont une cinquantaine, en l'an 2000, ont pu bénéficier du secours financier de la fondation. La maison traite les alcooliques, les toxicomanes et les joueurs compulsifs, qui se trouvent à être de plus en plus souvent les mêmes personnes.

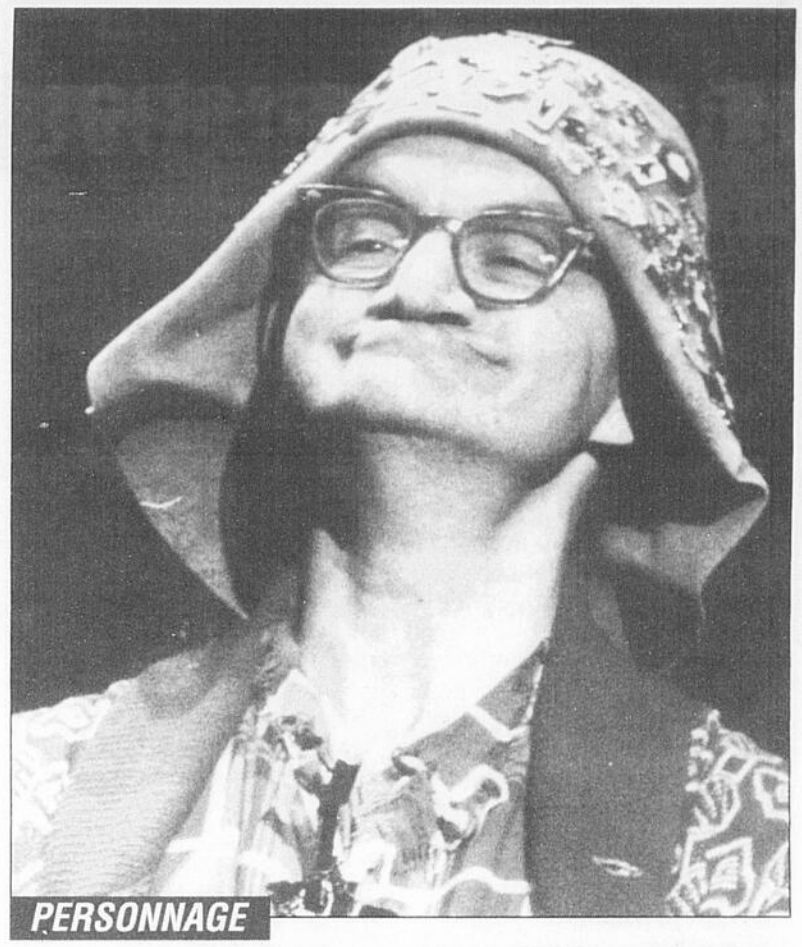

Le célèbre Hi ! Ha ! Tremblay de l'humoriste Michel Barrette était un buveur invétéré et adorait jouer aux cartes à l'argent.

(Archives)

Le maire reporte à plus tard le projet d'une tour à la Pulperie

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - Parce qu'il n'a pas le financement nécessaire, le maire de Chicoutimi, Jean Tremblay, reporte le projet d'une tour à la Pulperie, afin de ne pas retarder la construction du Musée régional et l'aménagement du reste du site.

Interrogé depuis le début de la semaine par le Quotidien sur ce qui se mijote à l'hôtel de ville à propos de la Pulperie, le maire a indiqué, hier, qu'il soumettra une nouvelle orientation au conseil de ville, dont l'essentiel consiste à remettre à plus tard la construction de la tour d'interprétation de 124 mètres.

D'une part, a expliqué le maire, «il ne faut plus retarder la construction du musée, alors que le financement est assuré» et, d'autre part, «j'avais dit qu'il n'y aura pas un sou qui sortirait des poches des contribuables pour la Pulperie».

«Et, poursuit-il, le contexte n'est pas favorable à endetter davantage la ville. Il y a des scénarios dans l'air et nous attendons un projet du gouvernement. Il serait mal venu de contracter un dette juste avant qu'un projet de réorganisation municipale soit décrété.»

Le maire ne renonce pas pour autant au projet de la Tour, puisqu'il suggère de mettre de côté l'argent des assurances (du déluge de 1996) en attendant de trouver une solution. Cette solution pourrait être du côté d'Ottawa, le dossier ayant été soumis au ministre Martin Cauchon et au député de Chicoutimi, André Harvey.

La version révisée de la tour coûtait quelque 4,5 millions $ (au lieu de 5,1 M $), mais c'est encore trop pour le budget dont dispose la ville, soit quelque 3,6 millions $.

Moins de revenu

C'est parce que les prévisions de revenu ne sont pas réalisables que le maire retarde la construction de la tour. Il croyait pouvoir récupérer deux millions $ dans le retour des taxes (743 000 $) mais Québec juge qu'il paie assez comme ça, le remboursement des travaux d'urgence (879 000 $) et les revenus d'intérêts (540 000 $) sur le paiement des assurances qui ont été versés dans le fonds de consolidation de la ville.

Le changement de cap du maire ne signifie pas pour autant que le dossier est réglé parce qu'il veut proposer aux ministères des Affaires municipales et de la Culture et des Communications de limiter les travaux à la subvention de 2,9 millions $ du Bureau de la reconstruction.

«Ces ministères, poursuit-il, savent que nous avons un budget de 2,9 millions $ mais nous demandent des travaux de quatre millions $. Nous en ferons pour le montant d'argent qu'ils nous donnent.»

Cela veut dire que Chicoutimi et Québec doivent trouver un accord sur les travaux qui avaient été acceptés, dont le total excède 2,9 millions $. Il s'agit du réaménagement du Jardin des vestiges, 512 500 $, l'Ancien théâtre, 365 000 $, le Moulin Sainte-Marie, 1 011 500 $, le circuit d'interprétation, 704 900 $ et le stationnement, 234 000 $.

Le maire Tremblay souhaiterait que les ministères renoncent à la reconstruction d'un restaurant dans le Moulin Sainte-Marie, ce qui ferait économiser quelque 800 000 $.

Le musée en marche

La conséquence positive de cette proposition, affirme le maire, est que le Musée régional pourra être mis en chantier le plus tôt possible. Québec et Chicoutimi se sont entendus dernièrement après plusieurs années de négociations.

La ville dispose d'un budget de 9,3 millions $ qui se ventile comme suit: 6,3 millions $ du ministère de la Culture et des Communications, plus une somme supplémentaire de 650 000 $ pour la fenestration et la toiture du bâtiment 1921, 165 000 $ de Patrimoine Canada, 310 000 $ des assurances (pour le mobilier), 3750 $ pour la vente de dessins, 192 054 $ de la ville, 520 000 $ de la Fondation du musée et de la pulperie et 1,1 million $ de la récupération des taxes.

Jean Tremblay

Vols et fraude

Guay paie pour sa galère

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Un jeune sans antécédent judiciaire est parti sur une galère cet automne avec huit vols de fourgonnettes et de camionnettes. En se servant de cartes de crédit volées, Maxime Guay, 20 ans, du 2280 de la rue Nadeau, à Jonquière, en a aussi profité pour frauder plusieurs commerces de Chicoutimi.

Hier, Guay a été condamné à passer les 18 prochains mois de sa vie au Centre résidentiel communautaire Roberval où il a débuté son apprentissage des responsabilités.

Au cours des derniers instants de sa liberté, Guay était complètement désorganisé en raison de la consommation de stupéfiants à laquelle il s'adonnait. Errant d'un endroit à l'autre, Guay s'enfonçait dans les vols à répétition.

Le 5 décembre, la sûreté municipale de Jonquière a mis fin à cette désorganisation en procédant à l'arrestation de Maxime Guay. Dès les premiers jours, son avocat Mario Bouchard l'a mis en contact avec la CRC. Un travailleur social de cette ressource, André Bonneau, a fait état hier des progrès de Maxime Guay au cours des deux derniers mois.

Le juge Rosaire Larouche de la Cour du Québec a prolongé le séjour bénéfique et prononcé une ordonnance de probation d'une durée additionnelle de 12 mois consécutive à son séjour.

Mobilité des travailleurs

Le maire de La Baie réagit vivement

LA BAIE (YB) - Le maire de La Baie s'est dit «outré», hier, de l'importance démesurée accordée à une simple étude technique portant sur le déplacement de la main-d'œuvre provenant de diverses municipalités du Saguenay vers la métropole, étude produite par des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, dont le géographe Majella-J. Gauthier.

«La conclusion politique, arbitraire et biaisée, qu'on tire de ce document produit par des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi n'apporterien de nouveau. On la présente au public, à grand renfort de tape-à-l'œil, comme s'il s'agissait d'informations nouvelles alors que tout le monde sait au Saguenay que nous partageons un même bassin de main-d'œuvre», commentent avec une légère note d'exaspération le maire Simard et les conseillers Thérèse Dufour, Vincent Evoy et Georges Lafond.

YVON BERNIER

Lançant quelques documents sur sa table de travail, Réjean Simard fait ressortir que des données portant sur la mobilité de la main-d'œuvre, les perspectives démographiques, etc. etc., il s'en produit et diffuse régulièrement par les différents organismes publics et parapublics comme par exemple la Société de développement économique de La Baie (SODEB), la Municipalité régionale de comté, et principalement par la Direction des ressources humaines Canada (DRHC), et au gouvernement du Québec.

«On comprend que Chicoutimi rêve de fusionner ses voisines mais il ne faudrait pas pousser jusqu'à aller à l'encontre de toute logique et cohérence en présentant, deux fois plutôt qu'une, des données portant sur la mobilité. Personne n'est dupe d'un tel manège», fait ressortir le maire.

Contexte

Selon le maire Simard, les problématiques que constituent la mobilité de la main-d'œuvre, l'exode des jeunes, la baisse des populations, et phénomènes similaires commandent des solutions adaptées à leur échelle respective (régionale, nationale ou internationale) et ce ne sont certes pas les seules fusions municipales qui vont régler les phénomènes observés.

Les tenants de la fusion des municipalités de Jonquière, Chicoutimi, La Baie, et quelques autres villes environnantes ou «Ville Saguenay» comme on se plaît à l'appeler, ne procurera pas les soi-disants avantages qu'on fait miroiter aux gens et si l'on veut s'en convaincre nous n'avons qu'à jeter un coup d'œil sur les données publiées en 1997 par le ministère des Affaires municipales, fait observer le maire Simard.

«Il en coûte plus cher pour administrer une grande ville (100 000 habitants et plus) qu'une municipalité ou un regroupement de municipalités aux dimensions humaines (25 000 à 30 000 habitants) et le document que Ville de La Baie a présenté au mandataire Pierre Bergeron en fait état», ajoute-t-il.

De fait à la page 23 de ce document, l'on y révèle qu'en tenant compte des dépenses (transport, loisirs, sécurité publique, hygiène du milieu, électricité, urbanisme, etc.) par fonction per capita, il en coûte 1149 $ par personne pour administrer une ville qui compte de 25 000 à 49 999 habitants tandis qu'il en coûte pour les mêmes types de dépenses 1696 $ par personne pour une ville de 100 000 habitants et plus.

A l'ère de la mondialisation de l'économie, les gouvernements et l'Etat québécois ne font pas exception à la règle, sont de moins en moins garant du bien commun des sociétés, avance-t-il.

«La création de grandes villes permet à l'Etat québécois qui ne tient manifestement plus à faire de déficit, de refiler plus facilement aux milieux locaux les dépassements des budgets fermés imposés aux grands organismes municipaux. Il est plus facile également pour le gouvernement de faire affaires avec un nombre réduit d'intervenants. On assiste en quelque sorte à une concentration des stratégies et à une décentralisation des conséquences», fait valoir Réjean Simard.

Il ajoute que la récession économique qui se dessine et les nouvelles compressions de budgets annoncées par l'Etat québécois au plan de la santé et de l'éducation ne présagent rien de bon.

«La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a clairement indiqué aux maires de La Baie et du Bas-Saguenay et ce à quelques reprises, que les fusions ne se feront pas selon une formule «mur à mur». Nous comptons bien qu'elle respecte ses engagements», indiquent les élus Thérèse Dufour, Georges Lafond, Vincent Evoy, et Réjean Simard.

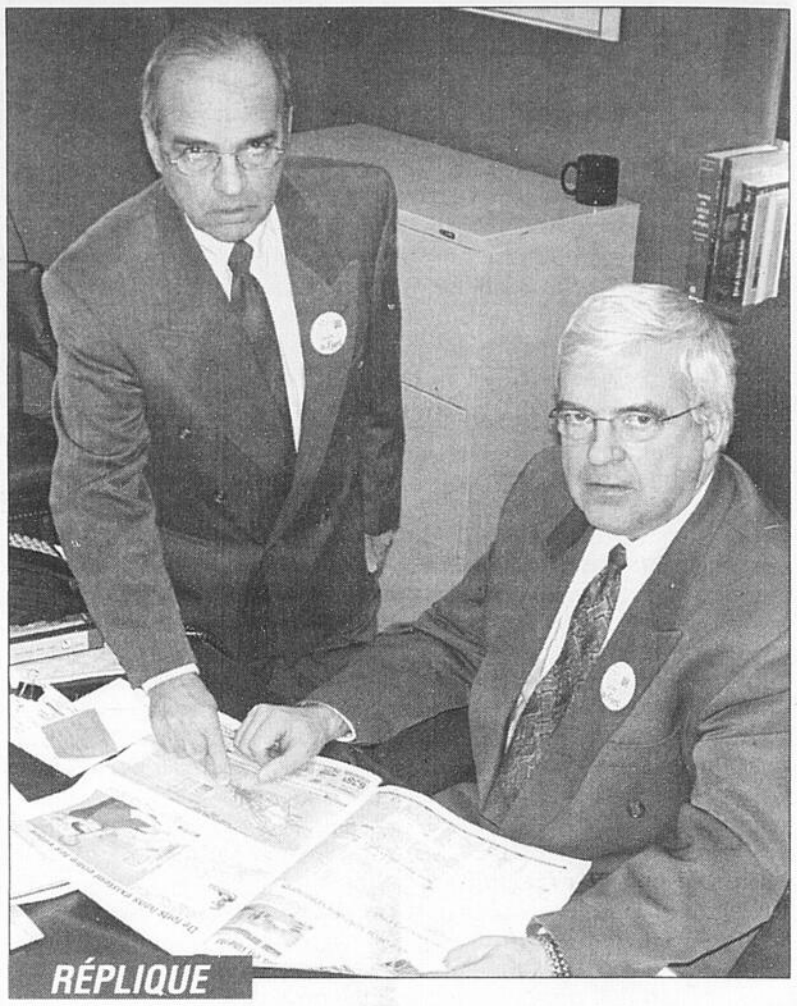

RÉPLIQUE

Le maire Réjean Simard, en compagnie du conseiller Georges Lafond, ont réagi à l'étude présentée dans Le Quotidien sur la mobilité des travailleurs.

(Photo Rocket Lavoie)

Visibilité

Le maire Simard signale qu'au cours des prochaines semaines, les tenants et partisans de la «Cité du fjord» vont pouvoir afficher leurs couleurs.

A cet effet, la municipalités'apprête à fournir aux organismes et personnes qui en feront la demande, soit des affiches (2500 unités), soit des macarons (2000 unités) visant la promotion de la «Cité du fjord».

Ce matériel implique des coûts totalisant 2000 $ qui sont défrayés à même les fonds publics, a-t-on par ailleurs indiqué.

Giguère ne trouve rien de neuf dans l'étude

par Catherine Delisle

JONQUIERE (CD) - Le maire Daniel Giguère se demande quel est l'intérêt de ressortir des placards l'étude du géographe Majella-J. Gauthier sur la réorganisation municipale puisque le CLD du Fjord l'a déjà rendue publique en octobre dernier. Surtout, le maire de Jonquière trouve qu'on peut se questionner sur le momentum compte tenu du fait que le mandataire Pierre Bergeron remettra son rapport dans quelques jours.

Daniel Giguère dit ne pas remettre en question les données du géographe sur la mobilité des travailleurs. «On sait depuis longtemps que des gens de Jonquière travaillent à Chicoutimi et vice et versa et que Chicoutimi est au centre du Saguenay», a-t-il indiqué lors d'un entretien, hier. Selon lui, ce que dit l'étude est du réchauffé. Du connu de tous.

Ce que regrette Daniel Giguère, c'est que, dans tout ce débat sur la fusion, on évacue complètement toute la question économique, alors qu'elle devrait être d'actualité et au coeur de nos préoccupations. «Jamais les coûts d'une fusion ne font la manchette», constate-t-il. Il ajoute que tout le dossier économique a complètement été laissé de côté par le groupe Raymond Chabot Grant Thornton, celui qui a réalisé l'étude pour le compte de la ville de Chicoutimi.

Selon Daniel Giguère, le groupe Raymond Chabot mentionne, dans son étude, que la fiscalité ne doit pas être considérée comme un enjeu, mais comme une contrainte qu'il faut gérer dans les limites du possible et du raisonnable. «Au contraire, notre étude (l'étude Roche) aborde directement la question», rappelle-t-il.

Dans l'étude Roche, on y apprend notamment que les coûts de transition pour la création du pôle jonquiérois (fusion de Jonquière, Lac-Kénogami, Larouche et Shipshaw) sont évalués à 450 000 $. «Ces coûts sont moins importants que dans une méga fusion», lance-t-il, ajoutant qu'il n'est pas à l'avantage des pro-fusionnistes d'en parler. Chaque année, cette fusion permettrait d'économiser 3 millions $. Par contre, avec le modèle chicoutimien (fusion de Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Shipshaw, Lac-Kénogami, Larouche et Canton-Tremblay), il en coûterait 3 millions $ de plus par année pour opérer la grande ville, ce qui représente pour le contribuable 15 cents de plus du 100 $ d'évaluation, selon le maire.

Daniel Giguère est persuadé que Chicoutimi a évacué volontairement la question financière. Mais aussi, il croit que le phénomène de la centralité s'accompagnera de fermetures de places d'affaires. Selon lui, l'instinct centralisateur de Chicoutimi existe depuis fort longtemps. Sur le plan fiscal, il croit que La Baie et Jonquière ont beaucoup à perdre d'une méga fusion.

Étude universitaire

Le maire Tremblay se réjouit

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - Le maire Jean Tremblay se réjouit du nouvel éclairage apporté par l'étude de l'universitaire Majella-J. Gauthier sur la réorganisation municipale parce qu'il «démontre que le gouvernement ne se trompe pas» en s'engageant dans la voie de fusion.

Déposés au mandataire gouvernemental chargé de faire rapport sur la réorganisation municipale au Saguenay, les travaux du géographe Gauthier (et son équipe) montrent que la formation d'une grande ville «exercerait une force qui rejaillirait d'une manière plus prononcée sur l'ensemble des municipalités de la région par rapport à ce qui se passe actuellement».

Selon le maire de Chicoutimi, l'étude est d'autant plus crédible qu'elle est indépendante et objective et n'a pas été commandée par personne.

«Il est important que des réflexions indépendantes soient connues, poursuit-il, parce qu'elles nous en apprennent sur le débat en cours. Et si elles étaient dans le sens contraire de notre démarche, il faudrait avoir l'humilité de faire marche arrière.»

Le maire parle de «créer une nouvelle harmonie» au Saguenay pour que tout le monde profite de la réorganisation municipale. C'est prouvé, dit-il, en raison de sa position géographique centrale, Chicoutimi s'en tirera toujours d'affaires, même sans une fusion. «Mais il faut que Jonquière et La Baie et les autres municipalités concernées profitent des avantages de Chicoutimi et vice et versa.»

Construction résidentielle

Malgré une diminution, les Félicinois semblent satisfaits

par Johanne St-Pierre

SAINT-FÉLICIEN (JSTP) - Malgré une diminution de 10,20 % du nombre de nouvelles constructions résidentielles au cours des neuf premiers mois de l'an 2000, Ville de Saint-Félicien estime qu'elle tire fort bien son épingle du jeu compte des difficultés régionales actuelles du marché de l'habitation.

C'est du moins l'analyse qu'en fait Michel Légaré , directeur de l'urbanisme et du développement à Ville de Saint-Félicien. Ce dernier fait valoir qu'en valeur absolue, le nombre de nouvelles mises en chantiers dans cette municipalité est passée de 49 (trois premiers trimestres de 1999) à 44 pour la même période en l'an 2000.

Ces 44 nouvelles constructions équivalent à 3,7 fois le nombre d'unités observées à Roberval et à 1,5 fois celui observé à Dolbeau-Mistassini, avance-t-il en se basant sur le fait que ces deux municipalités sont plus populeuses que Saint-Félicien.

Jeune punk

Le vol d'une Volvo le conduit à la prison

Par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Un punk de 24 ans qui vit entre Québec et la région a été condamné hier à une sentence de 90 jours de prison à Orsainville pour le vol d'une Volvo 1984 le 14 juin dernier.

Matthieu Bouchard avait été impliqué dans un accident sur la route qui traverse la Réserve faunique des Laurentides et avait été admis à l'hôpital de Chicoutimi où il avait fourni un faux nom. Les policiers ont aussi constaté que le véhicule accidenté avait été volé peu de temps auparavant.

Le juge Rosaire Larouche de la Cour du Québec avait refusé de lui donner une sentence après un plaidoyer de culpabilité rapide et voulu le mettre à l'épreuve.

Mathieu Bouchard a continué de s'impliquer dans des projets artistiques pour «jeunes de la rue» à Québec et a fait bonne impression au service de probation.

Hier, après quelque mois de liberté, Mathieu Bouchard s'est présenté devant le magistrat avec une expérience de plus qu'à leur rencontre précédente. Il avait eu le temps de purger une sentence de trois mois de prison pour un bris de probation.

Le juge a tenu à fournir au jeune punk un meilleur encadrement après l'expiration de sa période d'emprisonnement discontinu: il devra garder la paix et avoir une bonne conduite au cours des dix-huit mois suivants.

DONNEZ À QUELQU'UN UNE DEUXIÈME CHANCE!

Discutez du don d'organes avec votre famille et signez votre carte de donneur dès aujourd'hui.

LA FONDATION CANADIENNE DU REIN

GRANDE LIQUIDATION FIN DE SAISON

50% à 70% de rabais

SUR TOUTE LA MARCHANDISE AUTOMNE-HIVER

Encore un magnifique choix en magasin

Déjà plusieurs collections printanières en magasin

BOUTIQUE le Verchères

PLACE DU ROYAUME 549-0011

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 16 H

00472756

Les variétés LCR inc

Une tempête d'aubaines

JUSQU'À 60%

Vaste sélection de vestes d'hiver et d'habits de motoneige en magasin.

Jusqu'au 31 janvier 2001

Partout au Saguenay – Lac-Saint-Jean

Les variétés LCR inc

Vêtements - Chaussures - Sécurité

CHICOUTIMI - LA BAIE - JONQUIÈRE
ALMA - ROBERVAL - ST-FÉLICIEN - DOLBEAU

00473054

Pour assurer sa survie

Le Zoo de Saint-Félicien doit innover

SAINT-FELICIEN (CC) - S'il veut éviter la faillite tout au moins technique à moyen terme, le Jardin zoologique de Saint-Félicien doit une fois de plus changer d'orientation pour passer de zoo sauvage à un centre de conservation de la biodiversité boréale, un projet réalisable à court terme et nécessitant un investissement de 12 millions $.

Le directeur général du Jardin zoologique de Saint-Félicien, Martin Laforge, Jacques Dubuc d'Alcan et Adrien Grenier président du conseil d'administration ont lancé, hier, le projet de centre de conservation de la biodiversité boréale.

(Photo Steeve Tremblay)

C'est ce qui ressort des propos que les dirigeants de la Société zoologique de Saint-Félicien, dont son président Adrien Grenier et son directeur général Martin Laforge, ont tenus, hier, au cours d'un point de presse qui précédait de quelques heures l'assemblée générale annuelle des membres.

CLAUDE
COTE
clcote@saglac.qc.ca

La non-réalisation de ce centre placerait le Zoo de Saint-Félicien en difficulté financière qui, selon Laforge, ramènerait la société à une situation similaire à celle de 1986, ce qui voudrait dire que techniquement elle pourrait être acculée à la faillite. Indiquant que la société zoologique ne dispose pas de surplus financiers puisqu'ils ont tous été réinvestis, Martin Laforge affirme que la situation financière de l'organisation qu'il dirige n'est pas catastrophique. «Mais, en même temps, dit-il, elle est très fragile, d'une fragilité déterminante dépendant des surplus réalisés.» C'est ce qui fait, selon Laforge, que la société zoologique n'a pas le choix: elle doit innover.

Saison médiocre

La saison touristique de l'année 2000 a été à ce point médiocre que le zoo de Saint-Félicien a connu une baisse de clientèle de 8,7 pour cent avec 204 228 visiteurs, comparativement à 223 709 en 1999, ce qui a entraîné un manque-à-gagner de 185 797 $.

Si la hausse des frais fixes et le mauvais temps y sont pour quelque chose, d'autres facteurs ont aussi contribué à cette réalité. «Notre produit touristique ne bénéficie plus de l'effet de nouveauté qui l'a propulsé à l'avant-plan, ces dernières années, après le grand virage au cours duquel nous avons refait les habitats, planté des centaines d'arbres et aménagé le zoo sauvage», convient Martin Laforge. Il reconnaît aussi que, pour les visiteurs régionaux et même ceux de l'extérieur, il y a maintenant une impression de «déjà vu» qui atténue l'intérêt, un phénomène qui était prévisible.

Ce qui désavantage aussi le produit félicinois, selon Laforge, c'est l'imitation qu'on en fait ou qu'on veut en faire dans des régions qui jouissent d'une affluence touristique déjà acquise à cause de villes limitrophes dont l'attrait est reconnu et consacré. Parmi les autres facteurs qui ont pu contribuer à affaiblir l'impact du zoo de Saint-Félicien, Laforge note le peu d'intérêt que les gouvernements ont accordé à cette entreprise dans les stratégies récentes mises en place sur le plan national pour le développement et la consolidation des grands axes attractifs du tourisme au Québec.

Biodiversité

En créant un centre de conservation de la biodiversité boréale, les dirigeants de la société zoologique veulent développer l'oeil planétaire du visiteur afin qu'il voit mieux la façon dont les espèces multiples, y compris l'espèce humaine, se voisinent, nouent des dépendances mutuelles et sont toutes colocataires de la même planète bleue.

La technologie permettant la communication à l'échelle planétaire sera mise à profit: la quasi-instantanéité des échanges par le biais des grandes autoroutes de l'information rendra possible, selon Laforge, une observation en temps réel des milieux de vie animale qui seront donnés à voir. «Par divers moyens et une pluralité d'approches, dit-il, le centre offrira aux visiteurs virtuels ou réels du monde entier l'accès aux connaissances et aux collections qu'il mettra en valeur.» Ainsi, la dimension internationale du centre sera renforcée par sa visibilité et son interactivité sur le réseau Internet et par le développement généralisé de services multilingues permettant d'accommoder ses visiteurs.

Pavillon d'accueil

Dans cette optique, le projet «Espace nature culture», mis de l'avant en décembre 1999 et estimé à 10 millions $, se trouve recentré dans une harmonie d'ensemble avec la philosophie développée autour du Centre de conservation de la biodiversité boréale. Mais, tout en bonifiant ce projet initial, la société zoologique se propose d'être davantage vouée à la protection et à la mise en valeur du vivant.

Quant à l'Atrium, pavillon d'accueil initialement prévu dans le projet «Espace nature culture», il constituera vraiment la porte d'entrée du Centre de conservation de la biodiversité boréale. En y circulant, le visiteur virtuel ou réel découvrira la mission du centre par le biais de la projection de films, des expositions, des vitrines technologiques, un centre de documentation et autres.

Le Centre de conservation de la biodiversité boréale deviendra donc, selon Martin Laforge, un fournisseur particulièrement riche en contenus et dispensera, par le biais de l'ensemble de ses installations (zoo, sentiers de la nature, Atrium et autres), une qualité inédite d'informations en prise directe sur la vie du monde animalier. Il générera aussi des revenus à l'entreprise zoologique félicinoise, laquelle sera en liaison constante avec les visiteurs réels et virtuels.

Centre de conservation de la biodiversité boréale

La direction entend procéder rapidement

La vie continue au Jardin zoologique de Saint-Félicien.

(Photo Steeve Tremblay)

par Claude Côté

SAINT-FELICIEN (CC) - Si elle veut contrer les investissements monstres que le Zoo et l'Aquarium de Québec et le Zoo de Granby s'apprêtent à faire, la Société zoologique de Saint-Félicien devra entreprendre, dès cette année, les travaux de réalisation du Centre de conservation de la biodiversité boréale.

C'est ce qu'affirme le directeur général du jardin zoologique félicinois, Martin Laforge, qui insiste sur l'importance d'aller rapidement dans la concrétisation de ce projet qui marquera un virage pour l'actuel Zoo sauvage. «Idéalement, dit-il, il faudrait commencer les travaux dès cette année, si nous voulons couper les rubans en 2002 et être en mesure de contrer ce qui s'en vient en 2003 à Québec et à Granby, peut-être même ailleurs aussi.»

Evidemment, comme l'ont mentionné les dirigeants de la société zoologique, la concrétisation de ce projet est conditionnelle à son financement. «Notre objectif est ambitieux: nous avons besoin de 12 millions $», a indiqué Jacques Dubuc qui, membre du conseil d'administration de la société zoologique, a été prêté par Alcan pour présider le comité de financement de ce projet.

Il est essentiel, selon ce dernier, de s'assurer dans un premier temps que la région va se solidariser derrière ce projet, et ce, avant de rechercher du financement à l'extérieur, notamment auprès des gouvernements. Et, les gens attachés à ce comité devront agir rapidement puisque, selon Dubuc, il faudra qu'à la fin de la présente année on puisse dire que, dans 22 mois, les premiers visiteurs seront accueillis dans le pavillon principal.

Déjà, Développement économique Canada y est allé d'une aide financière de près de 125 000 $ qui a permis à la société zoologique, selon son directeur général Martin Laforge, de bonifier et de compléter le projet du centre de conservation de la biodiversité boréale. Affirmant que ce projet ne trahit en rien l'histoire du jardin zoologique félicinois depuis ses débuts, Laforge a profité de l'occasion pour mentionner la nomination de Ghislain Gagnon, fondateur du zoo, comme président honoraire pour l'année 2001.

Démarches

Dans un communiqué émanant de son bureau de Saint-Félicien, Benoît Laprise, député de Roberval à l'Assemblée nationale, se montre confiant d'obtenir des engagements financiers gouvernementaux à l'égard du projet de Centre de conservation de la biodiversité boréale que la Société zoologique de Saint-Félicien entend réaliser. «Des rencontres avec différents ministres sont demandées à court terme, dans ce dossier», dit-il.

Précisant que les démarches entourant une éventuelle implication du gouvernement québécois dans ce projet se poursuivent, le député Laprise se montre optimiste quant à l'aboutissement de ce dossier qu'il qualifie de majeur pour l'avenir de l'industrie touristique régionale.

Zoo de Québec

Dispute autour du drapeau canadien

par Huguette YOUNG

OTTAWA (PC)-La collaboration d'Ottawa au projet de modernisation du zoo a avorté en raison d'un désaccord Québec-Ottawa sur la présence du drapeau canadien sur les lieux pendant 40 ans.

Le conflit se résume essentiellement à cela, a expliqué le ministre du Revenu national et responsable de Développement économique Canada, Martin Cauchon. «Et oui, c'est la dure réalité», a-t-il soupiré lors d'une entrevue à La Presse canadienne. Selon lui, les exigences de bilinguisme décriées par le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, n'étaient pas réellement une «pomme de discorde.»

Ce qui a mis le feu aux poudres et apparemment inspiré les commentaires malhabiles de «chiffon rouge» de M. Landry, c'est l'exigence d'Ottawa de mettre l'unifolié en évidence pour toute la durée du bail emphytéotique, d'une durée «minimale» de 40 ans.

Ce projet de modernisation du zoo et de l'Aquarium, un «vaste parc thématique spécialisé dans les espèces aquatiques du Saint-Laurent et du monde polaire» est financé à 80 pour cent par le fédéral.

Excédé, Québec ne l'a pas pris. Tout au plus, le gouvernement québécois était prêt à concéder «quelques années» à Ottawa. Sans plus. «Le drapeau du Canada n'est pas un élément négociable», a répondu sans broncher M. Cauchon à ses interlocuteurs québécois.

«C'est tout à fait normal, a repris M. Cauchon. Cela me surprend de voir une objection à cet égard. En quoi c'est un problème?» Le drapeau du Québec aurait pu aussi flotter fièrement aux côtés du drapeau canadien, a concédé le ministre.

Puisque le projet de l'Aquarium comportait un volet touristique destiné à une clientèle américaine et européenne, l'entente exigeait que les services à l'accueil soient offerts en français et en anglais, de même que la documentation pertinente.

Jusqu'à tout récemment, l'affaire paraissait dans le sac.

Le 21 décembre, le directeur général de la société Aquarium et Jardin zoologique du Québec, Jean-Paul Bédard, acceptait avec plaisir l'offre de financement d'Ottawa, disant qu'elle reflétait les «échanges que nous avons tenus avec les représentants du gouvernement du Québec.»

Grâce à une entente négociée avec la Société des parcs de sciences naturelles du Québec, le gouvernement fédéral devait verser une subvention non remboursable de 17,8 millions$ aux promoteurs.

Le 15 janvier 2001, revirement. Les promoteurs du projet, la Société des Parcs de sciences naturelles du Québec, informent Ottawa qu'ils renoncent «avec regret» au financement fédéral en raison du désaccord de Québec quant au protocole de «visibilité.»

«Même si cette dernière proposition paraissait conforme aux paramètres du plan d'affaires de notre Société, certaines clauses du protocole de visibilité, notamment la présence du drapeau canadien pour la durée du bail, nous empêchent d'obtenir l'accord du gouvernement du Québec pour les autres conditions de réalisation de ce projet», écrivait alors M. Bédard.

Selon M. Cauchon, ce protocole fédéral de «visibilité» n'avait rien d'excessif. Rien de plus normal, dit-il, que le drapeau canadien, «un beau symbole», soit «installé en évidence», étant donné qu'Ottawa avait assumé 80 pour cent des coûts du projet. En outre, l'entente prévoyait qu'une plaque au nom du gouvernement fédéral serait installée à l'entrée de l'aquarium.

Ce protocole de «visibilité», un document de deux pages et demie, est très précis quant à la présence obligatoire du ministre du Développement économique lors des nombreux événements médiatiques.

Pendant les phases préliminaires et «pour la durée de l'entente», le nom et le logo de Développement économique Canada doivent être présents «dans les activités de promotion, de publicité et de relations publiques», y lit-on. Il doit aussi être identifié comme un «partenaire majeur.» M. Cauchon a ajouté qu'il trouvait «intolérant» les propos de M. Landry, notamment au sujet de son collègue, Stéphane Dion qu'il avait qualifié de «politicien le plus détesté de l'histoire du Québec.»

Martin Cauchon

SERVICE ÉLECTRO MÉNAGERS SAGAMIE
980, boul. de l'Université
Chicoutimi
418-543-0267
800-463-9864

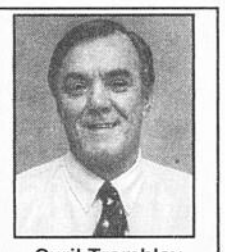

Cyril Tremblay
Préposé au service

SEUL DÉPOSITAIRE INGLIS
KitchenAid
Dépôt de service autorisé
Inglis
Admiral
Whirlpool
ROPER
WOODS
Service de pièces de toutes marques
00467375

RESTAURANT TITANIC 2001
NOUVELLE ADMINISTRATION
Philippe Jobin, propriétaire
164, Racine Est
Chicoutimi
OUVERT DE 11 H À 14 H
Spécialité menu du jour
Réservation en salle privée
DU LUNDI AU DIMANCHE de 16 h à 3 h a.m.
Spécial St-Valentin
17 FÉVRIER 2001
Choix de 3 tables d'hôte.
Forfait romantique à gagner.
Prix de présence et animation.
• Party de bureau
• Mariage
• Activité sportive
• Clubs sociaux
Service personnalisé
• Choix de tables d'hôte
• Disco • Traiteur • Choix de vin
RÉSERVATIONS: 690-9666
Pag.: 591-7254
00472818

ATTENTION
11 WINDSTAR USAGÉS
FLAMBANT NEUFS !
Le 10 janvier dernier, Perron Ford Lincoln a acheté directement de Ford, **11 WINDSTAR neufs 2000** qu'il doit liquider à **des prix d'usagés!**
MAGASINEZ UN WINDSTAR NEUF **2000** DANS LA SALLE DE MONTRE DES USAGÉS PARCE QU'ILS DOIVENT ÊTRE VENDUS COMME DES USAGÉS
MAIS CE SONT DES FLAMBANT NEUFS!

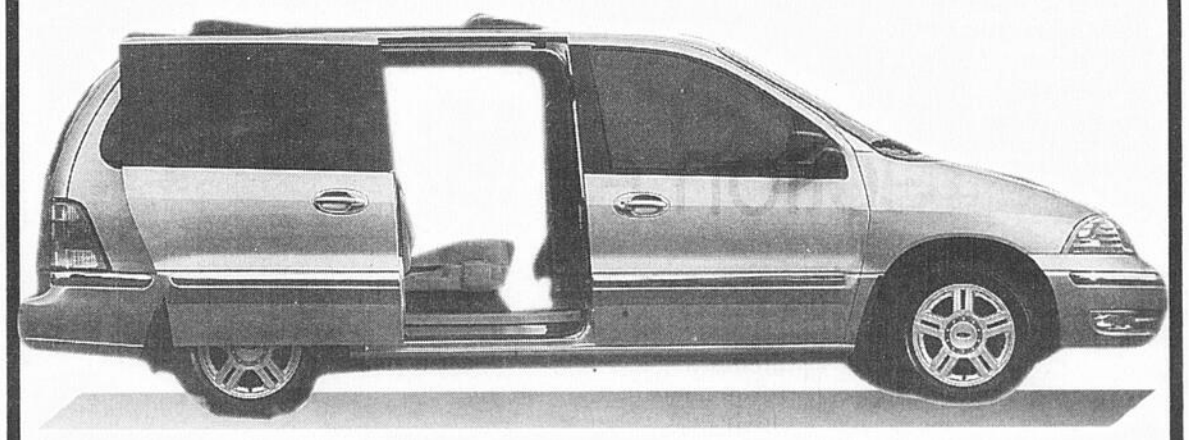

Prix garanti et autorisé par André Perron, concessionnaire.
Une occasion unique de rouler dans un véhicule flambant neuf pour le prix d'un véhicule usagé.
PERRON
CHICOUTIMI
549-7633 / 1-800-267-7633
auto.perron@sympatico.ca
930, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI
00473180

ÉDITEUR: Claude Gagnon
cgagnonpres@lequotidien.com

ÉDITEUR ADJOINT: Bertrand Genest
bgenest@lequotidien.com

Commentaire

Zoo : Saint-Félicien tient à son statut distinct

L'administration du Jardin zoologique de Saint-Félicien n'en a pas contre un investissement important du gouvernement au Zoo de Québec. Elle se dit que son tour va venir. Ce qui l'inquiète, c'est que l'organisation qu'elle représente perde une partie de son caractère distinct. Une expression dont la signification est pourtant bien connue des membres du gouvernement actuel, à Québec...

RICHARD BANFORD
rbanford@lequotidien.com

Il faut revenir en arrière, au mois d'août 99, avec la formation du comité aviseur présidé par Claude Munger, du CRCD, pour cerner les enjeux. Il s'agissait pour les membres de ce comité de tout mettre en oeuvre pour contrer le projet de transformation du Zoo de Québec. Les gens de Québec cherchaient carrément à l'époque à piétiner la spécificité du Zoo de Saint-Félicien en copiant ses grandes plaines de l'Ouest et son Sentier de la nature.

Les membres du comité aviseur avaient réussi à obtenir du gouvernement québécois qu'une étude indépendante fasse le point sur l'impact économique des cinq jardins zoologiques du Québec. Non seulement l'étude en vint-elle à la conclusion que ces zoos constituaient des moteurs touristiques indéniables mais les chercheurs révélaient également que les zoos prendraient toujours plus d'importance sur le plan touristique, à condition d'agir dans la complémentarité et en s'assurant de garder leur spécificité.

Annonces prévues

L'entente ouvrait la porte aux annonces gouvernementales, telles qu'à Granby et Québec. Le directeur général du Jardin zoologique de Saint-Félicien, Martin Laforge, n'a donc pas vraiment été surpris par l'ampleur des subventions annoncées. Là où le bât blesse, c'est que Québec vient doubler la grande exclusivité de Saint-Félicien, l'ours polaire dans son habitat naturel.

Que restera-t-il de plus à voir à Saint-Félicien pour les 80 pour cent de la clientèle qui transite par Québec ? Le Sentier de la nature, les plaines de l'Ouest, peut-être mais de plus en plus la publicité misait sur Maya et son exceptionnel milieu naturel qu'elle partage désormais avec son nouveau partenaire. Avec son aquarium, Québec offrira, à quelques différences près, la même attraction.

Importance relative

Les promoteurs du zoo, recrutés à travers toute la région, en font une question d'équité et d'importance relative. Le Zoo de Québec compte-il autant dans la balance touristique de l'agglomération de la ville de Québec que le Zoo de Saint-Félicien pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean ? Enlever le Zoo à Québec, le tourisme viendra quand même ne serait-ce que pour poser les pieds dans cette capitale historique, morceau de la France en Amérique du Nord. Rayez de la carte le Zoo de Saint-Félicien et la région du Saguenay—Lac-Saint-jean se prive de son principal moteur touristique.

De toute évidence, le ministre, Paul Bégin, natif du Saguenay, et ses mandarins, ont préféré l'impact politique à l'étude des conséquences relatives. Reste cependant à voir s'ils se montreront aussi généreux avec Saint-Félicien qu'avec Québec. Les précédents en la matière nous inclinent à penser le contraire.

18 millions du fédéral

Ironiquement, il se trouve que depuis que la région est reconnue acquise aux souverainistes, après le premier référendum de 1980, le gouvernement fédéral semble plus sensible à ses revendications que son pendant provincial. Or, Ottawa offrait justement 18 millions $ au Zoo de Québec, que le gouvernement Bouchard a refusé parce qu'il ne voulait pas voir de drapeaux canadiens flotter au dessus des jardins asiatiques.

Pourquoi Saint-Félicien ne sauterait-elle pas sur l'occasion pour enrichir son somptueux parc de 18 millions $? Le seul député fédéraliste sur l'ensemble du territoire de la Sagamie, André Harvey, questionné à cet effet, ne s'est pas montré contre. Il travaille au corps son ami et parrain politique, Martin Cauchon. S'il est parvenu, envers et contre tous, à arracher un Centre de technologie de l'aluminium au sortir de la dernière campagne électorale, rien ne l'empêche de s'emparer des 18 millions $ destinés au Zoo de Québec. À ce prix là, Martin Laforge accrocherait bien une feuille d'érable à son chapeau !

Votre opinion

opinion@lequotidien.com

La culture, un atout pour garder nos jeunes

M. Richard Banford.

En lisant votre «Commentaire» du 18 janvier, je crois rêver. Plus paradoxal que ça, tu meurs !

Vous êtes le premier à vous désoler de l'exode des cerveaux. Avec un texte pareil, vous donnez aux jeunes toutes les raisons du monde pour quitter le Saguenay. Pire, vous encouragez le développement du sous-développement, la désintégration de la région.

Bye bye cerveaux ! Et tenez-vous bien : nous, les fossoyeurs, on va vite la fermer, la Sagamie.

Une bibliothèque dans une école désaffectée! Et pourquoi pas dans un parc industriel ?

Encore une solution facile, encore la banalité pour un coût similaire en réaménagement, encore une demi-mesure si propre à la région. Vous devriez savoir qu'une bibliothèque, c'est plus qu'un simple dépôt de livres. Une bibliothèque, c'est un équipement majeur, pensé selon des normes internationales et développé partout en Occident par des professionnels qu'on nomme bibliothécaires ! Ailleurs au Québec, on commence à peine à le comprendre, et les bibliothèques se mettent à ressembler à quelque chose de civilisé. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous travaillons notre projet, à La Baie, et j'imagine que ce doit être pareil à Jonquière.

Retard québécois

Soit dit en passant, savez-vous qu'en ce qui concerne les bibliothèques, le Québec accuse un retard considérable sur le reste de l'Amérique ? Mais il y a pire : le Saguenay est lui-même en retard sur l'ensemble du Québec. Pas de quoi être fier, n'est-ce pas ?

Vraiment pas de quoi attirer les cerveaux ou les entreprises européennes ! Aussi, j'enseigne au Cégep de Chicoutimi depuis huit ans, et si vous saviez, M. Banford, comme la grande majorité de nos finissants parmi les meilleurs et les plus créatifs ont hâte d'aller étudier en ville, hâte enfin de quitter leur Saguenay profond.

C'est l'ennui, disent-ils, rien à part les centres commerciaux. Pas d'avenir par ici. Et vivement Montréal, Québec, Hull ou Sherbrooke.

Les voyages forment la jeunesse

Entre nous, on ne peut leur en vouloir; ils voyagent, ces petits, et ils ont la comparaison facile. C'est drôle, là-bas, il n'est jamais question d'éléphant blanc quand vient le temps de parler de culture. Parce que là-bas, on a compris que des équipement culturels de grande classe, ça rime avec avenir, qualité de vie et développement économique.

Pour en revenir aux écoles, si on ne sait pas quoi faire des édifices payés depuis longtemps, qu'on les ouvre donc aux jeunes et aux groupes communautaires, qu'on engage donc des animateurs pleins d'idées pour mettre de la vie dans nos quartiers.

Nous avons les moyens pour que ces écoles deviennent des lieux d'échange où la folie créatrice et l'esprit d'entreprise pourront enfin s'exprimer. Qui sait, dans quelques années, lorsque d'autres jeunes choisiront leur programme universitaire, peut-être y penseront-ils à deux fois avant de quitter une région bien équipée culturellement et pleine de projets stimulants. Peut-être nous feront-ils alors ces enfants si nécessaires à la réouverture d'une école.

André Girard.
La Baie.

rabais • succès

ARCHAMBAULT

LA PLUS GRANDE MAISON DE MUSIQUE ET LIVRES AU QUÉBEC

3 jours seulement

Les vendredi, samedi et dimanche 26, 27 et 28 janvier

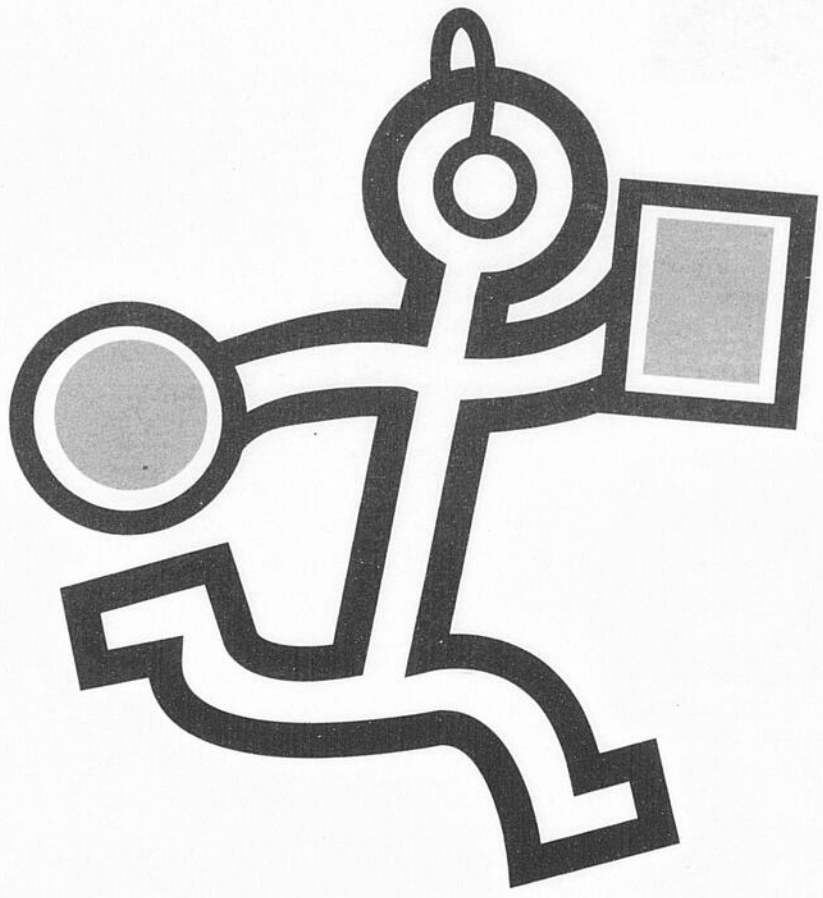

Grattez et économisez !

25% 20% 15% ou 10% de rabais !

sur toute la marchandise* en magasin avec étiquettes rouges ou blanches

RICHARD SÉGUIN

G. DESTROISMAISONS

DANSE PLUS 2001

BEBEL GILBERTO

DIDO

GAROU

JENNIFER LOPEZ

LE LAIT

MOTION

NELLY FURTADO

OUR LADY PEACE

OUTKAST

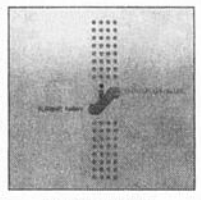
FLORENT PAGNY

BAHA MEN

U2

HARMONIUM (DVD)

*À l'exception des pianos acoustiques, magazines, journaux et certificats-cadeaux Archambault.

WWW.ARCHAMBAULT.CA

Anjou • Brossard • Chicoutimi • Laval • Montréal • Québec • Sherbrooke • St-Georges de Beauce • Ste-Foy • Trois-Rivières

Comptoir Réservatech

1130, boul. Talbot

0047313

GAGNANTS

Sylvain Plourde, coordonnateur à la Maison d'accueil pour sans abri, était très fier de remettre le chèque du gros lot de la Loto Richelieu aux gagnants, Gérard Vigneault et Nicole Lavoie de Jonquière.

(Photo Rocket Lavoie)

Un Jonquiérois gagne 43 470 $ à Loto Richelieu

par Johanne St-Pierre

CHICOUTIMI (JSTP) - La Loto Richelieu a fait un heureux dans la région en la personne de Gérard Vigneault de Jonquière, qui a remporté le 1er prix provincial, soit un gros lot de 43 470 $.

M. Vigneault, qui achète des billets de la Loto Richelieu depuis trois ans auprès de la Maison d'accueil pour sans abri, a opté pour le prix en argent plutôt que le véhicule d'une valeur totale de 50 000 $, taxes incluses. Une fois les taxes enlevées, le prix se chiffre donc à un peu plus de 43 000 $.

Le Jonquiérois de 57 ans, qui est retraité d'Abitibi-Consolidated depuis le 29 décembre 2000, raconte, en entrevue, qu'il a été des plus surpris en recevant le téléphone du grand argentier de cette loterie provinciale, Jean-Claude Chagnon, dimanche soir, lui apprenant qu'il avait remporté le gros lot. En fait, il croyait plutôt avoir affaire à un joueur de tours lorsqu'il a répondu au téléphone vers 20 h 15 dimanche soir. «J'ai dit: commence pas à me niaiser. Mais quand je suis allé voir sur l'autre téléphone et que j'ai vu «Loto Richelieu», j'ai vu que c'était pas une joke», relate-t-il. Le sommeil ne fut pas facile à trouver ce soir-là. «Il était 4 h du matin et je ne dormais pas encore», mentionne M. Vigneault.

Sa conjointe, Nicole Lavoie, était étonnée que l'organisation ait réussi à les retracer puisque le billet gagnant portait l'ancienne adresse et numéro de téléphone du couple qui est déménagé en juillet dernier. Celle-ci sentait peut-être que la chance serait de leur côté puisqu'elle avait ressorti son billet dans l'espoir de gagner le bon d'épicerie d'une valeur de 1000 $. Grâce à ce gain inattendu, le couple compte réaliser le projet d'achat d'une roulotte et de s'offrir un «p'tit voyage» un peu plus tard.

Retombées régionales

La Maison d'accueil pour sans abri est le seul organisme de la région associé à la Loto Richelieu, une loterie qui découle des oeuvres du Cardinal Léger. Le coordonnateur de la maison, Sylvain Plourde, signale que la région a été relativement choyée en terme de gagnants avec trois premier prix remporté par des gens d'ici en cinq ans. Le lot de 5000 $ attribué dans le cadre des prix instantanées avait été gagné par Marcel Gendron de Gendron Bicycles. En août dernier, Martin Girard de Jonquière avait pour sa part remporté le 2e prix, un voyage d'une valeur de 1500 $ (ou l'argent).

M. Plourde souligne que l'association avec la Loto Richelieu permet à la Maison pour sans abri de recueillir 50 pour cent du total de billets vendus dans la région. Ainsi, l'organisme pourra profiter d'un montant d'environ 25 000 $ sur les 50 000 $ amassés par la vente de billets à 2 $ et à 5 $ ou de livrets à 20 $.

Pour l'an 2000, la Maison d'accueil pour sans abri a hébergé 404 personnes à l'interne et a donné un coup de pouce à un peu plus de 300 personnes à l'externe.

Mentionnons enfin que les billets pour les prochains tirages seront disponibles à compter du 28 février et tout au long de l'année dans le cadre d'événements comme Expo-Habitat, l'Expo agricole de Saint-Félicien pour ne nommer que ceux-là, et aussi lors de kiosques de vente à Place du Royaume.

Programme Enviroclub

La Région laboratoire réalise une première canadienne

par Claude Côté

SAINT-GEDEON (CC) - Les entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean peuvent maintenant profiter du programme Enviroclub qui, nouvellement implanté dans la région et placé sous la coordination de la Région laboratoire du développement durable (RLDD), constitue une première canadienne.

Selon Raymond Rouleau, président de la RLDD, la mission d'Enviroclub est d'offrir aux entreprises régionales différents services, dont la réalisation de projets sur mesure en matière de prévention de la pollution. Il croit qu'Enviroclub pourra ainsi aider ces entreprises à améliorer leurs performances autant économiques qu'environnementales. «En participant à Enviroclub, dit-il, les entreprises pourront constater qu'il existe un lien économique direct entre la réalisation d'activités de prévention de la pollution et de gestion environnementale et la rentabilité de l'entreprise.»

Les entreprises qui adhéreront à ce programme participeront à quatre journées d'ateliers portant sur des thèmes à caractère environnemental et économique, comme la valeur de la performance environnementale sur les marchés, l'identification de projets environnementaux rentables, les systèmes de gestion environnementale, la préparation de plans d'urgence environnementale et l'impact des changements climatiques sur l'économie. Commencées hier, ces journées d'ateliers se dérouleront de façon sporadique d'ici la fin de mai.

Quant à Jacques Régnier, directeur général de la RLDD, il a mentionné, hier, au cours d'un point de presse, qu'un projet de prévention de la pollution ou de gestion environnementale sera mis en oeuvre pour chaque entreprise participante. Ces projets en usine porteront notamment sur l'optimisation des procédés et de la consommation des ressources, la réutilisation ou le recyclage sur place des matériaux, l'amélioration des procédures d'opération et de maintenance ou sur la mise en place d'une étape-clé du système de gestion environnementale.

Il en coûte 2500 $ à une entreprise pour adhérer au programme Enviroclub. Mais, selon Raymond Rouleau, chaque entreprise recevra pour 13 000 $ de services. «Pour la RLDD, dit-il, Enviroclub s'inscrit dans une gamme de services qu'elle peut offrir aux diverses entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean désireuses de contribuer au développement durable de notre région.»

Raymond Rouleau a aussi mentionné qu'avec Enviroclub, la région est une fois de plus confirmée par différentes instances gouvernementales dans son rôle de laboratoire du développement durable. Il a rappelé qu'en 1999, un projet-pilote, portant sur l'éco-efficacité, avait rejoint une dizaine d'entreprises.

A l'échelle du Québec, Enviroclub est coordonné par PGF Environ, une firme de consultants de Trois-Rivières, en partenariat avec Développement économique Canada, Environnement Canada, le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches du Canada et le Fonds d'action pour le changement climatique du gouvernement du Canada. La contribution financière des partenaires atteint plus de 200 000 $.

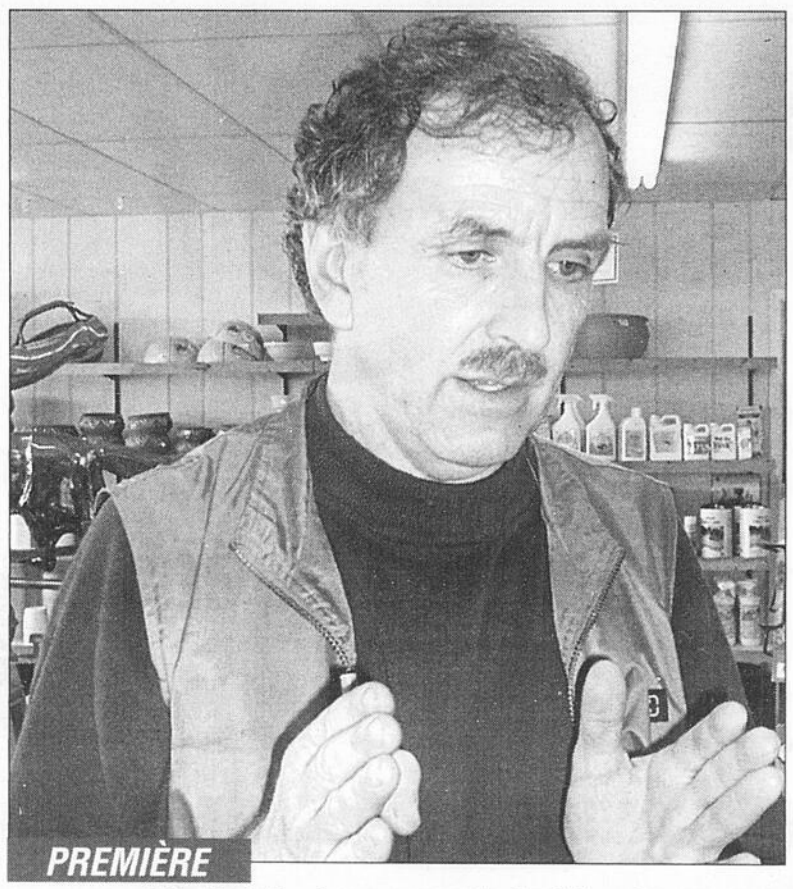

PREMIÈRE

L'implantation du programme Enviroclub au Saguenay-Lac-Saint-Jean constitue une première canadienne, selon Raymond Rouleau, président de la Région laboratoire du développement durable.

(Photo Steeve Tremblay)

Le vendredi 26 janvier à 19 h

Voteriez-vous pour Jésus?

Jésus

Douglas Tabah
conférencier

Le samedi 27 janvier à 19 h

Le Royaume de Jésus

129, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (École La Source)
Les vendredi 26 et samedi 27 janvier à 19 h

00472990

CONFÉRENCE ET PRÉSENTATION MUSICALE - ENTRÉE LIBRE

loto-québec résultats

Tirage du 2001-01-24

1er numéro	2e numéro
906996	156236
25 000 $	50 000 $
numéro décomposable	numéro décomposable
3e numéro	**4e numéro**
419150	296336
100 000 $	ALLEZ À LA TÉLÉ
numéro décomposable	numéro non décomposable

Lotto 6/49 — Tirage du 2001-01-24

14 25 26 33 36 44

Numéro complémentaire: 07

Québec 49 — Tirage du 2001-01-24

12 22 32 43 45 46

Numéro complémentaire: 14

Banco — Tirage du 2001-01-24

01 07 08 19 20
22 24 28 30 41
48 50 51 52 53
55 58 63 64 67

Extra — Tirage du 2001-01-24

NUMÉRO 616992

La Quotidienne — Tirage du 2001-01-24

3	4
867	6364

Le jeu doit rester un jeu.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous ?

Bell zinc .ca MC

Bienvenue sur **BellZinc.ca**. Un nouveau portail d'affaires spécialement conçu pour donner aux PME d'ici les outils pour réussir. Profitez, entre autres, des soumissions en ligne, du commerce électronique, d'un annuaire et de l'information spécialisée dans votre domaine. Faites partie de la communauté d'affaires virtuelle et augmentez votre productivité. Pour découvrir tout ce qu'on peut faire pour vous, faites-en l'essai dès aujourd'hui. C'est gratuit.

BellZinc.ca. Là, vous êtes en affaires.

Le nom et l'illustration BellZinc.ca sont des marques de commerce de Bell ActiMedia inc., utilisées sous licence.

Bell

Fourre-tout

SECURITE

La Sûreté du Québec était un des partenaires de la Caravane de sécurité à motoneige qui était de passage dans la région, en début de semaine. «L'escouade motoneige» de la SQ veillait à la bonne route du convoi en plus d'assurer la sécurité aux différentes traverses routières. Sur la photo nous retrouvons l'équipe régionale qui accompagnait le convoi. Il s'agit, de gauche à droite, de la caporale Marguerite Moreau des services de sécurité en transport, de l'agent Jacques Tremblay de la patrouille motoneige, du capitaine François Carpentier et l'agent Raynald Simard de la patrouille motoneige.

Chou à la crème

ROGER
BLACKBURN
blackburn_roger@hotmail.com

La métropole est aux prises avec le phénomène du trou de beigne, alors que le centre se vide de ses habitants au profit des banlieues. La région, quant à elle, est enrobée dans le phénomène du chou à la crème. De la crème pour le grand centre et de la croûte pour les régions autour.

Youhou! Y a-t-il encore des députés qui défendent la région, à Québec?

Deux semaines après la démission de Lucien Bouchard, le Saguenay-Lac-Saint-Jean perd son statut de vallée de l'aluminium et se fait damer le pion par le Zoo de Québec qui recevra 38 millions $ en subvention.

Il devient évident que les touristes ne se taperont pas trois heures de route supplémentaires pour admirer des ours polaires s'ils peuvent en voir à Québec.

La région se vide et personne, dans la Vieille capitale, ne semble intéressé à stopper l'hémorragie.

Youhou! Reste-t-il quelqu'un, capable de parler en notre nom, dans cette Assemblée nationale?

Le prétendant au trône de premier ministre, Bernard Landry, n'a pas perdu un instant pour relancer les querelles stériles entre les deux paliers de gouvernement. Dans le dossier du Zoo de Québec, le gouvernement provincial fait cavalier seul. Le fédéral exigeait que flottent les drapeaux du Canada à l'entrée du zoo. «Nous ne sommes pas à vendre pour un «bout de chiffon rouge», a déclaré le vice-premier ministre.

Imaginez ce qui nous attend s'il faut qu'Ottawa et Québec s'entendent pour une future autoroute dans la Réserve faunique des Laurentides. La zone portuaire à Chicoutimi est placardée d'un CANADA géant avec l'unifolié qui flotte sur le bord du Saguenay et ça n'empêche pas le monde de la région de voter oui, en majorité, pour la souveraineté du Québec.

Une autoroute à quatre voies divisées dans le parc des Laurentides aurait beau avoir des lignes rouges à la place des lignes jaunes que ça ne me dérangerait pas. Je serais même prêt à remplacer toutes les épinettes par des érables s'il le faut.

Méfiez-vous des régions qu'on vide. On pourrait se choquer, un «mandné».

TOURISME

Le Centre touristique de Vauvert accueillait récemment une horde de motoneigistes, ce qui a donné lieu à des rencontres intéressantes. Nous apercevons sur la photo, Marion Fournier, de la Commission touristique Maria-Chapdelaine; Julien Cabana, chroniqueur motoneige de Québec; Serge Plourde, directeur général de la Fédération touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Carold Sasseville, directeur de la Corporation touristique de Dolbeau-Mistassini.

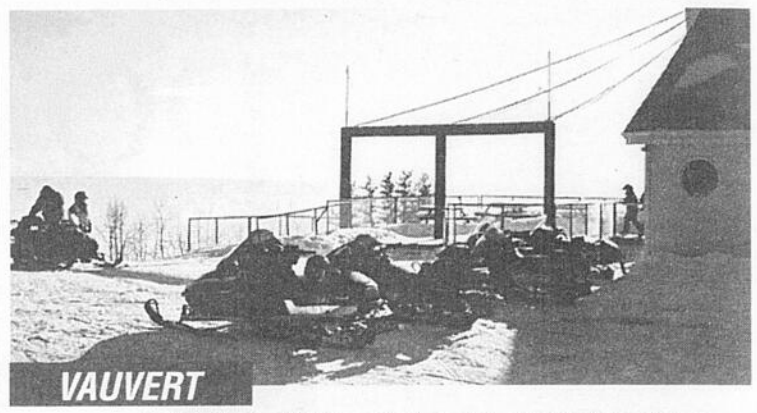

VAUVERT

Le Centre touristique de Vauvert, situé sur les berges du lac Saint-Jean à Dolbeau-Mistassini est un endroit extraordinaire pour les vacanciers. La vue sur la mer de glace jeannoise est impressionnante par une journée ensoleillée. Les motoneigistes bénéficient d'un relais d'une grande qualité où la nourriture et le service n'ont d'égale que l'accueil légendaire des Jeannois.

LECTRICE

La Bibliothèque publique de Chicoutimi est heureuse d'annoncer la nomination de Marie-Joelle Côté à titre de lectrice Desjardins 2000. Il s'agit d'une initiative des responsables de la bibliothèque en collaboration avec les Caisses populaires Desjardins et le service régional de promotion d'animation et de diffusion culturelles et la Librairie les Bouquinistes de Chicoutimi. Sur la photo, Marie-Joelle reçoit des mains du maire de Chicoutimi, Jean Tremblay, un cadeau d'une série de quatre volumes de Harry Potter d'une valeur de 80 $ offerts par la bibliothèque publique de Chicoutimi.

En bavardant

Pédagogie

La bibliothèque municipale d'Alma invite les jeunes à s'inscrire à ses activités à l'occasion des congés scolaires les 1er et 2 février. Le jeudi 1er février, les jeunes d'au moins 9 ans et les adultes pourront réaliser une activité bricolage. Le projet consiste en une décoration murale faite à partir d'un napperon de dentelle, fleurs séchées, oiseau et raphia. Il y aura un groupe le matin et un second en après-midi. L'activité du vendredi s'adresse aux plus petits de 4 à 8 ans qui travailleront à un conte animé. On s'informe au 669-5140.

Assemblée

L'exécutif du Parti québécois de la circonscription de Roberval invite ses membres à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra le samedi 3 février 2001, à la salle Maria-Chapedelaine de l'Hôtel du Jardin, à Saint-Félicien, à compter de 13 h 30.

Conte

La Bibliothèque municipale de Jonquière invite les jeunes de 3 à 8 ans, à la première heure du conte qui aura lieu le samedi 27 janvier, à la succursale Kénogami à compter de 13 h 30. Il faut s'inscrire à l'avance en composant le 546-2175.

St-Valentin

La Commission récréative de Labrecque organise une dégustation de vins et fromages avec soirée dansante, le samedi 17 février, à 18 h 30, au Centre communautaire de Labrecque. Le coût du billet est de 20 $ par personne et les profits seront versés à la résidence pour personnes âgées Labrecque. Information: 481-2221.

Peinture

Le Patro de Jonquière vous invite à découvrir le plaisir de peindre, en compagnie de Danielle Guénette, professeure de peinture, nouvellement arrivée au sein de l'équipe. Ces cours auront lieu le jeudi, de 13 h à 15 h 30. L'activité débute le 8 février pour une durée de huit semaines. Pour inscription et pour information, il faut communiquer avec Danielle Guénette au 349-8307 ou avec le secrétariat du Patro au 542-7536.

GROS PROFITS!

LES PETITES ANNONCES

le QUOTIDIEN du Saguenay – Lac-Saint-Jean

progrès dimanche

...ça fonctionne à tout coup!

545-4014

SAINT-FÉLICIEN et les environs
679-3832
COURRIEL: classees@lequotidien.com

00470604

Entrepreneurship

La troisième édition du concours régional est lancée

par Denis Bouchard

CHICOUTIMI (DB) - La troisième édition régionale du Concours québécois en entrepreneurship a été lancée, hier, à Chicoutimi, en présence des partenaires du monde de l'éducation.

Les étudiants de tous les niveaux d'étude, du primaire au secondaire, a précisé Yvon Gagnon, président du comité d'organisation sont invités à présenter leur dossier avant la fin du mois de mars.

Deux volets sont au programme: Initiatives entrepreneuriales pour les étudiants de tous les niveaux et Création d'entreprise, pour les adultes (18 ans et plus), qui projettent de faire carrière en affaires ou qu'ils le sont déjà depuis le 30 juin dernier.

Les candidatures seront soumises à une première sélection locale, basée sur les territoires des commissions scolaires, et à une seconde, régionale, qui sert de tremplin pour la finale provinciale. Les grands vainqueurs se partageront alors des bourses globales de 240 000 $.

L'an dernier, deux projets locaux ont été primés: Végétolab et l'Auberge des deux tours. Hier, les promoteurs de ces entreprises ont témoigné du fier coup de pouce qu'a constitué leur sélection.

Présidente d'honneur du concours, Guylaine Vézina, de Paramédic, a plaidé en faveur de l'esprit entrepreneurial, de la passion et de la persévérance.

Chaque jour d'un entrepreneur, dit-elle, est un concours pour être le meilleur, pour avoir le meilleurs services, la meilleure qualité et la meilleure rentabilité.

Les projets qui sont retenus par le comité de sélection doivent se concrétiser au cours des six mois qui suivent leur reconnaissance.

Le concours est porté par les commissions scolaires, les institutions privées, les collèges, l'université, les Centres locaux de développement, les Sociétés d'aide au développement des communautés et les Carrefours Jeunesse-emploi.

Yvon Gagnon, président du comité d'organisation de la troisième édition du Concours québécois en entrepreneurship et la présidente d'honneur du concours, Guylaine Vézina, de Paramédic.

(Photo Jeannot Lévesque)

« Demander de l'aide... c'est fort! »

- Centre de prévention du suicide: 545-1919 / 1-800-463-9868
- Centre de réadaptation en toxicomanie: 695-7710
- Association de santé mentale: 549-0765 / 275-2405
- Le Miens Info Sida: 693-8983 / 1-800-463-3764

00470630

SOLDE
Jusqu'à 70% de rabais
POUR HOMMES FEMMES ET ENFANTS
• sur sélection de bottes d'hiver
• sur sélection de souliers HUSH PUPPIES et autres
• sur sélection de sacs à main
Rodrigue le Bottier
RODRIGUE LE BOTTIER
337, rue Racine, Chicoutimi
• 543-8538
00473277

JONQUIÈRE EN NEIGE
DU 25 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2001

PROGRAMMATION DE LA 17e ÉDITION

JEUDI 25 janvier
14 h Accueil des sculpteurs (PN)
19 h Début du concours provincial Abitibi-Consolidated (PN)

VENDREDI 26 janvier
8 h Accueil concours scolaire Place Centre-Ville Jonquière
8 h 30 Début du concours scolaire Pneus R. Guay Place Centre-Ville
14 h Début concours amateur Kraft
Début concours la relève «Daniel Boivin» Hydro-Québec
OUVERTURE JONQUIÈRE EN NEIGE
Feux d'artifice Gaz Métropolitain
19 h 30 Cérémonie protocolaire
Inauguration du village Alcan

EXPOSITION D'ÉPINGLETTES
Samedi 27 janvier et dimanche 28 janvier
Galeries de Jonquière

SAMEDI 27 janvier
Animation sur le site avec Énergie Cardio
9 h 30 Exposition d'épinglettes - Galeries Jonquière
13 h 15 Langlois, chansonnier pour enfants (PN)
13 h 30 Maxi & Cie présente Chantois, le clown à Place Centre-Ville dans le mail
17 h Fin du concours scolaire Pneus R. Guay et du concours populaire Récupère Sol

DIMANCHE 28 janvier
Animation sur le site avec Énergie Cardio
9 h 30 Exposition d'épinglettes - Galeries Jonquière
12 h Fin des concours provincial, amateur et la relève
13 h 30 Maxi & Cie présente Chantois, le clown (PN)
18 h Gala des sculpteurs, présenté par les Galeries Jonquière (PN)

LUNDI 29 janvier
9 h Avant-midi Moostache-Natrel (PN) animation pour les jeunes (1 à 6 ans)
13 h Après-midi Moostache-Natrel (PN) animation pour les jeunes (1 à 6 ans)
13 h 30 Bingo des neiges à Place Centre-Ville

TOURNOI DE HOCKEY SUR GLACE
du 31 janvier au 4 février 2001
à la patinoire Pie X

MARDI 30 janvier
9 h Avant-midi Moostache-Natrel (PN) animation pour les jeunes (1 à 6 ans)
13 h Après-midi Moostache-Natrel (PN) animation pour les jeunes (1 à 6 ans)
13 h 30 Bingo des neiges à Place Centre-Ville
19 h 30 Danses en ligne avec Michel Côté (PN)

DU 25 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2001
Venez vous glisser sur la GRANDE GLISSADE du Club Optimiste de Jonquière
Ouverture tous les jours de la semaine de 9 h à 22 h
Nous tenons à remercier le CLUB OPTIMISTE de Jonquière

MERCREDI 31 janvier
9 h Journée des retraités de l'enseignement (PN)
13 h 30 Bingo des neiges - Place Centre-Ville

JEUDI 1er février
6 h Champagne en direct (déjeuner - 7,00 $) (PN)
10 h Allo J'Écoute avec Brigitte Simard (PN)
12 h Enregistrement de l'émission Bien au chaud à CKTV (PN)
13 h 30 Bingo des neiges à Place Centre-Ville
20 h Quizz musical CKTV/TQS (PN)

VENDREDI 2 février
6 h Champagne en direct (déjeuner - 7,00 $) (PN)
10 h Allo J'Écoute avec Brigitte Simard (PN)
19 h Cocktail et tirage de la Loto-Sculpture

LE CÉGEP DE JONQUIÈRE
présente ATELIER EXPÉRIMENTAL
du 25 janvier au 4 février
aux Halles de la Rivière-aux-Sables

SAMEDI 3 février
Animation sur le site avec Énergie Cardio
13 h Langlois, chansonnier pour enfants aux Galeries Jonquière
13 h Bain de neige CKRS-CJAB
20 h Spectacle du goupe Monday Night

DIMANCHE 4 février
Animation sur le site avec Énergie Cardio
13 h McDonald's présente le spectacle de magie avec le magicien Patrice Bouchard
16 h Fermeture de Jonquière en Neige
Tirage de Loto-Flocon

Les sculptures sont situées:
SCOLAIRE — Place Centre-Ville
PROVINCIAL — Parc Rivière-aux-Sables
AMATEUR (KRAFT) — Parc Rivière-aux-Sables
POPULAIRE — Devant la résidence des participants
LA RELÈVE Daniel Boivin Hydro-Québec — Parc Rivière-aux-Sables

inovaTEL, KRAFT, SAQ, FDS PRO DécoHabitat, CKTV, CKRS590 Radio Média La région en direct, gagnon FRÈRES, Coca-Cola Classic, le QUOTIDIEN, Abitibi Consolidated au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hydro-Québec, maxi & Cie, Récupère Sol, CÉGEP de Jonquière, Nelson Dry, airNova airAlliance, ALCAN, Les Pneus R. Guay, Unipneu, ciab 945 énergie, Gaz Métropolitain

00473139

Le Quotidien et Progrès-Dimanche

L'arrivée de Gesca ouvre des perspectives intéressantes

CHICOUTIMI (DC) - Les journaux Progrès-Dimanche et Le Quotidien jouissent d'une position avantageuse sur l'échiquier régional et leur récente acquisition par le groupe Gesca, propriétaire, entre autres, des quotidiens La Presse et Le Soleil, leur ouvre des perspectives intéressantes en matière de développement.

DANIEL COTE
dcote@lequotidien.com

«On vit dans un environnement de changements et il y a des opportunités là-dedans», a souligné Guy Crevier, président-directeur général de Gesca, lors d'une activité du Cercle de Presse du Saguenay tenue hier, à Chicoutimi. Il laisse toutefois aux directions locales le soin d'élaborer des stratégies conséquentes.

«Je n'ai toujours eu qu'une recette, partout où j'ai travaillé, et elle repose sur le fait que la valeur d'un média d'information repose sur la valeur de son équipe. J'arrive avec des objectifs de qualité et de développement et c'est à chaque boîte de trouver la formule la mieux adaptée à son milieu», a précisé l'administrateur.

Propriétaire de sept quotidiens francophones établis au Québec et en Ontario, le groupe Gesca mise sur la qualité de ses publications, de même que sur la variété des points de vue qui y sont exprimés, pour obtenir un succès équivalent à celui de la télévision francophone québécoise.

«Les lecteurs sont curieux. Ils veulent de la qualité et c'est notre principal avantage compétitif. Aux yeux de Gesca, cependant, un journal à Montréal, ce n'est pas comme un journal à Trois-Rivières ou à Chicoutimi, avance Guy Crevier. Chacun possède sa personnalité propre et doit répondre aux besoin de son marché.»

Pas de garanties

Première conséquence de l'acquisition du groupe Unimédia par Gesca, la vente de ses hebdomadaires gratuits au Groupe Transcontinental GTC (dont l'Etoile du Lac à Roberval, et Le Lac-Saint-Jean à Alma) a été effectuée «à regret», laisse entendre Guy Crevier. Le problème en était un de vision.

«Ils ont de l'avenir, mais nous voulions nous concentrer dans la presse quotidienne et j'avais de la difficulté à identifier une stratégie à long terme qui convienne à leur situation. Le Groupe Transcontinental aura un meilleur plan de match à leur proposer», anticipe le pdg de Gesca.

Ces commentaires ne s'appliquent cependant pas au Progrès-Dimanche, un journal vendu que l'administrateur situe dans la mouvance du Quotidien. «C'est la continuité des opérations du Quotidien sur le territoire et de ce côté, il n'y rien de changé», assure Guy Crevier.

A propos des activités d'imprimerie effectuées au Progrès du Saguenay, enfin, il refuse de tracer un parallèle avec la fermeture prochaine de l'imprimerie du quotidien La Presse. Ce geste découle d'impératifs technologiques (l'abandon du procédé Letter-Press au profit de l'Offset) déjà satisfaits à Chicoutimi.

«Nous avons confié cette tâche à un imprimeur parce qu'à La Presse, l'imprimerie sert uniquement à la préparation du journal. Nous n'avons pas la structure pour développer une stratégie commerciale comme celle - remarquable - qui est appliquée ici depuis quelques années», explique le pdg de Gesca, en substance.

Certes, il ne peut donner de garanties pour l'avenir, avenir dont l'une des clés réside dans le renouvellement du contrat des «Prions en église», échu en avril provian. Mais sa confiance est au diapason de celle qu'affiche le pdg du Progrès du Saguenay, Claude Gagnon, qui estime que l'entreprise saura demeurer compétitive.

«Ca va bien et je suis convaincu que ça va continuer à bien aller», fait observer Guy Crevier.

Le pdg du groupe Gesca, Guy Crevier (à droite), était l'invité des membres du Cercle de Presse du Saguenay hier. A gauche, le président du Cercle, l'éditorialiste Carol Néron du Quotidien.

(Photo Jeannot Lévesque)

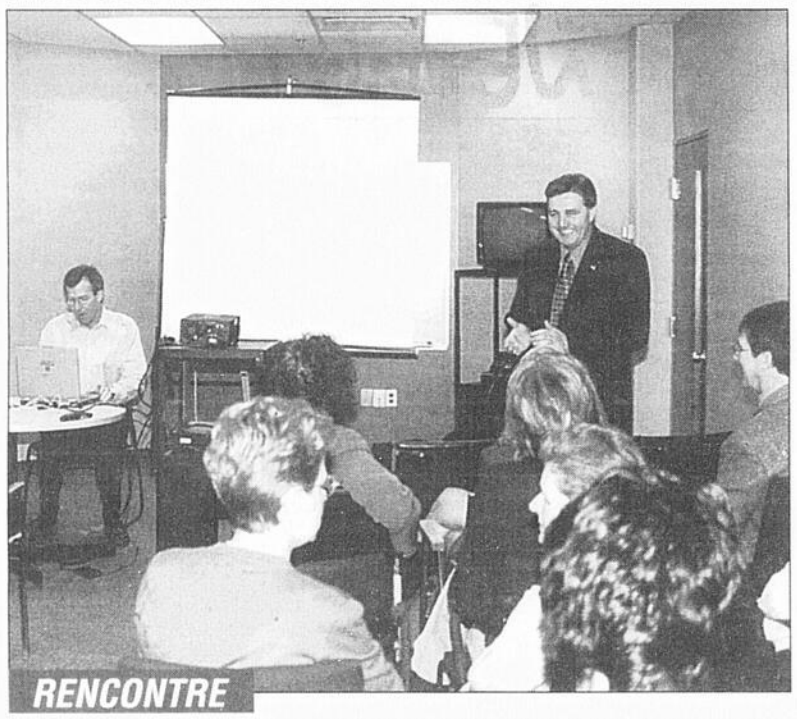

Le pdg de Gesca, Guy Crevier (assis à gauche) a rencontré les employés de la Maison de la Presse hier. Debout, le président et éditeur du Quotidien et de Progrès-Dimanche, Claude Gagnon.

(Photo Sylvain Dufour)

Guy Crevier, un fervent d'Internet

CHICOUTIMI (DC) - La création récente de Cyberpresse témoigne de l'intérêt que nourrit le pdg du groupe Gesca, Guy Crevier, à l'endroit d'Internet. Il y voit l'une des pistes de développement les plus importantes pour les sept quotidiens que regroupe désormais l'entreprise.

«Je suis un fervent d'Internet. C'est un changement en profondeur qui est là pour rester», a-t-il confié aux membres du Cercle de Presse du Saguenay, hier, lors d'une rencontre tenue à Chicoutimi. De concert avec la Société Radio-Canada, son partenaire dans Cyberpresse, il anticipe une percée spectaculaire sur le «Net».

«Notre site a été développé rapidement, à la suite de notre retrait du projet Infiniti dans lequel nous étions associés au réseau TVA, a poursuivi Guy Crevier. Il s'agit d'un mariage assez simple, puisque La Presse rejoint les gens les plus instruits et les mieux rémunérés, tout comme Radio-Canada.»

Et la place du Quotidien dans Cyberpresse? Elle sera semblable à celle qui est réservée aux autres quotidiens du groupe Gesca tels Le Nouvelliste et La Tribune. Un accès est prévu pour chacune de ces publications, à partir du portail central, et les directions locales pourront aménager leurs espaces à leur guise.

«L'avantage, c'est qu'en unissant nos forces, nous pourrons plus facilement intéresser les agences publicitaires de Toronto. Au moment de placer une annonce d'envergure nationale, elles n'auront pas besoin de contacter les sept journaux», fait remarquer Guy Crevier.

TEL-AIDE
695-AIDE
1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean
Heures d'ouverture: 16 h à minuit
00470627

POSSIBILITÉ DE TAUX GARANTIS JUSQU'À 180 JOURS CONTACTEZ-NOUS!

1 AN	3 ANS
6.89 %	6.55 %
5 ANS	10 ANS
6.65 %	7.15 %

SERVICES GRATUITS
1-800-798-PRET
(7 jours/sem.)
MULTI-PRÊTS HYPOTHÈQUES
Courtier immobilier agréé
«Le leader en courtage hypothécaire au Canada»
Nous rencontrer, c'est rencontrer plus de 15 institutions financières en un seul rendez-vous.
(418) 543-1400
www.multi-prets.com

LE LOYER DE L'ARGENT

25-01-2001	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)					Certificats de placement garanti (int. semestriel)				Hypothèques			
Institutions	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	Dépôt min. ($)	1 an	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Banque CIBC 17-01			+3,65	3,75	3,80	3,80	3,80	1000	3,875	4,125	4,575	7,40	7,45	7,55	7,75
Banque HSBC Canada 24-01	0,25	0,25	3,65	3,75	3,80	3,80	3,80	1000	3,875	4,125	4,575	7,40	7,45	7,55	7,75
Banque Laurentienne 24-01	0,05	0,05	3,40	3,50	3,55	3,55	3,55	1000	3,75	4,00	4,45	7,40	7,45	7,55	7,75
Banque de Montréal 24-01			3,40	3,50	3,55	3,55	3,55	**1000	4,00	4,25	4,70	7,40	7,45	7,55	7,75
Banque Nationale 17-01	0,02		3,40	3,50	3,55	3,55	3,55	1000	4,00	4,25	4,80	7,40	7,45	7,55	7,75
Banque Scotia 24-01		0,25	3,40	3,50	3,55	3,55	3,55	1000	3,875	4,125	4,575	7,40	7,45	7,55	7,75
Banque Royale 24-01	0,00 à 0,10	0,10 à 0,35	3,40	3,50	3,55	3,55	3,55	500	4,00	4,25	4,70	7,40	7,45	7,55	7,75
Banque Toronto-Dominion 17-01		0,20	3,95	4,05	4,20	3,75	3,75	500	3,875	4,125	4,575	7,40	7,45	7,55	7,75
Caisses populaires 24-01	0,05	0,05	3,65	3,75	3,80	3,80	3,80	**1000	4,00	4,25	4,70	7,40	7,45	7,55	7,75
Clarica (La Mutuelle) 24-01			++3,40	3,50	3,50	3,50	3,50	**1000	4,00	4,40	4,60	7,40	7,45	7,55	7,75
La Capitale Ass. MFQ Inc. 24-01		1,00	3,625	3,75	3,875	3,875	3,875	**500	4,00	4,25	4,625	7,40	7,45	7,55	7,75
Placements Québec (1) 15-01								**500	4,45	4,85	5,20				
Promutuel Capital 17-01			+3,80	3,90	3,95	3,95	3,95	1000	4,15	4,40	4,85	7,40	7,45	7,55	7,75
SSQ Vie 24-01								**400	4,35	4,55	4,80	7,40	7,45	7,55	7,75
Trust Général 17-01	0,02		3,40	3,50	3,55	3,55	3,55	**1000	4,00	4,25	4,80	7,40	7,45	7,55	7,75
Trust Royal 17-01		0,15	3,65	3,75	3,80	3,80	3,80	1000	4,00	4,25	4,70	7,40	7,45	7,55	7,75

Les taux en vigueur sont ceux que nous ont fournis les institutions financières au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision.
* : non rachetables ; ** : intérêt annuel; + : dépôt minimal de 5000 $, ++ : dépôt minimal de 10 000 $; (1) obligation à terme à taux fixe; (2) dépôt min. 2500 $.

Compilation: Louise Voyer

TABLEAU: LE SOLEIL

00471382

Charles-Aimé Bouchard est président régional du Regroupement des locataires des terres publiques.
(Archives)

Bouchard se fait insistant

CHICOUTIMI (DB) - Le Regroupement des locataires des terres publiques du Québec s'est donné un gros programme pour 2001, qui devra être entériné à son assemblée générale de mardi prochain, à Alma.

Président régional de ce regroupement, Charles-Aimé Bouchard se fait insistant à l'approche de la réunion: pour éviter que le gouvernement sorte le monde de la forêt, il faut préparer les revendications.

Selon lui, la région, qui compte 9000 des 25 000 locataires des terres publiques au Québec, est sous représentée, n'ayant que 1000 membres dans le regroupement sur le total de 4000.

«A ce compte-la, dit-il, pas surprenant qu'il y en a qui se plaigne que la majorité est menée par une minorité.»

Les locataires ont intérêt à se solidariser, estime Charles-Aimé Bouchard, parce que les enjeux des prochaines années sont cruciaux. Entre autres, les taxes municipales et scolaires, les critères de fixation des loyers et les abris sommaires se retrouveront au coeur des débats.

La pression est de plus en plus forte sur les locataires, affirme-t-il. On leur impose de nouvelles charges sans pour autant leur offrir des services.

«Cela est de nature à vider les forêts et à décourager les jeunes qui ont accès à un éventail d'activités.»

Le passé démontre que la solidarité produit des résultats, souligne Charles-Aimé Bouchard. Depuis 1995, le regroupement a obtenu une réduction de 20 pour cent du prix du loyer, un moratoire sur les abris sommaires et la reconnaissance officielle du regroupement comme interlocuteur auprès du ministère des Ressources naturelles.

A la prochaine assemblée, qui se tiendra à 19 h, à l'hôtel Universel d'Alma, il sera aussi question de l'opération Oeil de lynx sur les vols en forêt. Le caporal de la Sûreté du Québec, Jocelyn Minier, sera sur place afin de faire le bilan des six premiers mois d'opération.

Commission Clair sur les services de santé

Le réseau sur la bonne voie, dit Bolduc

CHICOUTIMI (CD) - La CSN régionale reçoit de façon mitigée le rapport de la Commission Clair chargée d'étudier l'organisation et le financement des services sociaux et de santé.

Même si les recommandations, dans l'ensemble, ne rencontrent pas les objectifs de la CSN, il lui semble que certains éléments orienteront néanmoins le réseau sur la bonne voie.

Dans un communiqué remis à la presse, hier, le président de la CSN régionale, Yves Bolduc, et la vice-présidente de la FSSS régionale, Jeannine Girard, ont dit être ravis de constater que les recommandations réaffirment le rôle des CLSC en matière de première ligne au plan de l'intervention sociale. Leur inquiétude, c'est que nulle part on y fait mention de financement. Selon eux, depuis plusieurs années, les CLSC font face à de nouveaux mandats sans pour autant accéder à des ressources financières et humaines adéquates. «Les remplacements des travailleurs dans le domaine social sont limités de sorte que l'épuisement se fait sentir pour ceux qui restent», peut-on lire. C'est pourquoi, ils considèrent qu'il faut développer les ressources psychosociales prévues dans les plans de main-d'oeuvre des établissements.

Les porte-parole de la CSN remarquent que la Commission Clair ne parle pas de la régionalisation de l'enveloppe de la RAMQ. On sait que le montant global dévolu à la rémunération des médecins est réparti entre les régions au prorata des besoins des populations. Selon eux, la régionalisation aurait eu pour effet de favoriser une meilleure répartition des effectifs médicaux sur notre territoire.

Quant à la suggestion du rapport Clair de mettre en place l'assurance-vieillesse, les représentants de la CSN voient ce projet comme une intention d'instaurer une taxe déguisée. Aussi, ce qui les préoccupent de façon particulière, c'est le volet des ressources humaines. «Prétendre régler l'organisation du travail en accentuant la mobilité du personnel et en décloisonnant les conventions collectives nous apparaît comme une solution farfelue», peut-on lire. Selon eux, il existe déjà, à l'intérieur des conventions collectives, des modalités permettant la réorganisation du travail et l'utilisation maximale des ressources. Ils rappellent que ces mesures ont été utilisées à maintes reprises lors de fermetures ou de fusions de services ou d'établissements.

Pour les représentants syndicaux, les mesures proposées par la Commission Clair ne contribueront en rien à améliorer les conditions de vie et de travail des employés du réseau de la santé. Ils rappellent que ces derniers vivent depuis plusieurs années une augmentation de la charge de travail en raison des multiples fusions et compressions, «ce qui ne contribue en rien à valoriser leur travail», ajoutent-ils.

Quant à l'ingérence du ministère dans la composition des conseils d'administration, il accentuera, selon les porte-parole syndicaux, la centralisation des pouvoirs. Aussi, ils croient que cette façon de faire remettra en question toute la démocratie à l'intérieur du processus de nomination des membres.

Yves Bolduc est président régional de la CSN.
(Archives)

Techniciens ambulanciers

La Régie commente la décision du juge

CHICOUTIMI (CD) - Si l'on veut maintenir des services de qualité, la Régie régionale de la santé et des services sociaux considère qu'il faut trouver de nouveaux moyens afin de s'assurer du respect des ordonnances émises par le Conseil des services essentiels (CSE).

Cette réaction de la Régie régionale vient du fait que la Cour supérieure a rejeté la requête qu'elle a déposée conjointement avec des propriétaires ambulanciers contre le Rassemblement des employés techniciens ambulanciers (RETAS), son exécutif et ses représentants syndicaux. Le tout remonte aux événements survenus en juin et juillet 1999, alors que les techniciens ambulanciers échangeaient leurs véhicules en guise de moyens de pression. C'était la période de négociations de leur convention collective.

Par la voix de son conseiller en communication, Jean-François St-Gelais, la Régie régionale rappelle que, le 22 juin 1999, le Conseil des services essentiels (CSE) trouvait que les techniciens ambulanciers syndiqués agissaient de façon dangereuse lorsqu'ils échangeaient leurs ambulances. Il avait alors émis une ordonnance les enjoignant de mettre fin à leur action. Comme les échanges de véhicules ambulanciers se poursuivaient, les requérantes, soit la Régie régionale, Ambulance S.L.N., Ambulance Médilac, Ambulance Marc Leclerc et Ambulance Mido avaient déposé une requête conjointe pour outrage au tribunal.

Dans son jugement, le juge Jean Bouchard mentionne que la preuve présentée par les requérantes a convaincu le tribunal «que des actions concertées consistant à échanger des véhicules ambulanciers ont eu lieu postérieurement à la décision du Conseil». Toutefois, il ajoute que «la preuve présentée par les requérantes n'établit nullement que les employés techniciens ambulanciers ont personnellement contrevenu à la décision du Conseil».

Le juge de la Cour supérieure a prononcé un verdict de non-lieu à l'endroit des dirigeants syndicaux du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Contrats pour Bombardier

MONTREAL (PC) -La division des transports de Bombardier a obtenu deux contrats, aux Etats-Unis et en Allemagne, totalisant près de 700 millions $, pour la livraison de voitures de métro et de rames automotrices.

D'une part, la société a obtenu une commande pour 350 voitures de métro R142 de la régie de transport en commun de New York, la NYCT. Cette entente d'une valeur de 625 millions $ CAN s'ajoute à une autre conclue précédemment entre les deux parties, ce qui porte la commande totale de la NYCT à 1030 voitures pour une valeur de 1,9 milliard $ CAN.

Malgré ces deux annonces, l'action de catégorie B de Bombardier a clôturé en baisse cinq cents à la Bourse de Toronto, à 23,15 $. Le titre de catégorie A a également perdu cinq cents, à 23,30 $.

Élevage de brebis

Les jours du projet Epillet sont comptés

CHICOUTIMI (LT) - Après des investissements de l'ordre de 1 458 000 $ dans le projet Epillet, tout indique que le gouvernement du Québec mettra la clé sur la porte de cet organisme à but non lucratif. Québec, d'un autre côté, tentera de sauver le plus grand nombre possible des 12 fermes en exploitation qui font face à des difficultés financières importantes.

Le mandat confié à la firme Samson Bélair/Deloitte Touche, selon le informations confirmées au Quotidien, n'est pas uniquement une analyse de la situation financière. Il est en fait une vérification de l'utilisation des fonds par le franchiseur Epillet.

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Epillet, il faut le rappeler, a été créé par le Mouvement Desjardins, l'Union des producteurs agricoles, Solidarité rurale et des intervenants du milieu. Le projet voulait favoriser l'installation des familles sur des fermes de production ovine qui utiliseraient une méthode d'élevage non traditionnelle.

Du montant de 1 458 000 $, les 12 fermes ont reçu des subventions directes totalisant 440 000 $, comprenant une prime de 20 000 $ à l'installation par ferme en plus d'une somme globale de 200 000 $ allouée pour l'ensemble des membres du groupe (fermiers), accordé par la Société de financement agricole selon la formation des participants (études secondaires ou collégiales). Le gouvernement avait de plus, via le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), alloué des garanties de prêts de l'ordre de 900 000 $, garanties servant aux emprunts des fermiers et qui permettront de rembourser le mouvement Desjardins si jamais les fermiers doivent déclarer faillite.

Le franchiseur Epillet, de son côté, a reçu une première subvention de 50 000 $ pour la réalisation d'une étude de marché. La seconde subvention, de l'ordre de 98 000 $, était allouée au franchiseur afin d'assurer l'encadrement technique et la gestion des fermes. Le franchiseur a de plus recueilli 180 000 $ avec la vente de 12 franchises au prix de 15 000 $ par ferme. Le franchiseur Epillet a donc accumulé des fonds globaux de l'ordre de 328 000 $.

Le Conseil du Trésor du gouvernement du Québec avait donné deux ans au groupe Epillet pour démontrer que la mise en commun des différents services par le franchiseur allait contrer la faiblesse économique des plans d'affaires des élevages. Le groupe Epillet n'a pas encore franchi les deux années prévues qu'il manque d'argent sans parler de la situation financière catastrophique de plusieurs franchisés.

Il faut mentionner que le bureau d'Epillet du Centre de recherche et développement de l'agriculture d'Alma a fonctionné entre 12 et 18 mois avec quatre employés. Le directeur général Carol Malenfant recevait un salaire de 85 000 $ par année pour diriger le franchiseur.

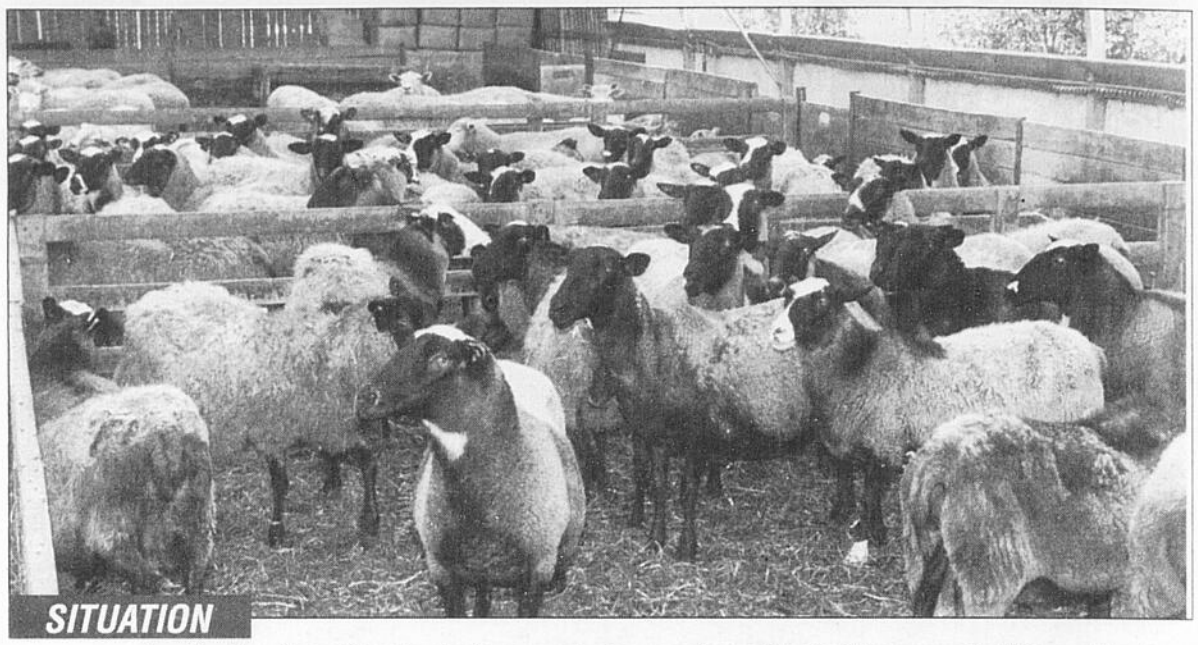

SITUATION

La situation financière de plusieurs producteurs qui constituaient le groupe Epillet semble plutôt difficile pour le moment. Le gouvernement du Québec effectue une vérification de l'utilisation des fonds par le franchiseur Epillet.

(Photo Sylvain Dufour)

Dans un document officiel du gouvernement du Québec obtenu par Le Quotidien, il est possible de lire que le même gouvernement est grandement préoccupé par la situation des familles touchées par ce projet. En raison de cette situation, le gouvernement exige qu'il «soit démontré l'efficacité de l'approche Epillet».

Ce sont des familles qui ont accepté de vivre cette expérience en se fiant sur la présence du gouvernement du Québec. Dans tous les cas, les troupeaux ont été partiellement constitués et ils produisent des agneaux.

Le gouvernement du Québec a constaté, il y a déjà plusieurs mois, que la situation ne progressait pas vraiment au sein du groupe Epillet. Une visite des fermes a même été effectuée et c'est ce qui a amené les fonctionnaires à craindre le pire pour les fermes.

La situation est détériorée à un point tel que le comité de survie mis en place à la fin de novembre 2000 n'a pas été en mesure de proposer des solutions pour redresser la situation financière des fermes et du franchiseur Epillet.

Le rapport de la firme de comptable doit être déposé le 15 février. Dans les jours qui vont suivre le dépôt de ce document, le gouvernement du Québec mettra en place l'opération survie et en haut lieu, il a été possible d'apprendre que certaines fermes pourraient éventuellement disparaître, une mesure radicale.

Quant au franchiseur, Epillet, malgré le fait que le rapport n'est pas encore déposé, il a perdu toute crédibilité auprès du gouvernement du Québec.

Il faut préciser qu'à un certain moment, Epillet croyait nécessaire de constituer pas moins de 58 troupeaux de 400 brebis. Il s'agissait de chiffres avancés par Epillet pour justifier l'atteinte de la rentabilité en faisant des économies d'échelle.

Projet Epillet

Alain Fradette donne un autre son de cloche

SAINT-NAZAIRE (LT) - Les «histoires d'horreur» risquent de se multiplier dans le dossier Epillet.

Celle que nous a racontée Alain Fradette confirme bien l'ampleur des difficultés qu'affrontent les franchisés.

Ce dernier a contacté Le Quotidien hier afin d'expliquer que les problèmes d'Epillet ne relevaient pas uniquement du franchiseur. Alain Fradette soutient que les franchisés doivent se regarder également dans le miroir.

«A partir du moment où les gens ont reçu leur financement, ils ont tout simplement décidé d'agir à leur guise», explique celui qui devait fournir le fourrage aux 12 fermes.

Alain Fradette croit que le franchiseur n'a jamais été en mesure d'assumer le contrôle et le suivi adéquats des franchisés. C'est ce qui explique qu'ils ont été d'une certaine manière dans l'obligation d'agir de façon indépendante au lieu de suivre la formule de départ qui était une ferme de mise en commun de services.

L'agriculteur sait de quoi il parle quand il évalue le projet Epillet. Il ne cache pas qu'il devra d'ici peu placer son entreprise en situation de conciliation financière.

Alain Fradette et sa conjointe croyaient dur comme fer dans ce projet. Ils ont été les premiers à militer pour la mise en place d'Epillet et ont investi 100 000 $ dans la mise en place de leur ferme d'élevage d'agneaux.

Il répète à qui veut l'entendre que la formule originale était excellente et aurait fonctionné si elle avait été suivie.

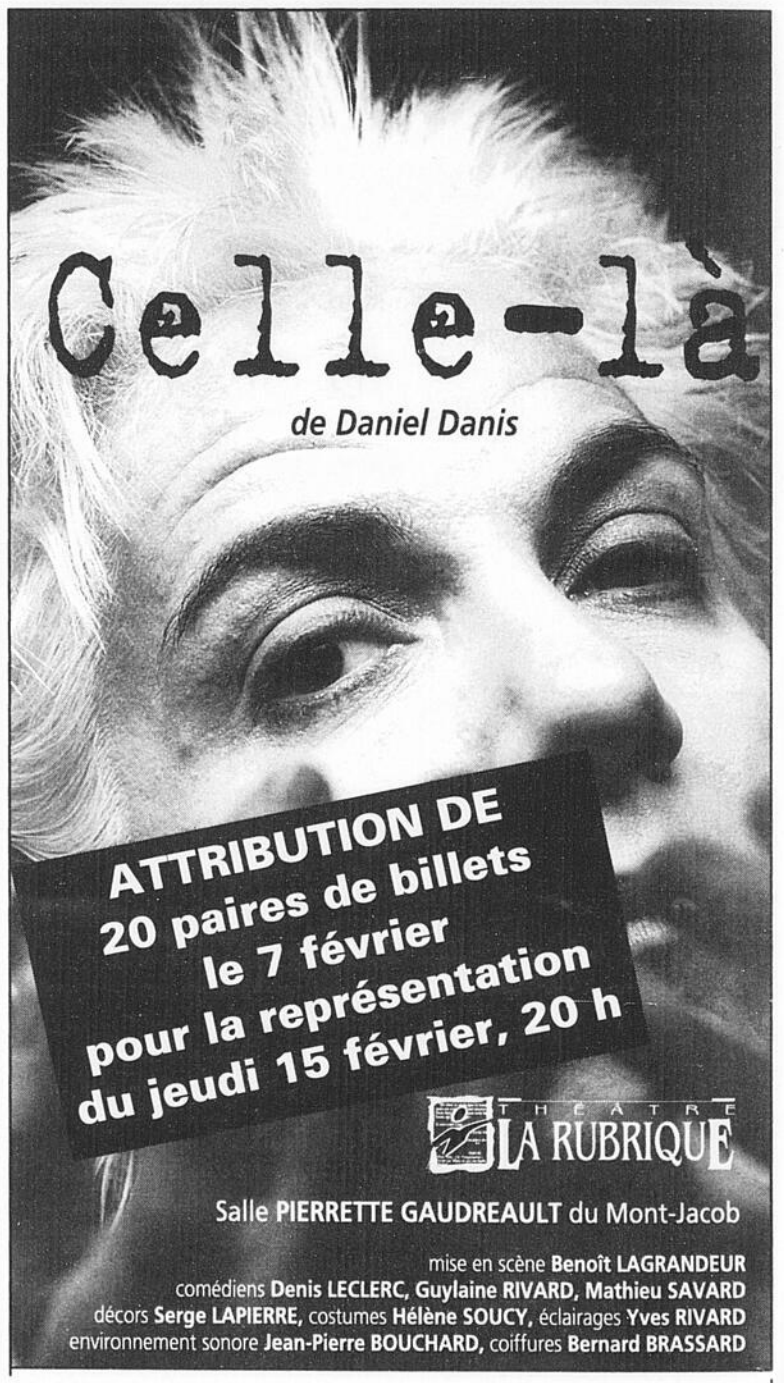

NOM:_____
ADRESSE:_____
VILLE:_____ CODE POSTAL:_____
TÉL.:_____

FAIRE PARVENIR À: LE QUOTIDIEN
a/s Celle-là
1051, boulevard Talbot
Chicoutimi
G7H 5C1

QUOTIDIEN THÉÂTRE LA RUBRIQUE 0047

Rivière Métabetchouane

LACtivité pêche reviendra l'an prochain

par Johanne St-Pierre

MISTASSINI (JSTP) -Devant le succès remporté l'an dernier par la pêche à la ouananiche à la mouche dans la rivière Métabetchouane, la Corporation LACtivité pêche Lac-Saint-Jean réitérera l'expérience cette année, mais sous une autre formule.

Dans un communiqué émis hier, le président de la corporation, Gérald Scullion, explique que la formule de la pêche avec remise à l'eau obligatoire des prises (catch and release) sera instaurée dans le but d'améliorer la gestion de l'activité et celle de la ressource.

Le président se dit confiant que cette nouvelle approche sera bien accueillie par les pêcheurs et que ces derniers seront encore nombreux à s'inscrire au tirage au sort pour les places disponibles.

M. Scullion affirme que l'activité a connu beaucoup de succès l'an dernier malgré les contretemps occasionnés par les fortes inondations survenues en août et la remise à l'eau obligatoire des captures imposées à partir du 7 septembre 2000.

«Soixante-cinq pêcheurs se sont présentés au Trou de la Fée du 5 août au 9 octobre et cent ouananiches y furent capturées, dont 59 furent remises à l'eau. Globalement, 77 % des pêcheurs ont capturé au moins une ouananiche et 51 % d'entre eux, deux ouananiches ou plus. Des prises d'une dizaine de livres furent en outre enregistrées», déclare M. Scullion en mentionnant que plusieurs pêcheurs ont signifié leur intention d'être de retour cette année si le sort les favorise.

La période de pêche au Trou de la Fée se déroulera du 15 août au 30 septembre et on précise qu'en raison de l'inondation survenue en août 2000, 38 jours seront réservés à des gagnants de l'an dernier et 56 jours seront offerts par tirage au sort informatisé le 2 avril. Les participants et leurs invités ne pourront gagner qu'une fois.

Gravel fera de la prison

par Serge Lemelin

CHICOUTIMI (SL) - Pour avoir conduit de façon dangereuse dans «la courbe Panet» près du Centre de données fiscales à Jonquière, Richard Gravel, 24 ans, a été condamné à huit mois de détention dans la société et à faire un don de 400 $ au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC).

Le tribunal a aussi interdit à Gravel toute conduite automobile au cours des 18 prochains mois.

Au printemps 1999, Maxime Guay a doublé plusieurs automobiles et roulé à vitesse excessive avant de faire quelques tonneaux. Trois automobiles ont été impliquées dans un accident causé par son comportement téméraire au volant.

La sentence «dans la collectivité» inclut une assignation à domicile entre 21h00 et 7h00 et l'interdiction de consommer de l'alcool ou de fréquenter les bars.

Mesdames et Messieurs,
Venez voir nos spéciaux
sur toutes nos bottes d'hiver
pour hommes et dames
à des prix imbattables

J. X. Tremblay ltée
200, Bossé Ouest, Chicoutimi 543-5634
00471864

NOUVELLE ADRESSE
IRIS CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE
1120, boul. Talbot, Chicoutimi (voisin du Montagnais)
549-9000

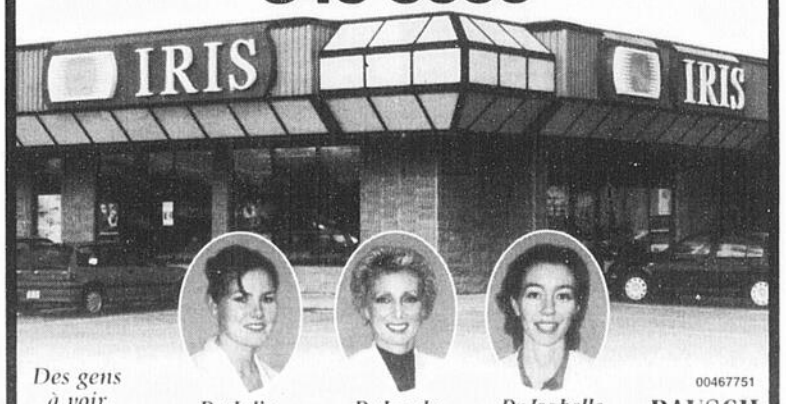

Des gens à voir pour vos yeux!
Dr Julie Gagnon, o.d. optométriste
Dr Lynda Babic, o.d. optométriste
Dr Isabelle Paradis, o.d. optométriste
00467751
BAUSCH & LOMB

Pour être libre à la retraite,
ça prend un meilleur véhicule.

Avec les **crédits d'impôt supplémentaires de 30 %** que vous procure une contribution au Fonds de solidarité FTQ, vous économisez beaucoup plus d'impôt qu'avec un REER conventionnel. Vous pouvez même maximiser votre rendement en réinvestissant ces économies! C'est un excellent véhicule de placement pour votre retraite.

À Jonquière: (418) 695-FONDS 3663
2679, boul. du Royaume, bureau 120

1 800 567-FONDS www.fondsftq.com
La valeur de l'action fluctue. Pour des renseignements détaillés sur les actions du Fonds, consultez le prospectus offert à nos bureaux.

FONDS de solidarité FTQ
La force du travail
00473202

Utilisation du mot «chiffon»

Bernard Landry présente ses excuses

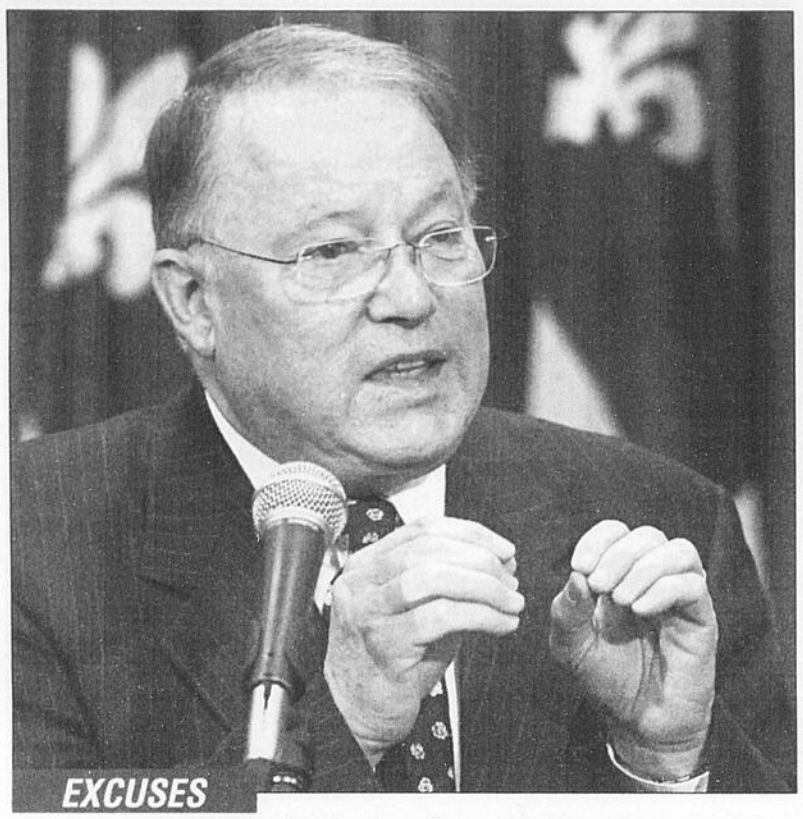

Le ministre des Finances Bernard Landry s'est excusé de la confusion engendrée par l'utilisation du mot «chiffon» qu'il avait employé la veille.

(Photo PC)

par Norman DELISLE

QUEBEC (PC)-Le ministre des Finances Bernard Landry s'est excusé mercredi de la confusion engendrée par l'utilisation du mot «chiffon» qu'il avait employé la veille.

«Ce n'était pas ce que j'ai voulu dire. Je l'ai fait de bonne foi. Certaines gens sont choqués et si, par cette imprécision, j'ai pu choquer des gens, je m'en excuse», a dit M. Landry.

«Agiter le chiffon veut dire de la provocation et j'ai employé le mot en ce sens», a expliqué M. Landry à son arrivée à la séance régulière du conseil des ministres. «La traduction anglaise a fait de chiffon "a rag", et on l'a appliquée au drapeau canadien.»

La plupart des médias d'information du Canada anglais ont fait la manchette en signalant que M. Landry avait traité le drapeau canadien de «red rag», ce qui pourrait se traduire par «torchon rouge». On devine l'émoi que l'incident a créé dans le reste du Canada.

«J'ai le plus grand respect pour le drapeau du Canada, comme pour celui de toutes les nations respectables», a dit M. Landry.

«Tout le monde fait des choses dont il n'est pas absolument content le lendemain. Cela a été mon cas dans le passé et cela le sera encore. Quand cela m'est arrivé, je me suis excusé, même si j'étais de bonne foi. Alors je le fais encore aujourd'hui», a ajouté le vice-premier ministre.

«Je m'excuse du fait qu'une imprécision de terme ait pu choquer les gens. Mais ma bonne foi n'est pas en cause», a déclaré M. Landry.

Le terme «chiffon» n'est pas en soi péjoratif. Le vrai terme péjoratif est «torchon» et ce n'est pas le mot que M. Landry a utilisé, a-t-il expliqué.

M. Landry, qui s'exprime couramment en français, en anglais et en espagnol, a convenu toutefois qu'il conviendrait peut-être qu'il suive des cours additionnels d'anglais.

Par ailleurs, le ton qu'il a utilisé ne vise pas le Canada anglais, mais le gouvernement de Jean Chrétien, a renchéri M. Landry.

Dans le passé, le gouvernement canadien a «fait des choses graves pour briser la confiance du Québec», a-t-il relaté. Il a cité le rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982, et l'adoption par la Chambre des Communes de la loi C-20 pour imposer des restrictions au libre choix des Québécois de décider de leur avenir.

«C'est comme si en Europe, Bruxelles changeait unilatéralement le traité de Maastricht contre le désir du Royaume-Uni. Ce serait la fin de l'Europe. Ou encore si Washington changeait la Constitution des Etats-Unis contre la volonté des Etats du Texas, de New York et du Massachussetts», a illustré l'aspirant premier ministre.

M. Landry a rappelé que par la loi C-20, Ottawa venait de «changer les règles du jeu pendant la partie parce qu'ils ont peur de perdre. C'est inacceptable et je le dénoncerai», a-t-il dit.

Stéphane Dion demande de «vraies» excuses

par Huguette YOUNG

OTTAWA (PC)-Le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion exige des excuses du vice-premier ministre québécois Bernard Landry et ridiculise les explications du seul aspirant à la succession de Lucien Bouchard sur les «chiffons rouges».

Pour M. Dion, les propos de M. Landry sont limpides. Il n'y a qu'une seule façon de les interpréter: «... comme une attaque contre le drapeau canadien, a expliqué le ministre en point de presse. C'est pour cela qu'il (M. Landry) essaie d'inventer toutes sortes de faux-fuyants. Qu'il s'excuse donc clairement et simplement.»

Refusant une aide de 18 millions $ d'Ottawa pour relancer le projet de restauration du zoo et de l'aquarium de Québec, M. Landry avait expliqué que le gouvernement québécois ne voulait pas se soumettre aux exigences fédérales de visibilité et de bilinguisme.

«Nous ne sommes pas à vendre. Le Québec n'a pas l'intention de faire le trottoir pour des bouts de chiffons rouges», avait-il laisser échapper.

Véritable bombe, de nombreux quotidiens anglophones titraient le lendemain que le drapeau canadien n'était qu'un «torchon rouge» aux yeux du prétendant au poste de premier ministre du Québec.

Embarrassé par cette affaire, le vice-premier ministre a essayé de corriger le tir. Il a expliqué que l'expression «chiffon rouge» ne désignait pas le drapeau du Canada mais plutôt le tissu qu'agite les matadors devant le taureau. M. Landry a attribué ce malentendu aux subtilités de la langue et à un problème de traduction.

«Un problème de traduction, voyons, personne ne le croira, a rétorqué vivement M. Dion. Et il n'a pas besoin de s'auto-insulter en se qualifiant de taureau qui voit rouge.» Selon M. Dion, son adversaire «s'est réfugié dans l'insulte» et les attaques personnelles parce qu'il n'a pas de contre-arguments aux positions avancées par Ottawa.

«Comme M. (Lucien) Bouchard le faisait face à un argument de fond qui lui est présenté poliment, il répond en politisant, en personnalisant le débat et ça, c'est déplorable. Et j'aimerais qu'il laisse la mémoire de mon père tranquille.»

Réagissant à la fin de non-recevoir du ministre fédéral au projet d'union confédérale entre le Canada et un Québec souverain, M. Landry avait également écorché M. Dion au passage, le qualifiant de «politicien le plus détesté de l'histoire du Québec.» Il avait d'ailleurs invité M. Dion à suivre l'exemple de son père, le politologue Léon Dion, qui avait «intellectuellement servi» le Québec «d'une manière exemplaire.»

M. Dion a encore une fois mis en charpie cette proposition d'union confédérale calquée sur le modèle de l'Union européenne. Ce scénario ne tient tout simplement pas debout, a-t-il affirmé. Une union à deux, le reste du Canada et le Québec, partageant des institutions communes et un Parlement commun, serait dysfonctionnelle.

Selon M. Dion, le Québec aurait «moins d'autonomie» dans le cadre européen qu'il en a dans la fédération canadienne.

Invitant M. Landry à un dialogue constructif avec Ottawa, M. Dion ne comprend pas la réticence de Québec au drapeau canadien. «Pourquoi M. Landry, ça lui donne des boutons de voir le drapeau canadien?»

Pour sa part, le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew, estime que M. Landry ne s'est pas excusé et qu'il essaie maintenant de réparer les pots cassés en donnant dans la «sémantique.»

«Il ne s'est pas excusé d'avoir privé les Québécois d'une subvention de 18 millions $. Ca mérite des excuses.»

Pour le ministre, les propos mal placés du vice-premier ministre québécois sont révélateurs. M. Landry se montre capable d'être le chef des «purs et durs» mais il devra «se discipliner dans ses paroles» s'il aspire à devenir premier ministre du Québec, croit le ministre Pettigrew.

«Est-ce qu'il est capable de s'élever au niveau de chef de gouvernement ou est-ce qu'il sera victime de son tempérament?»

Charest parle d'un manque de jugement

QUEBEC (PC)-Le chef de l'Opposition Jean Charest estime que les propos de Bernard Landry «irrespectueux et insultants envers les Québécois ... les Canadiens» et l'unifolié démontrent «un manque flagrant à la fois de maturité et de jugement» de la part du vice-premier ministre et seul candidat à la succession de Lucien Bouchard.

Pour M. Charest, qui trouve secondaires au demeurant toutes ces histoires de drapeau, «il est très regrettable que M. Landry ait fait cette déclaration, qui vient envenimer en quelque sorte les relations que nous avons avec nos concitoyens».

Le chef libéral n'a vraiment pas acheté les explications du vice-premier ministre à qui il a suggéré de présenter de véritables excuses au lieu de chercher des échappatoires.

«Il était très clair, a-t-il précisé, qu'il parlait du drapeau du Canada et qu'il ait tenté par le suite de présenter ça comme étant autre chose; ça vient en quelque sorte mettre en caractère gras un trait de caractère de M. Landry.»

Le chef libéral n'a pas voulu qualifier le vice-premier ministre de menteur parce que celui-ci a prétendu avoir fait allusion à l'art de la tauromachie pour expliquer ses chiffons rouges.

«Je ne vous dis pas qu'il ment, a-t-il poursuivi, je vous dis que la façon dont il a ensuite tenté de s'expliquer souligne un trait de caractère qui est malheureux, celui d'essayer de couvrir et de prétendre qu'il n'avait pas dit quelque chose qu'il avait clairement dit. Il a essayé de remettre la pâte à dent dans le tube.»

Sur la question de la visibilité et de bilinguisme exigée par le gouvernement fédéral dans des projets à frais partagés, M. Charest n'a pas voulu dire ce que son parti propose vraiment, sinon qu'il est préférable de négocier que de se braquer.

«Tout cela peut se faire, a-t-il dit, dans le respect des lois du gouvernement du Québec, qui prévoient qu'il y a une prédominance accordée au français.»

L'histoire des drapeaux canadiens l'agace parce que selon lui, il s'agit-là d'un détail alors qu'il y a tant d'autres choses à régler. «Il faut s'interroger sur les priorités d'un gouvernement qui se bat pour ce type de questions-là, a souligné M. Charest. Je vous avoue que la population doit être bien déçue de constater qu'ils sont placés devant une chicane comme celle-là.

«Je n'ai pas porté beaucoup d'attention à toutes ces questions-là et je vous avoue que je suis beaucoup plus préoccupé par les questions du système de soins de santé.»

M. Charest ne vaudrait pas non plus que les drapeaux deviennent des instruments partisans. «Ça ne l'est pas pour moi et ça ne l'a jamais été», a-t-il affirmé. Interrogé à savoir ce qu'un gouvernement libéral ferait avec les exigences de visibilité du gouvernement fédéral et de toutes ces histoires de drapeau, M. Charest a répondu qu'il aura sans doute d'autres priorités.

Jean Charest

Benoît Lagrandeur assure la mise en scène

La Rubrique présente «Celle-là» de Daniel Danis

par Denise Pelletier

JONQUIERE (DP) - Dès le mercredi 31 janvier, la troupe de théâtre La Rubrique présente la pièce «Celle-là», premier texte écrit par l'auteur jonquiérois Daniel Danis.

Publiée en 1992 par Leméac et le Théâtre ouvert, la pièce, qui a valu à son auteur le Prix du Syndicat français de la critique et le Prix du Gouverneur général, a été créée en France, puis jouée par diverses compagnies en Europe et au Québec. Traduite en anglais («That Woman»), elle a été jouée en Écosse et au Canada, et l'an dernier, elle était traduite et publiée en italien.

La Rubrique jouera pour la deuxième fois un texte de Daniel Danis: la troupe avait en effet créé, en 1993, la pièce «Cendres de Cailloux», qui elle aussi, comme d'autres oeuvres de l'auteur, est jouée et lue dans plusieurs pays du monde.

Le metteur en scène Benoît Lagrandeur avait de la difficulté, hier en conférence de presse, à décrire «Celle-là», à dire «de quoi ça parle», parce que, à une semaine de la première, il travaille sur d'infimes détails plutôt que sur l'ensemble. L'oeuvre, expliquait-il néanmoins, se présente comme une succession de 24 courts tableaux dans lesquels trois êtres, une femme, son fils et un vieillard, livrent des moments de leur vie. Au début, tout semble confus, mais, au rythme d'une poésie concrète, ils évoquent leur passé écorché, les morceaux du puzzle se mettent en place pour nous faire saisir «l'histoire rouge sang de ces trois êtres sculptés dans la tragédie.»

Ce que le metteur en scène apprécie surtout, c'est l'écriture de Daniel Danis, «une langue d'une inventivité inouïe, une langue théâtrale, une poésie qui s'approche de l'être humain, de l'âme et qui parle des choses essentielles», disait-il, ajoutant que le traitement dramatique se fera dans un respect total, presque maniaque, du texte original de Daniel Danis.

Les comédiens appelés à défendre ce texte sont Denis Leclerc, qui laisse de côté son poste de directeur de la Rubrique afin de pouvoir remonter sur scène, de même que Guylaine Rivard et Mathieu Savard. Les décors ont été confiés à Serge Lapierre, les costumes à Hélène Soucy, l'environnement sonore à Jean-Pierre Bouchard, les éclairages à Yves Rivard, et les coiffures à Bernard Brassard.

Les représentations de «Celle-là» auront lieu du mercredi 31 janvier au dimanche 18 février, du mercredi au samedi à 20 heures et le dimanche à 14 heures, à la salle Pierrette-Gaudreault du Centre culturel de Jonquière. La représentation du jeudi 1er février prendra la forme d'une soirée bénéfice placée sous la présidence d'honneur de Denise Tremblay, comptable.

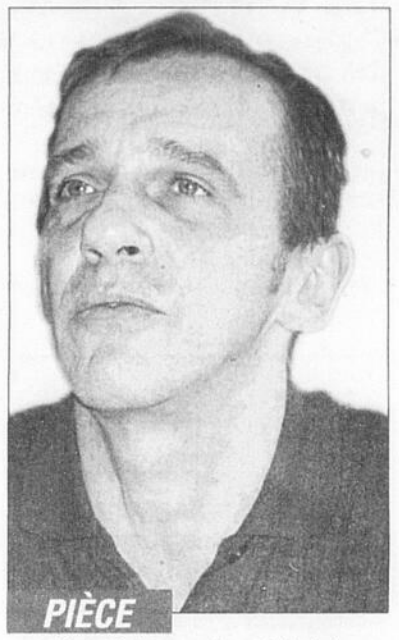

Benoît Lagrandeur (photo) assure la mise en scène de la pièce «Celle-là», de Daniel Danis, présentée par La Rubrique du 31 janvier au 18 février.

(Photo Sylvain Dufour)

Jean-Michel Anctil était de retour à Jonquière, hier soir pour présenter son spectacle «Rumeurs» qui avait enchanté le public chicoutimien, l'automne dernier. Dans notre critique nous disions: «Drôle et complice, Jean-Michel Anctil s'amuse autant qu'il amuse son public. Il a suscité de nombreuses réactions, départageant le public selon les sexes plutôt que les âges. Il a su amuser et choquer, affrontant aussi bien les contestations féminines que masculines, saisissant au passage leur approbation. Il n'a ménagé personne, et, mine de rien, a su passer une critique sociale et politique bien sentie.» Il sera de nouveau au Théâtre Palace Arvida demain 26 janvier. On affiche complet pour cette représentation.

(Photo Rocket Lavoie)

En bref

Alanis Morissette

TORONTO (PC) -Le premier album studio en trois ans d'Alanis Morissette devrait être en magasin dès cet été. Sa maison de disque Maverick indique sur le site Web officiel de la chanteuse d'Ottawa que le prochain CD sera sur les tablettes le 12 juin.

Après avoir collaboré avec le producteur Glen Ballard pour les albums «Jagged Little Pill» (1995) et «Supposed Former Infatuation Junkie» (1998), Alanis Morissette a décidé cette fois de tout superviser. Elle a donc entièrement écrit, arrangé et produit ses nouvelles chansons, que Maverick décrit comme plus «robustes et dérangeantes».

Avec 28 millions d'exemplaires écoulés partout dans le monde, «Jagged Little Pill» est devenu l'un des albums d'une interprète féminine les plus populaires de tous les temps.

LES CINÉMAS
CINÉ ENTREPRISE
www.cinentreprise.com
● INFO-HORAIRE: 543-0055 ●
CINÉMAS ODYSSÉE
1401, Boul. Talbot, Chicoutimi
MARDI et MERCREDI 5,00 $ SAUF LES JOURS FÉRIÉS
et
cinéma JONQUIÈRE
2445, St-Dominique
MARDI et MERCREDI 4,50 $ SAUF LES JOURS FÉRIÉS
00472675

AA
Auditorium d'Alma
ce soir
Paul PICHÉ
ALMA
Le jeudi 25 janvier 2001 à 20 h à l'Auditorium d'Alma
VISA • 669-5135 • MasterCard
Vous pouvez aussi obtenir vos billets aux endroits suivants:
Alma: • Pharmacie Brunet • Tabagie Gai-Lon-La
Chicoutimi: • Centre Georges-Vézina • Archambault Musique • La Pulperie • L'Étoile du Nord • Bureau touristique de Chicoutimi
RÉSEAU ESERVATECH
Ministère de la Culture et des Communications du Québec
VILLE D'ALMA
00472063

Celle-là
de Daniel Danis
THÉÂTRE LA RUBRIQUE
Salle PIERRETTE GAUDREAULT du Mont-Jacob
Du 31 janvier au 18 février 2001
(du mercredi au samedi à 20 h et le dimanche à 14 h)
mise en scène Benoît LAGRANDEUR
comédiens Denis LECLERC, Guylaine RIVARD, Mathieu SAVARD
décors Serge LAPIERRE, costumes Hélène SOUCY, éclairages Yves RIVARD
environnement sonore Jean-Pierre BOUCHARD, coiffures Bernard BRASSARD
Réservation : 542-5521
CKTV 93,7 QUOTIDIEN
00472671

30e anniversaire

Plusieurs Québécois parmi les finalistes aux prix Junos

TORONTO (PC) - Isabelle Boulay, Lynda Lemay, Lara Fabian, Sylvain Cossette et Nicola Ciccone sont au nombre des finalistes québécois aux prix Junos, la grande fête de la musique canadienne, a-t-on appris mercredi.

Dans la catégorie «meilleure interprète féminine», Isabelle Boulay, Lara Fabian et Lynda Lemay sont en lice, tout comme Jann Arden et Terri Clark.

Dans la catégorie «meilleur interprète masculin», le choix se fera entre Sylvain Cossette, Nicola Ciccone, Jesse Cook, Snow et Neil Young.

Les titres en nomination dans la catégorie de l'album francophone le plus vendu sont «Mieux qu'ici bas», d'Isabelle Boulay, «Scènes d'amour», d'Isabelle Boulay également, «L'opéra du mendiant», de Nicola Ciccone, «Seul», de Garou, et «Un grand Noël d'amour», de Ginette Reno.

Les noms de Florent Vollant, en musique autochtone, d'Angèle Dubeau et son groupe La Pietà en musique classique (pour «Les violons d'enfer») sont cités, ainsi que ceux de Chantal Juillet et de l'Orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Charles Dutoit.

Alors que les Junos fêtent cette année leur 30e anniversaire, la diversité des finalistes de l'édition 2001 qui vont de cette institution qu'est Neil Young jusqu'aux jeunes Moffatts, du rap au pop en passant par le folk illustre tout un pan de l'histoire de la musique canadienne.

Au sommet de la liste des finalistes figurent à la fois la nouvelle venue Nelly Furtado et les vétérans Barenaked Ladies, avec cinq mises en nomination respectivement, dont celles de la meilleure chanson et du meilleur album pop.

Le prix du meilleur groupe sera disputé entre The Barenaked Ladies, Blue Rodeo, The Moffatts, soulDecision et The Tragically Hip.

Le prix du meilleur album ira à l'un des candidats suivants: «Beautiful Midnight», Matthew Good Band; «Happiness ... Is Not a Fish That You Can Catch», Our Lady Peace; «Maroon», Barenaked Ladies; «Music (at) Work», The Tragically Hip; «No One Does It Better», soulDecision.

Pour celui du meilleur album de jazz vocal, les finalistes sont «Both Sides Now», de Joni Mitchell; «Dark Divas», de Ranee Lee; «I Found Love», de Denzal Sinclaire; «Molly Johnson», par Molly Johnson; «This Is How Men Cry», par Marc Jordan.

Les noms des lauréats des Junos, qui sont décernés par l'Académie canadienne des arts et des sciences de l'enregistrement, seront rendus publics au cours d'un gala qui aura lieu le 4 mars, à Hamilton. A cette occasion, l'auteur-interprète Bruce Cockburn se verra admis au Panthéon de la musique canadienne.

La cérémonie sera animée par le comédien Rick Mercer, de l'émission satirique télévisée «This Hour Has 22 Minutes».

PRIX JUNO

Nominations aux principales catégories des Prix JUNO 2001

MEILLEUR ALBUM
- **Beautyful Misnight** Matthew Good Band
- **Happiness Is not a Fish That You Can Catch** Our Lady Peace
- **Maroon** Barenaked Ladies
- **Music (at) Work** The Tragically Hip
- **No One Does It Better** SoulDecision

INTERPRÈTE FÉMININE
- **Isabelle Boulay**
- **Lara Fabian**
- **Lynda Lemay**
- **Jann Arden**
- **Terri Clark**

INTERPRÈTE MASCULIN
- **Nicola Ciccone**
- **Sylvain Cossette**
- **Neil Young**
- **jesse Cook**
- **Snow**

ALBUM FRANCOPHONE
- **Mieux qu'ici-bas** Isabelle Boulay
- **Scènes d'amour** Isabelle Boulay
- **L'Opéra du mendiant** Nicola Ciccone
- **Seul** Garou
- **Un grand Noël d'amour** Ginette Reno

PC — Fabienne Sallin - **PC**

En bref

Galerie d'art

OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral entend transformer l'ancienne ambassade américaine pour en faire une galerie de portraits, a annoncé cette semaine la ministre du Patrimoine Sheila Copps. Sise au 100 Wellington Street, en face de l'édifice centrale du Parlement, cette galerie de 22 millions $ proposera une collection de portraits de Canadiens «extraordinaires», selon les mots de la ministre.

Il s'agira de tableaux et de photos provenant des Archives nationales, d'autres institutions fédérales et de collections privées. Toutes les oeuvres seront numérisées et accessibles par Internet. La galerie devrait ouvrir ses portes d'ici trois ans et ses coûts d'exploitation annuels sont estimés à 4 millions $.

La Société d'Arts Lyriques du Royaume
présente
Orphée aux enfers
Opéra - bouffon de Jacques Offenbach
Février 2001
16* vendredi 20 h
23
17 samedi 20 h
24
18 dimanche 14 h
25
Auditorium Dufour
Un feu roulant d'action
100 artistes
200 costumes
Billets: 30$ (régulier) 20$ (étudiants)
Tarif spécial de groupes (30 personnes et plus)
*Réservation : Réseau Réservatech 418.549.3910
*Première Gala : Billets disponibles 418.698.6322
Ville de Chicoutimi
ALCAN
LA PULPERIE DE CHICOUTIMI
UN PARC - UN SITE - UN MUSÉE
CFIX rock détente 96.9 FM
CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC
progrès dimanche
LE QUOTIDIEN
Radio-Canada Télévision CKTV
00472860

CKRS590
RADIO MÉDIA
La radio de l'information
Devinez la date et l'heure de naissance du bébé de Céline Dion
et gagnez une GARDE-ROBE d'une valeur de 1000$*
*Garde-robe pour dame

Envoyez votre coupon à
CKRS Radio
121, Racine Est, Chicoutimi G7H 5G4
Date limite de participation:
Le 5 février 2001
Règlements disponibles à CKRS 590
Nom: _____
Prénom: _____ Âge: ____
Adresse: _____
_____
Ville: _____ C.P.: _____
Bébé de Céline né le: _____ à: ____ Hr ____
Date limite de participation le 5 février 2001
En collaboration avec LE QUOTIDIEN
00471320

Peanut

Ben

Philomène

	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Matin Express (7h30)		Les 3 Mousquetaires / Pénélope McQuade		C'est simple comme bonjour / Anne Dorval			Les Détecteurs...	Le Midi	Liza		Les Nouvelles Aventures de Superman		Second Regard	Iris... / Étoile (15h10)	Lunch / Frimousses	Couacs en vrac	Les Twist	Watatatow	Les Détecteurs...
TQS	Cardio, Tae Boxe	CNM	Les Fils à papa / Karine Vanasse		Directement Louise		Pub	Les Pierrafeu	Le Grand Journal		Sexe et Confidences		Cinéma / LA PARTIE DÉCISIVE (6) avec Erik Estrada, Steven Nijjar				Pokémon	Les Simpson	Le Grand Journal	
CJPM	Salut, bonjour! (6h00)		Deux filles le matin / Jean Leclerc		Les Saisons de Clodine		Maman Dion	La Vie au...	Le TVA Midi (11h45)	Michel Jasmin / Luc Picard		Boutique TVA		Les Feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche / Recréer l'harmonie...		Top Modèles	Jet 7 / M. Barrette
TQc	Ferdy	Teletubbies	Destinos	La Littérature québécoise depuis 1960		Projet d'entreprise		L'Effet Dussault	Hartley, coeurs à vif		Les Choix de Sophie	d.	Québec School Television		Les Francs-tireurs	1045, Parlementaires	Malcolm	Bob Morane	Teletubbies	Cornemuse

VOTRE SOIRÉE

*** La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans le Progrès-Dimanche.**

JEUDI 25 janvier	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Saguenay-Lac-Saint-Jean ce soir		Virginie	Un gars, une fille	Fred-Dy		L'Écuyer / Philippe Turchet, Alain Choquette		Le Téléjournal/Le Point		Les Nouvelles du sport	Cinéma / LES VALEURS DU COEUR (5) avec D. Coleman, U. Thurman (23h18)	
TQS	Le Grand Journal (17h00)	Flash / Pierre Lalonde	CNM	Henri pis sa gang	Cinéma / LE GARDIEN (5) avec Ewan McGregor, Nick Nolte				Le Grand Journal	110%	Phantasmes	Flash	Sexe et Confidences
CJPM	Le TVA 18 heures	Piment fort / Mélanie Maynard	Beverly Hills		L'Armée de l'ombre			L'Émission des records Guinness	Le TVA	Le Grand Blond avec un show sournois / Claude Charron		TVA Sports	Loteries (23h51) / Pub (23h58)
TQc	Macaroni tout garni	Les Choix de Sophie	Les 400 Coûts	Zone X	Documentaires - Société / Le Bateau de la dernière chance		J'aime / Le Conte		Cultivé et bien élevé	L'Effet Dussault	Les 400 Coûts	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé
TV5	Pyramide	Journal suisse	Journal FR2	Union libre		Écrans du monde	Julie Lescaut			Les Arts et les Autres (22h35)	Journal belge (23h05)	Soir 3 (23h35)	TV5 Le Journal / Envoyé spécial (0h15)
CANAL D	Contact Animal: familles sauvages		Mystères anciens		Mystères d'ici et d'ailleurs / La Voyance		Biographies / Daniel Boone		L'Homme de six millions		Cinéma / TOM HORN, LE HORS-LA-LOI (4) avec Steve McQueen, Richard Farnsworth		
RDI	RDI Junior / Euronews	Capital Actions	Le Journal RDI	Maisonneuve à l'écoute	Un camp d'enfer		Le Téléjournal et Le Point		Maisonneuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui		Culture-choc	Le Téléjournal et Le Point
RDS	RDS ce soir	Sports 30 Mag		Football / Championnat mondial junior: Canada - Japon					Sports 30 Mag		Ski Mag	Coupe du Monde de ski	
S.E.	Les Enfants du ciel (17h50)			Grizzly (19h20)			Haut les coeurs				Sursis: 36 heures (22h55)		
VIE	Odyssée mieux-être	Les Copines d'abord	Cinéma / NUITS SANS SOMMEIL (6) avec Jaclyn Smith, Diana Scarwid				Quand la vie est un combat / Le Courage de vivre		Sortie gaie	Les Copines d'abord	Le Magazine Santé		Cinéma / RECHERCHE... (5)
SERIES+	Direction Sud		Voilà!	Fou de toi	Rex		Le docteur mène l'enquête		Vertiges				Haute Finance
Z	Au-delà du réel		La Revanche des nerdz	La Conquête du futur	Métiers d'enfer		Battlestar Galactica		Les Chroniques du paranormal		La Revanche des nerdz	Babylone 5	
HISTORIA	Histoires secrètes de la Deuxième Guerre mondiale		L'Histoire à la une		Trouvailles et Trésors		Artisans de notre Histoire		Colorado		L'Histoire à la une		Cinéma / COEUR DE TONNERRE (4)
ÉVASION	Prêt à partir		Blanches Montagnes	L'Hiver autrement	Val-d'Or / Percé	Le Québec vu d'en haut	Les plus belles villes du monde		Le sport, un prétexte...	Deux Jours en France	Prêt à partir		Vidéo Guide
CBJET	CBC News: Canada Now		Edgemont Road	Our Hero	Canada: A People's History				The National / CBC News		The National Update	Cinéma / ELDORADO (4) avec P. Bussières, R. Brouillette	
CFCF	Pulse		Access Hollywood	Welcome to New York	Whose Line is it Anyway?		Who Wants to be a Millionaire?		ER		CTV News	Pulse / Sports Night (23h45)	Nightman (0h05)
WVNY	News	ABC News	Spin City	Frasier					Primetime Thursday		News	Nightline (23h35)	Politically Incorrect (0h06)
WCAX	News		CBS News	Entertainment Tonight	Cinéma / MAD CITY (4) avec Dustin Hoffman, John Travolta				48 Hours			Late Show with David Letterman (23h35)	
WPTZ	News	NBC Nightly News	Jeopardy	Wheel of Fortune	Friends	The Weber Show	Will & Grace	Just Shoot me	ER			The Tonight Show with Jay Leno (23h35)	
WCFE	BBC World News	Nightly Business Report	Newshour		Nature: Triumph of Life / The Mating Game (2/6)		Nova / Siamese Twins		Scientific American Frontiers / Affairs of the Heart		BBC World News	Charlie Rose	
FOX	Sabrina	Drew Carey	Dawson's Creek		Cinéma / THE NET (5) avec Sandra Bullock, Jeremy Northam				Jack & Jill		Change of Heart	Star Trek: Voyager	
TSN	Off the Record	Sportsdesk	That's Hockey	ESPN's 2 Minute Drill	The Canadian Classics Eight-Ball Open		WPBA Women's Pro Billiards		Sportsdesk	NBA Basketball / Spurs - Kings			
SPNET	Sportscentral	Last Word with Jim Rome	Inside the PGA Tour	Hockey / Sénateurs - Lightning						Sportscentral		Last Word with Jim Rome	Skiing: FIS Alpine World Cup
DISC.	Crocodile Hunter / Elephants		@discovery.ca		Wild Discovery	Wild Discovery / Insectia	Secrets of Science / Dangers of the Ice Age		Final Frontier: New Asteroid Danger		@discovery.ca		Crocodile Hunter / Elephants
GLOBAL	Global News (17h30)	First National	Ready or not	Entertainment Tonight	Friends	The Weber Show	Will & Grace	Just Shoot me	Blackfly	Bob & Margaret	Prime Business	Sportsline	Arrest & Trial (0h05)

Détente

Bridge

Jean-François Boucher

NO 965

POUQUOI PRENDRE UN RISQUE ?

Le problème de ce matin n'est pas très difficile. Il y a même plusieurs solutions possibles. Cherchez-les toutes.

Est-Ouest vulnérables.
Sud donneur.

NORD
♠ A 9 6 3
♥ 9 6 5
♦ A 2
♣ R D 8 6

OUEST
♠ R D 10 7 4
♥ R 10 2
♦ D 6 4
♣ 10

EST
♠ V 5 2
♥ V 7 4 3
♦ 9 8 7 5 3
♣ 9 5

SUD
♠ 8
♥ A D 8
♦ R V 10
♣ A V 7 4 3 2

Ouest	Nord	Est	Sud
			1 ♣
1 ♠	2 ♠*	Passe	3 ♦**
Passe	4 ♣	Passe	4 ♥***
Passe	4 ♠***	Passe	6 ♣
Tous passent.			

* Fit à trèfle, main limite ou mieux.
** Voulant en connaître un peu plus, Sud s'invente une enchère.
*** Cue-bid de contrôle.

Ouest entame du Roi de pique. Quel est votre plan de jeu ?

Il y en a plusieurs, et je vous l'annonce tout de suite, ils fonctionnent tous.

1 As de pique, pique coupé. Trèfle pour la Dame et pique coupé. Trèfle pour le Roi, purgeant le dernier atout et vous coupez le dernier pique du mort. Maintenant il suffit de trouver la Dame de carreau. Vous pouvez miser qu'elle se trouve dans la main d'Ouest, pour justifier son intervention, mais ce n'est pas assuré.

2 Après avoir éliminé les piques et les atouts, vous jouez l'As de carreau, le Roi de carreau et vous coupez un carreau au mort. Il ne reste qu'à jouer cœur vers votre main tout en ne faisant que couvrir la carte jouée par Est. Ouest en main devra jouer pique ou carreau dans coupe et défausse ou cœur dans la fourchette As-Dame ou As-huit.

3 As de pique, pique coupé. As de trèfle et trèfle à la Dame. Un deuxième pique est alors coupé. Vous jouez ensuite trois tours de carreau, coupant au mort. Maintenant le neuf de pique est joué et vous défaussez votre petit trèfle. Ouest, encore mis en main, n'a pas de solution gagnante.

Téléromans

JEUDI 25 JANVIER

16h00

CF — RADIO ENFER **617477** Jocelyne fait passer un test de psychologie aux élèves. On détecte à tort, chez Carl une tendance au décrochage scolaire.

17h00

CKTV — WATATATOW **98835** PARTYS PÉTÉS avec Hugo St-Cyr, Karine Pelletier et Carole Chatel. / Michel et Stéphanie font une découverte bouleversante au sujet de Marie. Émilie se prépare pour une importante rencontre avec son amie Nadine. Après le rendez-vous, Émilie fait des reproches à Nadine, qui la met à la porte. Accompagné de Sandra, Colin participe au bingo organisé par Martin et en profite pour narguer Maggie.

19h00

CKTV — VIRGINIE **18699** Avec Jean-Claude Lauzon, Jacques L'Heureux et Pascale Desrochers. / Lacaille monte tout un numéro pour expliquer à ses élèves ce qu'est un essai. Pendant ce temps, Julien est embarrassé lorsque son admiration pour Maurice Duplessis se voit contredite par un manuel de classe. Louise se rend au casse-croûte d'Édouard dans l'espoir de parler à Roger. Lucie parle à Virginie de sa nouvelle psychanalyste.

19h30

CKTV — UN GARS, UNE FILLE **17458** Avec Sylvie Léonard et Guy A. Lepage. - En vacances dans un club Med, Sylvie se fait bronzer tandis que Guy reluque les filles derrière ses lunettes de soleil. Ils créent des liens avec d'autres touristes, un couple d'Italiens, Maria et Marcello. À la maison, les travaux de rénovation vont bon train.

20h00

CKTV — FRED-DY **45816** QUI SUIS-JE? avec Geneviève Désilets, Valérie Gervais-Lillo et Cédric Pepin. / Confrontée à une épreuve, Véronique se questionne sur ses origines et sur le legs de son milieu social. Roxanne essaie de séduire Finger avec l'aide de Dieudonné. (1h)

Ciné-télé

JEUDI 25 JANVIER

13h00

CANAL VIE — RECHERCHE HOMME MARIÉ **4988477** (2h) Voir minuit.

14h00

TQS — LA PARTIE DÉCISIVE **95835** (6) (The Final Goal), Can. 1994. Drame sportif de J. Cassar avec Erik Estrada, Steven Nijjar et Dean Butler. - Un homme d'affaires véreux fait obstacle à un gardien de but professionnel venu participer à un championnat mondial de soccer. (2h)

CANAL D — CHISUM **74614941** (2h) Voir mardi, 23h00.

19h00

CANAL VIE — NUITS SANS SOMMEIL **7329212** (6) (Before He Wakes), É.-U. 1997. Drame judiciaire de M. Scott avec Jaclyn Smith, Diana Scarwid et Timothy Carhart. - Les tribulations d'une arriviste qui est prête à tout pour protéger son haut niveau de vie, y compris mentir, voler et même tuer. (2h)

20h00

TQS — LE GARDIEN **87816** (5) (Nightwatch) É.-U. 1997. Drame d'horreur d'O. Bornedal avec Ewan McGregor, Nick Nolte et Josh Brolin. - Suite à divers incidents bizarres, un jeune gardien de nuit dans une morgue est soupçonné d'une série de meurtres. (2h)

FOX — THE NET **27496** (5) É.-U. 1995. Drame d'espionnage de I. Winkler avec Sandra Bullock, Jeremy Northam et Dennis Miller. - Une informaticienne qui a mis la main sur un programme d'ordinateur ultrasecret est la cible d'un espion à la solde d'un groupe terroriste. (2h)

23h00

CANAL D — TOM HORN, LE HORS-LA-LOI **3152125** (4)(Tom Horn), É.-U. 1980. Western de W. Wiard avec Steve McQueen, Richard Farnsworth et Linda Evans. - En 1901, un ancien héros des guerres indiennes est engagé par une association d'éleveurs pour faire la lutte aux voleurs de bétail. (2h)

23h18

CKTV — LES VALEURS DU COEUR **66819106** (5) (Where the Heart Is), É.-U. 1990. Comédie de moeurs de J. Boorman avec Dabney Coleman, Uma Thurman et Suzy Amis. - Congédiés par leur père et relogés dans un édifice désaffecté, trois jeunes gens tirent habilement parti de la situation. (2h22)

23h30

CBJET — ELDORADO **69090** (4) Can. 1995. Étude de moeurs de C. Binamé avec Pascale Bussières, Robert Brouillette et James Hyndman. - À Montréal, en plein été, les destins de divers personnages dans la vingtaine s'entrecroisent. (2h)

00h00

CANAL VIE — RECHERCHE HOMME MARIÉ **9127133** (5) (Single Women, Married Men), É.-U. 1989. Drame de moeurs de N. Havinga avec Michelle Lee, Mary Frann et Julie Harris. - Une psychiatre organise des séances de thérapie pour des femmes qui ont des relations avec des hommes mariés. (2h)

01h00

TQS — ÉPOUX ET AMANTS **121046** (5) (Husbands and Lovers), It. 1991. Drame de moeurs de M. Bolognini avec Julian Sands, Joanna Pacula et Tcheky Karyo. - Après avoir consenti à ce que sa femme prenne un amant, un jeune scénariste en vient pourtant à être jaloux. (1h58)

04h00

CANAL D — DISPARAÎTRE **4859423** (5) Can. 1989. Documentaire de J.-F. Mercier. - Présentation et défense d'une thèse voulant que les francophones du Québec soient menacés de disparaître en raison de la baisse du taux de natalité. (2h)

Mots croisés

NO 1126

HORIZONTALEMENT

1 - Qui exprime une politesse excessive (f.).
2 - État de ce qui ne laisse pas passer la lumière - Titre porté autrefois par les souverains de Russie.
3 - Un os - Prend l'empreinte de.
4 - Plante vivace malodorante - Railla.
5 - Labiées à fleurs jaunes - Molybdène.
6 - Gallium - Redonnerai de la vigueur à.
7 - Greffa - Utile au golf - Comm. de Belgique (prov. de Liège).
8 - Dôme - Véloce.
9 - Pendule murale - Démentir.
10 - Base d'un art - Appareil servant à déterminer la profondeur de l'eau - Erbium.
11 - Groupe de maisons délimité par des rues, dans une ville - Prise d'un intérêt passionné pour.
12 - Le chantage en est un - Ensembles des termes, des phases constituant des écrits.

VERTICALEMENT

1 - Réforme - Chef de bande.
2 - Atroce.
3 - Loupée - Oiseau grimpeur à cou très souple.
4 - Bouclier des hommes d'armes au Moyen Âge - Tiret - Titane.
5 - Participa d'une manière active à la vie d'un parti politique - Adj. poss.
6 - Retirèrent - Côté d'un navire qui se trouve frappé par le vent.
7 - Venu au monde - Saule - Let.
8 - Manganèse - Sinuosité décrite par un cours d'eau.
9 - Tout astre qui brille dans le ciel nocturne - Dévot.
10 - Droit d'utiliser la chose dont on est propriétaire - Poisson à corps aplati - Conjonction.
11 - Poêle à combustion lente.
12 - Fut déjà "cénozoïque" - Riv. du nord de la France - Mets délicat.

SOLUTION DU PROBLÈME 1125

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S	C	L	A	N	D	R	E	S	■	B
2	N	O	L	I	S	A	I	■	N	I	E	R
3	C	U	■	A	S	T	R	A	G	A	L	E
4	O	P	E	■	U	T	E	R	I	N	■	V
5	U	L	T	I	M	E	■	M	N	■	P	I
6	R	E	O	L	E	■	G	O	■	B	O	A
7	A	■	N	I	R	V	A	N	A	■	T	I
8	G	E	N	E	■	E	L	■	A	B	E	R
9	E	V	E	N	T	U	E	L	■	O	L	E
10	R	E	E	■	A	L	T	I	E	R	E	S
11	A	N	■	C	R	E	T	O	N	N	E	■
12	I	T	A	M	I	■	E	N	■	A	S	O

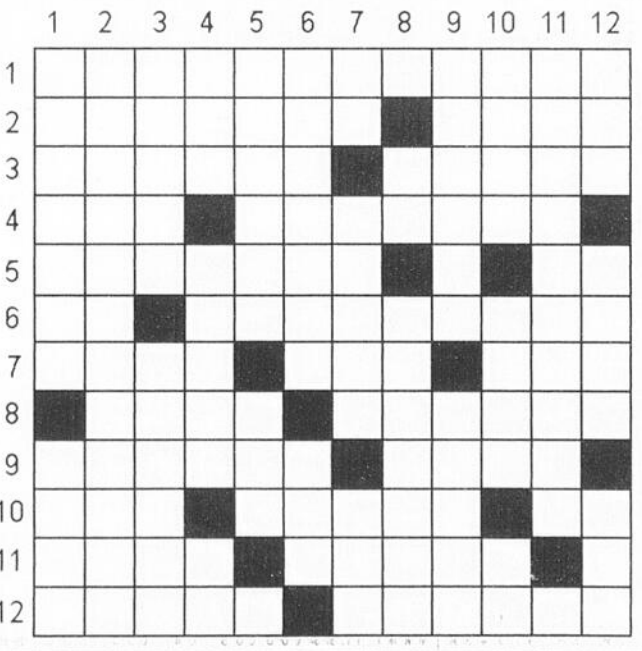

Horoscope

JEUDI, LE 25 JANVIER 2001

Bélier: du 21 mars au 20 avril
En ce qui concerne les biens en commun avec votre conjoint ou avec un associé, plusieurs points de détail devront absolument être élucidés si vous voulez conserver un minimum de santé financière à votre investissement. Cette élucidation donnera rapidement d'excellents résultats. Vous n'affichez pas votre meilleure forme physique aujourd'hui. Avec une patience stoïque, vous vous acquiterez de vos tâches et trouverez le temps de motiver votre entourage immédiat, au travail.

Taureau: du 21 avril au 20 mai
Ne vous fiez pas à ce début de matinée un peu léthargique. Dans l'après-midi, toutes les activités vous tomberont dessus en même temps. Vous pourrez cependant faire face à vos responsabilités grâce à des appuis et des aides inespérés. Alors ne vous découragez pas. Dans la soirée, tâchez de comprendre le langage muet que quelqu'un essaiera de vous transmettre. Votre tendance à tout analyser vous éloigne considérablement de l'être aimé.

Gémeaux: du 21 mai au 21 juin
N'hésitez pas à formuler une critique constructive dans le cadre d'une séance de travail. Mais faites preuve de diplomatie pour ne pas froisser les susceptibilités. Votre sens des responsabilités forcera l'admiration. Mais si l'un de vos collègues ne vous prend pas au sérieux, vous en serez profondément affecté. Un parfum de sensualité enrobe votre relation avec l'être cher, laissez-vous transporter sans poser de questions.

Cancer: du 22 juin au 22 juillet
Ne laissez aucune chance à votre organisme de se fatiguer inutilement, surtout aujourd'hui. Protégez bien votre cou sinon les maux de gorge ne tarderont pas. Optez pour des loisirs plus calmes mais ne restez pas enfermé à la maison à ressasser vos problèmes. Au travail vous retrouverez votre aplomb durant les prochains jours. Acquittez-vous de vos tâches avec professionnalisme mais sans accès de zèle.

Lion: du 23 juillet au 23 août
Votre esprit d'entreprise ne connaîtra pas de frein. Il serait pourtant imprudent de prendre de grandes décisions en ce moment. Contentez-vous de mettre vos idées, vos plans, sur papier, de les développer et les structurer davantage. L'intensité grise mais use vite. Planifiez une sortie tranquille ce soir, comme le cinéma. Cela vous calemera.

Vierge: du 24 août au 22 septembre
Vous avez suffisamment la tête sur les épaules pour mener à bien vos affaires, malgré vos ennuis familiaux. Vous serez même en mesure de consolider votre position professionnelle. Les astres pourraient vous pousser à l'indiscrétion avec une personne proche. Ce serait bien dommage, car vous seriez le premier à payer les pots cassés. Vous délaissez un peu trop le foyer familial, il faudrait y remédier.

Balance:
du 23 septembre au 23 octobre
Gare à la fatigue, à la lassitude, ainsi qu'aux imprévus qui vous rendront irritable. Mais en compensation, vous aurez droit à quelques bons moments sur le plan du coeur. Très bonne journée pour les démarches et les appuis. Si votre situation financière vous pose quelques problèmes, vous aurez le courage d'essayer aujourd'hui, avec méthode et discernement, de les résoudre.

Scorpion:
du 24 octobre au 22 novembre
Opportunités financières à ne pas laisser passer. Profitez également des soutiens amicaux et des rencontres sympathiques de la journée pour vous faire l'apôtre d'une bonne cause. Votre partenaire ne verra pas d'un bon oeil vos transactions financières. Votre forme physique laisse à désirer. Gare à la fatigue, à la lassitude.

Sagittaire
du 23 novembre au 21 décembre
Si vous avez l'espoir de passer une journée tranquille, vous pourriez bien être un peu déçu. Mais cette déception sera de courte durée. Car vos activités s'avèreront passionnantes. En soirée, début d'une activité sportive régulière, en équipe. En plus de vous amuser follement, vous retrouverez une force et un entrain que vous aviez perdus depuis longtemps.

Capricorne:
du 22 décembre au 20 janvier
Si vous voulez vous relogez, voilà l'occasion de trouver l'appartement ou la maison de vos rêves. Dans votre vie socio-professionnelle, vous aurez l'occasion de prouver vos qualités de chef. Il serait trop dommage de la rater. Mais n'oubliez pas que le charme est aussi un atout important. Si vous devez prendre des engagements financiers, assurez-vous, au préalable, que cela ne vous posera pas de problèmes dans un avenir rapproché.

Verseau: du 21 janvier au 19 février
Professionnellement, vous voulez que les choses se fassent rapidement, avec un maximum d'efficacité. Votre ambition vous pousse à ne pas perdre de temps sur des petits détails. N'oubliez pas cependant que certains petits détails sont essentiels à la qualité de votre travail et la bonne continuation de votre projet. Dans votre vie intime, vos proches vous aiment et vous le prouvent avec des petits cadeaux auxquels vous êtes très sensible.

Poissons:
du 20 février au 20 mars
Ce serait une bonne date pour réunir autour de vous, parents et amis. Vous qui savez merveilleusement organiser une fête, vous vous surpasserez. Les transactions financières vous seront très profitables. Vous gagnerez à unir vos forces avec vos associés ou des personnes de votre entourage. Avec l'être cher, ne tardez pas à prendre l'initiative. Une discussion sincère s'impose, même si de surprenantes vérités risquent de faire surface.

Mot mystère

NO 3706

8 LETTRES — GARDERIE

adoption	dodo	ingénu	marmot	pédiatrie
aime			maternel	petiot
	enfant	jeu	mère	petit
babil		jojo	mineur	pleurer
bave	fée	jouer	mioche	poupard
bébé	fille	jouet	môme	poupon
blond	Freud	joujou	moutard	puéril
bobo		jumeau		puîné
bottine	gent		nurse	pupille
	gone	kid		putto
carrousel	garçon		ourson	
cirque	grand	landau		titi
crèche	guide		parent	
		manège	papa	

Solution du problème précédent: modulation

E	D	B	L	O	N	D	E	H	L	I	B	A	B	I
N	S	U	T	N	G	U	I	D	E	H	C	O	I	M
I	R	T	E	U	Q	O	N	K	L	M	T	E	N	O
U	U	B	G	R	O	J	P	O	L	T	I	V	G	U
P	E	E	I	S	F	U	A	T	I	T	I	A	E	T
B	N	C	E	E	D	O	R	N	F	T	R	B	N	A
T	I	A	M	N	I	J	E	S	J	C	P	J	U	R
T	M	R	A	A	F	R	N	P	O	U	P	C	N	D
M	A	R	M	O	T	A	T	N	L	N	M	U	D	R
C	G	O	J	E	G	E	N	A	M	I	A	E	E	A
R	M	U	B	E	N	O	R	T	I	D	R	R	A	P
E	I	S	M	O	U	O	E	N	N	D	U	E	E	U
C	F	E	E	R	B	U	G	A	E	E	E	T	U	O
H	R	L	O	D	O	D	L	E	L	L	I	P	U	P
E	O	J	O	J	A	P	A	P	E	T	I	O	T	E

La bourse

Montréal

La valeur des titres est exprimée en dollars. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote; le] précède le symbole d'une compagnie junior à la Bourse de Montréal; f = action ordinaire sans droit de vote ou à droit de votre subalterne; p ou o = actions assujetties à des règlements; pr = privilégiées; r = actions privilégiées dernier dividende pas encore verse; v = unité de capital-actions; v = dividende variable; wf ou ws bon de souscription (warrant); z = lot brisé.

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
C					
AUTANABI	10000	0.22	0.22	0.22	
CED-OR CORP	8300	0.78	0.75	0.78	+0.02
CENOSIS	9950	3.14	2.75	3.00	+0.15
CIMATEC	225000	0.16	0.15	0.15	
COLERAINE MN	70000	0.05	0.05	0.05	-0.01
CVALLEY.A	47991	0.86	0.80	0.80	-0.02
DàG					
DIA BRAS	5000	0.38	0.38	0.38	-0.02
DIADM	151000	0.14	0.11	0.13	+0.01
DIANOR	50000	0.17	0.16	0.16	-0.01
DITEM	2000	0.20	0.20	0.20	+0.03
FREEWEST	132500	0.32	0.29	0.29	-0.02
GENOMIC	40586	2.39	2.20	2.30	+0.03
GLDHAWK	600	0.24	0.24	0.24	
HàL					
INNOVIUM	2350	0.35	0.32	0.35	+0.03
JITEC	25801	1.04	0.98	0.98	-0.07
JOURDAN	10000	0.06	0.06	0.06	
LYRTECH	39667	0.82	0.78	0.80	+0.03
LEXAM	15000	0.10	0.10	0.10	+0.01
LIMTECH	187900	0.60	0.55	0.56	-0.02
LOG.G.INF	3900	3.50	3.50	3.50	
LOUBEL	224200	0.18	0.16	0.17	
MàO					
MALARTIC	140800	0.39	0.34	0.39	+0.03
MAUDE	3500	0.11	0.11	0.11	
MURGOR	221000	0.16	0.12	0.16	+0.02
NAR RES	21500	2.80	2.61	2.70	-0.10
NSTEIN	50348	0.60	0.55	0.55	-0.04
NAMEX	1429	0.12	0.12	0.12	+0.02
NOVEDER RES	SZ243				
OREX EXP	17000	0.09	0.08	0.09	-0.01
ORLEANS RES	10000	0.03	0.03	0.03	
PàS					
PAN AMR	250000	0.05	0.05	0.05	-0.01
PERLITE	8500	0.24	0.22	0.22	+0.05
PHOTONET	301059	0.65	0.60	0.61	-0.03
PRO-OR	5000	0.26	0.26	0.26	+0.06
PROLAB	1100	0.76	0.76	0.76	
ROBEX	140460	0.64	0.57	0.63	+0.06
SAMSYS	38310	3.40	3.06	3.35	-0.05
SCHGOLD	12000	0.30	0.25	0.30	+0.04
SHARPE	119600	0.20	0.17	0.17	-0.02
SIRIOS	15000	0.14	0.13	0.13	-0.05
SOC MIN LOUV	60000	0.12	0.10	0.10	
SUNDUST	5000	0.10	0.10	0.10	+0.01
TàZ					
TGW CORP	7056	0.42	0.38	0.38	-0.05
VANTEX	10000	0.06	0.06	0.06	-0.01
ZAQ	26818	1.15	1.10	1.11	-0.04
TOTAL SALES :	2629418				

Toronto

AetB

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
ACD SYS	3300	7.000	6.100	6.450	+0.350
AD OPT	2850	3.950	3.950	3.950	0.000
ADF GR F	3900	8.900	8.900	8.900	+0.050
ADS INC A	30000	0.980	0.950	0.950	+0.010
AGF B F	83903	26.500	26.000	26.400	+0.100
AIT ADV	16100	1.320	1.270	1.290	-0.020
ALI TECH	6250	3.400	3.000	3.400	+0.050
AMR TECH	5200	1.850	1.800	1.820	+0.020
AMT INTL O	11	0.105	0.090	0.090	-0.013
ART ADV O	25000	5.150	4.500	5.150	+0.650
AT PLASTICS	14036	2.500	2.400	2.450	0.000
AT T CAN	13966	45.250	44.900	45.000	-0.100
ATI TECH	817165	10.150	9.800	9.900	+0.200
ATS AUTO	36685	23.000	22.500	22.750	+0.250
AASTRA T	300	9.500	9.500	9.500	0.000
ABER DM	34340	12.250	11.600	12.150	+0.650
ABITIBI C	550438	12.750	12.450	12.550	-0.100
ACCESS DEF	1000	5.900	5.900	5.900	-0.100
ACCORD FIN	2000	6.800	6.800	6.800	0.000
ACKTION	800	14.000	13.500	14.000	+0.500
ADRIAN O	13500	0.110	0.110	0.110	+0.005
ADVANTX O	94345	1.450	1.330	1.390	0.000
AETERNA F	18650	11.500	11.100	11.450	+0.100
AFTON O	5800	1.100	1.050	1.100	+0.050
AGNICO E	166213	9.850	9.200	9.200	-0.700
AGRIUM	528922	18.000	17.700	17.850	0.000
AIMGLOBL	92870	6.800	6.250	6.250	-0.450
AINSWORTH	5000	4.750	4.500	4.500	-0.250
AIR CANADA	5993471	11.900	11.450	11.550	-0.100
AIR CAN A F	134937	9.900	9.400	9.500	-0.050
AIRBOSS O	11350	1.250	1.230	1.250	0.000
AKITA A F	2457	10.900	10.900	10.900	+0.300
ALARMF O	26000	0.850	0.840	0.850	+0.040
ALT ENERGY	524130	62.650	61.150	61.750	-0.900
ALT ENER P	15560	26.000	25.900	26.000	+0.050
ALCAN	758970	54.300	53.200	53.900	+0.300
ALCAN C P	5800	26.000	25.600	25.650	-0.350
ALCAN E P	2540	22.400	21.750	22.400	+0.400
ALCATEL C	25562	96.300	93.050	93.500	-1.550
ALDEAVISN O	10000	0.380	0.370	0.370	-0.030
ALGO GR A F	34585	0.500	0.440	0.440	+0.020
ALGO CENT	1505	23.000	23.000	23.000	0.000
ALG STEEL	32900	0.600	0.560	0.570	0.000
ALIANT	104074	34.000	33.100	33.700	+0.700
ALIMENTA B F	2874	25.500	24.500	25.000	-0.300
ALLBANC SP	18362	48.250	47.250	48.250	+0.800
ALLBANC SP P	1550	26.200	25.900	26.200	+0.300
ALL ATL BF	113930	21.000	20.000	20.250	-0.650
ALLI FOREST	34900	13.800	13.550	13.550	-0.250
ALLIED OIL	37412	1.000	0.960	0.970	+0.040
ALTAGAS	23388	5.450	5.350	5.400	0.000
ALTAI RES O	3000	0.205	0.205	0.205	+0.005
ALTAREX O	67720	2.350	2.250	2.290	0.000
AMERICA O	1000	0.350	0.350	0.350	-0.010
AM ECO	6000	0.025	0.025	0.025	+0.005
AM LEDUC	16000	0.400	0.400	0.400	+0.010
AMICA M	1000	0.800	0.800	0.800	0.000
AMISCO I	1000	5.800	5.800	5.800	+0.050
AMISK A	1500	2.000	1.950	2.000	+0.100
AMISK SER P	5900	2.680	2.500	2.680	+0.180
AMITELE	203	1.750	1.750	1.750	0.000
AMVES	271991	34.500	33.000	33.750	+0.750
ANADIME O	5320	0.380	0.360	0.380	+0.020
ANDERSON	849145	30.750	30.000	30.300	0.000
ANDRS WA F	50	0.000	0.000	0.000	0.000
ANGIOTEC O	9495	69.000	65.850	69.000	+3.000
ANORMED O	13221	18.350	18.000	18.100	-0.050
ANTHEM P	1100	6.250	6.000	6.000	+0.100
ANTHONY O	8750	6.400	6.100	6.400	-0.100
APEX	5900	1.770	1.760	1.760	+0.010
ARCIS O	60370	2.010	1.940	2.000	-0.050
ARCIS W	5300	0.200	0.180	0.180	-0.010
ARCTIC GR O	15150	0.730	0.660	0.660	-0.040
ARMBRO EN	2400	2.940	2.900	2.900	+0.100
ASHTON	5100	0.710	0.700	0.710	0.000
ASIA O	72050	0.990	0.950	0.980	0.000
ASSANTE C	11335	6.550	6.350	6.550	+0.150
ASTRAL A F	14080	48.400	47.000	47.000	-1.250
ASTRAL B F	5100	55.000	55.000	55.000	0.000
ATCO I F	22254	44.000	43.150	44.000	+0.700
ATNA O	18300	0.500	0.490	0.500	+0.050
AUR RES	129948	2.080	2.000	2.040	-0.040
AURADO EX O	62499	0.150	0.140	0.150	+0.010
AURIZON O	4000	0.560	0.560	0.560	+0.020
AVCORP I	10200	1.200	1.150	1.200	0.000
AVID OG AO	14739	3.850	3.800	3.820	+0.020
AXCAN P	65119	16.000	15.100	15.600	+0.600
AXIA NET O	17180	4.000	3.810	3.850	-0.050
AXXENT B OF	89013	1.250	1.140	1.140	-0.060
AZCAR TEC	35200	1.300	1.130	1.160	+0.020
AZCO MNG O	28000	1.300	1.100	1.300	+0.200
B SPLIT	26231	04.000	102.500	104.000	+1.000
B SPLIT P	200	27.250	27.250	27.250	-0.300
B SPLIT II	12710	23.000	22.300	22.750	+0.350
B SPLIT IIP	8300	18.350	18.350	18.350	0.000
BAE SYS	42255	24.100	22.750	23.000	-1.000
BCE EMER	197084	54.950	50.500	51.000	-2.000
BCE INC	2231520	41.900	41.100	41.500	+0.250
BCE I P	700	26.000	26.000	26.000	+0.200
BCE I R	3500	26.250	26.250	26.250	-0.150
BCE I S	5140	25.000	24.850	24.900	+0.100
BCE I Y	503480	24.800	24.700	24.750	+0.050
BC GAS	35057	30.950	30.200	30.950	+1.000
BMTC A F	2400	9.500	9.500	9.500	+0.500
BW TECH O	4046	7.000	6.800	6.800	0.000
BXL ENR	108050	2.250	2.150	2.250	+0.060
BADGER	130700	0.790	0.750	0.750	-0.010
BAKBONE O	219142	9.600	8.300	8.500	-0.550
BALLARD	175978	114.000	107.950	108.000	-4.800
BAND ORE O	31500	0.450	0.420	0.450	+0.050
BANK MTL	805532	82.100	79.800	82.100	+2.000
BK MTL B	3800	25.600	25.550	25.550	+0.050
BK MTL 3P	107000	26.250	26.100	26.250	+0.250
BKMTL B4	6400	25.300	25.050	25.300	+0.150
BKMTL B 5	6400	24.300	24.000	24.100	-0.200
BK MTL B6	15225	25.000	24.800	25.000	+0.150
BANK N S	907499	43.500	42.750	43.400	+0.050
BK NS 6P	1900	26.500	26.250	26.250	-0.100
BK NS 7P	7600	27.050	27.000	27.000	0.000
BK NS 8P	1200	27.450	27.450	27.450	0.000
BK NS 9P	1775	27.250	27.000	27.250	+0.150
BK NS 12 P	7000	23.700	23.500	23.650	+0.150
BARICK GLD	726584	23.700	23.040	23.040	-0.960
BARINGTN	3500	1.000	0.970	0.970	+0.070
BASIS100 O	162983	2.160	2.000	2.090	-0.080
BATTERY	485250	0.560	0.510	0.530	0.010
BAYTEX	187060	11.200	11.000	11.200	0.000
BEAMSCPE	33300	0.440	0.340	0.390	-0.010
BELAIR E O	62520	2.690	2.550	2.580	-0.070
BELL C 15P	600	25.500	25.100	25.100	-0.400
BELL C INTL	18522	30.350	29.500	30.050	-0.300
BELZBERG O	5000	13.050	12.950	12.950	-0.050
BEMA GL O	93654	0.400	0.380	0.380	-0.030
BENET E O	5554	4.100	3.900	3.900	-0.190
BENSON	65200	2.770	2.730	2.750	-0.020
BENTALL	171350	19.500	19.450	19.450	-0.050
BERKLY P	6383209	11.150	10.950	11.050	-0.050
BEST PAC	28335	1.000	0.930	0.970	-0.010
BESTAR	300	1.500	1.500	1.500	0.000
BIDCOM I O	364200	1.760	1.430	1.700	+0.280
BIG HORN O	11214	0.820	0.800	0.800	-0.100
BIG ROCK	2200	4.500	4.450	4.450	-0.200
BIOCH PHARM	6352052	2.950	52.100	52.650	+0.700
BIOMIRA	58349	13.200	12.800	13.000	+0.150
BIONICHE O	3660	3.580	3.320	3.550	+0.110
BIOVAIL C	153094	60.900	59.700	60.500	+0.120
BIRIM A O	14500	0.180	0.160	0.180	-0.010
BITECH	14000	0.950	0.950	0.950	0.000
BL HAWK O	214149	0.075	0.070	0.070	-0.010
BLK SWAN	192360	0.290	0.270	0.270	-0.010
BLKROCK O	1500	0.990	0.950	0.990	-0.010
BOARDWLK	15930	10.500	10.200	10.350	+0.100
BOCENOR GR	6500	0.570	0.540	0.540	-0.060
BOLIDEN	22726	1.200	1.090	1.090	-0.110
BOLIVAR O	166750	1.140	0.980	1.000	-0.150
BOMBDR A	32446	23.550	23.200	23.350	0.000
BOMBDR B F	22497	10	23.450	23.000	23.100	-0.100
BMBDR 2 P	1600	25.100	25.000	25.100	+0.100
BONAVIST	94091	27.650	27.350	27.500	0.000
BONUS RES	42312	3.100	3.040	3.040	-0.060
BORALEX A	23655	6.500	6.250	6.500	+0.250
BOSVAR A	3516	0.185	0.185	0.185	-0.010
BOW VAL J	22400	0.990	0.960	0.960	-0.040
BOWATER C	500	76.250	75.000	76.250	-0.100
BOYD GR AO	1000	1.710	1.710	1.710	-0.040
BRACKNEL	65640	9.750	9.400	9.750	+0.050
BRMPTN A F	10000	5.400	5.400	5.400	-0.100
BRASCAN A	257964	21.850	21.400	21.750	+0.100
BRASCAN 2	400	18.200	18.000	18.000	-0.250
BRASCAN 8	2000	23.900	23.500	23.500	-0.400
BREAKWTR	23000	1.370	1.360	1.360	-0.020
BRIDGEPT	27350	6.620	6.570	6.610	0.000
BRIDGE.C O	9500	3.400	3.150	3.150	+0.050
BROCKER O	37950	0.850	0.700	0.770	-0.040
BROOKFLD	P602969	25.100	24.700	25.000	+0.400
BUDD CAN	100	10.100	10.100	10.100	0.000
BUHLER	100	3.470	3.470	3.470	+0.020
BURLINGTON	12584	68.650	66.500	66.500	-1.850
BURNTSAN	O62937	5.350	5.000	5.200	-0.100
C					
CAE	318694	21.400	21.200	21.200	0.000
CBOC C	133	0.000	0.000	0.000	0.000
CCL B F	28172	7.900	7.300	7.750	+0.050
CCR TECH O	2125	0.420	0.420	0.420	-0.030
CD PLUS O	15440	0.055	0.050	0.050	0.000
CDI EDUC	1094	7.300	7.300	7.300	0.000
CE FRANKL	1000	6.650	6.650	6.650	-0.050
CFM MAJ	1725	8.200	8.000	8.200	+0.350
CGI A F	616504	9.050	8.550	8.750	-0.150
CHC H A F	69800	10.000	9.550	10.000	+0.100
CI FUND	257399	14.550	14.000	14.300	+0.500
CMAC IND	374259	83.750	81.400	83.100	+1.200
CPI PLAST O	8700	5.000	4.600	4.600	-0.400
CRS NT U	10500	23.250	23.250	23.250	+0.150
CRS ROBOT	14100	2.650	2.500	2.650	0.000
CSI WRLSS O	71710	3.750	3.300	3.420	-0.410
CABLE SAT OF	18100	5.700	5.450	5.500	-0.050
CALADER O	11000	0.120	0.100	0.120	+0.010
CALDWEL A F	15900	2.050	2.020	2.020	0.000
CALEDONIA	10000	0.055	0.055	0.055	+0.005
CALIAN TECH	9300	3.500	3.300	3.350	+0.050
CALLNET	75450	1.270	1.150	1.270	+0.130
CALLNET B F	376241	1.200	0.920	1.150	+0.250
CAMBIOR	45400	0.520	0.500	0.520	0.000
CAMECO	101649	25.750	25.500	25.500	0.000
CAMP RES	1300	0.700	0.590	0.590	0.000
CAMVEC	5000	1.500	1.500	1.500	+0.050
CAN BAN A	1130	46.500	46.000	46.000	-0.900
CAN 3000	2541	10.450	9.900	9.900	-0.450
CAN BREAD	3800	11.750	11.300	11.300	-0.550
CAN LIFE F	97736	40.750	39.500	40.650	+0.550
CBK NOTE	21300	1.500	1.300	1.500	+0.230
CDN CRUDE	3007	6.200	6.100	6.100	-0.200
C 88 ENG	751052	4.380	4.050	4.380	+0.330
CDN FIN	18430	33.850	32.750	33.250	+0.250
CDN FIN A	5090	15.500	15.250	15.250	+0.250
CG INVEST	3283	9.500	9.400	9.500	+0.150
C HUNTER	284480	34.750	33.700	34.750	+1.100
C HYDRO O	18975	2.800	2.760	2.800	-0.050
CI BK COM	1251161	49.850	49.300	49.700	0.000
CIBC 14	1850	26.050	26.000	26.000	-0.250
CIBC 15	3500	26.350	26.100	26.350	+0.350
CIBC 17	1300	26.200	25.950	25.950	-0.250
CIBC 18	5594	24.450	24.150	24.400	+0.200
CIBC 19	1500	24.500	24.500	24.500	+0.150
CI MEDICAL	37880	18.600	18.000	18.600	+0.600
CN RAIL	819496	50.050	49.000	50.000	+1.250
CDN NAT RES	5733064	43.950	42.250	43.200	-0.100
CP LTD	3622745	43.000	42.550	42.850	+0.050
CP LTD P	10255	24.600	24.350	24.400	+0.050
CANCOM	4000	29.000	28.600	28.650	-0.650
CDN TIRE	2030	41.500	41.000	41.000	-1.000
CTIRE A F	431763	21.400	20.600	20.750	-0.500
CUTIL A F	18958	48.250	47.600	48.000	+0.700
CUTIL B	1300	48.000	47.750	47.750	+0.050
CUTIL SER Q	500	24.750	24.750	24.750	-0.200
CUTIL SER R	1500	22.550	22.550	22.550	+0.150
CDN WS BK	12260	26.000	25.750	25.850	+0.100
CDN Z O	15000	0.370	0.330	0.370	+0.020
CANAM A F	600	7.300	7.300	7.300	-0.200
CANARC O	21000	0.190	0.170	0.190	0.000
CANCAP P	600	25.100	25.050	25.100	+0.100
CANFOR	714173	8.450	8.250	8.250	+0.050
CANGENE	25400	8.500	8.200	8.200	-0.250
CANLAN ICE	44985	0.075	0.070	0.070	-0.010
CANMINE O	102700	0.530	0.500	0.510	0.000
CANWST N V	16750	14.250	13.450	13.450	-0.350
CANWEST G F	14153014.200	13.150	13.200	-0.350
CARA	5000	5.850	5.850	5.850	-0.050
CARA A F	41450	5.250	5.150	5.150	-0.050
CARIBGLD O	3500	0.120	0.120	0.120	0.000
CARS4U	10000	0.500	0.500	0.500	-0.050
CASCADES I	62397	6.800	6.550	6.750	+0.150
CASSIAR O	5000	0.240	0.240	0.240	+0.040
CATHEDRL O	4676	1.220	1.120	1.200	-0.020
CAUSEWAY O	24500	1.600	1.500	1.600	+0.130
CAUSSA C O	11000	0.060	0.060	0.060	+0.005
CAVELL EN	34380	0.600	0.580	0.580	-0.020
CEDARA SFT	2300	2.300	2.300	2.300	-0.050
CELESTICA	1152000	111.150	107.400	108.000	-2.250
CELL LOC O	69907	3.510	3.350	3.380	-0.120
CENTRFUND	3239	8.950	8.550	8.950	+0.100
CENTRINTY O	492013	19.700	18.800	19.000	-0.400
CENTURION O	2157000	0.790	0.730	0.770	+0.030
CERTCM C J	785813	29.850	26.700	28.300	+2.100
CHAI NA TA	5000	0.530	0.530	0.530	0.000
CHAIN E O	8000	0.450	0.450	0.450	-0.020
CHAPTER I	241023	16.500	16.550	16.800	+0.250
CHAPTR O O	15550	3.200	3.160	3.180	-0.020
CHESBAR O	112000	0.090	0.080	0.085	-0.005
CHIEF INT.I	945	34.450	34.400	34.400	-0.150
CHROMO O	8100	6.250	6.250	6.250	-0.100
CHUM B F	1100	57.250	55.750	57.250	+0.250
CHURCHILL	44500	2.050	2.000	2.000	0.000
CINRAM	26500	3.400	3.200	3.350	0.000
CINTECH O	4600	2.900	2.500	2.500	0.000
CIRCA O	9200	1.280	1.200	1.200	-0.060
CIRCUIT W	16485	4.100	3.770	3.800	-0.150
CLAIRVEST	11900	4.550	4.250	4.550	+0.550
CLARICA	113611	39.750	39.200	39.500	+0.500
CLARICA P	2200	27.000	27.000	27.000	-0.250
CLARKE I	2000	8.350	8.350	8.350	-0.100
CLAUDE R	650850	0.700	0.670	0.700	+0.020
CLEARLY C	4635	1.600	1.500	1.600	+0.080
CLUBLINK	5496	6.100	6.000	6.100	+0.100
CO OPER A	1040	24.350	24.350	24.350	-0.100
CO STEEL	2500	6.450	6.150	6.150	+0.050
COGCO CBLE F	1056735.250	34.500	34.500	-0.500
COGECO F	2485	32.250	31.950	31.950	-0.300
COGNICASE	83900	13.000	12.400	13.000	+0.500
COGNOS	203020	42.500	41.500	41.950	+0.400
COLLICUTT	1100	7.750	7.550	7.550	-0.200
COLONY P O	14000	0.470	0.400	0.470	+0.070
COM DEV	296877	14.950	14.300	14.800	+0.150
COMAPLX	2400	0.860	0.860	0.860	-0.040
COMINCO L	763287	24.100	23.350	23.750	+0.500
COMMAND	50800	1.460	1.400	1.440	-0.030
COMUNIC O	5300	0.900	0.850	0.850	-0.050
COMPTON	232000	3.490	3.380	3.490	+0.100
COMSTATE	11000	2.400	2.380	2.380	+0.010
CONCERT I	1900	5.500	5.300	5.500	+0.200
CONCORD P	39	0.000	0.000	0.000	0.000
C ONJUCH O	300	7.900	7.900	7.900	-0.050
CONOR PAC O	250000	0.040	0.040	0.040	+0.010
CONS PPTY	139700	0.290	0.290	0.290	0.000
CON PKG	1900	1.250	1.250	1.250	0.000
CONTINENTL O	7000	0.540	0.530	0.540	+0.020
CONTRNS A F	1000	12.600	12.500	12.600	+0.350
COOLBRND	58193	1.750	1.600	1.700	+0.050
CORBY	3875	47.650	46.850	47.650	+0.150
CORBY B F	1700	46.000	45.400	46.000	+0.300
CORECO I	5100	6.250	6.250	6.250	-0.050
COREL	745155	5.150	4.600	4.900	+0.320
CORONA G O	4900	1.050	1.000	1.050	0.000
CORRIENTE O	25550	1.400	1.250	1.300	-0.130
CORUS B F	23082	40.500	40.250	40.500	+0.300
COTT	15795	12.200	12.000	12.000	0.000
COUNSEL	24750	3.100	3.000	3.100	+0.100
COURAGE E	20600	3.000	2.950	2.950	-0.050
COVITEC GR	1800	0.810	0.810	0.810	+0.020
CREO PROD	24242	36.500	32.400	32.400	-2.800
CREW D O	33708	0.980	0.900	0.980	+0.080
CROS LKE O	2000	0.100	0.100	0.100	0.000
CROSKEY S	265066	2.550	2.300	2.350	-0.050
CROSOF O	13500	2.150	1.990	2.100	-0.050
CLIFE I A	4850	26.500	26.350	26.350	-0.150
CRYOCATH	3100	4.100	4.050	4.100	-0.250
CRYPTOLOG	11258	16.500	15.900	16.500	+0.550
CRYSTALX O	23457	1.530	1.300	1.320	-0.170
CUMBERL O	4350	1.000	0.900	0.900	0.000
CUSAC GLD O	10000	0.150	0.150	0.150	-0.020
CYBERPLX O	292945	3.100	2.750	2.860	-0.290
CYGNAL O	16500	3.350	3.200	3.300	0.000
CYPRESS A	86581	9.400	9.200	9.250	-0.150
DàG					
DTM INF O	5900	4.000	3.950	4.000	0.000
DAIMLERCH	162	69.700	69.700	69.700	-1.200
DANBEL I P	1000	0.720	0.720	0.720	-0.030
DANIER L F	5500	10.500	10.250	10.500	-0.100
DANOIL	42800	3.650	3.450	3.600	+0.180
DATAMIRO	14015	16.900	16.050	16.150	-0.800
DATAWEST O	58415	3.320	3.210	3.300	+0.020
DAYTON O	5550	0.350	0.305	0.350	+0.045
DECOMA A F	27300	9.750	9.100	9.750	+0.300
DEJOUR O	131500	0.150	0.140	0.140	0.000
DELRINA EX	13661	80.500	75.000	79.850	+4.850
DENBRIDGE	7500	0.080	0.080	0.080	0.000
DENBURY	2500	15.250	14.700	15.250	-0.650
DENISON	1047107	0.085	0.080	0.080	0.000
DERLAN	20400	1.220	1.200	1.220	+0.020
DESCARTE O	599102	43.900	39.250	43.450	+4.200
DESJRDN A P	1540	25.400	25.250	25.250	-0.150
DESTINY R	4002	0.220	0.200	0.200	-0.060
DEVINE E O	8000	0.400	0.350	0.350	0.000
DIA A O F	50	0.000	0.000	0.000	0.000
DIA MET B O	1116	20.900	20.900	20.900	-0.100
DIAGNOCUR O	48800	1.780	1.650	1.780	-0.020
DIAMOND F O	19239	0.970	0.930	0.970	+0.040
DIMETHD O	34046	7.500	7.250	7.400	-0.200
DION ENT O	84589	0.430	0.390	0.405	-0.015
DIVERSFD P	250	26.750	26.750	26.750	-0.250
DOFASCO	88389	21.300	20.550	21.000	+0.500
DOMAN A	510	0.950	0.950

Fonds mutuels

ZENON O	5710	7.750	7.550	7.550	0.000
O1 COMUN O1	0750	54.300	4.000	4.080	+0.080
DEBENTURES					
BELL CANI D	603114.450	113.500	113.850		+0.100
BORALEX D	6100.050	100.000	100.000		-2.000
CNTIFED B.5	5	86.000	86.000	86.000	0.000
CNTIFED 7 D	10	72.000	71.000	72.000	+2.500
CO STEEL D	79	73.000	69.000	73.000	+4.750
EMCO DB	164	63.000	60.000	63.000	+3.500
HBAY C D	189	105.000	104.250	105.000	0.000
KMS PWR D	49101.000		101.000	101.000	0.000
KINROSS D	48	47.000	46.500	46.500	0.000
LEROUX A D	5	99.000	99.000	99.000	+2.950
LUSCAR D	15	86.000	86.000	86.000	0.000
PANCAN P D	68100.100		100.000	100.100	-0.900
REVENUE D	10	93.500	93.500	93.500	0.000
RIO ALG DB	84	99.750	99.750	99.750	0.000
SHERRIT D	159	79.500	78.500	79.250	+0.750
DEBENTURES IN US FUNDS					
TRIZEC DB	12	58.000	58.000	58.000	+0.050
PARTNERSHIP UNITS					
AGF MSTR U	4585	5.500	5.250	5.500	+0.300
BIOCAP U	2600	15.700	15.350	15.500	0.000
FIDELTY 93 U	4121	5.950	5.650	5.650	-0.100
FIDELTY 94 U	800	7.000	6.900	7.000	+0.250
F CHICAGO U	41589	8.750	8.600	8.650	-0.100

GAZ MTRO U	16905	16.700	16.100	16.700	+0.450
GLOBAL LP U	1130	2.250	2.230	2.230	+0.010
HOLING CN U	9400	5.000	4.750	4.750	-0.050
KPCH P U	16095	6.050	5.900	6.000	0.000
MCKNZ M U	4800	6.750	6.650	6.750	0.000
PUBLIC ST U	1500	13.900	13.700	13.900	0.000
TRALTA P U	37793	7.450	7.200	7.400	-0.200
TRCAN PW U	9347	27.400	27.250	27.400	+0.150
TRIAX R U	6700	7.600	7.500	7.500	-0.050
RESALE RESTRICTED					
UNIFORT DB	10000	45.000	45.000	45.000	-0.050
TRUST UNITS					
ACS FR U	26913	8.050	7.900	7.950	+0.200
APF EN U	48620	10.700	10.500	10.650	+0.200
ARC EN U	744290	11.300	11.150	11.250	+0.050
ARC STR U	12590	11.800	11.550	11.800	+0.250
ALGONQ P U	341190	9.800	9.700	9.700	-0.050
AMALGA U	2100	3.500	3.400	3.500	0.000
AM INCOM U	2850	22.250	21.750	21.750	-0.500
AMERISTR U	500	21.750	21.750	21.750	+0.750
APOLLO G U	6500	1.710	1.710	1.710	+0.010
ATHAB O U	102161	34.400	33.400	34.400	+1.000
BPI GLO U	29145	9.500	9.350	9.350	-0.050
CPL U	34213	13.700	13.600	13.600	0.000
C TRUST UN	5451	7.750	7.700	7.750	+0.150
C APTMNT U	29093	12.350	12.300	12.350	0.000

CDN HOTEL U	15820	8.950	8.850	8.850	-0.100
CDN OIL SU	36594	34.550	33.250	34.550	+1.300
CR ESTATE U	15361	12.450	12.300	12.300	0.000
CDN RES U	6800	8.150	8.050	8.050	-0.050
CRES II U	11200	9.500	9.450	9.500	0.000
CITADEL U	19943	8.850	8.650	8.850	+0.150
CITADEL TR U	5763	27.250	27.000	27.000	-0.500
COMINAR U	6300	10.650	10.650	10.650	+0.050
DDJ CDN U	4650	20.500	20.100	20.400	+0.400
DIGITAL W U	9331	14.000	13.800	14.000	+0.050
DIVERSF U U	1000	24.000	24.000	24.000	0.000
DRAYTON U	145785	4.480	4.470	4.480	+0.010
ENERMRK U	728931	4.600	4.580	4.580	-0.020
ENRPLS FG U	31883	22.900	22.800	22.900	+0.100
ENERVST U	50777	6.500	6.250	6.500	+0.150
FACS REC U	1000	7.850	7.850	7.850	0.000
FIRM CAP U	200	9.500	9.500	9.500	0.000
F ASIA U	173316	6.750	6.650	6.750	0.000
F PREMI U	16876	27.250	27.000	27.200	-0.050
FPREM US U	5752	25.050	24.900	25.050	-0.100
FPRM O U	1500	9.150	9.050	9.150	0.000
FREEHOLD U	29750	9.250	8.950	9.250	+0.150
GLOBAL PLS U	2384	24.750	24.250	24.300	+0.050
GL HYDRO U	30585	12.500	12.000	12.400	+0.250
H&R U	65122	12.450	12.350	12.450	+0.050
HALTERM U	2500	8.200	8.050	8.050	-0.100

HCARE BIO U	4600	6.450	6.200	6.450	+0.400
IAT AIR U	3800	11.500	11.250	11.500	+0.500
INCOME FN U	200	25.300	25.300	25.300	0.000
INFINITY I U	3250	3.650	3.260	3.260	-0.590
KMS PWR U	4690	8.750	8.550	8.600	0.000
LABRADOR U	1315454	14.300	14.200	14.200	0.000
LEGACY H U	63510	8.850	8.700	8.750	+0.050
LUSCAR U	86404	2.300	2.250	2.270	-0.010
MCKNZ INC U	33900	10.900	10.800	10.900	-0.100
MAXIM U O	12788	4.910	4.850	4.910	+0.060
MIDLEFLD H U	639	6.050	6.000	6.050	-0.050
MORGRD U	14713	8.400	8.300	8.300	-0.100
MULTI FND U	3927	8.950	8.950	8.950	+0.150
NAL OIL U	136816	9.550	9.350	9.500	+0.150
NCE D U	222398	3.720	3.670	3.680	-0.020
NCE EN U	44422	5.250	5.100	5.250	+0.100
NCE PTR U	196153	6.300	6.150	6.300	+0.100
N ALTAMIR U	16689	10.950	10.850	10.950	+0.100
NEW MILL U	3000	23.000	22.750	23.000	+0.250
NEWCSTL U	6316	16.500	16.250	16.400	-0.050
NORTH WST U	2436112	12.500	12.000	12.250	+0.250
NORTHLAND U	31917	9.200	9.050	9.050	0.000
OCEANEX U	5550	9.500	9.200	9.500	+0.400
PRT FOR U	11667	8.700	8.500	8.600	-0.150
PEMBINA U	93690	8.850	8.700	8.800	0.000
PNGRWTH U	194391	19.650	19.650	19.850	+0.200

PRIMWST U	158705	9.250	9.150	9.200	0.000
PRO-AMS	19604	25.450	25.250	25.300	-0.050
RESIDENTL U	15200	12.500	12.350	12.400	+0.100
RIOCAN U	162713	9.750	9.600	9.700	+0.150
ROGERS S U	93035	4.650	4.600	4.650	+0.050
RYL HOST U	64781	6.400	6.150	6.250	-0.150
SCI U	12100	10.900	10.800	10.800	-0.050
SAGE HIGH U	1896	11.500	11.200	11.500	+0.400
SHININBK U	100230	16.300	16.200	16.250	-0.050
SIXTY PLS U	4896	27.500	27.350	27.500	+0.050
SUMMIT U	19958	11.850	11.700	11.800	+0.150
SUPERIOR U	29271	15.900	15.800	15.850	+0.100
TAYLOR NGL	25050	4.750	4.650	4.750	+0.050
TEMPLETN U	58730	8.700	8.550	8.600	+0.300
TRIAX CAR U	6000	25.000	24.800	25.000	+0.100
TRIAX TEC U	13625	25.100	24.950	25.100	+0.150
TRIAX U	8762	10.950	10.800	10.950	+0.050
VIKING U	71932	9.100	8.850	9.000	+0.100
WSTRN FUND	30070	0.520	0.510	0.510	-0.020
WESTSHOR U	60000	4.880	4.740	4.880	+0.190
WORLD ST U	12700	14.950	14.700	14.700	-0.250
YIELD M U	200	17.500	17.500	17.500	0.000
TRADED IN US FUNDS					
BK MTL 2	1560	25.650	25.550	25.650	+0.050
BUS DEV N	2600	7.200	7.100	7.100	-0.150
CIT EXCH	12527	21.400	21.000	21.400	+1.350

CIT GR A	2130	21.600	20.150	21.500	+1.000
CIBC 20	1300	25.250	25.100	25.100	0.000
CIBC 22	5000	27.300	27.300	27.300	+0.050
CIBC 16P	1000	26.350	26.350	26.350	0.000
CARIBEN U	5200	11.750	11.500	11.650	-0.100
CARIBEN 2 P	100	100.000	100.000	100.000	+0.500
INCO E P	1750	42.500	42.250	42.450	+0.500
RY BK I	3100	25.600	25.250	25.500	-0.100
RY BK K	1900	26.250	25.850	25.850	-0.500
RY BK P	1117	25.200	25.000	25.200	0.000
SEVEN SEA O	200	2.000	2.000	2.000	+0.450
SIDEWARE O	120015	1.480	1.180	1.200	-0.210
TD BK L	800	26.000	26.000	26.000	-0.750
TRATLANT O	8500	0.170	0.170	0.170	+0.010
WEATHR OU	429	46.900	46.900	46.900	+0.400
OTHER DEBT. SECURITIES					
BUS DV ET	430	9.300	9.300	9.300	0.000
CIBC NK NT	3200	8.600	8.600	8.600	+0.050

Urgentum Management CS

oPool Mkt Neu CS	9.65	oPort Ret int él	9.07
oPort Ret int él	9.07	oPort Revenu	9.25
oPort Revenu	9.25	oPort découverte	11.51
oPort act can	10.44	oPort am élite	10.91
oPort découverte	11.51	oPort int élite	11.50
oPort int élite	11.50	oPort équil Québ	11.52
oPt perform can	11.95	oPt Mar NeutreCS	9.10

Urgentum Management US

uoAmer élite	7.21	uoInt élite	7.60
uoPool Mkt Neu US	6.38	uoPort RER int él	5.99
uoPt Mar NeutreUS	6.02		

A.P.M.

ynEquilibré	13.29

ABC Funds

yAmer-Value	4.37	yFulfy-Mgst	6.80
yFulfy-Mgst	6.80	yNFAM-Value	10.75

Acadie (Fonds)

ygActions amér	10.00	ygActions can	11.58
ygDiv Atlantique	9.92	yGr can	9.53
ygEquilibre	13.13	yGr croi infer	7.97
ygHypothèques	10.00	yGr dist can	8.25
ygObligations	11.65	yGr croi innov	4.29
		yGr res nat mo	11.28
		yGr revenu can	9.73
		yGr sant mond	7.93
		yGr tec nat mo	6.40
		yGr ter fin mon	9.87
		yGr techno mond	8.12
		yGr tend démo	8.65
		yGr thema mond	8.73
		yGr tele mond	16.43
		yGr Blue Chip Am	11.78
		yGr Actions amér	15.08
		yGr rev mo	7.67
		yGr Actions européen	26.68
		yGr équilibré can	21.91
		yGr Soc Amér	14.84
		yGr Actions can	11.81
		yGr Actions euro	9.53
		yGr Actions infer	3.64
		yGr Actions mond	4.82
		yGr Actions Pacif	4.29
		yGr Actions Sect	5.63
		yGr Actions Spéc	5.47
		yGr Actions Tech	7.25
		yGr Actions Util	11.12
		yGr Actions Pacif	4.29
		yGr Actions can	11.81
		yGr Actions euro	9.53
		yGr Actions infer	3.64
		yGr Actions mond	4.82
		yGr Actions Pacif	4.29
		yGr Actions Sect	5.63
		yGr Actions Spéc	5.47
		yGr Actions Tech	7.25
		yGr Actions Util	11.12
		yGr Actions Pacif	4.29
		yGr Actions can	11.81
		yGr Actions euro	9.53
		yGr Actions infer	3.64
		yGr Actions mond	4.82
		yGr Actions Pacif	4.29
		yGr Actions Sect	5.63
		yGr Actions Spéc	5.47
		yGr Actions Tech	7.25
		yGr Actions Util	11.12

Acheter Finley

QSA Act Can A	7.76	QSA Act Can B	17.79
oQSA Act Can B	17.79	oQSA Entreprise	9.82
oQSA comm electr	4.73	oQSA Act Japon/US	2.44
		ooTit Int US	7.10
		ooVal Intl US	30.17
		ooVl Mar Em US	2.77

AGF (Global Strategy)

oAct Amer	21.37	oActions Mond	25.89
oCan Crois	18.85	oCan Petit Cap	13.04
oCroiss et Revenu	17.32	oInternational	5.34
oEquilibre+	14.93	oFinance	4.08
oFiducie Mond	11.75	oConsommation	3.09
oMond Equil	12.74	oRessources	1.50
oMultirevenu	22.21		
oOblig Mondial	10.04		
oObligataire	5.87		
oPt A/V Act Can	9.49		
oPt Mar NeutreCS	9.10		

Urgentum Management US

uoAmer élite	7.21	uoInt élite	7.60
uoPool Mkt Neu US	6.38	uoPort RER int él	5.99
uoPt Mar NeutreUS	6.02		

A.P.M.

ynEquilibré	13.29

ABC Funds

yAmer-Value	4.37	yFulfy-Mgst	6.80
yFulfy-Mgst	6.80	yNFAM-Value	10.75

Acadie (Fonds)

ygActions amér	10.00	ygActions can	11.58
ygDiv Atlantique	9.92	yGr can	9.53
ygEquilibre	13.13	yGr croi infer	7.97
ygHypothèques	10.00	yGr dist can	8.25
ygObligations	11.65	yGr croi innov	4.29
		yGr res nat mo	11.28
		yGr revenu can	9.73
		yGr sant mond	7.93
		yGr tec nat mo	6.40
		yGr ter fin mon	9.87
		yGr techno mond	8.12
		yGr tend démo	8.65
		yGr thema mond	8.73
		yGr tele mond	16.43
		yGr Blue Chip Am	11.78
		yGr Actions amér	15.08
		yGr rev mo	7.67
		yGr Actions européen	26.68
		yGr équilibré can	21.91
		yGr Soc Amér	14.84
		yGr Actions can	11.81
		yGr Actions euro	9.53
		yGr Actions infer	3.64
		yGr Actions mond	4.82
		yGr Actions Pacif	4.29
		yGr Actions Sect	5.63
		yGr Actions Spéc	5.47
		yGr Actions Tech	7.25
		yGr Actions Util	11.12
		yGr Actions Pacif	4.29
		yGr Actions can	11.81
		yGr Actions euro	9.53
		yGr Actions infer	3.64
		yGr Actions mond	4.82
		yGr Actions Pacif	4.29
		yGr Actions Sect	5.63
		yGr Actions Spéc	5.47
		yGr Actions Tech	7.25
		yGr Actions Util	11.12

AIM Funds

uoC Croi Pact $U	2.84	uoC Croi Pact $C	3.72
uG RvCTerme A $U	3.62	uG RvCTerme B $U	4.80
uoC cr Am Int $U	6.30	uoC cr Am Int $C	8.27
uoC croi eur $U	6.61	uoC croi eur $C	8.70
uoC croi Int $U	7.77	uoC croi Int $C	10.15
uoC innov mond $U	5.45	uoC innov mond $C	7.15
uoC res nat mo $U	4.10	uoC res nat mo $C	5.24
uoC santé mond $U	6.53	uoC santé mond $C	8.50
uoC ser fin mo $U	6.53		
uoC tech mond $U	5.76		
uoC théma mond $U	5.76		
uoCat crois Am $U	7.35		
uoCat tend dém $U	5.72		
uoCat tele mo $U	10.96		
uoCr & rev mo $U	7.79		
uoCr BlChip am $U	7.79		
uoCroisAct amer $U	9.97		
uoC croi eur $U	17.64		
uoC obig mond $U	3.36		
uoC santé mond $U	11.46		
uoObig can $U	7.86		
uoSect d exe mond	6.64		
uoTechno mond $U	29.18		
uoValeur infer $U	6.16		

AIM (Trimark)

oAmériques CS	9.77	oAmériques US	6.46
oCan Croiss Sél	9.00	oAmer Spec Act	19.19
oCanadien DSC	19.63	oAmer Valeur	16.07
oCanadien SC	18.08	oAvant ALENA	17.38
oDividendes	24.90	oDiv Equil prot	10.79
oEnergie mond	12.59	zindObl can prot	9.44
oEquilibre	13.82		
oPet entrep	53.02		
oRendement	8.87		
oSélect Croi	18.71		
oSélect Mond	10.16		
oTechnologie	45.93		
oTélécom	17.39		

BMO Mutual Funds

nActions	22.04	nAmer Croiss	24.24
nAmer Croiss	24.24	nAmer Spec Act	19.19
nAmer Spec Act	19.19	nAmer Valeur	16.07
nAmer Valeur	16.07	nAvant ALENA	17.38
nAvant ALENA	17.38	nDividendes	24.90
nDividendes	24.90	nDiv Equil prot	10.79
nDiv Equil prot	10.79	zindObl can prot	9.44
zindObl can prot	9.44		

CIBC Index Funds

nAsie Pac Ind	8.87	nAsie Pac Ind	8.87
nInd Marches Eme	9.28	nInd Marches Eme	9.28
nInd Nasdaq	7.83	nInd Nasdaq	7.83
nInd Obl Can CT	9.99	nInd Obl Can CT	9.99
nInd bourser US	27.53	nInd bourser US	27.53
nInd oblig can	9.90	nInd oblig can	9.90
nInd oblig int	9.86	nInd oblig int	9.86
nIndice canadien	18.21	nIndice canadien	18.21
nIndice européen	10.86	nIndice européen	10.86
nIndice intern	11.63	nIndice intern	11.63
nNRER Ind Euro	9.77	nNRER Ind Euro	9.77
nNRER Ind Intern	10.06	nNRER Ind Intern	10.06
nNRER Ind Nasdaq	10.34	nNRER Ind Nasdaq	10.34
nNRER Indice US	12.87	nNRER Indice US	12.87
nNRER ind japon	6.77	nNRER ind japon	6.77

Clarica Mutual Funds

nAct Amér Cr	9.57	oDyn Actions Can	19.96
oDyn Actions Euro	9.69	oDyn Actions Mond	9.53
oDyn Actions Pacif	10.58	oDyn Actions Sect	12.84
oDyn Actions Spéc	12.85	oDyn Actions Tech	24.64
oDyn Actions Util	10.75	oDyn Actions Util	10.75
oDyn Actions can	19.96	oDyn Actions can	19.96
oDyn Actions euro	9.69	oDyn Actions euro	9.69
oDyn Actions mond	9.53	oDyn Actions mond	9.53
oDyn Actions pacif	10.58	oDyn Actions pacif	10.58
oDyn Actions sect	12.84	oDyn Actions sect	12.84
oDyn Actions spéc	12.85	oDyn Actions spéc	12.85
oDyn Actions tech	24.64	oDyn Actions tech	24.64
oDyn Actions util	10.75	oDyn Actions util	10.75
oDyn Revenu	4.93	oDyn Revenu	4.93
oDyn Sci san RER	4.43	oDyn Sci san RER	4.43
oDyn amer US	8.47	oDyn amer US	8.47
oDyn assoc mond	13.32	oDyn assoc mond	13.32
oDyn associés	7.95	oDyn associés	7.95
oDyn crois div	7.85	oDyn crois div	7.85

CI Signature Funds C$

oSig Am SmlCoRSP	9.00	oSig Am SmlCoRSP	9.00
oSig Amer Sml Co	35.81	oSig Amer Sml Co	35.81
oSig Canadien	15.40	oSig Canadien	15.40
oSig Cdn Bal	14.29	oSig Cdn Bal	14.29
oSig Cdn Fix Inc	10.11	oSig Cdn Fix Inc	10.11
oSig Dividendes	12.31	oSig Dividendes	12.31
oSig Explorer	9.54	oSig Explorer	9.54
oSig Gl Sml Co	23.10	oSig Gl Sml Co	23.10
oSig Gl SmlCoRSP	8.65	oSig Gl SmlCoRSP	8.65
oSpécial Can	16.63	oSpécial Can	16.63
oSig Rev Div	13.31	oSig Rev Div	13.31
oSig Rev Eleve	10.74	oSig Rev Eleve	10.74
oSig Select can	13.09	oSig Select can	13.09

CI Signature Funds US

uSig Amer Sml US	23.67	uSig Amer Sml US	23.67
uSig Glo Sml US	15.27	uSig Glo Sml US	15.27

CIBC (Placements Inc.)

nAct japonaises	10.59	nAct japonaises	10.59
nActions euro	16.39	nActions euro	16.39
nAmer latine	12.47	nAmer latine	12.47
nAppréc capital	21.68	nAppréc capital	21.68
nCan Imp Actions	14.27	nCan Imp Actions	14.27
nCan act prm ord	18.39	nCan act prm ord	18.39
nCan obligations	11.73	nCan obligations	11.73
nDividende	16.82	nDividende	16.82
nDémo Amér Nord	17.75	nDémo Amér Nord	17.75
nEcon emerg	11.44	nEcon emerg	11.44
nEnergie	13.96	nEnergie	13.96
nEquilibre	16.17	nEquilibre	16.17
nExtrême- Orient	8.72	nExtrême- Orient	8.72
nHypothèques	11.78	nHypothèques	11.78
nImmobilier can	9.41	nImmobilier can	9.41
nInt actions	17.47	nInt actions	17.47
nInt oblig	10.04	nInt oblig	10.04
nMataux Préc	3.26	nMataux Préc	3.26
nMondial techno	34.86	nMondial techno	34.86
nPet soc can	18.14	nPet soc can	18.14
nPet soc int	17.67	nPet soc int	17.67
nPet sociétés US	7.48	nPet sociétés US	7.48
nRevenu mensuel	11.22	nRevenu mensuel	11.22
nSoc financ	18.17	nSoc financ	18.17
nVal Leg Rend EI	10.03	nVal Leg Rend EI	10.03

CIBC Protected Funds

zInd U.S. prot	10.86	zInd U.S. prot	10.86
zInd can prot	13.28	zInd can prot	13.28
zInd int prot	8.58	zInd int prot	8.58
zInd Nasdaq prot	10.70	zInd Nasdaq prot	10.70
zindObl can prot	9.44	zindObl can prot	9.44

CIBC Index Funds

nAsie Pac Ind	8.87	nAsie Pac Ind	8.87
nInd Marches Eme	9.28	nInd Marches Eme	9.28
nInd Nasdaq	7.83	nInd Nasdaq	7.83
nInd Obl Can CT	9.99	nInd Obl Can CT	9.99
nInd bourser US	27.53	nInd bourser US	27.53
nInd oblig can	9.90	nInd oblig can	9.90
nInd oblig int	9.86	nInd oblig int	9.86
nIndice canadien	18.21	nIndice canadien	18.21
nIndice européen	10.86	nIndice européen	10.86
nIndice intern	11.63	nIndice intern	11.63
nNRER Ind Euro	9.77	nNRER Ind Euro	9.77
nNRER Ind Intern	10.06	nNRER Ind Intern	10.06
nNRER Ind Nasdaq	10.34	nNRER Ind Nasdaq	10.34
nNRER Indice US	12.87	nNRER Indice US	12.87
nNRER ind japon	6.77	nNRER ind japon	6.77

Clarica Mutual Funds

nAct Amér Cr	9.57	oDyn Actions Can	19.96
oDyn Actions Euro	9.69	oDyn Actions Mond	9.53
oDyn Actions Pacif	10.58	oDyn Actions Sect	12.84
oDyn Actions Spéc	12.85	oDyn Actions Tech	24.64
oDyn Actions Util	10.75	oDyn Actions Util	10.75
oDyn Actions can	19.96	oDyn Actions can	19.96
oDyn Actions euro	9.69	oDyn Actions euro	9.69
oDyn Actions mond	9.53	oDyn Actions mond	9.53
oDyn Actions pacif	10.58	oDyn Actions pacif	10.58
oDyn Actions sect	12.84	oDyn Actions sect	12.84
oDyn Actions spéc	12.85	oDyn Actions spéc	12.85
oDyn Actions tech	24.64	oDyn Actions tech	24.64
oDyn Actions util	10.75	oDyn Actions util	10.75
oDyn Revenu	4.93	oDyn Revenu	4.93
oDyn Sci san RER	4.43	oDyn Sci san RER	4.43
oDyn amer US	8.47	oDyn amer US	8.47
oDyn assoc mond	13.32	oDyn assoc mond	13.32
oDyn associés	7.95	oDyn associés	7.95
oDyn crois div	7.85	oDyn crois div	7.85

CI (Placements Inc.) Funds (Closed End)

nNDU can Nat/Pet	22.02	nNDU can Nat/Pet	22.02

CI Funds Inc. C$

eEquilibre can	6.39	eEquilibre can	6.39
eEquilibre int	18.96	eEquilibre int	18.96
eEuropéen	8.76	eEuropéen	8.76
eGlobal Value	12.53	eGlobal Value	12.53
eInternational	20.05	eInternational	20.05
eInti Value	11.18	eInti Value	11.18

CI Funds Inc. US

uEquilibre can	4.86	uEquilibre can	4.86
uEquilibre int	18.96	uEquilibre int	18.96
uEuropéen	8.76	uEuropéen	8.76
uGlobal Value	12.53	uGlobal Value	12.53
uInternational	20.05	uInternational	20.05
uInti Value	11.18	uInti Value	11.18

Altamira Precision Index

nAmér moy cap	11.95	nAmér moy cap	11.95
nIndice Pacifique	8.64	nIndice Pacifique	8.64
nIndice Amér	10.31	nIndice Amér	10.31
nIndice Canadien	14.92	nIndice Canadien	14.92
nIndice européen	10.84	nIndice européen	10.84

Altamira Revenu

nAct Amér moy cap	11.95	nAct Am

En plus de le détester

Les deux jeunes soeurs craignaient Dave Hilton

par Rollande PARENT

MONTREAL (PC)-Après trois ans et trois mois d'assauts sexuels, de menaces et de manipulation psychologique de la part du boxeur Dave Hilton, deux mineures, des soeurs, en étaient venues à le haïr et à en avoir tellement peur qu'elles ont résolu de révéler leurs tourments.

Au deuxième jour du procès du boxeur Hilton, âgé de 37 ans, accusé notamment d'agressions sexuelles alors que ses victimes avaient moins de 14 ans, la plus âgée des deux jeunes filles en cause a poursuivi mercredi le témoignage amorcé la veille.

Elle a raconté à la juge Rolande Matte de la Cour du Québec qu'elle a eu la honte de sa vie quand Dave Hilton, champion mondial des super-moyens de la WBC, leur a demandé, en présence l'une de l'autre, de se prêter à des ébats sexuels à trois.

C'était la première fois qu'il avait une telle exigence, a témoigné la jeune fille maintenant âgée de 17 ans.

Le choc ressenti l'a amené à réfléchir à la nécessité de faire quelque chose pour sortir de cette situation, elle et sa soeur, a-t-elle confié.

Sans pouvoir préciser la date, elle a dit que c'était peu après qu'Hilton eut appris l'annulation d'un combat de boxe qu'il devait livrer.

Un jour, Hilton a annoncé qu'il partait en voyage et qu'il amenait l'une des deux. Il a tiré aux dés pour savoir laquelle l'accompagnerait.

A un moment donné, la plus âgée a noté que Hilton s'intéressait de plus en plus à sa jeune soeur, ce qui a ajouté à la pression de faire quelque chose, surtout qu'elle venait d'avoir 16 ans et qu'elle savait qu'à cet âge on a davantage de pouvoir.

La peur a atteint son comble quand Hilton a proféré à son endroit les menaces suivantes: «Je vais te faire sauter le nez. Je vais te régler ton compte» alors qu'ils étaient au téléphone à des centaines de kilomètres l'un de l'autre. Quand elle a vu sa soeur cadette faire son baluchon pour disparaître dans la nature, tellement elle était désespérée, la plus âgée a téléphoné en larmes à sa mère et lui a demandé de venir vite.

Sur les conseils de celle-ci, les deux jeunes ont donné leur accord pour contacter des policiers et leur raconter ce qui était arrivé.

«Je voulais qu'il sorte de nos vies. Ça durait depuis tellement longtemps. Il considérait mon corps comme le sien, a-t-elle dit, secouée par l'émotion.

«J'ai très bien dormi cette nuit-là. J'avais perdu le poids que j'avais sur les épaules», a-t-elle ajouté, plus calme.

Après la rencontre avec la police, en février 1999, elles ont été examinées par un gynécologue. Les plaintes criminelles contre Dave Hilton ont suivi.

Quand elle réfère aux moments qui ont suivi la dénonciation, le témoin emploie l'expression «ma nouvelle vie».

Elle est maintenant étudiante alors que durant toutes les années où elle a subi les exigences de Hilton, elle allait à l'école de façon très sporadique. Elle n'avait pas complété son secondaire 1.

A l'avocat de Hilton, Paul Skolnick, qui lui demandait de lire un passage de ses déclarations à l'enquête préliminaire, le témoin a lancé: «Je n'ai pas besoin de le lire. C'est ma vie».

Selon le témoignage rendu jusqu'ici, les abus sexuels qu'elle a subis ont débuté par des séances de baisers, puis des touchers inappropriés alors qu'elle n'avait que 12 ans. Par la suite, il y a eu fellation, masturbation et viols.

Son témoignage démontre que le boxeur Hilton s'entraînait que très rarement durant ces années. Par contre, il buvait énormément ce qui lui donnait du répit. «Il ne m'achalait pas quand il était ivre», a-t-elle laissé tomber.

Les ébats sexuels avaient lieu à divers endroits, à l'hôtel, dans une roulotte et dans des résidences privées, a-t-elle précisé.

Son témoignage se poursuit jeudi.

Document fédéral

Les mères porteuses pourraient être louées

OTTAWA (PC)-Le gouvernement fédéral devrait envisager d'instituer un système de location de services de mères porteuses, financé par l'Etat, peut-on lire dans un document de travail du ministère de la Santé.

Cependant, les mères porteuses qui signeraient des contrats fédéraux ne seraient pas payées très cher l'équivalent des prestations d'assurance-emploi, selon le document, qui résume le résultat de consultations publiques menées l'an dernier.

Les contrats de mères porteuses, parfois appelés contrats de maternité de substitution, prolifèrent au Canada, mais la suggestion d'instituer des contrats régis par le gouvernement est une première, même pour les experts dans ce domaine.

«Ciel! s'est écriée Margaret Somerville, du Centre de médecine, d'éthique et de droit de l'Université McGill. Cela illustre réellement l'une des craintes à propos de la maternité de substitution que ce serait le fait de femmes pauvres, sans autre possibilité de se trouver un emploi. Qui d'autre le ferait?»

La Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction recommandait, en 1993, que ce genre de contrats soit interdit parce qu'ils portent atteinte à la dignité humaine.

Mais le «moratoire volontaire» décrété par l'ex-ministre de la Santé, Diane Marleau, en 1996, n'a pas permis d'enrayer de tels arrangements. Depuis, le ministère de la Santé poursuit ses consultations sur ce qu'il devrait faire.

Le document de travail mentionne que des participants non identifiés à ces consultations ont suggéré la mise sur pied d'un registre public de mères porteuses, qui recevraient une modeste rémunération pour leurs services. Cela permettrait, croit-on, d'éviter que des femmes soient soumises à des pressions pour les amener à porter un bébé contre leur gré.

La porte-parole du ministère fédéral de la Santé, Jennifer Woodside, a fait savoir que l'idée d'un système public de contrats de mères porteuses n'était qu'une des options envisagées par Ottawa dans son travail sur une législation couvrant les nouvelles techniques génétiques et de reproduction.

Homolka transférée

MONTREAL (PC)-Karla Homolka prépare à nouveau ses valises : elle quittera bientôt Saskatoon, où elle subissait depuis octobre une évaluation psychiatrique, probablement pour atterrir à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal.

Pour des raisons de confidentialité et de sécurité, le Service correctionnel canadien se refusait mercredi à confirmer la future destination de Mme Homolka. «Nous préparons un transfert», a simplement indiqué la porte-parole Michelle Pilon-Santilli, ne précisant pas davantage la date du départ de la détenue.

Dans son édition de mercredi, le quotidien Toronto Sun avançait que la jeune femme de 30 ans était attendue à l'Institut Philippe-Pinel. Mais mercredi, l'institution de l'est de Montréal refusait aussi de commenter la nouvelle.

CHRONIQUE JURDIQUE

«TENEZ VOTRE BOUT»

Me Isabelle Racine

Vous avez reçu un magnifique pantalon similicuir de tante Rita à Noël. Alors que vous le portez pour la deuxième fois, vous constatez que ce dernier est l'objet de craquelures. Tante Rita vous accompagne à la boutique où elle se l'était procuré. Elle demande à la gérante un nouveau pantalon, mais malheureusement l'inventaire est épuisé et ce vêtement n'est plus disponible. On lui offre alors un vêtement ou un bon d'achat d'une valeur équivalente. Cependant, rien d'autre ne vous intéresse dans ce magasin et vous teniez à avoir un pantalon similicuir. Tante Rita, l'acheteuse, est-elle tenue d'accepter le bon d'achat ou de choisir un autre vêtement?

Les boutiques, comme tous les autres vendeurs, sont soumises à la loi et, notamment, sont dans l'obligation d'honorer la garantie légale de qualité (garantie contre les vices cachés), des biens qu'elles vendent. Elles ne peuvent alléguer qu'elles en ignoraient le vice ou le défaut. Lorsque, comme en l'espèce, le bien vendu est affecté d'un vice caché, l'acheteur peut choisir l'une des trois options suivantes :

- remettre le bien au vendeur en échange du remboursement du prix;
- obtenir la réparation du bien vendu aux frais du vendeur lorsque c'est possible;
- garder le bien en obtenant une réduction du prix de vente.

La plupart des boutiques vous réfèreront à leur politique «aucun remboursement, échange dans les trente jours». Sachez que cette politique est illégale dans le cas d'un bien affecté d'un vice caché et acheté d'un vendeur professionnel. Votre pantalon devait pouvoir servir à un usage normal pendant une durée raisonnable et c'est le droit de l'acheteur de choisir l'une des trois options mentionnées plus haut.

Alors, n'acceptez pas le bon d'achat ou un autre vêtement si vous ne le désirez pas. «Tenez votre bout» et sachez que vous pouvez faire valoir vos droits devant la Cour du Québec, division des petites créances si vous ne pouvez vous entendre avec le vendeur. Les frais d'introduction de votre demande devant cette Cour vous seront remboursés si vous obtenez gain de cause.

Nous vous rappelons qu'une «petite créance» est celle qui ne dépasse pas 3 000,00 $. Il est à noter que les parties se représentent elles-mêmes, les avocats n'étant autorisés à les représenter qu'exceptionnellement. Cette dernière règle n'empêche cependant pas les avocats de conseiller et préparer leur client en vue d'un litige.

Me Isabelle Racine
Bureau de Chicoutimi
Téléphone : (418) 545-4580

Cain Lamarre Casgrain Wells
AVOCATS S. E. N. C.

Nos places d'affaires

ALMA AMQUI CHICOUTIMI DOLBEAU-MISTASSINI
JONQUIÈRE LA BAIE MONTRÉAL QUÉBEC
RIMOUSKI SEPT-ÎLES

Site internet : www.clcw.qc.ca
Courriel : info@clcw.qc.ca

00471842

Nouveau président d'Alcan

William Blundell entend accélérer le développement

MONTREAL (PC) - Le nouveau président et chef de la direction d'Alcan, William Blundell, entend accélérer le développement de l'entreprise.

Il examine notamment la possibilité d'accélérer quelque peu l'entrée en fonction de l'aluminerie d'Alma, prévue pour septembre prochain. M. Blundell a fait ces commentaires mercredi matin, au cours d'une conférence destinée aux analystes en marge de la publication des résultats annuels de l'entreprise.

M. Blundell a été choisi pour remplacer Jacques Bougie au poste de président et chef de la direction d'Alcan en attendant une nomination permanente. M. Bougie a annoncé sa démission le 10 janvier dernier pour des raisons personnelles. Agé de 71 ans, M. Blundell est membre du conseil d'administration d'Alcan.

«Je ne suis pas une simple gardienne d'enfants, a-t-il affirmé mercredi. Mon rôle est de maintenir et d'accélérer le rythme.»

Cela comprend l'aluminerie d'Alma, un important projet qui a nécessité des investissements de deux milliards de dollars.

«Nous regardons si nous pouvons accélérer la mise en production, a déclaré M. Blundell. Il y a cependant des limites pratiques à ce que nous pouvons faire.»

Résultats

Pour l'exercice 2000, le chiffre d'affaires d'Alcan a atteint 9,1 milliard $ US, comparativement à 7,3 milliards $ US pour l'exercice précédent. Le bénéfice net s'est situé à 618 millions $ US en 2000, comparativement à 460 millions $ US en 1999. Le quatrième trimestre de 2000 comprend les résultats d'Algroup, acquise en octobre dernier. Le chiffre d'affaires a ainsi atteint 3,2 milliards $ US, comparativement à 1,9 milliard $ US au même trimestre de l'exercice précédent.

Les résultats du quatrième trimestre de 2000 comprennent également des charges hors trésorerie de 60 millions $ US liées à la fusion et des charges nettes hors exploitation de trois millions $ US. Il s'agit notamment de charges de rationalisation au Royaume-Uni, partiellement compensées par des redressements fiscaux favorables.

Le ralentissement économique aux Etats-Unis et en Corée a également eu un effet négatif sur les résultats du quatrième trimestre. Celui-ci a cependant été partiellement compensé par une amélioration du bénéfice en Amérique du Sud. Le bénéfice net du quatrième trimestre, qui était de 193 millions $ US en 1999, est ainsi passé à 110 millions $ US en 2000.

Pour 2001, Alcan s'attend à une diminution de la consommation d'aluminium de 4,9 pour cent en Amérique du Nord. Toutefois, la consommation devrait augmenter de 6,8 pour cent en Amérique latine, de 2,5 pour cent en Europe et de 2,7 pour cent en Asie. La consommation globale devrait diminuer de 0,1 pour cent.

«Nous prévoyons que la demande d'aluminium subira le contrecoup du rempli de la conjoncture économique au cours des deux prochains trimestres, mais Alcan continuera vraisemblablement à bénéficier des mesures stratégiques adoptées précédemment et actuellement en cours d'application», a affirmé M. Blundell.

Grâce à son programme d'amélioration de la rentabilité et aux économies de synergie liées à la fusion avec Algroup, Alcan prévoit que son bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA), qui était autour de deux milliards de dollars en 2000, passera à trois milliards de dollars en 2002.

Résultats d'Alcan

Proulx pense à la main-d'oeuvre

par Johanne St-Pierre

JONQUIÈRE (JSTP) - Le président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida, Alain Proulx souhaite qu'Alcan profite des excellents profits enregistrés lors du dernier exercice financier pour en faire bénéficier la région sous diverses formes.

M. Proulx espère en effet qu'Alcan réservera une partie des profits pour favoriser l'embauche de main-d'oeuvre dans les différentes constituantes régionales parce que les troupes «ont le souffle court, que le temps supplémentaire est énorme et que le taux d'absentéisme est en hausse». Selon M. Proulx, les mesures avant-gardistes concernant le temps partagé risquent d'être relégués aux oubliettes si Alcan ne les appliquent pas.

Il cite en exemple les employés qui font du temps supplémentaire et les transforment en vacances, mais qui ne peuvent les prendre faute de personnel pour les remplacer.

Il souhaiterait qu'Alcan profite de ses bons résultats financiers pour régler la négociation en cours dans le dossier de la caisse de retraite et qu'elle procède à l'indexation des allocations de retraite pour ses anciens employés. Ces derniers réclament l'indexation systématique de leur allocation à l'indice de retraite des coûts de la vie.

Enfin, le président du SNEAA profite de l'occasion pour relancer la haute direction d'Alcan en l'invitant à retourner l'ascenseur à la région pour sa contribution aux profits générés en s'associant à des projets de partenariat dans le monde de l'automobile dont bénéficierait la région.

Coup d'œil

NEW YORK

Dow Jones	10646.97	-2.84
Volume	281 713 700	
Nasdaq	2859.18	+18.79

TORONTO

TSE 300	9306.20	+37.36
CDNX	3184.01	+28.37

VALEURS INDUSTRIELLES LES PLUS ACTIVES

Nortel Network Corp.	60.35	+.55
Canadian Pacific Ltd	42.85	+.05
Mackenzie Financial	27.95	+1.05
Bnk Royale du Canada	52.45	+.45
BCE Inc.	41.50	+.25
Or	**264.50**	**-2.00**

VALEURS D'INTERÊT LOCAL

Abitibi-Consolidated	12.55	-.10
Alcan Aluminium	53.90	+.30
Alliance forêt	13.55	-.25
Amisk Inc.	2.00	+.10
Bce Inc	41.50	+.25
Ban. Nationale	27.75	+.45
Cascades Inc	6.75	+.15
Groupe CGI Inc	8.75	+.15
Jean Coûtu Grp cl-A	20.70	-.80
Métro-Rich.	21.00	-.40
Loblaw	46.70	+.60
Nortel Networks Corp	60.35	+.55

$ U.S.	1.5116	+.0014
$ CDN	0.6612	-.0006

EN COLLABORATION AVEC
FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE

M. Richard Brabant
Directeur général
Port Saguenay
Président d'honneur

ADHIQ'S

BRUNCH-BÉNÉFICE

de l'Association pour le Développement de la Personne Handicapée Intellectuelle du Saguenay

Dimanche 11 mars
10 h
Nouvel Hôtel La Saguenéenne

Pour réservation:
543-0093

Y croire et grandir ensemble!

00472530

La cigale 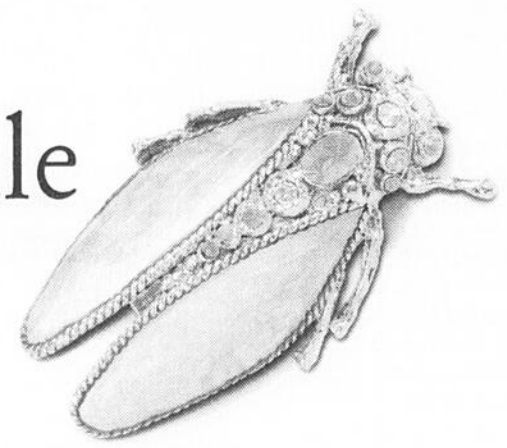 et le boni.

7,00 % la dixième année

5,75 % la première année incluant le boni de 1 % pour les nouveaux fonds REER

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

1 800 463-5229

Petites annonces

le QUOTIDIEN

HEURES D'AFFAIRES
8 h 30 à 16 h 30
DU LUNDI AU VENDREDI

DES CONSEILLÈRES PROFESSIONNELLES À VOTRE SERVICE

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES COMMERCIAUX 100
Bâtisses commerciales.....101
Blocs appartements.....102
Bureaux à louer.....103
Commerces à vendre 104
Commerces à louer 105
Entrepôts à louer 106
Fermes.....107
Garages 108
Locaux à louer 109
Terrains commerciaux 110
HABITATIONS RÉSIDENTIELLES 200
À partager 201
À vendre ou à louer 202
Chalets à vendre 203
Chalets à louer 204
Chambres à louer 205
Condominiums à vendre 206
Condominiums à louer 207
Logements à louer 208
Maisons à vendre 209
Maisons à louer 210
Maisons mobiles à vendre 211
Maisons mobiles à louer 212
VÉHICULES 300
Terrains à vendre 213
Abris d'auto 301
Autos à vendre 302
Avions à vendre 303
Bateaux à vendre 304
Camions à vendre 305
Camions 4X4 306
Campeurs à vendre.....307
Fourgonnettes 308
Machinerie 309
Motomarines à vendre.....310
Motoneiges à vendre 311
Motos à vendre 312
Motos 3 et 4 roues 313
Pièces et accessoires 314
Remorques à vendre 315
Souffleuses à vendre.....316
Tracteurs à vendre.....317
Véhicules divers.....318
EMPLOI 400
Gardien(ne) demandé(e) 401
Personnel demandé 402
FORMATION 450
Enseignement / cours 451
OCCASIONS D'AFFAIRES 500
Finances 501
Occasions d'affaires 502
SERVICES PROFESSIONNELS 600
Construction / rénovation 601
Impôt 602
Massage 603
Offres de service 604
Services de garde 605
MARCHANDISES ET SERVICES 700
À donner 701
À vendre ou à échanger 702
Ameublement 703
Animaux 704
Antiquités 705
Bois de chauffage 706
Coin du bébé 707
Demandé 708
Divers 709
Équipement de bureau 710
Équipement de commerce ...711
Ésotérisme 712
Marché aux puces 713
Matériaux de construction ...714
Poêle à bois 715
Réceptions 716
Santé 717
Vêtements 718
Ventes de garage 719
SPORTS / LOISIRS 800
Articles de sport 801
Bicyclettes 802
Camping 803
Chasse et pêche 804
Musique et accessoires 805
Ordinateurs et jeux 806
Photos et vidéos 807
Piscines et acc. 808
Roulottes à vendre 809
Roulottes à louer 810
Vacances / voyages 811
AVIS 900
Activités diverses 901
Agences de rencontres.....902
Messages personnels 903
Perdu ou retrouvé 904
Recherche 905

1051, BOUL. TALBOT - CHICOUTIMI - G7H 5C1

545-4014

- 668-4506 ALMA et les environs
- 679-3832 SAINT-FÉLICIEN et les environs

COURRIEL: classees@lequotidien.com

INTERNET GRATUIT!

clik CLASSEES.COM

Placez une petite annonce dans Progrès-Dimanche ou le Quotidien et elle aura la même durée sur le site Internet

www.lequotidien.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTION L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. **VOTRE ANNONCE EST INCOMPLÈTE?** Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

TARIFS

Le QUOTIDIEN
10 mots ou moins

1 jour..... 8,00 $
2 jours..... 9,60 $
3 jours..... 11,20 $
4 jours..... 12,80 $
5 jours..... 14,40 $
6 jours.....16,00 $

PROGRÈS-DIMANCHE
10 mots ou moins
10,25 $

Mots additionnels:
0,43 $ mot/par semaine

- Lettrage majuscule
- Caractères gras
- Encadrement
- Titre centré

3,00 $ par semaine /par option

- AVEC PHOTO: 6,50 $ par parution

Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Aucune facturation. Acceptons les chèques, cartes de crédit.

100 IMMEUBLES COMMERCIAUX

101 Bâtisses commerciales

BATISSES usagées avec structure d'acier, dimension: deux 35x70x12', une 100'X40', une 32'X75' avec tôle non isolée. Tél.:698-2222.

CHICOUTIMI 30'x30', pour déménager au complet ou en partie, structure en bois, revêtement métallique et toiture aluminium. Tél.:591-0208.

JONQUIERE: 2171 St-Dominique, bâtisse 2 étages à vendre. Tél.:547-5494.

102 Blocs appartements

JONQUIERE, immeuble 6 logements, très bonne rentabilité. Tél.:542-8828.

104 Commerces à vendre

DÉPANNEUR à vendre ou louer, Jonquière, très bon chiffre d'affaires. Tél.:542-0039.

105 Commerces à louer

RESTAURANT À LOUER
À l'intérieur d'un dépanneur. Boul. Tadoussac. Pour information: 698-2340.

109 Locaux à louer

CHICOUTIMI, secteur Place du Royaume, (plus ou moins 1000 pieds.carrés) dans complexe, idéal pour bureau, bonne affaires!. Tel.545-2355, 541-0483.

CHICOUTIMI-NORD: local commercial à louer ou à vendre avec revenus. 1.500 pi.ca. Tél.:698-4115, 696-0222.

CHICOUTIMI: 305 Hôtel de Ville, centre-ville, rez-de-chaussée local de 1,425 pieds.carrés, libre immédiatement, 5 stationnements privés et 5 publics, zonage commercial, très belle opportunité, à visiter. Tél.:549-9200, 690-9590.

ESPACE COMMERCIAL À LOUER

Situé au 2037 boul. Saguenay, **Jonquière** incluant beaucoup d'espaces de stationnement.

Appeler au 543-5115 ou 1-800-667-6173 pour toute autre information.

LA BAIE, pour bureaux ou commerces jusqu'à 6000 pi.ca., situé au 2105 Bagot, face aux Galeries de La Baie, libre 1er juin 2001. Informations: 544-7833, 544-1851.

LOCAL COMMERCIAL 1823, St-Paul Chicoutimi, 1x660 pi.ca., 1x1,600 pi.ca. Tél.:545-8015.

LOCAL pour petite entreprise, 900 pieds.carrés, avec gicleurs automatiques. Tél:549-3065.

PLACE ROUSSEL CHICOUTIMI-NORD
Maintenant disponible 13,100 pieds.carrés pour commerce majeur, alimentation détail, magasin à rayon, grande surface de vêtement, homme femme enfant, etc. AUSSI: 4,600 pieds.carrés pour restauration, commerce de chaussures, bureaux, clinique diverse. 549-9200 poste 115, Martial Ouellet.

200 HABITATIONS RÉSIDENTIELLES

203 Chalet à vendre

A VENDRE ou à louer avec option d'achat. Directement du propriétaire. Tél:347-4419.

LAC-LABRECQUE, Saint-Léon, meublé, 2 chambres à coucher, incluant see-doo, pédalo, très beau site et très belle plage. Faites vite! 35,000$. Tél.:669-0063, 480-8035.

MONTS-VALIN, chasse et pêche, lac Bluteau, très bien isolé, idéal pour l'hiver. Tél.:678-3410.

ST-GEDEON, plage St-Joseph, chalet #113, rue du Bouleau, 20X18'. $26,.000. Tél.:345-3235, paget: 591-5562.

ST-LUDGER-DE-MILOT, construction neuve, non finie, 24x30, terrain 42,000 pieds.carrés, bord de l'eau. $34,500. Tél.:373-2710.

204 Chalet à louer

CHARLEVOIX: foyer, ski, motoneige. Spécial Janvier tél:(418)435-3810. www.charlevoix.net/chalets

FALARDEAU: chemin Lévesque, quinze minutes du Valinouët, possibilité dix personnes. Tél.:673-4561.

MONT STE-ANNE, aubaine, super condo, tout équipé, 2 chambres. Tél.:(450)655-3713.

STONEHAM: condo de ski, pied des pentes, 4 personnes, Tél:690-0029.

VALINOUET: chalet 2 chambres, libre 16, 17, 18 février et semaine de relâche 2 au 9 mars, 100$/jour. Tél:690-0438.

205 Chambres à louer

1 CHAMBRE avec câble, entrée indépendante, stationnement, propre, près université et de l'école de métallurgie. Tél.:693-1560.

3 MINUTES Place Royaume, câble, téléphone, buanderie, cuisine, stationnement. Faut voir! Tél:591-0416, 673-1770.

AU CENTRE-VILLE de Jonquière, cuisine commune, câble, téléphone, buanderie. Tél.:690-5308.

CHICOUTIMI entrée indépendante, neuf, laveuse, sécheuse, cuisine, très propre, tranquille, près université et centre d'achats, non-fumeur(euse). Tél.:690-7096.

CHICOUTIMI Rénovées, près Université, 170$/mois à 250$/mois. Téléphone, câble. Tél.:540-1754.

CHICOUTIMI, à côté Cégep, université, câble, cuisine commune, laveuse, sécheuse. Tél.:545-0698.

CHICOUTIMI, idéal personne autonome, près arrêt d'autobus, avec ou sans pension, non-fumeur. Tél.:549-3621.

CHICOUTIMI, près centre-ville, câble, laveuse, sécheuse, poêle, frigidaire, 200$/mois. Tél:543-9081.

CHICOUTIMI, rez-de-chaussée, près université et centre d'achat, personne sérieuse, câble, stationnement, accès aux autres pièces de la maison. Tél.:697-1000.

CHICOUTIMI-NORD: paisible, vue sur ville, non fumeur(euse), idéal travailleur(euse), 60$/semaine. Tél:543-3939.

205 Chambres à louer

CHICOUTIMI: studio, près école 216 et Dominique-Racine, câble fourni. Tél.:698-4698.

CHICOUTIMI: Arrière Polyclinique et Place Saguenay, neuve, très grande, cuisine commune, buanderie gratuite. Tél.:591-3977 (cellulaire).

CHICOUTIMI: quasi appartement, entrée indépendante, tout fourni, non fumeur(euse), 60$/semaine. Tél:690-3400.

JONQUIERE propre, bien située, tout inclus, entrée indépendante, 225$/mois. Tél.:547-3740

JONQUIERE: tout compris, cuisine équipée, tranquillité propreté assurées, stationnement déneigé. Tél:699-7777.

JONQUIÈRE Monfort, près McDonald's, tranquille, stationnement. Tél.:591-3017, 698-2838, 696-7700.

JONQUIÈRE: face Cégep, cuisine, micro-ondes, salon, câble, laveuse, sécheuse, libre 1er février, 200$/mois. Tél.:695-3064, 693-5096.

ST-GEDEON, chambre dans maison ancestrale. Tél.:698-2228.

207 Condominiums à louer

LUXUEUX condo à louer, 4.1/2, au 1900 rue des Roitelets, libre à partir du 1er mars, stationnement intérieur, ascenseur, terrain arrière aménagé avec piscine chauffée. Tél.:693-6205.

208 Logements à louer

1.1/2, 2.1/2, 3.1/2.CHICOUTIMI centre-ville, impeccables, bon prix. Venez voir! Tél.:540-1754.

1285 PERE-HONORAT, Chicoutimi, 4.1/2, plancher bois, demi sous-sol, stationnement, remise. Libre immédiatement. Tél.:543-6781.

3.1/2 4.1/2 5.1/2
PROPRETÉ — TRANQUILITÉ — SERVICE
CHICOUTIMI, 336, Jacques-Cartier, BEAU **4.1/2** moderne, porte patio, très propre, 485$/mois, libre**IMMÉDIATEMENT. CHICOUTIMI-NORD:** PLACE POLYVALENTE. **Nouveau propriétaire, service personnalisé, immeuble bien entretenu, entrées contrôlées, eau chaude, porte patio, grandes chambres** (16X12) (12X12). GRAND**3.1/2**, service laveuse sécheuse, très propre, entièrement rénové, 325$/mois, **LIBRE IMMÉDIATEMENT.** GRAND **4.1/2,** prélart neuf, très propre, 410$/mois, **LIBRE IMMÉDIATEMENT**, GRAND **5.1/2,** couvre-planchers neufs, entièrement rénové, **LIBRE IMMÉDIATEMENT**, $450/mois. **Informations:543-5330. TÉL.:549-9343.**

3.1/2, 4.1/2, 5.1/2
Quartier université près centre d'achats, piscine, porte patio, balcon, possibilité ameublement. Peinturé, tapis lavé. Tél.:693-4242.

3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, Chicoutimi, d'Angoulême, rénovés, libres immédiatement et juillet. Tél.:543-9520.

3.1/2, Chicoutimi, 198 des Champs-Elysées, meublé, chauffé, éclairé, repeint à neuf, 395$/mois. Tél:690-6308.

500' de Place du Royaume 3.1/2, recherché tranquilité? Moderne, propre, chauffé, meublé ou semi-meublé, février, 475$/mois. Tel.549-6624, 543-7503

208 Logements à louer

51/2 BEAU SECTEUR PAISIBLE
CHICOUTIMI: Domaine des Ecorceurs, Grand 5.1/2, 515$/mois **Grandes chambres, grands garde-robes**, entrée lave-vaisselle, **insonorisation supérieure,** entrée contrôlée, libre immédiatement. **Cel.:591-0396, Paget: 696-6381**

A 5 minutes de Place Royaume, hôpital, meublé ou non, 1.1/2, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, 8.1/2, 10.1/2. Un mois gratuit. Tél.:693-3383, 1-800-394-3383.

A VOIR! 1.1/2, 2.1/2, superbe studio, chauffé, éclairé, meublé. Tél.:543-3939.

ALMA, 3.1/2, 4.1/2, près des services, centre-ville, non chauffés, non éclairés. Tél.:690-7419, 693-7052 (Dany).

ARVIDA centre-ville, 3.1/2, non chauffé, non éclairé, $300. Tél.:699-1082, midi à 17h, Emilie.

ARVIDA grand 3.1/2, 320$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er février. Tél.:699-1151, 592-8811.

Arvida SPÉCIAL de janvier: 4.1/2 (420$), 5.1/2 (455$), chauffés, éclairés, déneigés, près des services. Tél.:591-3560, 548-6417, 591-5204.

ARVIDA: 2.1/2, 3.1/2, 4.1/2, semi-meublés ou non, balcon, porte patio, immeuble, entrée contrôlée, chauffés, éclairés. Tél.:548-0889, 699-7717.

ARVIDA: 2348 Mathias app.5, face Marché Métro, 4.1/2, idéal personne âgée, l'âge moyenne des locataires est de 60 ans. Libre immediatement. Tél:548-6872.

ATTENTION 4.1/2
CHICOUTIMI, insonorisation supérieure, entrée contrôlée, près Place Royaume, Université. Tél.:696-1175.

ATTENTION CHICOUTIMI, tranquillité, beau 3.1/2, rénové, chauffé, 2 minutes hôpital, $460/mois. Tél.:545-3700 (souper).

AU bord de l'eau, La Baie, appartement meublé, vaisselle, etc. chauffé, éclairé, location semaine, mois. Travailleur(euse). Tél.:544-0892.

BIEN SITUÉS «CHICOUTIMI», près services, 1.1/2, 2.1/2, chauffés, meublés. Tél.:545-3332.

BOULEVARD Saguenay, entre Chicoutimi et Arvida, 4.1/2, 1er étage, repeint à neuf, 375$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:548-1735.

BOULEVARD Tadoussac, Chicoutimi-Nord, 4.1/2, demi sous-sol, très bien éclairé, refait à neuf, 390$/mois chauffé, éclairé. Tél.:696-3545.

CHICOUTIMI (Nord), Sainte-Claire, 4 1/2, nouvelle fenestration pour l'immeuble, chauffé, eau chaude fournie, 450$/mois, libre immédiatement. Tél.:543-4272, 541-9132.

CHICOUTIMI 2.1/2, meublé, chauffé, éclairé. Près cégep, université, hôpital, 335$. Libre. Tél.:545-4598, 690-4024.

CHICOUTIMI 3.1/2, 429 Champs-Elysées, chauffé, éclairé, semi-meublé, libre immédiatement. Tél.:698-1067, 543-5457.

CHICOUTIMI 3.1/2, eau chaude fournie, porte-patio, semi-meublé ou non, disponible 1er avril 380$/mois. Tél:545-9617, paget:591-8343.

CHICOUTIMI centre-ville, 4.1/2, rue Riverin, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:693-0410, 591-0208.

CHICOUTIMI, 1.1/2 / à 5.1/2 de bonne qualité (près centre d'achats, hôpital, université, cégep). Tél.:545-0698.

CHICOUTIMI, 2.1/2, 4.1/2, Côte Réserve, face à l'église. Tél.:678-9296 répondeur.

208 Logements à louer

CHICOUTIMI, 3.1/2, meublé, chauffé, eau chaude, repeint, près centre d'achats, tranquillité. Tél.:549-1399.

CHICOUTIMI, 3.1/2, meublés, non meublés, chauffés, éclairés, près Université, Cégep. Tél.:548-2442, 693-0398.

CHICOUTIMI, 3.1/2, non chauffé, non éclairé, balcon, repeint, libre. Tél.:693-0529, 820-1518.

CHICOUTIMI, 3.1/2, près centre-d'achats, semi-meublé, chauffé, éclairé, très propre, libre, 410$/mois. Tél.:545-2681.

CHICOUTIMI, 3.1/2, rue Parent, non chauffé, non éclairé. Libre immédiatement. Yvan, 693-6568.

CHICOUTIMI, 3.1/2, rue Radisson, semi-meublés, chauffés, éclairés, $400. Un mois gratuit. Tél.:698-2954, 693-6972, 543-7966.

CHICOUTIMI, 3 1/2, rue des Hospitalières, près université et cégep, chauffé, éclairé, semi-meublé, déneigé, 410$/mois. Libre 1er janvier. Tél.:591-3202.

CHICOUTIMI, 4.1/2, 400$/mois, près Manège Militaire. Paisible, près de tout, libre. Tél.:545-6304.

ANNIE TREMBLAY
Agent immobilier affilié
543-5511
549-0200
La Capitale

NOUVEAU
Père-Fiset (202-204)
Duplex genre jumelé, très intéressant pour propriétaire occupant. Terrain paysager avec arbres fruitiers.

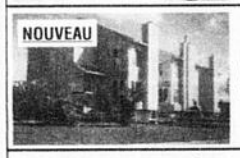

NOUVEAU
1085, Père-Champagnat
Maison de ville avec foyer et garage intégré, 3 chambres, très ensoleillée!!

NOUVEAU
Lac-à-la-Croix
(St-Félix)
Chalet habitable à l'année, situé au bout du lac, 3 ch., électricité, très grand terrain.

470, Lejeune
Superbe maison à 3 paliers avec foyer. Toute rénovée, terrain très intime, 4 chambres.

490, Lafontaine
Grande maison avec revenus, très bien située pour location. Très rentable.

173, St-Joseph
Bungalow sur immense terrain, à la campagne, très propre et pas cher!!!

00472996

208 Logements à louer

CHICOUTIMI, 4.1/2, chauffé, rue Sydenham, 1er février. Tél.:674-2385, paget: 696-7155.

CHICOUTIMI, 4.1/2, près université, hôpital, cégep, libre immédiatement. $495. Tél.:541-6524, 545-4564.

CHICOUTIMI, arrière Place Royaume, 4.1/2 moderne, non chauffé, ($460), 3.1/2, chauffé, éclairé, semi-meublé, $380. **ST-VINCENT,** 4.1/2, 3.1/2, 2.1/2, chauffés, éclairés meublés, 425$, 340$, 280$. **RIVIERE-DU-MOULIN:** 3.1/2, 2.1/2, ($380 et $305), chauffés, éclairés, meublés. Tél.:540-4716, 543-8717.

CHICOUTIMI, centre-ville, 4 1/2 (475$/mois), 5 1/2 (575$/mois), entièrement rénovés. Libres 1er février. Tél.:540-6358 (cellulaire), 693-1346, 548-4040.

CHICOUTIMI, grand 1.1/2, 726 Racine Est, chauffé, éclairé, $275. Tél.:690-5308.

CHICOUTIMI, grand 4.1/2, face zone portuaire, près autobus, 20 boul. Saguenay Est, 375$/mois chauffé. Tél.:690-1921 sur rendez-vous.

CHICOUTIMI, quartier Saint-Paul, 4 1/2, immeuble récent, entrée lave-vaisselle, remise. Normalement 475$/mois, laissé bail un an 425$, bail 2 ans 415$. Tél.:698-2117.

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2 moderne, tranquille, près école primaire, déneigé, non chauffé, non éclairé. Tél.:547-1608 (répondeur).

CHICOUTIMI-NORD, 4.1/2, chauffé, éclairé, 2 chambres, grand salon fenestré, bien situé. $525/mois. Tél.:698-7030.

CHICOUTIMI-NORD: bien situés, grand 3.1/2, 350$/mois, (3) 4.1/2, 415$/mois. Non chauffés, non éclairés, libres immédiatement. Tél.:543-8653, cell.: 591-0744.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4.1/2, chauffé, éclairé, 190-B Triquet, libre immédiatement, 450$/mois. Tél.:690-1750.

CHICOUTIMI-NORD: petit 4.1/2, chauffé, éclairé, peinture neuve, système d'alarme, grand stationnement, 450$. Tél.:549-6867.

CHICOUTIMI-NORD: rue Sauvé (arrière McDonald), dans une maison unifamiliale, 3.1/2, libre immédiatement. Tél.:698-2950.

CHICOUTIMI: à sous-louer, 4.1/2, chauffé, éclairé, libre 1er février, 500$/mois, prix réduit. Tél:698-2368.

CHICOUTIMI: 2.1/2, sous-sol, près centre d'achat, meublé, chauffé, éclairé, 300$/mois. Tél.:543-6004.

CHICOUTIMI: 3.1/2, 415$/mois, chauffé, eau chaude fournie, libre immédiatement. Tél:548-5015.

CHICOUTIMI: 3.1/2, 56 Jauffret (près école Dominique-Racine), chauffé, éclairé. Tél.:678-2960.

CHICOUTIMI: 3.1/2, chauffé, éclairé, possibilité meublé. Aussi 4.1/2 à sous-louer. Tél:543-4037.

CHICOUTIMI: 3.1/2, chauffés, semi-meublés, non éclairés, près UQAC, Cegep. Tél.:549-4567.

CHICOUTIMI: 315 Ste-Famille (centre-ville, près hôpital, cegep et université), 1.1/2, 3.1/2, semi-meublés, 335$/mois, libres immédiatement. Tél.:591-3814.

CHICOUTIMI: 4.1/2, non chauffé, non éclairé, immeuble deux logements, grande remise, situé au 1772 boul. Saguenay Ouest. 400$/mois, libre 1er mars. Tél.:678-3405.

CHICOUTIMI: 4.1/2, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars, 325$/mois. Tél.:549-6054.

CHICOUTIMI: 452 Honoré Mercier, grand 2.1/2, chauffé, meublé, 350$/mois. Tél.:696-1325.

CHICOUTIMI: 550, Ste-Anne, 2.1/2, propre, semi-meublé ou non, idéal personne âgée, autobus, pas stationnement, 290$/mois. Tél:548-8209, 693-0356.

CHICOUTIMI: beau grand 4.1/2, non chauffé, non éclairé, rue des Ecorceurs. Tél.:698-2601.

CHICOUTIMI: RIVIÈRE-DU-MOULIN, 4.1/2, hors-sol, 430$/mois, 5.1/2, 2ième étage, 550$/mois, chauffés, coin d'Aunis et Poitou, libres immédiatement. Tél.:549-4163.

CHICOUTIMI: rue St-Paul, 4.1/2,*porte patio, grand patio, lave-vaisselle, entrée laveuse sécheuse, stationnement, remise, 400$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er février. Tél.:543-4697, 591-6218.

CHICOUTIMI; 4.1/2, quartier des Ecrivains, 1795 Colette, entrée indépendante, près autobus, déneigé, non chauffé, non éclairé, 475$/mois. Libre immédiatement. Tél:545-3710.

JONQUIERE (Petite France): grand 4.1/2 de qualité, entrée indépendante, patio, déneigement, non chauffé, non éclairé. $465/mois. Tél.:547-0078, 547-0064.

JONQUIERE (secteur Kénogami) 4.1/2, non chauffé, non éclairé, 390$/mois, libre immédiatement. Tél.:662-0395, 662-6915.

JONQUIERE (secteur Kénogami), 2.1/2 meublé, chauffé, éclairé, déneigé, $325. Tél.:548-6745, 548-1649.

JONQUIERE, 3.1/2, meublé ou non, chauffé, éclairé, très propre, tranquille, Conciergerie, buanderie, stationnement. $385/mois. 4078 de la Loire #4. Libre immédiatement. Tél.:695-1501, 820-5083, 548-6951.

JONQUIERE, près Cégep, 2.1/2, $300 chauffé, éclairé, libre. Tél.:695-6963, pagette: 698-2641.

JONQUIERE, rue De Montfort, arrière McDonald, 3.1/2, semi-meublé ou meublé, immeuble tranquille, proximité de tous les services. Tél.:695-3175, 547-3114.

JONQUIERE, rues Nadeau et Truchon, 3.1/2 semi-meublé, chauffé, éclairé, et 5.1/2, chauffé, éclairé. 1 mois gratuit. Tél.:695-2382, 543-5286.

JONQUIERE, rues Nadeau et Truchon, 4.1/2, $400 chauffé, éclairé, 1 mois gratuit. Tél.:548-4598, 693-6485, 543-7966.

JONQUIERE: 4.1/2, près église St-Dominique, rénové, stationnement, déneigement, libre immédiatement. Tél.:542-4165.

JONQUIERE: 4.1/2, rez-de-chaussée, très propre, rue Boulay, Ouest, 400$/mois, non chauffé, non éclairé, Tél:695-3845, 542-7731.

208 Logements à louer

JONQUIERE: haut de maison, 5.1/2, chauffé, éclairé, 600$/mois, libre 1er mars. Tél:542-0878.

JONQUIERE: rue St-Hubert, 3.1/2, semi-meublé, chauffé, entrée indépendante, 345$/mois. Libre 1er février. Tél:542-2463.

JONQUIERE, 3 1/2, meublé, repeint, 360$/mois, chauffé, éclairé. Libre immédiatement. Tél.:542-0667.

JONQUIERE, 4 1/2, très propre, chauffé, éclairé, lave-vaisselle, grand patio, 500$/mois, libre immédiatement. Tél.:542-3250, 540-5308.

JONQUIERE, 5.1/2, 460$/mois, chauffé, eau chaude fournie ou 500$/mois, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Tél.:672-4039.

JONQUIERE: 4.1/2, 3685 St-Léandre, neuf, libre 1er février. Tél:547-8511.

JONQUIERE: 4.1/2, moderne, rénové, non chauffé, non éclairé, 355$/mois, libre immédiatement. Tél:547-2127.

JONQUIERE: 4.1/2, très propre, disponible le 1er avril, quartier Petite France, près Cégep, chauffé, eau chaude, service conciergerie, remise intérieure, porte patio, balcon, déneigé, intercom. Tél.:695-4441.

JONQUIERE: 5.1/2, libre immédiatement. 375$/mois. Tél:542-5909.

JONQUIERE: centre-ville, 4.1/2, neuf, non chauffé, non éclairé, 450$/mois, libre immédiatement. À voir! Tél.:547-7279 (après 18h00).

JONQUIERE: quartier des Peintres, très grand 4.1/2, demi sous-sol, libre 1er avril, 375$/mois. Tél.:695-3185.

KENOGAMI, 3.1/2, 4.1/2 neufs, prêts 1er novembre. Tél.:695-4241, 695-5465.

KENOGAMI, centre-ville, 3 1/2 ultra moderne (460$) chauffé, éclairé, meublé. 4.1/2 ultra moderne, $550 chauffé, libre 1er juin, 5.1/2, $665 chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.:695-0545.

KENOGAMI: grand 4.1/2, 400$/mois, non chauffé, non éclairé, libre 1er avril. Tél:542-4150.

LA BAIE, 2.1/2, 3.1/2, chauffés, éclairés. Secteur Port-Alfred. Tél.:544-7589.

LA BAIE, 5 1/2, secteur Bagotville, non chauffé, non éclairé. Libre 1er février. Tél.:544-8659.

LA BAIE, secteur Port-Alfred, 5 1/2, moderne, repeint, planchers bois franc, déneigé. 460$/mois. Tél.:544-4017.

LA BAIE: 4.1/2, 375$/mois, chauffé, non éclairé, 1 stationnement déneigé, situé rue Bagot. Tel.544-6335, (après 17h)

LA-BAIE, magnifique 4.1/2, remis à neuf, 300$/mois, non chauffé, non éclairé. Tél:544-6592, 544-6477.

LA-BAIE: 4.1/2, non chauffé, non éclairé, secteur Port-Alfred. Tél.:544-4577.

LA BAIE, 4.1/2, 3.1/2, très propres, près tous les services, libres immédiatement. Tél.:696-0288, 549-3372. Cellulaire: 540-7595, 592-8878.

LATERRIERE, 5104 Boul. Talbot, 7.1/2 ($625), 5.1/2 ($475), chauffés. Tél.:549-4047.

RIVIERE-DU-MOULIN: 4.1/2, chauffé, repeint, remise, haut de maison, libre. Tél.:549-1177.

SAINT-FULGENCE, FEVRIER GRATUIT, 4.1/2, chauffé, éclairé, fraichement repeint, remise, service de conciergerie, libre immédiatement. Tél.674-2546, 549-8854.

ST-JEAN-EUDES: 4.1/2, 2ième étage, grand stationnement, libre, 275$/mois, non chauffé, non éclairé, Tél:547-9806.

209 Maisons à vendre

A VENDRE
LAC-KENOGAMI, grand terrain au bord de l'eau. Chalet avec fondation neuve. Fosse septique neuve. Inoccupé. Libre immédiatement. Tél.:698-6201.

ARVIDA, maison plein-pied, entièrement rénovée, garage, verrière 20'x8', foyer, aire ouverte, piscine creusée. Intérieur à voir sans faute. + de 100,000$. Tél.:548-9797.

CHICOUTIMI (Nord), unifamiliale, foyer au salon, très propre, proche des services, 94,500$, négociable. Tél.:698-4201, 693-9705 (paget).

CHICOUTIMI-NORD: 4 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, poêle combustion, sans voisin arrière, Tél:549-0757, 677-4000 poste 8378.

CHICOUTIMI: 24x30, quartier tranquille, 3 chambres, cuisine et fenêtres refaites à neuf, lave-vaisselle, prix à discuter. Tél.:693-8458 répondeur.

CHICOUTIMI: maison style condo, luxueux, 2 chambres, 2 salles de bain, très propre, beau garde en verre gravé, foyer au gaz, planchers bois franc, abri d'auto, entrée asphaltée, inclus: vénitiennes, lustres, aspirateur central, échangeur d'air. Tél.:690-9371 soir.

CHICOUTIMI: unifamiliale de 10 ans, 30x40, armoires en bois, 5 chambres, grand terrain sans voisin arrière, bien entretenue. Tél.:549-2640.

DU PROPRIÉTAIRE: jumelée luxueuse, Chicoutimi, sans voisin arrière, plancher bois neuf, 2 salles de bain, sous-sol fini, libre immédiatement, 2,400 pieds carrés habitable, prix d'évaluation. Tel:693-0696, 592-4061.

JONQUIERE, 4164 Rubens, maison très propre, très bon quartier, grand terrain clôturé, très grand patio, piscine, à voir. Tél.:547-7810.

JONQUIERE: (Secteur St-Philippe), 2144, St-Régis, tout brique, garage, rénovations majeures, rue extrêmement recherchée, maison impeccable. 95,000$. Tél:696-7207.

209 Maisons à vendre

JONQUIÈRE, près Cégep, maison à revenus, 1250$/mois, garage. Prix 118,000$. Tél.:695-6807, 693-9705.

LA-BAIE, rue Docteur-Desgagné, deux terrains, piscine, près Hôpital. Tout offre raisonnable acceptée. Tél.:591-0249.

LAC-KÉNOGAMI, bord de l'eau, maison style suisse, 26'X32', sous-sol fini, 4 ans, avec remise extérieure, 110,000$. Tél.:695-5538 laissez message.

210 Maisons à louer

CHICOUTIMI: jumelée rue Malraux, 5.1/2, 2 salles de bain, libre immédiatement. Tél:698-4399, 690-4998.

DEMANDE MAISON à louer, 3 chambres et plus. Arvida, Jonquière ou Chicoutimi, à compter de mars, avril Tel.547-9810

RECHERCHE maison à louer avec option d'achat, à la campagne ou chalet habitable à l'année dans les environs de la ville Chicoutimi, La Baie ou Jonquière. Possibilité versements initial à l'achat. Prix raisonnable. Prêt à prendre possession avril. Agent s'abstenir. Tél.:693-1693 demandez Jean-Pierre ou Monique.

SINISTRE OU URGENCE: maison de ville meublée, entièrement équipée. Chicoutimi quartier Murdock. Location au mois. Téléavertisseur:698-8587.

212 Maisons mobiles à louer

SAINT-HONORÉ, petit 4 1/2, poêle combustion lente, non chauffé, 350$/mois. Tél.:696-4818.

213 Terrains à vendre

5 BEAUX terrains dans **le Domaine du Roy,** rue des Explorateurs. Entre 8,000 et 12,000 pi.ca. **Réservation possible avec acompte.** Tél.:549-9200, 690-9590.

BEGIN: lot à bois, 125 acres, avec lac, roulotte équipée propane, remise 8X10', scie à chaîne, génératrice, réservoir 1,000 litres, etc. 29,000$ négociable. Tél:548-3684.

CHICOUTIMI, près de quincaillerie FDS, aucune servitudes, 12,000$. Agent s'abstenir. Tél.:549-1308.

300 VÉHICULES

302 Autos à vendre

1999, GRAND AM, automatique, climatiseur, vitres électriques, équipée de A à Z, garantie, spécial 13,450$. Autos G. Leroux Inc., 696-1774, sans frais 1-800-801-2375.

ACHETERAIS autos, moins de 600$, peu importe l'état. Tél.:690-0263.

ACHETONS AUTOS, CAMIONS, métaux pour récupération. Payons comptant. Tel. 542-6938 Métaux Savard

ACHETONS véhicules en bon état de fonctionnement, 100$ et plus. Tél:693-8567.

AUTOMOBILES BÉDARD INC.
1130 boul. St-Paul Chicoutimi
693-8567
1986 FORD F-150, 2X4, 6 cyl. aut. **1295$**
1986, GMC Camion 2X4, 8 cylindres, aut, **1495$**
1988 F-150 2X4, manuelle, cab régulier, **1895$**
1991 MAZDA MPV très propre **spécial 2995$**
1991 VOYAGEUR SE, 4X4, **spécial 4995$**.
1992 FORD TEMPO, 4 portes, aut.
1992 PLYMOUTH Grand Voyageur, 5495$
1992 CIVIC DX, 2 portes, manuelle
1993 PLYMOUTH ACCLAIM , aut. **4995$**
1993 SWIFT, 4 portes, man, **SPECIAL: 3995$**
1994 CIVIC 2 portes, manuelle, 117,000 km
1994 MERCURY TOPAZ V6 automatique
1995 MERCURY SABLE 6 cylindres
1996 VOLKSWAGEN JETTA 4 portes, man.
1998 CHRYSLER CIRRUS LXI, V6, tout équipé
1994 RANGER 2X4, 6 cyl. man. king-cab **6,495$**

BUICK Le Sabre Limitée 1990, 4 portes, automatique, état neuf, tout équipée, propriétaire unique. Tél.:548-8030.

CAVALIER 1997, manuelle, 5 vitesses, freins ABS, 4 portes, bleu pâle, 35,800 kilomètres. Prix avantageux! . Tél.:693-8317, 698-4118 (soir).

CHEVROLET LUMINA 1998, beige, air climatisé, vitres électriques, régulateur de vitesse, sièges avant divisés, 42,000 kilomètres. Fin de bail de location ou achat. Tél.:698-2066, 541-6314 (paget).

CHRYSLER LE BARON 1986, mécanique A-1, bas millage, petit bijou, 1,900$ négociable. Tél.:662-4834, 480-1346.

ECONOMIQUE, Ford Tempo, 4 portes, manuelle, très propre, 875$. Tél.:690-3941.

DEMANDE à acheter autos, camions, bon ou mauvais état, payons comptant. Tél.:549-0136.

DODGE Néon 1995, 2 portes, manuelle, démarreur à distance, $4,500. Tél.:679-8942.

FORD Tempo 1990, 4 portes, automatique, 134,000 kilomètres, bonne condition, 950$. TéL549-0136.

GRAND AM SE 1996, 4 portes, V6, automatique, entièrement équipée, impeccable. Tél.:549-5431, paget: 541-2215.

HONDA ACCORD LX 1998, 5 vitesses, CD, 50,000 kilomètres, état impeccable, 17,000$. Tél.:697-1265 (après 17h00).

HONDA Accord, 1987, automatique, 4 portes, excellente condition, 1,500$. Tél.:547-4173 après 17h.

302 Autos à vendre

HONDA CIVIC Spécial Edition 1999, automatique, CD, 60,000 kilomètres, $13,900. Tél.:544-8454.

HYUNDAI Accent 1995, 4 portes, automatique, 4 pneus d'été, 6000$. Tél.:480-2687, 662-7177.

MAZDA 626, 1997, manuelle, 82,000 kilomètres, air climatisé, garantie octobre 2002, 11,200$ négociable. Tél:698-2201.

MERCURY Topaz, bon état, radio Alpine, 1989, 212,371 kilomètres, 499$. Tél:698-4361, cell:592-8562 Anicet.

PLYMOUTH Aries 1986, 4 cylindres, automatique, mécanique, peinture, freins, pneus A1. Tél.:669-2930.

PLYMOUTH Breeze 1996, tout équipée, beaucoup de kilométrage, 3,000$ négociable. Tél:695-0456.

PONTIAC Grand AM 1986, automatique, moteur 2.5, 2 portes, mécanique A1, $425. Tél.:549-0136.

PONTIAC GRAND AM 1999, équipement complet, 50,900 kilomètres, 16,000$. Tél.:695-3185.

PONTIAC Sunfire 1997, automatique, air climatisé, 4 portes, équipement complet, radio laser, 78,000 kilomètres. $10,500 négociable. Tél.:679-0312.

PONTIAC «Sunfire» 1998, air climatisé, roues 15", CD, anti-patinage, 72,000 kilomètres, vert. Très propre. 11,500$. Tél.:699-0043, 541-4659 (paget).

SATURN SLE 1998, automatique, 4 portes, aileron, vert forêt, démarreur distance, 10,800$. Tél.:272-3201.

TOYOTA «Corolla» 1999, VE Touring, 46,000 kilomètres, manuelle, lecteur CD, pneus d'hiver. Vente ou location. Cause: transfert. 13,900$. Tél.:543-0516 (message).

VENTE rapide! JETTA 1997, 72,600 kilomètres, manuelle, 5 vitesses, air climatisé, fin de location, 12,150$ plus taxes. Tél.:543-1249.

VOLVO V-70, Cross Country, 1999, automatique, 89,000 kilomètres, tout équipée, excellente condition, 35,000$. Faut voir. Tél:(514)592-7510.

306 Camions 4 X 4

12 CAMIONS 4X4 et véhicules utilitaires en inventaire de 1988 à 1999 avec garantie. Autos Ghislain Leroux inc. 696-1774 sans frais: 1-800-801-2375.

CHEVROLET Silverado 1994 Z71, boîte courte, mags, couleur bleu foncé, 112,000 kilomètres, très propre. $15,500. Tél.:695-5538, laisser message.

CHEVROLET **Silverado,** 1500, KC, 4X4, 1994, 155,000 kilomètres, V-8, essence, bourgogne, extrêmement propre, 15,500$. Tél:251-9064.

DESIRE acheter Tracker décapotable, automatique, très bas millage. Tél:275-1438.

DODGE DAKOTA 1997, V-8, noir, équipé, 50,000 kilomètres, très propre. Tél.:695-5939.

FORD F-150, custom, 1992, king cab, moteur 6 cylindres 4.9L, 5 vitesses, air climatisé, boîte 8', très propre, 9,000$ Tél.545-8669.

GMC SIERRA 1992, 4x4, king cab, diesel, A1, 10,900$. Tél.:418-256-1210, 418-256-3755.

MAZDA B-4000, 2000, tout équipé, 4X4, 18,900 kilomètres, 28,000$. Tél:(418)748-2237 jour et soir.

NISSAN FRONTIER 1999, V-6, climatisation, parfaite condition, vente rapide! Tél.:542-1929.

SIDEKICK SPORT (nouveau modèle), 1996, 5 vitesses, 4 portes, 2 tons, très bien équipé, très propre. Tél.:548-9474.

308 Fourgonnettes à vendre

1999, DODGE CARAVAN, V-6, 3.3 L, vitres électriques, climatiseur, équipée de A à Z, garantie. Spécial 14,450$. Autos G. Leroux Inc., 696-1774, sans frais 1-800-801-2375.

FORD Aerostar, 1989, automatique, bonne condition, transmission à refaire, 700$. tél:549-9451.

MAZDA MPV DX 2000, 9900 kilomètres, couleur sable, à vendre ou transfert de location. Tél.:662-2864, 668-9400 ext.: 9483.

309 Machinerie

CAMION FORD 8000 1988, boîte 22 pieds fermée, porte arrière neuve, très propre. Tél.:697-6738.

CAMION Kenworth T800 2000, avec remorque et travail. Tél.:676-2540 répondeur.

CHARGEUR Kubota R-310, 1997, avec pépine, cabine chauffée, avec 2 pelles (neige, sable) état neuf. Tel.591-0249

COUPE lot à bois, ou location débusqueuse 230E. Denis Gilbert, 544-3760.

GMC Top-Kick 1992, 24 pieds de boîte fermée, très propre, moteur 3116, 6 vitesses. Tél.:697-6738.

PEPINE John Deere 510, 1976, moteur et peinture refaits à neuf, machine très propre, 10,500$ non négociable. Tél.:481-2703.

310 Motomarines à vendre

BOMBARDIER SEA-DOO XP 1997, 2 places, avec remorque, entreposé à l'intérieur chauffé, prix à discuter. Tél.:418-695-2475 418-690-8820.

311 Motoneiges à vendre

1 PAIRE de bottes Acton 9 points. Casque "fulle face" CKX médium. Ensemble motoneige, 2 pièces Elco, large. 300$/ensemble ou séparemment. Tél:543-7147.

311 Motoneiges à vendre

A. Bouchard Pièces motoneiges

• Vêtements et accessoires «CHOKO», pour enfants et adultes •
• Pièces neuves et usagées •
• Réparations de toutes marques •
• Équilibrage de vilebrequins •
• Perçage de cylindres •

5865, boul. Talbot, Laterrière
(418) 678-9511

ACHETE motoneiges usagées, $1,000 et moins, peu importe l'état, payons comptant. Pièces à vendre. Tél.:541-9287.

ARCTIC CAT Jag 340 1980, très propre. $400 négociable. Tél.:690-2992.

ARCTIC CAT Prowler Special 440 liquide 1991, toile, condition exceptionnelle, $1,200 négociable. Tél.:(418)275-5008.

BOMBARDIER F-III, 1997, marche arrière, poignées chauffantes, excellente condition, 3,500$. Tél:547-0780.

BOMBARDIER Formula MX LT 1989, 476 liquide, bon état, 1,000$ négociable. Tél.:672-4794.

BOMBARDIER Grand Touring 1998, 700 cc., 3 cylindres, excellente condition, 4,900$. Tél.:549-5262 (jour), 696-2309 (soir).

BOMBARDIER Grand Touring 500 Raves 1998, 7,800 kilomètres, 4,000$. Tél.:547-7294.

BOMBARDIER Grand Touring SE 700cc 1997, condition impeccable, chenilles et amortisseurs pneumatique neufs. $4,700. Tél.:690-3580.

BOMBARDIER «Safari L.S.» 1990, démarreur électrique, poignées chauffantes, comme neuf. 1,050$, négociable. Tél.:549-0136.

BOMBARDIER Toundra (2) long track, très propres. Aussi Bravo et Alpine. Aubaine! Tél:696-9460, paget:541-9287.

CARRIOLE 2 places, pour enfants, très propre. $700. Tél.:672-4706.

CARRIOLE légère fermée, 2 personnes, 795$. Tél.:695-6968, 677-4000 (poste 8520).

FORMULA MXE, 1991, 8,000 kilomètres, excellente condition, 1,150$ négociable. Tél.:679-5340.

GRAND TOURING 700, 1996, 7332 kilomètres, Faut voir. Prix à discuter. Tél.:544-2198.

PLATE-FORME pour transporter motoneige pour petit camion, 100$. Tél.:672-6500, 672-4000.

POLARIS 440 SP 1996, liquide, chenille 141 pouces, marche arrière, porte-bagages, 2,500$. Tél.:696-1215.

POLARIS 500 45ième anniversaire 2000, avec garantie, 5,900$. Jetta 1985 diésel, $600. Tél.:673-7305.

POLARIS Classic Touring 500, 1993, 3,000 milles, état neuf, aubaine. Faites votre offre. Tél:543-9532.

POLARIS Indy Classic Touring 1996, équipé, toile, très propre, 2,500$. Tél.:696-2219.

POLARIS «XCR 440» 1994, moteur refait à neuf. Prix négociable. Tél.:679-0711.

POLARIS XLT Spécial 1996, 4500 milles. Aubaine! Tél.:679-2644, 679-7187.

POLARIS XLT, 1996, 600cc, marche arrière, 3,000 kilomètres, 2900$ négociable. Tél.:698-6875.

TOUNDRA R, 1998, marche arrière, 3,000$. Tél:543-5503.

YAMAHA Bravo 250, longue chenille, 1990, 1,200$. Tél:344-1511, paget:669-4301

YAMAHA Venture 700, 1998, 6000 kilomètres. Tél.:698-2838, 591-3017, 696-7700.

YAMAHA Venture, 700CC, liquide, 1998, 3 cylindres, poignées chauffantes avant et arrière, toile, dossier ajustable, état neuf, 5,500$ négociable. Tél.:672-2737.

312 Motos à vendre

HONDA Silver Wing 1983, 500 cc., peinture d'un an (bleue), 1,850$ négociable. Tél.:662-4834, 480-1346.

313 Motos 3 et 4 roues à vendre

DEMANDE à acheter 3 roues, 4 roues, motoneiges, en bon ou mauvais état, payons comptant. Tél.:549-0136.

314 Pièces et accessoires

1000$ ET MOINS $. Achetons autos et camions pour pièces. Payons comptant Gilbert auto inc. 543-8361.

4 RADIOS FM SMS825TS. Radio SMS 316, un walkie-talkie FM avec possibilité d'accès téléphonique. $2,200/l'ensemble. Tél.:695-2730.

GROS SPECIAL
PNEUS usagés hiver et été, à prix jamais vus, 100$ pour 4 pneus, peu importe, l'état et la grosseur. MP enr. Tél.:549-4518.

PIÈCES de Ford F-150, moteur 6-300 injection, aussi plusieurs pièces de carrosserie. Tél.:693-5176, 696-8152 (paget).

PIECES: Chevrolet S-10, moteur 2.8, transmission, différentielle. Souffleuse 10-32. tél:544-1724.

QUATRE 245-75R16, quatre P205-60R15 avec clous, quatre Blizzak 225-75R15, trois LT225-75R16. Van 48' pour entrepôt. Tél.:549-5018.

315 Remorques à vendre

SUPER aubaine! Remorque 4X8, basculante. Tandem 50"X96", 30"X48", pour VTT. Traîne de motoneige, 175$. Accepterais échange. Tél.:696-9591.

317 Tracteurs à vendre

FORD 800 avec pelle avant. David Brown pelle avant et souffleur. Tél.:690-2498.

400 EMPLOI

402 Personnel demandé

BARMAID(MAN) avec expérience, bel entregent. Tél.:696-4242.

BARMAID(man) demandée(e). Bar la Chandelle, de jour. Tél:543-5653.

CHOCOLAT - Vends super tablettes et fais-toi super profits. SUPERVISEUR(E) d'expérience recherché(e). Tél.:1-800-561-2395.

DISTRIBUTEUR(TRICE) possédant voiture appropriée pour la distribution de catalogues. Environ deux fois par mois. Territoire disponible: une partie de Chicoutimi-Nord et St-Fulgence. Conviendrait très bien pour personne voulant arrondir ses fins de mois. Tél.:543-2574 Mme Alice Morin.

MICRO-BRASSERIE recherche un(e) représentant(e) pour la région du Saguenay. Motivation, dynamisme, sens du contact. Expérience dans la vente de la bière un atout. Envoyer votre CV par fax au (514)274-1380 ou par émail:info@gmt.ca

RECHERCHE CHAUFFEUR(EUSE)S de camion-remorque minimum 1 an d'expérience sur B-Train, pour les U.S.A. travail à temps plein. Camion attitré. Salaire intéressant. Retour chaque semaine. Faire parvenir C.V.: Transport Saguelac, 880 boul. du Royaume, Chicoutimi,G7H-5B1.

450 FORMATION

451 Enseignement / cours

ATTENTION! COURS: primaire-secondaire, français, mathématique, raccrochage, sec-V rapidement, thérapie, professionnelle. Tél.:545–2197.

500 OCCASION D'AFFAIRES

501 Finances

Argent à prêter
Vous avez des REER, CRI, FRV ?
Liquidité rapidement – Tout dossier accepté
Efficace et sérieux
(418) 540-6225

CRÉDIT EXPERT
Vous avez besoin d'un véhicule et vous avez des problèmes de financement? Nous pouvons vous aider. Tél:693-8567

PROBLEMES DE DETTES
Menaces / Saisies / Hydro
SOLUTION
Regroupement de vos dettes
1 paiement - 0% d'intérêts
Redressement financier
Consultation budgétaire
CONSEILLER CERTIFIÉ

Service D'aide aux Entreprises
et Consommateurs inc.
Jonquière: (418)542-1010
Québec: (418)624-1546
Trois-Rivières: (819) 694-1546

PROBLEMES FINANCIERS de $500 à $250,000. Demande de prêt assurée 24 heures. Conseiller B.D.A. Tél.:1-800-463-9311, code 8560.

502 Occasion d'affaires

L'EVALUATION de votre situation financière par un professionnel en insolvabilité, **c'est gratuit. Vous avez des problèmes financiers?** Avant de consulter "**quelconque individu**", vous pouvez nous trouver à la page 286 des Pages Jaunes (**rubrique "Syndics de faillite**").

LIFTING spécial dans un pot! Gagner plus d'argent "naturellement". Appelez-nous au 1-800-667-7510. Marmack International Inc.

PRETS SUR SALAIRE
Difficultés de crédit? Pas de crédit? Pas de problème! Possibilité de prêt de 600$ jusqu'au jour de paie. Vous avez un emploi? Un prêt vous sera garanti. Acceptation rapide par téléphone. 1-866-884-PRET. Disponible pour Québec 24 heures.

TIMBER 240, avec travail à l'année, possibilité de financement (garanties demandées). Acheteur sérieux. Tél.:672-1853.

600 SERVICES PROFESSIONNELS

601 Construction / Rénovation

ATTENTION! Homme avec expérience pour rénovations (menuiserie, peinture, plastrage). Estimation gratuite. Tél.:698-2299.

ENTREPRISE avec expérience. Rénovation résidentielle, commerciale, intérieure et extérieure. Salles de bain, toitures, portes et fenêtres. Licence RBQ: 8108-3826-14. Tél.:549–9842, 540-3812(cellulaire).

601 Construction / Rénovation

HOMME expérimenté offre ses services pour travaux de plastrage, peinture, plafond texturé. Estimation gratuite. Tél.:693-8158.

MAITRE PLATRIER Peintre, travaux de peinture, plâtre, tirage de joints, plafond texturé, réparation de gypse. Estimation gratuite. Tel.693-0696, 592-4061

PROBLEME DE BAIN
BAIN NET
Service d'émaillage
(418)571-8040 (frais viré accepté).

RÉNOVATIONS de A à Z, électricité, plomberie, plastrage, céramique, bois franc. Estimation gratuite. Service garanti. Pagette:591-9181.

603 Massage

A DÉCOUVRIR
Massage de détente. Venez relaxer en toute simplicité, de 9h à 21h. Tél.:547-7949.

ANNIE, jolie fille, massage détente, dans un endroit propre et discret. Tél:545-4582.

CENTRE de MASSOTHÉRAPIE PROFESSIONNEL avec masseuses(eurs), entorse sciatique. Tél.542–6200.

MESSIEURS ou mesdames, vous voulez vous détendre et relaxer? Massage suédois, et massage californien, entre 10h et 16h, soir. Tél.:690-2423.

POUR elle et lui, détente, relaxation, option bain pieds. Tél.549-6706.

VENEZ découvrir un bon massage. L'essayer, c'est l'adopter. Tél.:693-9337.

604 Offres de services

"BODY PIERCING", LINE est de retour, au 122 Racine. Stérélisation complète. Rendez-vous 592-5155.

DECAPER, teindre, vernir meubles en bois? Homme d'expérience offre cette possibilité. Bon rapport qualité/prix. Estimation gratuite. Tél.:548-6405.

ENTRETIEN MENAGER: maison privée, travail soigné, personne sérieuse et discrète pour Jonquière/Chicoutimi. Cindy: 695-2033, 591-0574.

J'OFFRE mes services pour effectuer des travaux d'entretien ménager. Tél.:548-8807.

POUR entretien ménager à l'heure ou à la demi-journée ou pour gardiennage occasionnelle. Tél:542-2746.

PRÉCISION sciage (moulin portatif), disponibilité 12 mois, pas de vagues et rapidité assurée. Tél.:342-8531, 662-0055 (cellulaire).

PRENDRAIS entretien de bâtisses et immeubles ainsi que divers travaux. Tél.:540-8920.

TENUE de livres, rapports financiers et tous les services comptables pour nouvelle PME ou celles déjà en activité. Rapports gouvernementaux, rapports de CCQ, comité paritaire, etc. Comptabilité Michel Gravel: Tél.:548-9550, paget: 541-8659.

TRAVAUX de rénovation intérieur extérieur. Tél.:678-9690.

605 Service de garde

GARDERAIS enfants, quartier des Peintres, Jonquière. Tél.:542-7918.

PLACES disponibles en milieu familial, dans un service de garde reconnu par le CPE, La Souris Verte (places à 5$ pour parents en besoin immédiat). Communiquez avec Natacha, 695-4369.

700 MARCHANDISES ET SERVICES

702 A vendre ou échanger

BOMBARDIER Safari 1990, échangerais contre VTT, valeur 1,000$. Tél.:673-3305.

PICK-UP F-150 2X4 1990, échangerais contre motoneige, valeur 3,500$. Tél.:547-0460.

703 Ameublement

A BAS PRIX
APPAREILS électroménagers R.S. Vente et achat: laveuses, sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, reconditionnés. Vaste choix. Reconditionnement "timer". Réparation à domicile, appels de service, réparation micro-ondes, déshumidificateurs et petits appareils électriques. 743, Boul. Barrette, Chicoutimi. Tél.:698-4399.

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS CHICOUTIMI. Achat, réparation et vente d'appareils électrorménagers. Garantie un an. Vente de pièces. Liquidation d'appareils électroménagers neufs ayant de légères imperfections. Réfrigérateur 18 pi.cu., régulier 999,95$, spécial: 749,95$. Réfrigérateur «Whirpool» gold, de luxe, régulier 1,229,95$, spécial 859,95$. Ensemble laveuse sécheuse «Kitchen-aid», régulier 1,400$, spécial: 1,019,95$. Laveuse «Inglis», économiseur d'eau, régulier 749,95$, spécial 560,95$. Cuisinières avec dessus en céran à partir de 700$. Plusieurs autres modèles en magasin. Acceptons cartes visa et paiement direct. 1377, boul. Saguenay Est, Chicoutimi. Tél.:543-1000.

BASE DE LIT simple, blanche, avec tête et matelas caoutchouc mousse, 100$. Tél.:696-1215.

LAVEUSE, sécheuse, poêle, réfrigérateur. Congélateurs gros et petits. Tél.:545-9361, 541-6857.

703 Ameublement

LES ELECTROMENAGERS
du Saguenay Enr. Vente d'électroménagers reconditionnés, garantis 1 an, vente de pièces neuves et usagées, 14.95 $ l'appel, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21h00, 940 Boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. Tél.:545-6969.

LIQUIDATION
A partir de: 100$ poêles. Laveuses 150$. Sécheuses 100$. Réfrigérateurs 150$. Tél:698-4399.

MOBILIER de chambre en chêne, 4 morceaux, état neuf, 995$. Tél.:695-1339.

POELE, réfrigérateur 3 portes, Hotpoint, 7-8 ans d'usure, état neuf, blancs. 500$/2. Tél:547-0938.

REPARATION d'appareils ménagers. Tél.:545-9361.

SOFA et fauteuil «Elran», excellent état. Prix très abordable. Tél.:690-3897.

704 Animaux

ACHAT ET VENTE de chevaux et équipement. Tél.:344-1183.

ACHAT et vente de chevaux. Acheteurs de chevaux pour la viande. 3 chevaux d'équitation. Voitures d'hiver. Tél.:541-6575.

BOXER, prêt le 29 janvier. 6 mâles (150$), 4 femelles (200$). Tél.:673-6215.

CHIENS Bichons Maltais et Shis-Tzu, 7 semaines, (quatre mâles, une femelle). Tél.:549-3630.

CHIENS de traîneau, équipement complet. Tél.:251-2318, le soir.

MINI COLEY croisé, 7 semaines. Aussi Boxer 14 semaines, 50$/chaque. tél:672-6787.

705 Antiquités

LES ANTIQUITÉS DU DOMAINE DU ROI
10 route Desmeules, Desbiens (passé le pont, direction Chambord) Vente et achat. Ouvert samedi, dimanche de 9 h à 17 h. Tél.:346-5828.

NOUVEAU
OUVERTURE le 4 janvier: Antiquités du Vieux-Port, 20 Boul. Saguenay Est, face au vieux pont. Achat et vente d'antiquités de toutes sortes. A compter de vendredi midi et samedi, dimanche, 9 h à 17 h. Tél.:418-690-5252, 819-653-2141.

VIEILLES armoires en pin: Une avec vieilles portes. 1 bureau avec miroir. Aussi décapage. Estimation gratuite. Tél:545-4957.

706 Bois de chauffage

BOIS vert fendu: 48$/corde; rond: 43$/corde. Tél.:673-7783 heures bureau: de 8h à 17h; vendredi: 8h à midi.

BOULEAU sec, semi-sec et vert. Livré partout Saguenay lac St-Jean. Tél.:239-0040.

708 Demandé

ACHETEUR de lot à bois, et droit de coupe partout au Saguenay Lac St-Jean tél:679-5201 cell:671-8156.

709 Divers

100 aspirateurs neufs et reconditionnés, sacs et pièces de toutes marques, réparation immédiate de centrales et aspirateurs traîneau, 3 spécialistes. Aspiro Plus, Fauboug Sagamie et Galeries de la Baie. Tél.:548-1767, 697-1058.

2 FENÊTRES PVC: 40"x34" et 56"x33", idéales pour chalet. Tél.:693-0680.

A VOIR! STORES
VERTICAUX ET HORIZONTAUX, INSTALLATION, RÉPARATION, PEINTURE, UNIVERS DE LA COULEUR, 296 AVE STE-ANNE, CHICOUTIMI, FERNAND TREMBLAY, MANUFACTURIER. Tél.:543–0432.

ASPIRATEURS: Super liquidation: Sanyo neuf SC-24, 89$. **Modèle SC-30**, 1000 watts, 159$. **ASPIRATEURS CENTRAUX** neufs complets à partir de 399$. **Usagés de toutes marques à partir de 79$. Sacs et réparations** toutes marques. **ASPIRATEX 2000 3691, BOUL. HARVEY (Face McDonald, Jonquière). Tél.: 542-9451**

CHAPEAUX style policier neufs, différentes fourrures, $50. Transformez fourrure usagée en chapeaux et mitaines, $35. Tél.:543-8930.

709 Divers

CULTURE HYDROPONIQUE
À vendre équipement
support technique
545-9106

FONDS de rouleaux de papier journal, 1.30 $ l'unité plus taxes. Tél.:545-4474.

FOURRURE à vendre. Tél.:547-8404.

GÉNÉRATRICE Homelite, 5,000 watts, servi 10 heures seulement, prix de débarras. Tél.:272-2627.

MOBILIER cuisine blanc, 300$. Table de billard 76X40, 250$. TÉL:543-0470.

MOTEUR «Grand Prix» 1990, 3.1, 100,000 kilomètres (500$). Transmission «Grand Prix», 1,000 kilomètres, 500$. Tél.:673-6215.

PRÉLART NEUF, 12x33, 300$; banc de scie 10" Diltec, moteur 1.1/2 h.p., de type contracteur, 400$; souffleuse Yard Man 1130, 1,000$. Tél.:542-5140.

RAQUETTES à neige babiche. Trains électriques Lionel, Américain Flayers HO. Cloches. Beaucoup d'autres articles. Tél:547-9065.

VETEMENTS de cuir et suède, achetés au Ranch du cuir, grandeur 4 ans. Peinture 10x12 de Jean-Paul Lapointe. Tél.:695-2475.

711 Equipement de commerce et restaurant

ACHAT, vente, réparation, équipement de toutes sortes, pour resto, bar, cafétéria. Depuis 10 ans, bas prix, fiable et consciencieux. 1409, boul. du Royaume, Chicoutimi, 698-2128.

713 Marché aux puces

ACHAT et vente de tout. Marché aux puces Châteauguay, 2093 rue Émond. Tél.:547-4600.

715 Poêle à bois

ANTIQUITÉ, 2 ponts, 1880, de marque «J.J. Trudel», très propre. 450$. Petit chien Lassa-Apso mâle, 2 ans. 75$. Tél.:674-1403.

718 Vêtements

MANTEAU de fourrure en chat sauvage, avec chapeau pour dame, 9-10 ans, porté quelques fois, presque neuf, payé 2,000$ laissé 500$. Tél:543-4368.

MANTEAU de fourrure en vison, grandeur 18-20 ans. Aubaine. Tél:549-6079.

800 SPORTS / LOISIRS

801 Articles de sports

EQUIPEMENT complet de gardien de but pour homme. tél:348-9258.

804 Chasse et pêche

ACHETERAIS carabines calibre 308, 30.06, 7mm, 300 WM. Jour:690-9620, Guy.

CABANE à pêche 8x8, isolée. $500. Tél.:344-4730.

CABANE À PÊCHE, 10x12, isolée, en clapboard de vinyle, tout équipée, peut servir de remise, 1,700$. Tél.:548-4842.

805 Musique et accessoires

GUITARE classique espagnole (Raimundo modèle 112), très bonne condition, valeur 600$, laisse 300$. Tél.:543-1996.

806 Ordinateurs et jeux

DÉPANNAGE informatique. Copie de sauvegarde de système, copie de CD, urgence acceptée. Tél.:820-7455.

ELECTRONIQUE Sagamie. Prêt sur gage. Jeux électroniques, achat, vente, échange. Plus de 2000 jeux. Tél.:548–0285.

MACINTOSH Performa 6400, 180 mhz, 64 meg de ram, 2 gig disque dur, écran 17". Ensemble ou séparemment prix à discuter. tél:347-4193.

PUCE (Modchip) pour Playstation (aussi réparation) posée par technicien qualifié, travail garanti, ouvert 7 jours, 70, Racine Est Chicoutimi Tél.:543-7738.

806 Ordinateurs et jeux

PLAYSTATION ALMA
Pose de puces (PSONE, anti-puce). Achat et vente. Technicien qualifié. Tél:662-6908 après 18h00.

PLAYSTATION JONQUIÈRE
Nouvelle Puce (avec anti-puce) pour PS/One et tous les modèles. Achat, vente et réparation. Technicien qualifié. PS/one neuf avec puce, taxes incluses, 200$. Tél:542-2708.

QUATRE ordinateurs McIntosh à partir de 250$. Tél.:668-3229.

811 Vacances/voyages

SPÉCIAL CASINO Charlevoix, 15$/personne, (incluant autobus, repas). Tél.:695-0313, Mme Bergeron.

900 AVIS

902 Agences de rencontre

BANQUE DU BONHEUR. Agence CUPIDON. Hommes, femmes, couples, personnes de toutes tendances. Pour amour, amitié, aventures. Rencontres gratuites aux dames. Tél.:699-5077.

BEL homme, secteur Trois-Rivières, 34 ans, cheveux châtains, yeux pers en amande, 5'6", 155 livres, honnête, sens de l'humour, aime ciné, resto, dialogue, travaillant, désire rencontrer jeune femme entre 24 et 35 ans, pas trop grande, désirant avoir relation stable. Tél.:(819)373-1572 après 22h.

903 Messages personnels

POUR vous messieurs jolies filles. Plaisir assuré. Tél.:698-1450, engageons.

FILLES DE RÊVE
reçoivent et se déplacent
Engageons
548-8173

STÉPHANE
JEUNE homme pour hommes seulement. Tél.:542-6323.

TOP MODÈLES
24 heures - 7 jours
Spécial duo
nouvelles filles
698-4843

SARAH douce et sensuelle, moment de détente inoubliable. Tél.:698-3999.

BEAUTÉ PLUS
Reçoivent et se déplacent
Engageons
693-5143

ANIKA déplacement le soir 540-4645.

KRYSTEL ou ÈVE-LYNE vous reçoivent en toute intimité. Tél.:592-8815.

VIENS me voir, tu ne seras pas déçu. Tél:695-1026.

LE QUOTIDIEN
Plus que l'dimanche
Un monde accessible...
Internet
www.lequotidien.com

Avis et carrières

À QUI LA CHANCE?
FONDS DE COMMERCE À VENDRE
dans le domaine
des BARS à Chicoutimi
• 114 places
• Revenus assurés depuis plusieurs années
PRIX :
125 000$
POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT
Faites parvenir vos coordonnées à:
Le Quotidien
1051, boul. Talbot, Chicoutimi, QC, G7H 5C1, département: 2138
00472838

Nouveau
Le plus gros Réseau de Rencontres au Québec maintenant ici au Saguenay Lac St-Jean
24/24hr
Aucun frais pour appeler au (418) 549-0000
Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer dans votre région. Vous devez avoir 18 ans et plus.
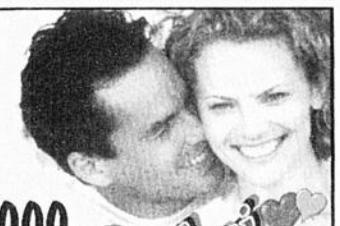
Elle Lui
La Ligne Rencontre
Parce qu'à Deux, c'est Mieux !
• Enregistrez GRATUITEMENT votre annonce vocale
• Écoutez GRATUITEMENT les annonces des membres
• Envoyez et recevez des messages
• Conversez en direct personne à personne
• Confidentialité assurée
00472732

IGUANE

Cet iguane des Galapagos ne semble pas s'en faire avec la marée noire et le fameux navire «Jessica» que l'on voit au large et qui s'est échoué. Tout l'équipage s'est retrouvé en prison. De nouvelles fissures dans la coque du navire et d'autres déversements. Un vrai fléau.

(Photo PC)

Île des Galapagos

Le capitaine et les marins du «Jessica» emprisonnés

PUERTO BAQUERIZO, Iles Galapagos (AP) - Le capitaine et les 13 membres d'équipage du pétrolier «Jessica» échoué tout près d'une île des Galapagos ont été placés en détention, ont annoncé mercredi les autorités.

Le capitaine Tarquino Arevalo et son équipage ont été écroués à Puerto Baquerizo, chef-lieu de l'archipel des Galapagos sur l'île de San Cristobal, a précisé Gonzalo Vega, vice-amiral de la marine marchande équatorienne.

«J'ai demandé des peines de prison à l'encontre du capitaine du vaisseau et à l'encontre de la compagnie (propriétaire)», a déclaré pour sa part le ministre équatorien de l'Environnement Rodolfo Rendon.

Aucune mise en examen n'a encore été prononcée. Un prévenu reconnu coupable de négligence et d'atteinte à l'environnement est passible d'une peine comprise entre deux et quatre ans de prison.

Sur le front de la marée noire, de nouvelles brèches ont été détectées dans la coque du «Jessica» échoué à quelques centaines de mètres de l'île de San Cristobal. Plusieurs milliers de litres d'hydrocarbures restés dans les soutes du cargo ont commencé à se déverser dans les eaux bordant les rivages de l'archipel des Galapagos.

Soulagement

Mardi, les autorités équatoriennes avaient pourtant confié leur soulagement en annonçant que l'arrivée de nouveaux vents avait éloigné des milliers de litres de fioul des côtes de cet archipel peuplé d'espèces rares qui a inspiré à Charles Darwin sa théorie de l'évolution.

Las, entre 56 et 75 tonnes de fioul supplémentaires se sont ensuite répandues dans le Pacifique, apparemment après que des vagues d'une violence inouie ont causé de nouvelles fissures dans la coque du «Jessica», ont indiqué des responsables qui avaient pourtant annoncé un peu plus tôt qu'il ne restait qu'environ 38 tonnes d'hydrocarbures encore à bord.

«Nous avons pris toutes les précautions pour faire face à la situation», a assuré Eliecer Cruz, directeur du Parc national des Galapagos. «Nous avons essaimé des dispersants dans la zone et nous avons établi un périmètre de barrages flottants pour atténuer l'impact sur l'environnement.»

A Bruxelles, la Commission européenne a décidé l'envoi d'experts aux Galapagos chargés d'évaluer les besoins. A la suite de le leurs conclusions, une aide plus complète sera fournie. La commissaire européenne aux Transports, Loyola de Palacio, en a profité pour réclamer des contrôles plus stricts pour le transport maritime de produits dangereux ou polluants.

Le pétrolier équatorien «Jessica» s'est échoué le 16 janvier dernier à 500 mètres du rivage de l'île de San Cristobal, où se trouve le chef-lieu des Galapagos, Puerto Baquerizo. L'archipel, constitué de 13 îles et 42 îlots, se trouve à 960km à l'ouest de l'Equateur. Depuis vendredi, plus de 643 tonnes de fioul se sont déjà échappées des soutes du tanker qui en contenaient plus de 920. La marée noire s'étend sur 1.250 kilomètres carrés.

Selon Rodolfo Rendon, au moins un pélican est mort et 40 autres animaux ont dû être secourus et nettoyés. Le directeur du centre de recherches Charles-Darwin, Robert Bensted-Smith, a expliqué à l'Associated Press que les dommages à long terme sur l'environnement ne pouvaient pas encore être évalués avec précision. Il a souligné que le nombre d'algues et d'oursins tués ne pouvait pour le moment être évalué. L'anéantissement des algues des Iles Galapagos pourrait détruire la chaîne alimentaire et, de fait, menacer de nombreuses espèces.

Succédant à Pauline Marois

Clair deviendrait ministre de la Santé

MONTREAL (PC)-L'auteur du rapport Clair pourrait avoir à piloter la réforme qu'il a lui-même proposée. Michel Clair aurait en effet été pressenti par Bernard Landry pour remplacer Pauline Marois à la barre du ministère de la Santé.

Bien que d'autres personnes aient également été envisagées, tant à l'extérieur qu'au sein du Parti québécois, Michel Clair apparaît comme le candidat le plus en vue pour succéder à Mme Marois, a appris Le Devoir, de sources habituellement bien informées.

Avec d'importants défis à venir dans le domaine de la santé, celui qui remplacera Lucien Bouchard aura fort à faire pour choisir celui qui acceptera d'en prendre la barre. C'est dans cet état d'esprit que Bernard Landry, qui semble de plus en plus près d'un couronnement, a commencé à réfléchir à la composition de son prochain conseil des ministres, dit-on.

Alors que François Legault conserverait ses responsabilités actuelles à l'Éducation, Pauline Marois, qui annoncera vendredi après-midi qu'elle se rallie à M. Landry, prendrait le chemin du ministère des Finances. Le siège de ministre de la Santé devenant ainsi vacant, Michel Clair, auteur du rapport de la Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux, et David Levine, directeur général de l'Hôpital général d'Ottawa, auraient été pressentis par Bernard Landry.

Entre 1979 et 1985, Michel Clair a été ministre du Revenu, ministre des Transports, président du Conseil du trésor et finalement ministre de l'Énergie dans le gouvernement péquiste. Sa carrière en politique active a pris fin aux élections de 1985, lorsqu'il a été battu par un nombre peu élevé de voix

Quant à M. Levine, sa nomination comme ministre de la Santé semble moins probable. Le directeur général de l'Hôpital d'Ottawa était, en 1999, le mieux payé des directeurs d'hôpitaux, touchant un salaire de 330 554 $, selon le Ottawa Academy of Health Care.

Agression sexuelle

Autre procès pour Jack Ramsay?

REGINA (PC)-La Cour d'appel de la Saskatchewan a ordonné mercredi la tenue d'un autre procès pour l'ex-député réformiste Jack Ramsay, reconnu coupable de tentative d'agression sexuelle.

Le plus haut tribunal de la province a dit estimer que le juge de première instance avait erré en n'expliquant pas adéquatement au membres du jury les principes de la présomption d'innocence et du doute raisonnable.

Ramsay a été reconnu coupable en 1999 d'une tentative de viol commise en 1969 sur une jeune autochtone. Il était alors un agent de la Gendarmerie royale du Canada, affecté à un détachement isolé du nord de la Saskatchewan.

Le jugement unanime de la Cour d'appel est une victoire tant pour Ramsay que pour le Couronne qui admettait elle aussi la nécessité d'un nouveau procès.

Elle s'était toutefois opposée à l'acquittement de l'accusé, tel que préconisé par Me David Paciocco sur la foi du code criminel en vigueur en 1969.

A l'époque, toute relation sexuelle consensuelle était permise, même si l'un des partenaires était en situation de pouvoir sur l'autre.

Dans son témoignage, la victime présumée de Ramsay a avoué avoir coopéré avec son agresseur, mais seulement parce qu'il la menaçait.

Jack Ramsay

La Cour d'appel a précisé qu'advenant la tenue d'un autre procès, il faudra tenir compte de la position d'autorité de l'agresseur même si la loi était à l'époque muette sur la question.

On ignorait toujours mercredi si la Couronne allait effectivement demander un autre procès.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires de Ramsay. Ce dernier a été condamné à neuf mois de prison, mais a été remis en liberté jusqu'à la conclusion des procédures d'appel.

Pour sa part, son avocat a prédit, le cas échéant, un combat difficile pour la Couronne.

Me Paciocco a rappelé que la victime présumée, maintenant âgée d'une quarantaine d'années, prétendait avoir été violée, mais que le jury avait toutefois reconnu Ramsay coupable d'une accusation réduite de tentative de meurtre.

«Selon le témoignage (de la victime), à moins qu'elle ne change son histoire, elle a été violée par M. Ramsay, mais le jury (du nouveau procès) devra déterminer s'il y a eu tentative de viol», a déclaré Me Paciocco.

Ramsay a toujours nié avoir eu quelque relation sexuelle avec l'adolescente. Il a dit l'avoir simplement caressée pour ensuite, dégoûté de ses propres gestes, laisser la jeune femme sans avoir eu de rapports sexuels avec elle.

L'affaire a évidemment mis un terme à la carrière politique de Ramsay, qui fut expulsé de l'Alliance canadienne.

Devenu député indépendant, il a tenté sans succès de se faire réélire dans le comté albertain de Crowfoot lors du scrutin de novembre dernier.

Le révolver électrique est testé

MONTREAL (PC) - Après avoir éprouvé des problèmes d'utilisation du gaz poivre (dit poivre de Cayenne), le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) tente une nouvelle approche avec une arme jugée plus sûre : le revolver à décharge électrique, qui agit instantanément sur le système neuromusculaire d'une personne résistant à son arrestation.

Connue sous son appellation commerciale de «taser» (pour Thomas and Swift Electrical Rifle) de modèle M-26, cette nouvelle arme sera utilisée uniquement lors d'interventions policières pour maîtriser un individu au comportement violent qui représente un risque de se blesser ou de blesser d'autres personnes.

Considéré comme une arme prohibée, le «taser» M-26 fait actuellement l'objet d'un projet pilote lancé à la mi-décembre 2000 par le SPCUM.

Avant de faire l'acquisition de trois revolvers à décharge électrique (à 100 $ l'unité) qui doivent servir sur une base expérimentale de six mois, le SPCUM a consulté et reçu un avis favorable des médecins de l'Institut de cardiologie de Montréal.

Cette nouvelle pièce d'équipement sera utilisée uniquement par les agents d'intervention de la section du support tactique et spécialisé (STS).

L'arme de poing qui a l'allure et les dimensions d'un revolver conventionnel fonctionne sur le principe d'impulsion électrique semblable à celui que produit le système nerveux du corps humain. La décharge électrique de faible puissance et de très courte durée (une demi-seconde à cinq secondes) interfère directement sur le système neuromusculaire du suspect, causant un relâchement musculaire.

Le choc freine instantanément toute résistance et possibilité d'action physique de la personne visée, ce qui permet aux policiers de la maîtriser sans autre utilisation de la force.

Nécrologie

AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU Gilles (Laurent)
1942-2001

A Brossard, le 24 janvier 2001, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gilles (Laurent) Beaulieu, natif de Chicoutimi, fut D.P.J. Directeur de la Protection de la Jeunesse de 1979 à 1985, fils de Godefroid Beaulieu et de Lucile Tremblay. Il laisse dans le deuil son épouse Lise Villeneuve, son fils Frédéric et sa fille Marielle, ainsi que ses petits-enfants; ses frères: Justin, Germain et Réjean; ses soeurs: Edith et Esther, ainsi que plusieurs autres parents et amis. La dépouille mortelle est exposée à

La Maison Darche
7679 boul. Taschereau
Brossard

Les funérailles seront célébrées le samedi 27 janvier 2001 à 10 h 30 à l'église St-Alphonse (2190 André à Brossard), de là au cimetière Notre-Dame des Neiges, lieu de la sépulture. Heures de visites: vendredi de 14 h à 22 h et samedi dès 8 h 30. **Direction funéraire: La Maison Darche**

DESBIENS (Mme Antonia Tremblay)

Le 23 janvier 2001, est décédée au Pavillon Arvida, à l'âge de 98 ans et 5 mois, Mme Antonia Tremblay, épouse de feu M. Jean-Baptiste Desbiens, demeurant au Pavillon Arvida, autrefois du Chemin St-Wilbrod, Jonquière. La dépouille mortelle est exposée à la

Résidence Funéraire Saguenay
2555 St-Dominique
Jonquière

le jeudi 25 janvier 2001 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le vendredi 26 janvier 2001 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 26 janvier 2001 à 11 h à l'église St-Georges. Les cendres seront déposées au cimetière St-Charles de Bourget. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Brigitte Desbiens (feu Jos Morin), Lucien (Lucienne Tremblay), Adrien (Aliette Pageau), feu Antonio (feu Rita Larouche), feu Gabrielle (feu Francis Gilbert), Paul-Emile (Marie-Claire Deschênes), Fernando (Yvette Bouchard), Jean-Yves (Lise Poitras), Rosaire (Lucia Pageau), Robert (Adrienne St-Pierre), Léonard (Monique Tremblay), Thérèse (Louis-Joseph Guay); ses 71 petits-enfants, ses 121 arrière-petits-enfants et 31 arrière-arrière-petits-enfants; sa soeur: Mme Blanche Tremblay, ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de Dotation du Centre Hospitalier Jonquière. Pour informations: 547-2116, télécopieur: 547-0128. **Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.**

LAPOINTE (Mme Germaine Goulet)

Le 23 janvier 2001, est décédée au Centre Hospitalier de Jonquière, à l'âge de 88 ans et 9 mois, dame Germaine Goulet, épouse de feu M. Tancrède Lapointe, demeurant à l'Auberge de la Colombe au 2575 rue St-Dominique, Jonquière. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la résidence

Nault & Caron
2033 rue Ste-Famille
Jonquière

le vendredi 26 janvier 2001 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, jour des funérailles, à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 27 janvier 2001 à 12 h à l'église St-Georges. La dépouille mortelle sera incinérée au Crématorium Nault & Caron et les cendres déposées au Columbarium Nault & Caron de la rue Ste-Famille. Mme Germaine Goulet laisse dans le deuil ses enfants: Guy (Huguette Côté), Jacques (Linda Boucher), Denise, Serge, Raynald, Maurice (Lise Simard), feu Gaston, Louise (François Bélanger); ses 17 petits-enfants; ses 5 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Alice (feu Edgar Brassard), feu Robert (feu Simone Côté), Jeannette (feu Lucien Tremblay), feu Dianna (feu Louis Barrette), feu Yvette, Marguerite (feu Xavier Barrette), feu Jeanne-d'Arc (feu Marcel Lévesque), Noëlla (feu Lionel Côté); la belle-soeur de (famille Lapointe): feu Maurice (Noëlia Gagnon), Paul (Carmen Otis), Renée, Annette (Alfred de la Sablonnière), feu Elianne (feu Israël Salesse), Jeanne-d'Arc (feu Jean Beausoleil), feu Aimé (feu Rose-Alice Dufour), feu Gérard (feu Marthe Gagnon), Raoul, Albert (Solange Tremblay), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Aux membres de la famille éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances. Pour tout renseignement, téléphonez au 542-2626, télécopieur: 542-6051, Courriel: nault@netrover.com **Direction funéraire: Maison Nault & Caron**

MORISSETTE (M. Gaétan)

Est décédé paisiblement à l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 23 janvier 2001, à l'âge de 58 ans et 8 mois, M. Gaétan Morissette, fils de feu M. Adrien Morissette et de dame Gemma Dumais, demeurant au 996, 1ère Rue, Saint-Félicien. La famille accueillera les parents et ami(e)s à la Maison funéraire

Marc Leclerc Ltée
1159, rue Sainte-Anne
Saint-Félicien

le jeudi 25 janvier 2001 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le vendredi 26 janvier 2001 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Félicien. Outre sa mère dame Gemma Dumais, il laisse ses frères et ses sœurs: Michel (Rolande Éthier), Nancy (Jean-Marie Bouchard), Adrienne (Laurent Côté), Fabien; ses neveux et nièces: Steve, Valérie, Marie-Noëlle, Laurie, Pierre-Luc, Julie et Andrée-Anne; il laisse ses oncles et ses tantes, ses ami(e)s: Sylvie Bolduc, Germain Martel, ainsi que le personnel et les résidents du Pavillon de l'Amitié Renouvelée. Il était Chevalier de Colomb. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation Chanoine Lavoie. Pour informations: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688. **Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée**

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA fibrose kystique
Combattez la fibrose kystique
1-800-363-7711

IN MEMORIAM

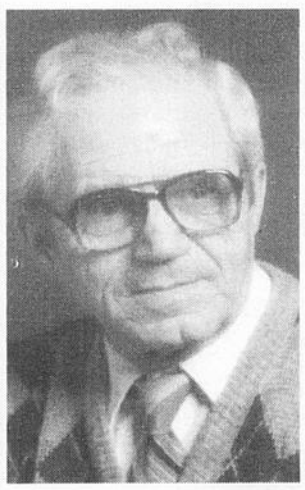

MARTEL (M. Edmour)

Le 23 janvier 2001, est décédé au Complexe Hospitalier de la Sagamie, à l'âge de 88 ans 5 mois, M. Edmour Martel, époux de feu Mme Reine Leblond, demeurant au 523, boulevard Talbot à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à compter de 14 h le jeudi 25 janvier 2001, à la résidence funéraire

Gravel & Fils ltée
825, Bégin coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Vendredi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 26 janvier 2001 à 14 h à la Cathédrale de Chicoutimi. L'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier à Chicoutimi. Il fut contracteur en plomberie pendant de nombreuses années. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lise Martel (Rodrigue Larouche), Constance (Denis Lemieux), Stevens (Gervaise Tremblay); ses petits-enfants: Christine Larouche (François Boivin), Caroline Gauthier (Philippe Bissonnette), Alexandre et Guillaume Gauthier, Sébastien Tremblay; ses arrière-petits-enfants: Frédérique et Thomas Larouche-Boivin. Il était le frère de: feu René Martel (feu Aline Hovington), feu Bernadette Maltais (St-Cyr Desbiens), feu Thomas-Méril Maltais (Simone Tremblay). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Georgette Leblond (1ières noces René Leblanc, 2ièmes noces Noëlla Lessard), feu Colette Loubier (feu Eustache Maltais (2ièmes noces feu Gabrielle Tremblay)), Bernard Loubier (Rita Levesque), Louisette Loubier, Mona Loubier (Jacques Couture), Jean-Yves Loubier (Line Castonguay), ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Un merci particulier au personnel du département St-Louis-de-France Complexe Hospitalier de la Sagamie pour leur dévouement de tous les instants. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie, sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour informations: 543-0755, pour vos messages de condoléances, télécopieur: 543-7241. **Direction funéraire: Gravel & Fils ltée.**

www.appels.doffres.com

Tous les appels d'offres et les avis publics publiés dans le

le QUOTIDIEN du Saguenay — Lac-Saint-Jean

et le

progrès dimanche

sont publiés gratuitement sur ce site INTERNET.

00470603

Au nom de toute la population

La générosité des parents et amis de ***feu*** ***Mme Rhodes Lapointe,*** *de Chicoutimi,* décédée le 13 octobre 2000,

facilitera l'implantation de nouvelles technologies médicales destinées aux spécialités et aux ultraspécialités régionales du Complexe hospitalier de la Sagamie.

Au nom de tous ceux qui pourront bénéficier de vos dons, encore une fois... sincères remerciements!

«La Fondation de ma vie» 541-1005

la fondation de *ma vie*

00473072

TEL-AIDE

695-AIDE
698-AIDE

1-888-600-2433 - Lac-Saint-Jean
Heures d'ouverture: 16 h à minuit

Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière inc.

Pour honorer la mémoire de
Monsieur Alfred Bouchard

décédé le 22 décembre 2000, ses parents et amis ont versé des dons au Fonds de dotation du Centre hospitalier Jonquière.

Par ce geste, ils contribuent à l'achat d'équipements médicaux et paramédicaux nécessaires au développement de notre centre hospitalier et à l'amélioration de la qualité des services offerts.

Au fonds, je donne pour les miens

Merci de votre générosité!

Vous pouvez rejoindre le Fonds de dotation au numéro: ***695-7711***

00472228

C'était trop demander

Mario Lemieux bat le Canadien à lui seul

PITTSBURGH (PC) - Mario Lemieux a battu le Canadien 3-1. C'était trop demander au Canadien de tenir tête à Lemieux à son deuxième match en 24 heures avec son équipe de la Ligue américaine.

Lemieux a réussi son premier tour du chapeau depuis son retour au jeu, son 40e en carrière, 10 de moins que le meneur Wayne Gretzky.

Eric Chouinard a privé Garth Snow d'un deuxième blanchissage de suite en marquant son premier but dans la LNH à

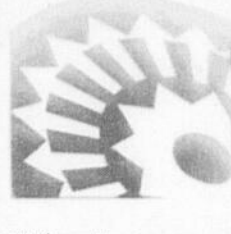

GUY ROBILLARD

l'aide d'un beau lancer frappé pendant un avantage numérique à un peu plus de deux minutes de la fin. Il est venu près d'en réussir un deuxième mais on a jugé après avoir visionné la reprise qu'il avait été réussi après la fin du match..

Lemieux a marqué un but par période, et les Penguins ont vengé leur seule défaite en sept matchs à Pittsburgh depuis son retour.

Son troisième but a provoqué une longue ovation et des dizaines de casquettes (on ne porte plus de chapeau!) ont été jetées sur patinoire.

Lemieux a maintenant 14 buts et 26 points en 13 rencontres, ce qui lui vaudrait d'occuper le deuxième rang des compteurs du Canadien!

Quant au Canadien, sa fiche quand il doit disputer un deuxième match en 24 heures, est de 2-9-1-1.

Le Canadien était un bête noire des Penguins avant ce match, avec une fiche de 4-1-1 lors des six affrontements précédents. Lemieux avait bien dit qu'il fallait se montrer patient comme lui et c'est ce que les Penguins ont fait. Au lieu d'ouvrir la machine, ils ont bien joué défensivement et attendu leurs chances, comme l'a également réclamé leur propriétaire, qui s'est chargé de les convertir en buts.

Des talents différents

Les trois buts de Lemieux ont illustré des facettes différentes de son talent.

En première, il a fait lui-même le gros du travail.

Il s'est d'abord servi de sa force physique pour empêcher la rondelle de sortir du territoire du Canadien en la contrôlant d'une main le long de la ligne bleue tout en repoussant Karl Dykhuis de l'autre. Puis il l'a passée à Kevin Stevens, qui lui a remise devant le filet, et José Théodore n'a pu arrêter son tir que partiellement.

Son deuxième but, marqué en fin de deuxième période, a fait mal au Canadien, qui tenait bien son bout jusque-là, comme ce fut le cas la veille. Jaromir Jagr s'est échappé au moment où Marc Bergevin quittait le banc des punitions avec Stéphane Robidas et Sheldon Souray à sa poursuite. Ceux-ci l'ont neutralisé, mais personne ne s'est occupé de Lemieux qui suivait derrière. Jagr a pu lui passer la rondelle et il a habilement déjoué Théodore en attendant au dernier moment pour viser le haut du coin le plus rapproché. Jagr méritait ainsi une deuxième mention d'assistance.

Son troisième a été réussi d'un tir frappé décoché d'un angle difficile mais avec beaucoup de rapidité et de précision. Dykhuis purgeait une double mineure, accusé de bâton élevé après avoir atteint Martin Straka au visage à la hauteur de la glace en visant la rondelle! Encore comme la veille, le match était mis hors de portée du Canadien dès le début de la troisième période.

Le Canadien aurait pu profiter d'un avantage de deux joueurs pendant deux minutes au milieu de la première période lorsque Steve McKenna et Bob Boughner ont été chassés en même temps pour avoir voulu s'en prendre à Souray.

Or non seulement son jeu de puissance n'allait nulle part, mais Oleg Petrov et le capitaine Saku Koivu ont trouvé le moyen de l'annuler en écopant de punitions inutiles en territoire offensif. De sorte que les Penguins ont profité à leur tour d'une supériorité de deux joueurs, qui a duré 20 secondes, mais sans plus de succès.

Lemieux a plus tard marqué l'important premier but à forces égales.

TRIPLÉ

Mario Lemieux s'est encore une fois amusé, hier, en marquant les trois buts des Penguins devant un Canadien impuissant.

(Photo AP)

Face au 66

José Théodore n'a vu que du feu

PITTSBURGH (PC)-José Théodore n'a pas hésité à rendre hommage à Mario Lemieux après avoir été victime du 40e tour du chapeau en carrière du joueur vedette des Penguins.

«Sur son 2e but, je n'ai pas fait le premier geste, j'étais bien positionné, mais il a attendu au dernier moment et il a utilisé sa longue portée. Je ne sais pas comment il a fait. «Sur son troisième, je surveillais le joueur de pointe parce qu'ils (les Penguins) ont plusieurs options sur le jeu de puissance. C'est le seul gars de la Ligue nationale qui peut marquer d'où il a lancé», a-t-il souligné.

Théodore a fait remarquer qu'un gardien doit être prêt en tout temps quand il affronte les Penguins.

«Ce n'est pas un club qui lance pour rien.»

L'entraîneur Michel Therrien, qui a déjà paru de meilleure humeur, a simplement constaté à propos de Lemieux: «Il n'en est pas à son premier tour du chapeau et ce ne sera pas son dernier. Il a encore été extraordinaire ce soir.

«L'important, a estimé l'entraîneur, c'est qu'il fallait travailler plus fort que mardi (défaite de 5-2 face aux Blues de St.Louis) et c'est ce qu'on a fait.» Therrien n'a pas blâmé ses troupiers parce qu'ils ont écopé plusieurs pénalités inutiles en zone offensive.

«La ligne est parfois mince entre l'agressité et l'indiscipline», a-t-il fait valoir.

En terminant, le jeune Eric Chouinard n'était pas peu fier d'avoir inscrit son premier but en carrière dans la LNH.

«Vous aurez deviné que j'aurais préférer réussir mon premier but dans une victoire du Canadien, a-t-il mentionné, mais c'est un but dont je vais me rappeler longtemps.

«Je suis content parce que ça été un beau but. Oleg m'a fait une belle passe et j'ai fait un beau lancer», a-t-il résumé.

Le Magnifique s'est souvenu

PITTSBURGH (PC)-Mario Lemieux a lui-même relevé le fait qu'il avait connu son dernier match de trois buts ou plus contre le Canadien, il y a quatre ans.

C'était en janvier 1997 quand il avait déjoué Jocelyn Thibault à quatre reprises au Centre Molson.

«C'est toujours spécial (de réussir l'exploit) contre Montréal, a-t-il souligné. C'est l'fun cette fois parce que je l'ai réussi ici, devant nos partisans», a-t-il commenté.

«Comme je vous l'ai dit ce matin, mes jambes n'ont pas encore retrouvé toutes leurs forces, mais mes mains sont toujours aussi rapides. Je n'ai rien perdu.»

En ce qui a trait au match, Lemieux a expliqué que les Penguins ont «joué le jeu du Canadien» en se montrant patients.

«La dernière fois, on avait pris trop de chances et on avait perdu. Ce soir, on a juste attendu. Le Canadien jouait la trappe à cinq!»

Au filet

PITTSBURGH (PC) - C'est bien beau Mario Lemieux et deux des meilleurs trios offensifs de la LNH, mais les Penguins n'avaient que quatre points au-dessus de .500 avant le match contre le Canadien et ne sont pas du tout assurés d'une place dans les séries.

Leur rendement s'était cependant amélioré depuis le retour de Mario Lemieux (7-4-0-1).

«Notre jeu de puissance a pris une coche et, le plus important, on a plus de leadership», a relevé René Corbet.

Comme Lemieux et Marc Bergevin, Corbet convient que les Penguins vont devoir mieux jouer défensivement s'ils veulent se rendre loin dans les séries. C'est devenu indispensable, même avec une forte machine offensive, insiste Lemieux.

Les gardiens Garth Snow et Jean-Sébastien Aubin, souvent mal protégés, ne seraient pas nécessairement à blâmer.

Bergevin a néanmoins rappelé que ça fait longtemps que les Penguins n'ont pas eu de véritable gardien numéro un établi (Tom Barrasso était toujours blessé). Le nouveau Penguin a aussi rappelé que Craig Patrick a l'habitude des gros échanges avant la date limite (13 mars).

Il a déjà fait une passe aux Whalers de Hartford en leur échangeant John Cullen et Zarley Zalapski pour Ron Francis et Ulf Samuelsson...

Les Penguins ont déjà commencé à s'équiper pour la guerre en faisant l'acquisition de Steve McKenna (Minnesota) et Krzysztof Oliwa (Columbus), deux rudes géants, ce qui n'est pas de bon augure pour Matthew Barnaby, qui ne joue toujours que quelques minutes par partie.

Oliwa est toujours en convalescence en Californie, conséquence d'un bras fracturé en octobre, à son 10e match avec les Blue Jackets.

Présentement, McKenna et Barnaby jouent en compagnie de Bill Tibbetts, qui a écopé 300 minutes de punitions dans la East Coast League en 1995-96.

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est
Section Nord-Est

	Mj	G	P	N	DP	BP	BC	Pts	Dom	Etrang.	10 derniers	Séq.
Ottawa	47	27	13	6	1	155	116	61	16-5-3-1	11-8-3-0	8-1-0-1	G3
Toronto	49	22	16	7	4	145	121	55	11-8-4-3	11-8-3-1	2-4-3-1	P1
Buffalo	47	24	17	5	1	122	107	54	15-6-3-0	9-11-2-1	4-4-2-0	P2
Boston	49	19	19	6	5	122	145	49	10-7-4-3	9-12-2-2	5-3-1-1	G1
Montréal	50	15	27	5	3	122	144	38	8-14-3-1	7-13-2-2	4-4-1-1	P2
Section Atlantique												
New Jersey	47	26	12	9	0	166	112	61	14-7-5-0	12-5-4-0	6-1-3-0	G4
Philadelphie	48	23	15	9	1	138	132	56	13-7-3-0	10-8-6-1	6-1-2-1	G2
Pittsburgh	43	23	18	6	2	154	150	54	12-11-1-0	11-7-5-2	5-4-0-1	G2
NY Rangers	49	20	25	3	1	156	173	44	12-11-1-1	8-14-2-0	4-4-2-0	P1
NY Islanders	48	12	29	5	2	111	156	31	8-16-1-1	4-13-4-1	1-8-1-0	P1
Section Sud-Est												
Washington	49	22	18	8	1	131	124	53	14-4-5-1	8-14-3-0	4-5-1-0	G2
Caroline	47	21	18	6	2	121	129	50	13-7-3-0	8-11-3-2	6-2-2-0	G1
Atlanta	48	15	23	9	1	132	162	40	7-12-3-1	8-11-6-0	0-7-3-0	P1
Floride	50	10	26	8	6	104	150	34	4-12-4-2	6-14-4-4	2-7-1-0	P1
Tampa Bay	48	13	28	5	2	117	166	33	9-9-3-0	4-19-2-2	1-9-0-0	P7
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
St. Louis	47	32	10	4	1	162	98	69	19-3-2-1	13-7-2-0	6-3-0-1	G1
Detroit	51	28	15	4	4	148	132	64	14-9-2-2	14-6-2-2	6-2-1-1	G1
Nashville	52	20	23	7	2	120	134	49	8-12-6-0	12-11-1-2	5-4-0-1	P1
Chicago	47	20	21	4	2	128	129	46	9-11-2-1	11-10-2-1	6-3-1-0	P1
Columbus	49	16	26	4	3	110	148	39	11-13-1-1	5-13-3-2	4-5-0-1	G2
Section Nord-Ouest												
Colorado	49	32	8	8	1	157	108	73	19-3-4-0	13-5-4-1	6-0-3-1	G4
Vancouver	49	24	17	4	4	154	143	56	14-7-2-1	10-10-2-3	4-6-0-0	P4
Edmonton	51	23	20	7	1	136	137	54	15-6-5-0	8-14-2-1	5-4-1-0	N1
Calgary	48	16	19	9	4	115	138	45	7-9-5-2	9-10-4-2	4-4-2-0	P1
Minnesota	48	16	22	8	2	101	119	42	11-8-7-2	5-14-1-0	4-5-1-0	P1
Section Pacifique												
Dallas	49	28	16	4	1	137	113	61	15-6-1-0	13-10-3-1	6-4-0-0	P1
San Jose	47	26	13	8	0	133	108	60	13-8-4-0	13-5-4-0	3-4-3-0	N1
Phoenix	48	23	13	11	1	126	109	58	14-5-3-1	9-8-8-0	6-3-1-0	G5
Los Angeles	48	22	18	7	1	162	147	52	9-6-4-11	3-12-3-0	5-5-0-0	P1
Anaheim	50	15	25	6	4	120	155	40	8-11-2-2	7-14-4-2	2-7-1-0	P2

Note: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G); l'équipe qui perd en prolongation reçoit un point et la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation).

CALENDRIER

Mardi 23 janvier

Columbus 2 Buffalo 1
St. Louis 5 Montréal 2
Ottawa 3 N.Y. Islanders 2
Washington 5 Tampa Bay 2
Nashville 4 Atlanta 3*
Phoenix 4 Calgary 2

Mercredi 24 janvier

Boston 2 Toronto 1
Caroline 3 N.Y. Rangers 2
Washington 2 Floride 1
Pittsburgh 3 Montréal 1
Detroit 4 Nashville 3
New Jersey 4 Dallas 1
Phoenix à Vancouver, 22h00.
Minnesota à Anaheim, 22h30.
Edmonton à San Jose, 22h30.

Jeudi 25 janvier

Toronto à Atlanta, 19h30.
Ottawa à Tampa Bay, 19h30.
New Jersey à St. Louis, 20h00.
Philadelphie à Chicago, 20h30.
Calgary à Los Angeles, 22h30.

Vendredi 26 janvier

Boston à Buffalo, 19h00.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h00.
Ottawa en Floride, 19h30.
Anaheim à Detroit, 19h30.
San Jose à Dallas, 20h30.
Chicago au Colorado, 21h00.
Phoenix à Edmonton, 21h00.

LES MARQUEURS

	B	P	P
Sakic, Col	27	43	70
Fleury, NYR	28	37	65
Jagr, Pgh	27	34	61
Palffy, LA	24	32	56
Weight, Edm	12	44	56
Leetch, NYR	14	41	55
Kovalev, Pgh	26	28	54
Audette, Atl	23	31	54
Robitaille, LA	21	33	54
Hull, Dal	27	24	51
Mogilny, NJ	25	26	51
Allison, Bos	18	33	51
Ferraro, Atl	17	34	51
Naslund, Vcr	29	21	50
Hejduk, Col	28	22	50
Straka, Pgh	19	31	50
Tanguay, Col	19	31	50

	B	A	Pts	Pén
49. Brian Savage	19	14	33	22
26. Martin Rucinsky	9	16	25	46
43. Patrice Brisebois	8	17	25	18
14. Trevor Linden	7	15	22	32
32. Oleg Petrov	7	15	22	16
22. Eric Weinrich	5	16	21	34
15. Dainius Zubrus	11	8	19	24
79. Andrei Markov	5	14	19	16
25. Chad Kilger	9	9	18	31
63. Craig Darby	7	9	16	12
11. Saku Koivu	6	10	16	12
78. Eric Landry	4	7	11	26
37. Patrick Poulin	3	8	11	13
8. Jim Campbell	6	4	10	32
28. Karl Dykhuis	4	5	9	24
47. Juha Lind	3	4	7	2
17. Benoît Brunet	2	5	7	6
51. Francis Bouillon	0	6	6	17
29. Gino Odjick	2	3	5	72
88. Xavier Delisle	2	2	4	4
45. Arron Asham	1	3	4	23
56. Stéphane Robidas	2	1	3	4
40. Eric Chouinard	1	2	3	0
52. Craig Rivet	1	2	3	36
39. Johan Witehall	0	3	3	12
35. Andrei Bashkirov	0	3	3	0
44. Sheldon Souray	1	1	2	54
24. Christian Laflamme	0	2	2	31
60. José Théodore	1	0	1	4
29. Darryl Shannon	0	1	1	6
31. Jeff Hackett	0	1	1	0
38. Barry Richter	0	0	0	2
61. Jason Ward	0	0	0	12
71. Mike Ribeiro	0	0	0	2
83. Eric Bertrand	0	0	0	0
30. Mathieu Garon	0	0	0	0
41. Eric Fichaud	0	0	0	0

Gardiens

	G	P	N	Min	Ba	Bl	Moy.
30. Mathieu Garon	3	4	0	440	16	2	2.18
60. José Théodore	9	16	3	1750	76	1	2.61
31. Jeff Hackett	3	8	2	759	42	0	3.32
41. Eric Fichaud	0	2	0	62	4	0	3.87
Totaux (6)	15	30	5	3032	144	3	2.85

Note: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est

	Mj	Pts
x-Ottawa	47	61
x-New Jersey	47	61
x-Washington	49	53
Philadelphie	48	56
Toronto	49	55
Buffalo	47	54
Pittsburgh	49	54
Caroline	47	50
Boston	49	49
NY Rangers	49	44
Atlanta	48	40
Montréal	50	38
Floride	50	34
Tampa Bay	48	33
NY Islanders	48	31

Association de l'Ouest

	Mj	Pts
x-Colorado	49	73
x-St. Louis	47	69
x-Dallas	49	61
Detroit	51	64
San Jose	47	60
Phoenix	48	58
Vancouver	49	56
Edmonton	51	54
Los Angeles	48	52
Nashville	52	49
Chicago	47	46
Calgary	48	45
Minnesota	48	42
Anaheim	50	40
Columbus	49	39

x-meneur de section

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT

Association de l'Est
Section canadienne

	PJ	G	P	N	DP	BP	BC	PTS
Québec	45	24	16	3	2	154	138	53
Saint-Jean	42	22	14	4	2	136	114	50
St. John's	48	23	21	3	1	139	133	50
Hamilton	45	16	24	3	2	127	158	37
Section Nouvelle-Angleterre								
Worcester	44	27	11	4	2	150	107	60
Hartford	44	23	14	5	2	142	124	53
Providence	46	22	16	5	3	154	142	52
Portland	47	23	19	3	2	168	170	51
Lowell	46	20	22	2	2	124	148	44
Springfield	44	14	20	5	5	137	148	38

Association de l'Ouest
Section Sud

Kentucky	45	24	13	7	1	157	110	56
Norfolk	45	22	15	7	2	147	109	53
Cincinnati	41	24	13	2	2	125	119	52
Louisville	47	11	31	2	3	114	170	27
Section Mid-Atlantique								
Wilkes-Barre	43	24	13	5	1	147	125	54
Rochester	43	23	12	5	3	120	101	54
Philadelphie	46	20	23	1	2	133	143	43
Syracuse	46	18	23	3	2	128	159	41
Hershey	45	19	24	0	2	122	145	40
Albany	44	13	26	3	2	95	156	31

Mardi 23 janvier

Norfolk 4 Hershey 3
Kentucky 6 Louisville 1

Mercredi 24 janvier

Québec 5 Syracuse 2
Rochester 2 Hamilton 1
Lowell 5 Philadelphie 2
Springfield 6 Providence 1
Portland 3 Worcester 2

Jeudi 25 janvier

St. John's à Louisville, 19h30.
Albany au Kentucky, 19h30.

Vendredi 26 janvier

Hartford à Lowell, 19h00.
Hershey à Philadelphie, 19h05.
Portland à Québec, 19h30.
Albany au Kentucky, 19h30.
Hamilton à Saint-Jean, 19h30.
Providence à Norfolk, 19h30.
Syracuse à Rochester, 19h35.
Springfield à Worcester, 19h35.
Louisville à Cincinnati, 19h35.

JUNIOR MAJEUR

Association Robert-Lebel
Section Ouest

	MjG	P	N	DP	Bp	Bc	Pts
Val-d'Or	51	31	14	6	1	266	175	69
Rouyn-Noranda	50	31	15	4	1	229	182	67
Hull	53	26	20	7	2	221	214	61
Montréal	51	16	28	7	5	185	229	44
Section Centrale								
Shawinigan	51	37	10	4	2	271	139	80
Victoriaville	51	29	20	2	1	239	197	61
Drummondville	51	22	25	4	4	177	189	52
Sherbrooke	49	22	25	2	3	184	189	49
Association Frank-Dilio								
Section Est								
Baie-Comeau	51	31	14	6	0	211	183	68
Québec	51	16	29	6	4	160	212	42
Chicoutimi	51	16	27	8	0	177	231	40
Rimouski	52	16	34	2	2	199	248	36
Section Maritimes								
Moncton	53	19	28	6	2	192	232	46
Halifax	48	18	25	5	5	160	189	46
Cap-Breton	48	21	25	2	1	178	188	45
Acadie-Bathurst	52	18	30	4	1	166	219	41

Note: Un point pour une défaite en prolongation.

Mardi 23 janvier

Drummondville 4 Halifax 3 (P)
Rimouski 2 Victoriaville 7
Chicoutimi 3 Sherbrooke 2
Acadie-Bathurst 3 Val d'Or 7

Mercredi 24 janvier

Baie-Comeau 8 Moncton 5
Val d'Or 6 Rouyn-Noranda 3
Drummondville 5 Cap-Breton 0
Acadie-Bathurst 5 Hull 3
Québec 2 Montréal 0

Jeudi 25 janvier

Moncton à Halifax, 19h00.
Victoriaville à Sherbrooke, 19h30.

LES MARQUEURS

	Mj	B	P	Pts
Gamache, Simon VdO	51	53	89	142
Thinel, Marc-André Vic	49	43	62	105
Forget, Dominic Sha	50	36	67	103
Lehoux, Yanick BaC	49	48	47	95
Veilleux, Stéphane VdO	50	36	57	93
Charpentier, Marco BaC	50	46	41	87
Reid, Brandon VdO	39	32	52	84
Vrbata, Radim Sha	34	38	45	83
Thinel, Sébastien Vic	51	36	47	83
Pominville, Jason Sha	51	36	45	81
Vermette, Antoine Vic	50	35	45	80
Hemsky, Ales Hul	53	24	55	79
Bergeron, Marc-André Sha	49	29	46	75
Joseph, Yann Bat	51	22	53	75
Lyness, Chris VdO	45	21	53	74

	PJ	B	P	PTS
96-Pierre-Marc Bouchard	47	26	39	65
23-Christian Larrivée	51	23	36	59
15-P-Alex Parenteau	52	17	23	40
12-Eric Bétournay	51	8	30	38
18-Sylvain Watt	49	7	28	35
10-Mathieu Bétournay	49	16	17	33
44-Guillaume Karrer	42	9	14	23
19-Sébastien Lucier	21	10	12	22
11-Sylvain Plamondon	32	7	13	20
22-Stanislav Hudec	47	2	11	13
27-Karl Saint-Pierre	48	2	11	13
25-Eric Beaudin	48	4	7	11
32-Jean-François Demers	42	2	9	11
30-David Ouellet	44	4	5	9
57-Martin Beauchesne	43	1	6	7
14-Bruno Champagne	10	1	4	5
69-Michaël Parent	22	0	3	3
02-Yannick Dallaire	29	2	0	2
XXMichel Finn	4	0	2	2
07-Eric Dufour	7	0	2	2
35-Dave Verville	46	0	1	1
26-Alain Chénard	31	0	1	1

LIGUE SEMI-PRO

Section Est

	MJ	G	P	N	DP	DF	BP	BC	PTS
Section Est									
Thetford Mines	36	23	6	1	2	4	187	134	53
Saint-G.-de-B.	35	23	9	0	1	2	167	116	49
Asbestos	36	21	11	0	1	3	181	177	46
Jonquière	35	17	16	0	1	1	173	160	36
Pont-Rouge	34	16	15	0	1	2	130	132	35
Windsor	34	14	15	0	2	3	137	166	33
Côte-de-Beaupré	36	13	19	0	2	2	156	205	30
Section Ouest									
Joliette	34	22	7	1	1	3	181	136	49
Laval	36	22	11	0	1	2	173	148	47
Saint-Laurent	36	21	13	0	0	2	157	147	44
Sorel	34	16	16	0	1	1	145	144	34
LaSalle	34	12	19	0	2	1	121	158	27
Acton Vale	37	13	23	0	1	0	150	197	27
Granby	35	12	21	0	1	1	132	171	26

Note: Un point pour une défaite en prolongation ou en fusillade.

Mardi 23 janvier

Aucun match.

Mercredi 24 janvier

Joliette 6 Granby 5

Jeudi 25 janvier

Asbestos à Saint-Laurent, 20h00.
Côte-de-Beaupré à Pont Rouge, 20h30.

Vendredi 26 janvier

Granby à Sorel, 20h00.
Côte-de-Beaupré à Laval, 20h00.
Saint-Georges à Jonquière, 20h30.
Thetford Mines à LaSalle, 20h30.
Pont Rouge à Windsor, 20h30.

	PJ	B	A	Pts
30-Sébastien Parent	32	19	41	60
31-Michel Saint-Jacques	32	23	32	55
27-Frédéric Chartier	27	17	29	46
09- Jean Imbeau	35	15	26	41
20-Stéphane Ouellet	35	8	31	39
44-Yannick Jean	35	10	25	35
26-François Boulianne	35	17	16	33
22-Marc-André Gobeil	34	20	11	31
32-Éric Tremblay	35	5	22	27
28-Sacha Fillion	29	9	13	22
29-Richard Boivin	25	8	11	19
04-Dominic Desbiens	35	1	17	18
12-Patrick Desbiens	24	8	5	13
24-Éric Gravel	33	2	7	9
25-Chris Cooper	11	3	5	8
77-Jimmy Burns	29	3	5	8
10-Dave Salesse	17	2	4	6
25-Dany Fortin	4	1	4	5
15-Jérôme Boivin	11	1	4	5
07-Joël Fillion	15	0	4	4
19-Marc Simard	29	1	1	2
01-Stéphane Routhier	26	0	1	1
21-Dave Lasalle	16	0	0	0
55-Denis Tremblay	21	0	0	0

LIGUE MIDGET AAA

Section division C.C.M

	Mj	G	PD	PF	Bp	Bc	Pts
Charles-LeMoyne	36	32	3	1	182	83	65
Gatineau	35	22	11	2	116	89	46
Collège Français	35	22	13	0	166	120	44
Amos	34	13	19	2	109	147	28
Régents LLL	34	11	22	1	114	159	23
Lac Saint-Louis	35	8	25	2	103	193	18

Section Koho

	Mj	G	PD	PF	Bp	Bc	Pts
Sainte-Foy	36	23	9	4	173	119	50
Antoine-Girouard	33	22	9	2	132	99	46
Magog	36	22	14	0	146	113	44
Lévis	36	15	18	3	137	175	33
Jonquière	34	11	20	3	112	152	25
Cap-de-la-Madeleine	36	9	21	6	107	149	24

NOTE: Un point pour une défaite en fusillade ou en prolongation.

Mardi 23 janvier

C.C.-Lemoyne 4 Lac Saint-Louis 5 (P)
Jonquière 4 Lévis 3 (P)

Mercredi 24 janvier

Magog 5 L.L.L. 3

Jeudi 25 janvier

Aucun match.

Vendredi 26 janvier

Lévis au C.A.-Girouard, 20h00.
Sainte-Foy au Col. Français, 20h00.
Cap-de-la-Madeleine à L.L.L., 20h00.

	PJ	B	P	PTS
42-Guillaume Demers	32	25	28	53
47-Jessy-Luc Richard	33	12	25	37
36-Pierre-Paul Blais	33	15	17	32
55-Jimmy Arsenault	33	10	16	26
46-Sébastien Bélanger	33	12	11	23
23-Patrice Côté	30	8	10	18
66-Matthew Lemaire	33	5	10	15
23-Samuel Villeneuve	33	6	8	14
02-Jason Tremblay	29	2	13	15
88-Jean-Michel Bolduc	32	6	8	14
37-Michaël Blackburn	30	3	8	11
44-Mathieu Saindon	31	0	7	7
24-Patrick Turbide	32	1	3	4
XX-J-F Lévesque	7	1	2	3
45-Patrick Coulombe	14	0	2	2
21-Pierre-David Tremblay	26	0	2	2
18-Yves Nicolas Proulx	23	0	1	1
34-Simon Duchesne	23	0	1	1

TOURNOI PROVINCIAL PEE-WEE ET BANTAM DE SAINT-FÉLICIEN

Mercredi 24 janvier
Bantam CC

Sabres (Rob) 1 Éperviers (LSJN) 2

Bantam B

Harfangs (St-Fél) 6 Castors (Dol-Mist) 4

Pee-wee CC

Loups (Dol-Mist) 1 Express (St-Fél) 6

Pee-wee B

Castors (Dol-Mist) 4 Harfangs (Normandin) 2

Jeudi 25 janvier
Bantam B

Castors (Dol-Mist) vs Vikings (La Doré) 21h15
Loups (Dol-Mist) vs Condors (Rob) 20h00

Pee-wee CC

Aigles (LSJE) vs Loups (Dol-Mist) 18h45

Pee-wee B

Tempêtes (Mashteuiatsh) vs Castors (Dol-Mist) 17h30

COLLÉGIAL MAJEUR

	PJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Lévis-Lauzon	24	20	3	0	1	147	65	41
St-Laurent	24	17	4	2	1	131	84	37
Lennoxville	24	17	7	0	0	135	72	32
Laflèche	24	12	12	0	0	104	113	24
Jonquière	23	5	17	1	0	65	147	11

Vendredi 26 janvier

Lévis-Lauzon vs National Academy 11h00
Suffolk vs Jonquière 13h00
Connecticut vs St-Laurent 16h00
Boston vs Lévis-Lauzon 17h00
Suffolk vs Lennoxville 19h00
Jonquière vs Boston 21h00
Connecticut vs Laflèche 21h00

Samedi 27 janvier

Lennoxville vs National Academy 8h30
Lévis-Lauzon vs Suffolk 11h00
Laflèche vs Boston 13h00
Jonquière vs Connecticut 14h00
National Academy vs St-Laurent 15h00

LIGUE JUNIOR

	PJ	G	P	DF	BP	BC	PTS
XMétabetchouan	27	23	4	0	186	96	46
Delisle	27	17	9	1	169	136	35
Jonquière	26	13	12	1	148	135	27
La Baie	27	12	13	2	147	141	26
Normandin	25	8	15	2	115	183	18
Chicoutimi	25	7	15	3	112	178	17

X- Champion de la saison régulière

Jeudi 25 janvier

La Baie vs Delisle 20h30

Vendredi 26 janvier

Normandin vs Chic 18h30 Plateau

Dimanche 28 janvier

Normandin vs La Baie 14h30
Chicoutimi vs Jonquière 18h45

Mardi 30 janvier

Jonquière vs Chicoutimi 18h30

Marqueurs

	B	P	PTS
Dany Privé, Del	41	51	92
Mathieu Bouchard, Mét	27	64	91
Éric Bélanger, LB	32	49	81
Éric Dufour, Del	36	34	70
Dave Simard, Del	31	29	60

LIGUE MIDGET

Division «BB»

	PJ	G	P	DF	BP	BC	FJ	PTS
Alma	28	25	3	0	149	61	45	95
Jonq. (Citadins)	26	17	5	4	103	66	47	85
Dolbeau	29	14	12	3	87	96	51	82
Chic. (Sags)	28	11	14	3	102	108	40	65
St-Félicien	27	11	12	4	90	115	38	64
Chibougamau	28	9	19	0	70	131	46	64
Espoirs AA	26	9	15	1	71	99	39	58

Mercredi 24 janvier

Castors (Dolbeau) 2 Aiglons (Alma) 5

Vendredi 26 janvier

Castors (Dolbeau) vs Sags (Chic) 19h30 CGV

Dimanche 28 janvier

Citadins (Jonq) vs Espoirs AA 14h00
Express (St-Fél) vs Sags (Chic) 16h15 Plateau

Marqueurs

	B	P	PTS
Sébastien Larouche, Alma	28	28	56
David Lamothe, Dol	19	24	43
David Ouellet, Alma	24	17	41
Guillaume Gagnon, Alma	22	18	40
Paul Houde, Chic	10	29	39

DIVISION «CC»

	PJ	G	P	DF	BP	BC	FJ	PTS
Alma	24	18	5	1	94	50	37	74
Dol.-Mist.	23	15	8	0	94	66	39	69
La Baie	24	12	10	2	95	96	32	58
Roberval	25	16	7	2	126	77	23	57
Chic. (Cougars)	22	10	7	5	92	96	30	55
Jonq. (Marquis)	25	11	14	0	110	108	32	54
Chic. (Dynamos)	22	5	17	0	54	143	39	49
Jonq. (Orioles)	23	7	15	1	63	100	33	48

Vendredi 26 janvier

Cougars (Chic) vs Orioles (Jonq) 20h10 Foyer

Samedi 27 janvier

Marquis (Jonq) vs Loups (Dol-Mist) 14h00 Normandin
National (La Baie) vs Dynamos (Chic) 19h30 Plateau

Dimanche 28 janvier

Dynamos (Chic) vs Marquis (Jonq) 17h35 Palais
Orioles (Jonq) vs National (La Baie) 19h30

Lundi 29 janvier

Sabres (Rob) vs Dynamos (Chic) 19h30 Plateau

Marqueurs

	B	P	PTS
Simon Dufresne, Coug	19	24	43
J-Michel Turcotte, Marquis	20	22	42
J-François Fortin, Loups	23	14	37
Nicolas Proulx, Jeannois	14	22	36
Nicolas Bernier, La Baie	17	15	32
J-Phil Langlais, Roberval	16	16	32

LIGUE BANTAM

DIVISION «BB»

	PJ	G	P	DF	FJ	BP	BC	PTS
Lac-St-Jean-Est	24	16	5	3	42	109	81	77
Mistassini	23	13	9	1	37	67	67	64
Jonq. (Citadins)	23	13	9	1	34	82	70	62
Roberval	25	11	13	1	37	73	84	60
Chic. (Sags)	25	8	15	2	40	86	112	58

Mardi 23 janvier

Aiglons (LSJE) 8 Sags (Chic) 3

Jeudi 25 janvier

Aiglons (LSJE) vs Optimistes (Mist) 19h30

Samedi 27 janvier

Optimistes (Mist) vs Aiglons (LSJE) 14h00
Sabres (Rob) vs Citadins (Jonq) 16h15

Dimanche 28 janvier

Sabres (Rob) vs Aiglons (LSJE) 13h00
Citadins (Jonq) vs Optimistes (Mist) 14h00

Lundi 29 janvier

Citadins (Jonq) vs Sabres (Rob) 19h00

LES MARQUEURS

	B	P	PTS
Michael Bellemare, Lac-St-Jean-Est	26	23	49
Simon Couture, Lac-St-Jean-Est	20	25	45
Maxime Tremblay, Lac-St-Jean-Est	22	21	43
Romy Elayoubi, Chicoutimi	21	13	34
Yan Ouellet, Chicoutimi	15	18	33

DIVISION "CC"

	PJ	G	P	DF	FJ	BP	BC	PTS

Mauvaise nouvelle pour l'adversaire

Le 66 vise plus de deux points par match

PITTSBURGH (PC) - Mauvaise nouvelle pour les adversaires des Penguins.

A son retour au jeu le 27 décembre, Mario Lemieux avait prévenu tout le monde qu'il lui faudrait deux ou trois semaines pour retrouver la forme maximale. C'est donc à partir d'à peu près maintenant...

Or, Lemieux, jusqu'ici, a maintenu une moyenne d'un but et deux points par match (11-12-23 en 12), et déclare, sans prétention et de son habituel ton calme et assuré: «Si j'avais été à 100 pour cent, j'aurais eu plus de points.»

Mais là, dit-il, «je me sens beaucoup mieux. Il va me falloir peut-être un autre deux semaines...» Et, oui, convient-il, il devrait amasser plus de points.

Le problème, «c'est plutôt mes jambes», explique-t-il. «Et changer de direction avec de la vitesse, c'est ça le plus difficile.»

Le retour de Stevens

Lemieux est retourné au centre parce qu'il se sentait trop coincé le long de la bande à l'aile gauche, où évolue maintenant Kevin Stevens. Celui-ci, qui a connu des saisons de 54 et 55 buts avec Lemieux mais ne jouait presque plus à Philadelphie (2-7-9 en 23 matchs), a été obtenu en retour du défenseur des ligues mineures John Slaney.

Victime d'un grave accident au visage et ayant éprouvé des ennuis personnels (drogue et alcool), Stevens n'a connu qu'une campagne de plus de 20 buts (23) en cinq saisons passées à Boston, Los Angeles et New York (Rangers).

Il a amassé trois passes à ses quatre premiers matchs avec les Penguins, mais Lemieux affirme qu'il aurait pu marquer quatre ou cinq buts: «Il patine encore le gros», dit-il.

«J'ai frappé quelques poteaux», confirme Stevens, qui avoue aussi devoir retrouver la touche puisqu'il n'a pas beaucoup joué cette saison.

Lemieux, qui est aussi le principal actionnaire des Penguins, affirme qu'il n'a rien eu à dire dans le retour à Pittsburgh de son ailier de 35 ans et qu'on voulait le ravoir depuis longtemps ici, mais on n'est pas forcé de croire l'homme qui a aussi fait venir son ami Marc Bergevin.

«Mario m'a dit de m'en venir rapidement pour jouer avec lui et Jagr», a d'ailleurs raconté Stevens en rappelant le coup de téléphone du 14 janvier qui, espère-t-il, va relancer sa carrière.

Problèmes défensifs

De même, Lemieux nous renvoie au directeur général Craig Patrick quand on lui demande si les Penguins devraient faire des échanges avant la date limite. Celui-ci a l'habitude des échanges majeurs à ce stade de l'année.

Lemieux convient cependant que les Penguins, qui ont accordé une moyenne de plus de trois buts par match, doivent s'améliorer défensivement, par le biais d'échanges ou autrement, eux qui viennent de subir des défaites de 6-5 à Long Island et à Dallas, et de 5-4 à Phoenix.

Ils ont récemment échangé à Atlanta le défenseur Jiri Slegr, qui deviendra joueur autonome à la fin de la saison, en retour d'un choix de troisième ronde.

L'influence de Lemieux a pu se faire sentir encore puisqu'à ceux qui s'étonnaient de ce départ, il a répondu: «Vous ne l'avez pas vu jouer tous les soirs...»

Canoéiste de Lac-Beauport

Boilard, un jeune athlète déterminé

MONTREAL (PC) - Maxime Boilard possède la détermination de celui qui veut conquérir l'Everest. Quatrième aux Jeux olympiques de Sydney au 500 mètres-sprint (C-1), le canoéiste de Lac-Beauport se rendra en Floride au cours des prochains jours où il s'entraînera pendant trois mois en vue de la prochaine saison. Une saison post-olympique dont l'objectif sera le championnat du monde disputé en août, à Poznam, en Pologne. Boilard, âgé de 22 ans, se dit encouragé par son résultat de Sydney obtenu malgré une vieille blessure à l'épaule droite et un manque d'expérience dans les grands rendez-vous internationaux. En Floride, il compte s'entraîner sur 500 mètres mais aussi sur 1000 mètres, une distance qu'il croit pouvoir apprivoiser.

«J'ai obtenu de meilleurs résultats sur 500m, explique-t-il. Par contre, j'ai déjà battu le champion canadien (Steve Giles) sur 1000m. J'ai aussi l'habitude de terminer mes courses assez fort. C'est ce qui me fait croire que je peux être encore meilleur sur 1000m.»

La Coupe du monde

Boilard va participer à sa première course de Coupe du monde en avril, à Gainesville (Georgia). Suivront ensuite les essais canadiens à Montréal en mai, une épreuve de Coupe du monde à Mantes La Jolie (France) en juin, une régatte internationale à Duisburg (Allemagne) en juin, deux autres courses de Coupe du monde à Copenhague (Danemark) et à Zagreb (Croatie) en juillet (si le budget le permet), les essais canadiens à Montréal en juillet, le championnat du monde, et, finalement, le championnat canadien à Lac Beauport, fin août.

«Mon but est d'acquérir de l'expérience à chaque compétition», dit le jeune athlète qui fait également des études universitaires par correspondance en marketing et en administration.

Son entraîneur Frédéric Jobin précise: «On doit se prémunir contre les blessures et aller chercher le maximum d'expérience dans chaque course. Ca fait partie de l'apprentissage.»

Un commanditaire

Le but ultime de Boilard demeure les Jeux olympiques de 2004 à Athènes. La compétition viendra encore d'Europe et peut-être aussi de Cuba. A Sydney, un Hongrois (Gyorgy Kolonics), un Russe (Maxim Opalev) et un Allemand (Andreas Dittmer) sont montés sur le podium.

«J'ignore s'ils seront à Athènes mais ils ne seront pas en avant de moi», lance Boilard.

Pour y parvenir, Boilard va devoir miser sur un commanditaire. Jusqu'ici, sa quatrième place ne s'est pas transformée en or. Selon Boilard, il en coûte entre 80 et 90 000$ par année pour s'entraîner et voyager. Il reçoit 13 000$ d'Ottawa, 10 000$ d'Eric Lacroix, des Rangers de New York, et 8 000$ de la Fondation des Nordiques.

«Je n'ai pas de grosses dépenses car je demeure chez mes parents, dit-il. Mais je pourrais m'entraîner dans de meilleures conditions si j'avais un commanditaire. Je pourrais m'acheter un bateau pour l'Europe, de nouvelles pagayes. Je pourrais aussi rester en Europe cet été au lieu de revenir ici.

«J'ai rencontré des gens la semaine dernière. Ca semble prometteur. Je suis certain de pouvoir leur apporter quelque chose.»

Maxime Boilard

Sommaires

Montréal 1
Pittsburgh 3
Première période

1. Pittsburgh, Lemieux 12 (Stevens, Jagr) 16:36

Pénalités Weinrich Mtl 4:25, Tibbetts Pgh 7:18, Souray Mtl (majeure), Boughner Pgh (min., majeure, inconduite), McKenna Pgh 10:37, Petrov Mtl 11:29, Koivu Mtl 12:17, Morozov Pgh 18:12.

Deuxième période

2. Pittsburgh, Lemieux 13 (Jagr) 17:28

Pénalités Campbell Mtl, Snow Pgh (purgée par Stevens) 3:12, Petrov Mtl 5:25, Kilger Mtl 9:56, Bergevin Pgh 15:21, Dykhuis Mtl (double min.) 18:56.

Troisième période

3. Pittsburgh, Lemieux 14 (Kovalev, Straka) 1:27 (an)
4. Montréal, Chouinard 1 (Petrov, Markov) 17:48 (an)

Pénalités Boughner Pgh 2:56, Landry Mtl 14:17, Corbet Pgh 16:03.

Tirs au but

Montréal	3	9	8-20
Pittsburgh	5	9	13-27

Gardiens Montréal: Théodore (P,9-16-3); Pittsburgh: Snow (G,13-13-4).

Avantages numériques Montréal: 1-7; Pittsburgh: 1-8.

Arbitres Paul Devorski, Paul Stewart. **Juges de lignes** David Brisebois, Greg Devorski.

Assistance 16,980.

Nashville 3
Detroit 4
Première période

1. Nashville, Legwand 7 (Yachmenev, Houlder) 3:56
2. Detroit, Dandenault 5 (Gill, Yzerman) 7:31
3. Detroit, Verbeek 11 (Dandenault, Larionov) 12:31 (an)
4. Nashville, Cisar 9 (Hartnell, Berehowsky) 13:09

Pénalités Johnson Nash 11:18, Gill Det 14:32, Classen Nash 16:28.

Deuxième période

5. Detroit, Lapointe 17 (Fedorov, Murphy) 1:10 (an)
6. Detroit, Ward 4 (Yzerman, McCarty) 18:04

Pénalités Legwand Nash 0:59, Eaton Nash 7:06, Kozlov Det 14:24, Verbeek Det 18:30.

Troisième période

7. Nashville, Houlder 3 (Cisar, Kjellberg) 15:22

Pénalités Kozlov Det 6:01, Legwand Nash, Gilchrist Det 10:32.

Tirs au but

Nashville	9	5	6-20
Detroit	14	19	8-41

Gardiens Nashville: Vokoun (P,9-14-4); Detroit: Osgood (G,13-14-1).

Avantages numériques Nashville: 0-4; Detroit: 2-4.

Arbitres Kerry Fraser, Chris Rooney. **Juges de lignes** Dan McCourt, Mark Pare.

Assistance 19,995.

Boston 2
Toronto 1
Première période

1. Toronto, Sundin 17 (Thomas, Hoglund) 3:38
2. Boston, Nazarov 2 (Eloranta) 9:28

Pénalités Henderson Bos, Tucker Tor 4:33, Thornton Bos 17:04, Thornton Bos 19:23.

Deuxième période

Aucun but.

Pénalités Roberts Tor 7:54, Roberts Tor 11:43, Thornton Bos 16:02, Axelsson Bos 19:41.

Troisième période

3. Boston, Allison 19 (Guerin, Sweeney) 6:53

Pénalités Ward Buf 1:35, Manson Tor 4:32, Kultanen 8:34.

Tirs au but

Boston	9	12	9-30
Toronto	7	8	6-21

Gardiens Phoenix: Dafoe (G,10-9-5); Toronto: Joseph (P,20-16-5).

Avantages numériques Boston: 0-3; Toronto: 0-6.

Arbitres Kevin Maguire, Don Van Massenhoven. **Juges de lignes** Steve Miller, Ray Scapinello.

Assistance 19,340.

Floride 1
Washington 2
Première période

1. Washington, Bondra 25 (Kristich, Oates) 0:59 (an)

Pénalités Kozlov Flo 0:31, Halpern Wash 9:44, Eriksson Flo 15:01, Witt Wash 20:00.

Deuxième période

2. Floride, Sillinger 3 (Kozlov) 9:48

Pénalités Herr Wash, Jokinen Flo 9:14, Hedican Flo 13:35, Bure Flo 16:46, Hedican Flo 19:31.

Troisième période

3. Washington, Bondra 26 (Nikolishin, Zednik) 8:14

Pénalité Khristich Wash 3:35.

Tirs au but

Floride	7	14	11-32
Washington	9	8	8-25

Gardiens Floride: Luongo (P,4-16-2); Washington: Kolzig (G,21-16-6).

Avantages numériques Floride: 0-3; Washington: 1-5.

Arbitres Terry Gregson, Dean Warren. **Juges de lignes** Jean Moran, Tony Sericolo.

Assistance 16,780.

New Jersey 4
Dallas 1
Première période

1. New Jersey, Holik 10 (Pandolfo) 5:44
2. Dallas, Modano 15 (Zubov) 7:31
3. New Jersey, Niedermayer 3 (Sykora, Elias) 10:10
4. New Jersey, Sykora 16 (Elias, Arnott) 10:48
5. New Jersey, Mogilny 26 (Brylin) 11:21

Pénalités Pandolfo NJ 1:28, Pandolfo NJ 16:26.

Deuxième période

Aucun but.

Pénalités Sydor Dal 5:30, Mogilny NJ 9:35, Holik NJ 20:00.

Troisième période

Aucun but.

Pénalités Van Allen Dal 4:15, Stevenson NJ 7:29, Rafalski NJ, Marshall Dal 14:25, White NJ, Modano Dal 14:42, Daneyko NJ 15:54.

Tirs au but

New Jersey	11	4	4-19
Dallas	7	15	11-33

Gardiens New Jersey: Brodeur (G,24-8-8); Dallas: Turco (P,9-4-0) (7-3), Belfour (à 11:21 de la 1re période) (12-12).

Avantages numériques New Jersey: 0-3; Dallas: 0-6.

Arbitres Dave Jackson, Greg Kimmerly. **Juges de lignes** Brad Kovachik, Mark Wheler.

Assistance 17,001.

Caroline 3
N.Y. Rangers 2
Première période

1. N.Y. Rangers, Pilon 1 (Hlavac, Nedved) 6:16

Pénalités Fleury NYR 1:30, Karpa Car 8:34, Vasicek Car 15:33.

Deuxième période

2. Caroline, Wallin 2 (Ozolinsh) 5:53
3. Caroline, Tanabe 2 (Brind'Amour, Willis) 6:22
4. Caroline, Gélinas 16 (Brind'Amour) 14:13

Pénalités Hlavac NYR 0:20, DiMaio Car 7:45.

Troisième période

5. N.Y. Rangers, Smyth 1 (Graves, Leetch) 2:49

Pénalités Karpa Car, Fleury NYR 9:09, Kapanen Car 13:33.

Tirs au but

Caroline	9	17	8-34
N.Y. Rangers	5	14	9-28

Gardiens Caroline: Irbe (G,20-16-6); N.Y. Rangers: Richter (P,16-18-2).

Avantages numériques Caroline: 0-2; N.Y. Rangers: 0 of 4.

Arbitres Dan O'Halloran, Lance Roberts. **Juges de lignes** Jonny Murray, Tim Nowak.

Assistance 18,200.

MARDI

Phoenix 4
Calgary 2
Première période

1. Phoenix, Numminen 5 (Tkachuk, Roenick) 0:30
2. Phoenix, Wilson 10, 2:00
3. Calgary, Housley 4 (Bure, Lowry) 5:16
4. Phoenix, Vaananen 4 (Roenick, Doan) 12:32
5. Phoenix, Wilson 11 (Suchy) 14:43

Pénalité Aucune.

Deuxième période

6. Calgary, Bure 13 (Savard, Albelin) 11:04

Pénalités Wilson Phx, Gauthier Cal (majeures) 11:35, Letowski Phx 14:52, Vaananen Phx, Wilm Cal 18:25.

Troisième période

Aucun but.

Pénalité Aucune.

Tirs au but

Phoenix	13	5	7-25
Calgary	8	11	7-26

Gardiens Phoenix: Burke (G,18-10-9); Calgary: Vernon (P,10-16-3) (10-6), Brathwaite (à 14:43 de la 1re période) (15-15).

Avantages numériques Phoenix: 0-0; Calgary: 0-1.

Arbitre Dan Marouelli, Rob Shick. **Juges de lignes** Darren Gibbs, Troy Sartison.

Assistance 16,127.

Internationaux de tennis d'Australie

Capriati élimine la championne en titre

MELBOURNE, Australie (PC)-Jennifer Capriati, 12e tête de série, a créé la surprise, jeudi, en éliminant la championne en titre Lindsay Davenport en demi-finale des Internationaux de tennis d'Australie.

Capriati a sorti sa compatriote américaine Davenport, championne en titre et deuxième tête de série, en deux manches, 6-3, 6-4.

Elle affrontera en finale la gagnante du duel opposant Venus Williams (no 3) et la favorite Martina Hingis, dans l'autre demi-finale.

Par ailleurs, une journée historique pour le tennis français s'est conclue mercredi par un invraisemblable doublé de Sébastien Grosjean, tête de série no 16, et d'Arnaud Clément (no15). Les deux amis, complices, partenaires de double et d'entraînement, se sont en effet qualifiés pour une demi-finale qui les opposera vendredi.

Ce sera la première fois depuis la demi-finale entre Yannick Noah et Christophe Roger-Vasselin à Roland-Garros en 1983 que deux Français se trouveront face à face dans une demi-finale majeure. Il y aura donc un finaliste français à l'Open d'Australie pour la première fois depuis la victoire de Jean Borotra ici en 1928.

Aucun des deux n'avait auparavant atteint ce stade d'un tournoi du Grand Chelem et ils réalisent ensemble cet exploit l'année où tous les deux ont conquis pour la première fois le statut de tête de série.

Dans l'après-midi, c'est d'abord Grosjean le Marseillais qui s'était qualifié en dominant l'Espagnol Carlos Moya sur le score de 6-1, 6-4, 6-2. Puis, en nocturne, Clément l'Aixois le suivait, déployant des trésors de volonté et de qualités athlétiques pour écarter le Russe Evgueni Kafelnikov, tête de série no 5, champion ici en 1999 et autre favori du tournoi avec Andre Agassi, sur le score de 6-4, 5-7, 7-6(3), 7-6(3) en 3 heures et 11 minutes.

La victoire de Grosjean fut celle de la raison, de l'application, de l'exécution technique impeccable et de la concentration à toute épreuve. En trois sets, il a étouffé Moya pour un succès paraissant somme toute logique.

«Je suis surpris d'avoir réalisé une aussi belle partie en quart de finale d'un Grand Chelem», a-t-il dit. «J'avais de bonnes sensations en arrivant mais à ce point, je suis surpris. Il est vrai que j'essaie de devenir plus agressif et aujourd'hui, ça m'a bien réussi».

Grosjean devait terminer son match sur quatre services gagnants contre un Moya désabusé et qui a rendu hommage à son vainqueur. «Je n'ai sûrement pas fait un de mes meilleurs matches aujourd'hui», a déclaré l'Espagnol. «Mais Grosjean, lui, a fait un grand match. Il était tout simplement trop fort pour moi. Il jouait comme s'il ne ressentait aucune pression. S'il poursuit sur sa lancée, il a toutes les chances de remporter le titre».

Le triomphe renversant de Clément fut celui du coeur, de la volonté, de la passion et des points miracles. Paraissant parfois au bord de l'abîme, il est remonté dans le match et s'est battu comme un fou sur chaque balle, jouant presque tout le match sans ses lunettes noires car gêné par la buée et finissant la rencontre avec la cuisse gauche bandée.

«Il n'a jamais cessé de se battre, même quand il se trouvait mené dans le 3e et 4e set», a reconnu Kafelnikov. «Je lui ai donné l'occasion de revenir dans le match et il l'a saisie. J'ai laissé échappé ma chance».

Clément n'était pas loin de partager le point de vue du Russe. «J'ai le sentiment d'avoir battu un meilleur joueur que moi. Mais je l'ai eu par la hargne. J'ai grapillé. J'ai récolté. Je me suis battu et j'ai gagné».

«C'était génial sur le court à la fin», a poursuivi Clément. «Tout ce monde, ce grand court, un quart de finale. Ils m'applaudissaient. Avant, on s'était dit que si je gagnais, je ferais un «truc». C'est pourquoi j'ai tout lancé dans la foule. Ma chemise, mes godasses et tout. Comme ça, peut-être que je passerai au «zapping». J'ai toujours voulu y passer!», dit-il en évoquant le programme télévisé de Canal +.

Chacun d'eux avait rêvé d'aller loin en Grand Chelem. Mais aucun n'avait prévu d'y retrouver l'autre. Clément, comme à son habitude, a été le plus disert des deux à ce propos. Alors que Grosjean s'est inquiété de la qualité de la rencontre entre deux amis, Clément a fait valoir d'autres aspects.

«C'est fantastique déjà que l'on y soit», a-t-il dit. «Et fabuleux que l'un de nous deux aille en finale. Ce sera dur pour celui qui perd mais au moins aura-t-il la compensation de savoir son copain en finale. C'est une belle petite histoire. Bizarre même. Souvent de tels matches sont curieux aussi. Il faut espérer que l'on puisse faire un bon match pour le public».

Et de glisser à l'adresse de son camarade: «Si Sébastien joue contre moi comme il l'a fait contre Moya, c'est lui qui ira en finale». En tournoi officiel, Clément mène deux victoires à rien. Mais Grosjean compte deux victoires aussi: en demi-finale du tournoi de Cherbourg en 1999 (circuit Challenger) et dans les qualifications du tournoi d'Adelaide la même année.

Là aussi, ces deux champions qui sautent des étapes et fonçent vers l'avenir, sont sur la même ligne. Vendredi, l'un d'eux la franchira.

Venus-Martina

Du côté féminin, à un jeu d'être évincée du tournoi, Venus Williams s'est retroussé les manches, mercredi, avant de battre Amanda Coetzer 2-6, 6-1, 8-6 et d'atteindre les demi-finales des Internationaux de tennis d'Australie pour la première fois.

Williams, troisième tête de série, a surmonté un retard de 5-3 dans la dernière manche. Elle l'a emporté même si elle a commis 56 erreurs non provoquées.

Williams n'est plus qu'à deux victoires de remporter son troisième titre d'affilée dans les tournois de Grand Chelem.

Elle sera confrontée en demi-finale à la favorite Martina Hingis, qui a écartée de son chemin sa soeur Serena (no 6) au terme d'un match-marathon de trois sets, 6-2, 3-6, 8-6.

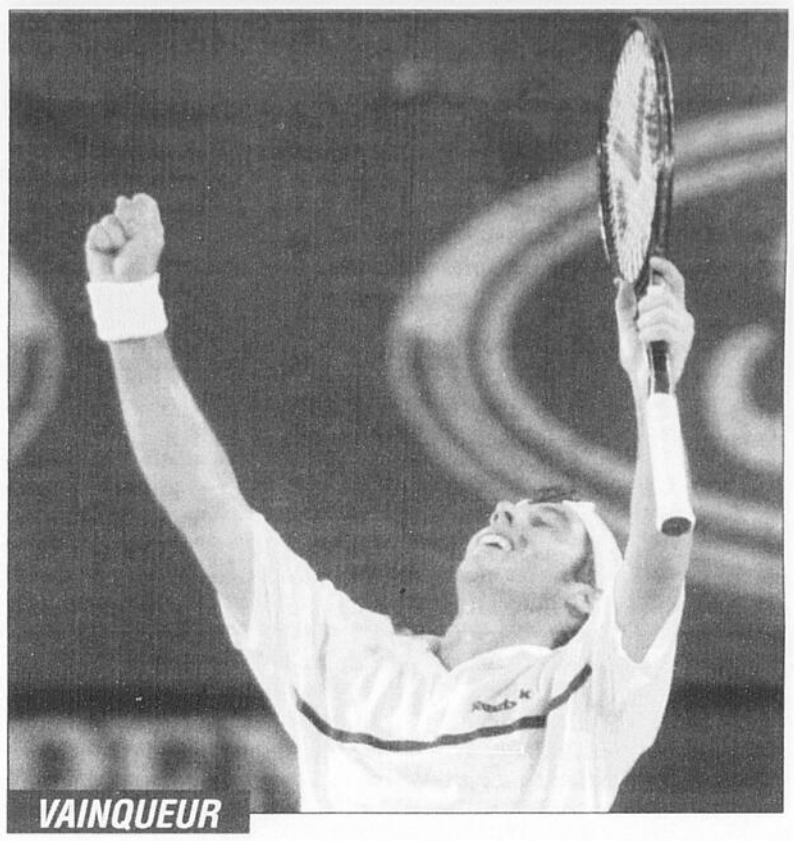

Sébastien Grosjean célèbre comme il se doit la victoire remportée aux dépens de Carlos Moya.

(Photo AP)

Le combat Gatti-de la Hoya à Las Vegas

MONTREAL (PC) - Le combat qui opposera le Montréalais Arturo Gatti à Oscar de la Hoya aura lieu le 24 mars prochain à l'hôtel-casino MGM de Las Vegas, a fait savoir Howard Rose, négociateur du groupe Univision, la firme de télévision californienne qui dirige la carrière de l'Américain.

«Rose m'a annnoncé que Las Vegas venait de remporter la course qui l'opposait à notre compagnie, a déclaré le directeur général d'InterBox, Yvon Michel. Nous sommes évidemment déçus. Nous étions assurés de faire salle comble au Centre Molson, et au moins 20 000 des 22 000 spectateurs auraient accordé leur appui inconditionnel à Gatti.

«L'ambiance aurait été tout simplement extraordinaire. Je vous jure que Gatti est aussi déçu que nous.»

Michel explique ce qui a permis au MGM de Las Vegas de remporter cette course.

«Les parties impliquées dans le choix du lieu du combat (le clan de la Hoya et HBO) désiraient que l'affrontement se déroule en mars. Tout comme Gatti et son gérant Pat Lynch, nous tenions à ce qu'il soit tenu à Montréal, en mars ou en avril.

«J'ai proposé à Rose le 14 avril puisqu'en mars le Centre Molson était réservé pour le Canadien, le samedi soir.

«La seule date disponible au Centre Molson était le 10 mars, mais ce samedi-là, le résau HBO, qui détient les droits de diffusion du combat Gatti-de la Hoya, télévisera le match de championnat mondial des mi-moyens du WBC entre Shane Mosley et l'Australien Shannon Taylor.

«A Las Vegas, il y avait donc plus de samedis soir disponibles qu'à Montréal», a-t-il conclu.

Mauvaise journée pour les Canadiens

MELBOURNE, Australie (PC-AP) - Le Torontois Daniel Nestor et son partenaire australien Sandon Stolle, têtes de série no 1, ont été éliminés par le duo australo-yougoslave de Wayne Arthurs et Nenad Zimonjic, en quarts de finale du double messieurs des Internationaux d'Australie, mercredi, à Melbourne.

Arthurs et Zimonjic ont atteint les demi-finales de l'Open d'Australie, première levée du Grand Chelem, l'emportant 4-6, 7-6 (5), 6-4.

Nestor n'a pas été le seul Canadien à subir l'élimination. Chez les filles, Cynthia Goulet, de Longueuil, et Diana Sbebrovic, de Toronto, ont perdu leur match de simple avant de s'incliner en double.

L'Américaine Sunitha Rao (no 7) a éliminé Goulet 6-0, 6-4, tandis que la Russe Svetlana Kuznetsova a eu raison de Srebrovic 6-1, 6-2.

En double, l'Américaine Ashley Harkleroad et la Slovaque Katarina Kachlikova (no 5) ont vaincu les Canadiennes 6-1, 6-2.

Mondial de surf

MADONNA DI CAMPIGLIO, Italie (AP) - Le Français Giles Jaquet a décroché mercredi la médaille d'or en slalom géant parallèle lors des championnats du monde de surf des neiges disputés à Madonna di Campiglio en Italie.

C'est le second titre mondial pour le camp français depuis l'ouverture des championnats. La veille, la championne olympique Karin Ruby avait décroché sa troisième couronne mondiale dans le slalom géant. Lors de sa finale, Jaquet a devancé le Suédois Daniel Biveson, alors que l'Autrichien Stefan Kaltschutz s'est classé troisième.

Chez les dames, la compétition a été remportée par la Suissesse Ursula Bruhin qui a battu l'Américaine Rosey Fletcher. Le bronze est revenu à l'Autrichienne Manuela Riegler.

Les Russes champions

BRATISLAVA (AP) - Les Russes Yelena Berezhnaya et Anton Sikharulidze ont décroché mercredi à Bratislava le titre de champions d'Europe de patinage artistique en couple. Les Français Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis, deuxièmes à l'issue du programme court, ont dû se contenter de la troisième place du podium derrière un autre couple russe Tatiana Totmianina et Maxim Marinin.

Après deux titres mondiaux, Yelena Berezhnaya et Anton Sikharulidze ont remporté leur second titre européen, avec un programme libre plein d'humour inspiré de Charlie Chaplin.

Seule une chute sur un double axel de Yelena Berezhnaya est venue entâcher ce programme qui a valu au couple russe de très hautes notes artistiques, des 5,9 uniquement et un six. Vainqueur les deux années précédentes, le couple avait été déchu de son titre en 1999 après un contrôle antidopage positif de Yelena Berezhnaya.

D'ordinaire habitué des troisièmes places, l'autre couple russe Tatiana Totmianova et Maxim Marinin, qui ont évolué sur un air de la comédie musicale «West Side Story», a devancé Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis, qui avaient pris la deuxième position après le programme court, malgré une chute de la Russe Berezhnaya qui leur laissait espérer la première place.

Percer la défense des Ravens

Les Giants savent ce qu'ils ont à faire

par Philippe REZZONICO

TAMPA, Floride (PC) - Les Raiders d'Oakland disposaient de la meilleure attaque au sol de l'Association Américaine avec les porteurs de ballon Tyrone Wheatley, Napoleon Kaufmann et le quart Rich Gannon, lui-même réputé pour ses courses.

Les Ravens de Baltimore devaient donc peiner contre les Raiders en finale d'association. Du tout. Aucun joueur des Raiders n'a pu gagner 100 verges au sol. En fait, l'équipe d'Al Davis n'a même pas gagné 100 verges au sol collectivement. Les Giants de New York, qui ont peut-être le meilleur duo dans le champ-arrière de l'Association nationale peuvent-ils sérieusement espérer percer la défense des Ravens de Baltimore?

« Nous savons ce que nous devons faire pour gagner le match, a souligné Tiki Barber, mercredi. Mais leur défense ne peut se comparer à aucune des unitées que nous avons affrontées cette année. »

Si la défense des Ravens semble impénétrable depuis quelques semaines, elle n'est pas reputée pour cacher ses intentions, pense Barber.

« Ils ne font rien de très complexe, note-il, comme si cela pouvait représenter un avantage pour les Giants. Ils mettent leurs joueurs le long de la ligne de mélée, et ces gars-là sont d'excellents athlètes. Ray Lewis peut se permettre de se déplacer à sa guise parce leur première ligne est massive. Et ils aiment bien modifier leurs couvertures. »

Son coéquipier, le demi Ron Dayne, a le privilège de participer au Super Bowl dès sa première saison dans le circuit. S'il garde la tête froide, il est conscient du travail à accomplir.

« Je n'ai pas vu beaucoup d'équipes qui ont gagné seulement en décochant des passes. Il va falloir courir aussi et varier nos jeux. »

Non seulement les Ravens sont solides, mais ils frappent fort, aspect que tout porteur de ballon doit craindre. Dayne pense que le fait que le travail est partagé de façon à peu près équitable entre les deux demis à New York pourrait les aider.

« Parfois, une recrue trouve la fin de saison longue, surtout quand elle se prolonge autant que la nôtre. Mais je ne sens pas que j'ai frappé un mur. Comme je partage les tâches avec Tiki, ça me permet d'être en bonne forme à la veille du match le plus important qui soit. »

Finalement, les Giants sont en mesure de faire face à la musique.

« Je trouve ça étrange quand j'entends tout le monde dire que nous n'avons pas une bonne attaque, pense Barber. Nous avons un porteur de ballon qui a gagné plus de 1000 verges au sol, un receveur de passes qui en a accumulé autant par la voie des airs et un quart-arrière qui à récolté plus de 3600 verges de gains durant la saison. Nous venons au sixième rang de la NFL pour le plus grand nombre de verges gagnées. Nous n'avons pas une bonne attaque? Honnêtement, on se demande parfois où les journalistes vont chercher tout ça. »

Les Ravens doivent penser la même chose que les médias, eux qui affirment que les Giants ne parviendront pas à courir contre eux.

« J'ai entendu, répond Barber. Ca ne me dérange pas. Les Eagles ont dit plein de choses. Les Vikings aussi. On verra dimanche. »

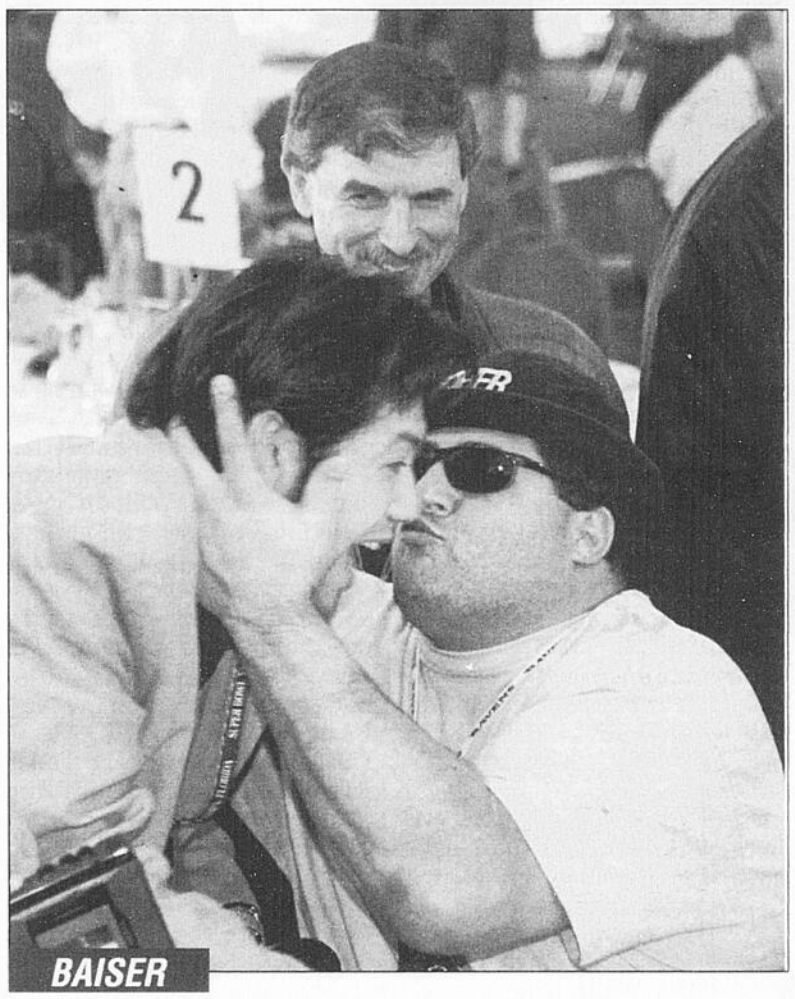

Tony Siragusa, des Ravens de Baltimore, s'est payé la tête d'un journaliste japonais, en lui donnant un baiser sur la joue au cours d'une rencontre de presse, hier à Tampa.
(Photo AP)

Championnat junior Global

L'équipe canadienne défendra son titre

CLEARWATER, Floride (PC) - Le Canada pourra défendre son titre au championnat junior Global de football.

Solides en défensive, méthodiques en attaque, les Canadiens ont battu le Japon 27-8, mercredi, au stade Jake White de Clearwater, site du tournoi international sanctionné par la NFL. Ils seront donc de la finale de cette cinquième édition, samedi soir, au même endroit.

Indécise en première demie, la victoire du Canada n'a jamais fait de doute en deuxième portion de match, le talent, la cohésion et une excellente performance des unitées spéciales reprenant le dessus.

«On a fait progresser le ballon en première demie, mais on a pas été capables de capitaliser, a précisé l'entraîneur Ian E. Breck. Je ne dirais pas que leur vitesse nous a surpris tant que ça, mais nous n'avions pas joué depuis un certain temps et il a fallu nous ajuster. »

Après avoir stoppé sans trop de difficulté la première séquence à l'attaque du Japon, l'équipe nationale junior a orchestré une poussée de 12 jeux et 72 verges qui a été couronnée par la course d'une verge du quart Stéphan Larosilière. Les Japonais, plus légers, ont eu un mal fou à freiner les porteurs de ballon adverses.

La transformation effectuée par Larosilière, originaire de Legardeur, aura toutefois été bloquée, Kazuhiro Yamada s'emparant du ballon libre. Il a franchi le chemin qui le séparait de la zone de but pour un touché de sûreté, portant ainsi la marque à 6-2.

«Il va falloir mieux jouer que ça en finale, a admis l'entraîneur canadien. Mais la nervosité est disparue et nous savons ce que nous devons corriger.»

Le Montréalais Jonathan Williams a dirigé l'équipe canadienne au deuxième quart, sans trop de succès, face à des Japonais nettement plus étanches en défensive.

Au retour de la pause, les Canadiens ont eu la frousse quand Yamaki a rejoint le receveur Taro Yoshino avec une passe d'environ 25 verges, le plus long jeu de passe du match à ce moment. Complètement découvert derrière les couvreurs adverses, Yoshino aurait marqué un touché s'il n'avait pas perdu pied en captant le ballon.

La riposte est venue encore une fois de Larosilière qui a franchi une quarantaine de verges pour se rendre à la ligne d'une verge du Japon à la suite d'une spectaculaire course à l'aile... visiblement résultante d'un jeu avorté. Le jeune homme avait tout de Donavan McNabb. Une course d'une verge d'Alexis Bwenge et une transformation réussie ont porté le compte à 13-2.

« On les a un peu sous-estimés quand on a vu leur taille, a dit Larosilière. Ils ont une bonne équipe. A la pause, le coach nous a calmés. Il nous a dit de ne pas faire d'erreurs. On a continué d'attaquer en deuxième demie, parce qu'on voulait contrôler le match », a poursuivi le quart qui a été sonné au troisième quart.

Une victoire assurée ou non par Ray Lewis?

Même les Ravens de Baltimore ne s'entendent pas là-dessus

TAMPA, Floride (PC) - Les amateurs de hockey qui scrutent à la loupe les activités du Canadien de Montréal savent à quel point le moindre mot de l'entraîneur ou d'un joueur peut soulever une controverse. Imaginez maintenant au Super Bowl.

Lors de son point de presse, mercredi, l'entraîneur des Ravens de Baltimore, Brian Billick, s'est fait demander ce qu'il pensait de la déclaration du secondeur Ray Lewis, qui aurait déclaré la veille: « Nous allons gagner le match. Je vous l'assure.»

En fait, Lewis n'a pas exactement dit cela. Mais avec 2700 membres des médias accrédités pour l'occasion, chaque propos, chaque pause de voix et chaque déclaration un tant soit peu controversée prend des proportions gigantesques. Mardi, lors de la rencontre des médias au stade Raymond James, le secondeur a déclaré: « S'ils (les Giants de New York) ne marquent pas, ils ne gagneront pas. Je prédis une victoire. »

En fait, il assumait que les Giants perdront la rencontre s'ils ne marquent pas. Une évidence.

Il n'a pas dit: « Je garantis une victoire », comme l'avait fait l'entraîneur Jim Fassel des Giants il y a près de deux mois en parlant de la qualification assurée de son équipe pour les séries.

Le traitement de la presse (personne n'a joué cette déclaration en une dans les quotidiens d'importance, ni même la télévision) et les réactions des membres des Ravens indiquent bien la perception floue de cette déclaration.

« Vous savez. Ray, c'est Ray, a noté Brian Billick, confirmant implicitement les propos de son joueur. En raison de la performance de notre défensive, dont il est le meilleur élément, ce n'est pas étonnant. »

« Il n'a pas dit ça, a nuancé Shannon Sharpe quelques minutes plus tard. Mais c'est évident que nous ne sommes pas venus ici pour perdre le match. Si vous estimez que c'est une garantie. O.K..»

Le principal intéressé semblait plus enclin à parler football, dans la salle adjacente où se massaient les autres membres de l'équipe. Devant une dizaine de journalistes, il parlait de sa « motivation à jouer au football », de sa conviction « à jouer dur. Ce sport a été conçu pour frapper. Les plus grands joueurs défensifs ont été reconnus pour la qualité de leurs plaqués et leur intensité au jeu. »

Très souriant, Lewis baignait dans le bonheur en parlant football. Puis, Sharpe est venu donner son spectacle. Montant sur la petite estrade où était assis le secondeur, le receveur de passes s'est installé derrière son coéquipier et il s'est lancé dans un plébiciste de l'homme. Son courage, son amitié, etc..

Sharpe a incité les médias à parler de Lewis, le joueur, avec autant de passion qu'ils avaient lapidé l'être humain dans l'affaire du double meurtre dont il a été blanchi. Soudainement, les caméras ont crépité. Un bon tiers des journalistes présents se sont massés devant Lewis et Sharpe, ce dernier ayant l'air d'un pasteur à l'église ou d'un politicien en campagne électorale.

Malgré le soutient indéfectible de son coéquipier, le visage de Lewis avait repris une expression grave. Le plaisir n'y était plus. A-t-il garanti ou non la victoire des Ravens? Question d'interprétation en somme. Comme celle de cet homicide qui le suivra toute sa vie, qu'il remporte ou non le Super Bowl.

Championnat canadien de curling senior

Carson joue encore les trouble-fête

par Stéphane Bégin

CALGARY (SB) - Il n'aurait pas fallu que le Championnat canadien senior de curling dure encore quelques jours, car le quatuor de Mike Carson aurait vraiment pu faire quelques dommages.

Mais étant donné que les choses ne se déroulent pas de cette façon, la formation québécoise doit se contenter de jouer les trouble fête. Et en infligeant un revers à la formation de l'Ontario, c'est ce que l'équipe du Club Port-Alfred de La Baie a réalisé.

À l'issue des neuf premiers matches, le Québec montre un dossier de trois victoires et six revers. Les gains ont été enregistrés au cours des quatre dernières rencontres.

Hier à l'avant-dernière journée de la ronde préliminaire du championnat canadien senior, qui se déroule au Club de curling de Calgary, le capitaine de l'équipe québécoise a divisé les honneurs de ses deux matches.

Après avoir perdu 5-4 devant le Manitoba, Carson s'est repris en surprenant l'Ontario, 4-3, ce qui créé des problèmes à cette équipe, qui présente un dossier de quatre victoires et quatre défaites.

«La bonne nouvelle, c'est que nous avons réussi à battre une équipe qui était encore dans la course pour une place dans la ronde éliminatoire. Face à l'équipe de Larsen, nous avons bien joué. Nous nous sommes contentés de faire des choses simples. Je n'ai même pas eu besoin de disputer ma dernière pierre.

«Quant à la rencontre contre le Manitoba, le match s'est joué au deuxième bout, lorsque Ross a pris trois points. Dans une défaite de 5-4, ce bout a fait mal», note Mike Carson, qui évolue en compagnie de Roger Perron, Jean-Luc Fortier et Clément Gilbert.

Le Québec est donc parvenu à bien se tirer d'affaires, malgré une fiche négative. L'équipe de Carson a signé des victoires contre l'Ile du Prince-Édouard, qui montre une fiche de 5-3, contre le Nord de l'Ontario (5-4) et l'Ontario (4-4).

Le quatuor saguenéen a prouvé qu'il était donc en mesure de tenir son bout face aux meilleures formations canadiennes.

«Pour terminer, nous allons affronter la Saskatchewan (4-4) et le Yukon (2-6) et il est possible pour nous d'aller chercher une et peut-être deux victoires.

«Si on avait une fiche de 5-6, cela serait le meilleur dossier du Québec au cours des cinq dernières années. On va essayer d'y parvenir», de dire Mike Carson.

Provincial féminin

D'autre part, la formation du Saguenay-Lac-Saint-Jean de Johanne Bouchard a enfin connu les joies de la victoire au Championnat provincial féminin des Coeurs Scott, qui a lieu à Trois-Rivières. Et ce fut une victoire relativement facile. Bouchard montre une fiche d'un gain et sept revers.

Face à la formation de Nicole Robert, du Nord-Ouest, Johanne Bouchard a signé une victoire de 9-4 après neuf bouts.

Les régionaux ont d'abord inscrit deux points en début de match, avant de voir leurs rivaux répliquer avec deux points au bout suivant et en voler un troisième au troisième bout.

Mais des points au quatrième, cinquième, sixième et septième bouts ont procuré une avance de 6-3 à Johanne Bouchard. Et l'équipe régionale a porté le grand coup au neuvième bout en marquant rien de moins que trois points, pour mettre un terme à la rencontre.

Cette victoire va faire du bien, car en matinée, Bouchard a subi une défaite de 7-4 devant Marie-France Larouche, de Québec. Larouche a parti la rencontre en prenant deux points et en a volé deux autres au cinquième bout. Avec une marque de 5-2, il était difficile de remonter la pente pour Johanne Bouchard.

Hockey junior régional

Les dirigeants déjouent les calculs des officiels

par Stéphane Bégin

SAINT-BRUNO (SB) - Les dirigeants du circuit junior BB de hockey du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont carrément coupé l'herbe sous les pieds des officiels. Ils ont trouvé une solution pour contrer leur demande d'augmentation salariale.

Au cours d'une réunion des membres de l'exécutif du circuit et des dirigeants des six équipes de la ligue, il a été convenu de raccourcir la durée des matches de cinq minutes. Ils ont décidé d'agir ainsi en raison notamment de l'absence des représentants des arbitres à la réunion.

On se souvient que les officiels avaient demandé, il y a environ 10 jours, une majoration des tarifs versés à chaque rencontre du junior BB. Parmi les raisons invoquées, on disait qu'il n'y avait pas eu d'augmentation depuis quelques années et que les matches avaient été rallongés de cinq minutes (trois périodes de 20 minutes).

Les officiels demandaient d'être payés rétroactivement au début de la saison 2000-2001 et que le tout soit ajusté pour la balance de la saison et les séries éliminatoires. Sinon, il se pourrait que les hommes au chandail rayé soient absents des matches du junior BB.

«Nous avions convoqué les représentants des officiels à notre réunion afin de faire le point. Nous étions mêmes disposés à trouver une méthode de rémunération, notamment pour compenser l'ajout des cinq minutes supplémentaires à chaque rencontre.

«Mais étant donné que les officiels n'ont même pas daigné se présenter à la réunion, les équipes ont trouvé une solution, à laquelle nous n'avions pas pensé. On va raccourcir les matches de cinq minutes. On revient donc à l'ancienne formule», précise Marcel Maltais, le président du circuit junior BB.

Naturellement, il n'est pas question pour les responsables du junior BB de verser un montant rétroactif pour les matches qui ont été joués depuis octobre dernier.

Analyse

En ce qui concerne les officiels régionaux, ils n'ont pas vraiment eu le temps d'analyser la décision du junior BB, mais il apparaît évident qu'ils sont déçus de la tournure des événements.

«Il est vrai que nous ne sommes pas allés à la réunion, mais nous avions déjà participé à des réunions. Nous sommes même allés à une rencontre et la ligue n'est pas venue nous voir.

«Ce dont je me rends compte, c'est que nous nous sommes faits avoir, car nous ne serons pas payés rétroactivement. On va analyser la situation, mais rien ne dit qu'il y aura des officiels en fin de semaine au junior BB», précise Dany Tremblay, arbitre en chef à Jonquière.

Joueurs pee-wee

Dans un autre ordre d'idées, le président de la section régionale de Hockey-Québec, Alain Régnier ne peut encore confirmer la présence des Romy Elayoubi, Dominic Larouche et Dominic Gagné au sein de l'équipe des Saguenéens de Chicoutimi au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec.

«Les choses devraient se régler lundi. J'attends encore la confirmation des dirigeants de Hockey-Québec. Je n'ai pas voulu faire de commentaires jusqu'à présent, étant donné que rien n'est encore terminé.

«Dès que le dossier sera finalisé, je serai en mesure de faire une annonce. Normalement, les trois joueurs devraient être du tournoi de Québec, mais ça prend une confirmation avant d'aller plus loin», s'est contenté de dire Alain Régnier.

Marcel Maltais mentionne qu'étant donné que les officiels n'ont même pas daigné se présenter à la réunion, les équipes ont trouvé une solution, à laquelle il n'avait pas pensé.

(Photothèque Le Quotidien)

Foi de Don McLean

Ron Tugnutt ne sera pas échangé

COLUMBUS, Ohio (PC)-Le gardien Ron Tugnutt ne sera pas échangé avant la date limite du 13 mars, assure le directeur général des Blue Jackets de Columbus Doug MacLean.

Les Canucks de Vancouver feraient partie des équipes intéressées à faire l'acquisition du vétéran gardien parce que Félix Potvin en arrache. Le dg des Canucks Brian Burke a assisté au match opposant les Blue Jackets et le Wild du Minnesota, la semaine dernière.

Mais MacLean a nié les rumeurs d'échange à l'endroit de Tugnutt.

«Je vais vous faire une confidence. Quand Brian Burke est venu en ville, il ne m'a jamais parlé de Tugnutt et personne ne m'a encore contacté à son sujet. Nous n'envisageons aucunement de l'échanger.»

Damphousse veut revenir en séries

SAN JOSE, Californie (PC)-Opéré à l'épaule gauche jeudi dernier, le joueur de centre Vincent Damphousse des Sharks de San Jose veut mettre beaucoup d'effort dans sa rééducation afin de revenir au jeu en séries éliminatoires.

«J'ai très choqué sur le coup, a confié Damphousse au San Jose Mercury News. Mais je me suis vite remis du choc et je suis plus motivé que jamais à revenir au jeu.

«Vous devez d'abord accepter qu'il n'y a rien d'autre à faire que de prendre les moyens pour revenir au plus tôt quand vous êtes victime d'une blessure sérieuse.»

«C'est ce que je m'efforce de faire. Je ne peux pas faire grand-chose, mais je souhaite commencer ma période de réadaptation la semaine prochaine.»

Damphousse conserve espoir d'être en mesure d'effectuer un retour au cours du deuxième tour des séries, en avril, si évidemment les Sharks se rendent aussi loin.

Tournoi pee-wee bantam de Saint-Félicien

Les Castors veulent éviter les Barons

SAINT-FÉLICIEN(RT) - Vainqueurs des Harfangs de Normandin par la marque de 4-2 hier à leur entrée en scène au tournoi provincial de hockey pee-wee-bantam de Saint-Félicien, les Castors de Dolbeau-Mistassini mettront tout en oeuvre pour éviter de se mesurer trop à bonne heure aux Barons de Dolbeau-Mistassini, une puissance dans la Ligue pee-wee B.

Pour l'entraîneur Jacquelin Juneau, il est bien clair que l'offensive dévastatrice des Barons lui fait craindre le pire.

ROGER TREMBLAY
buddytremblay@yahoo.com

« Le match que vous venez de voir ce soir (hier) contre Normandin est typique de nos matchs réguliers. On joue bien tout le temps mais sans rien défoncer. Aucun joueur ne peut porter notre offensive sur ses épaules et encore moins marquer des buts à profusion.

«Donc, nous devons concentrer nos énergies sur le travail d'équipe et le jeu de passes. L'effort collectif y est, sauf que nous éprouvons des difficultés quand c'est le temps de faire scintiller la lumière rouge», raconte Juneau.

Hier, les Castors ont dû y mettre toute la sauce pour venir à bout des Harfangs. Dale Verreault, Jonathan Dion, Marc-André Audet et Nicholas Lemieux ont enfilé les buts des vainqueurs.

« Nous avons manqué des chances inouïes mais il faut rendre hommage au gardien Michaël Cloutier de Normandin qui bloquait tout. Le pointage n'indique alors pas l'allure de la partie. Nos trios ont bien fonctionné et nous avons profité des erreurs de nos vis-à-vis. Cédric Ménard, Jonathan Dion, Alexandre Boulianne et Dale Verreault ont connu un bon match dans l'ensemble », estimait Juneau à l'issue du match.

Dominique Paradis et Francis Fortin ont répliqué pour les Harfangs qui subissaient un second revers en autant de tentatives. Cette jeune formation, dirigée par Yvon Tremblay, a cependant offert une belle performance et surtout donné du fil à retordre aux vainqueurs. D'ailleurs, le match a été serré jusqu'en troisième période, moment où les Castors ont pris les choses bien en mains.

Ces derniers reprennent le collier ce soir. « Nous devons terminer au meilleur rang possible dans notre section pour n'affronter les Barons de Dolbeau-Mistassini qu'en demi-finale. C'est, à mon avis, l'équipe à battre dans notre catégorie», de conclure Jacquelin Juneau qui dirige cette jeune formation après avoir piloté des Castors midget BB pendant cinq ans. Il travaille en compagnie de Michel Boulianne et Gervais Bouchard.

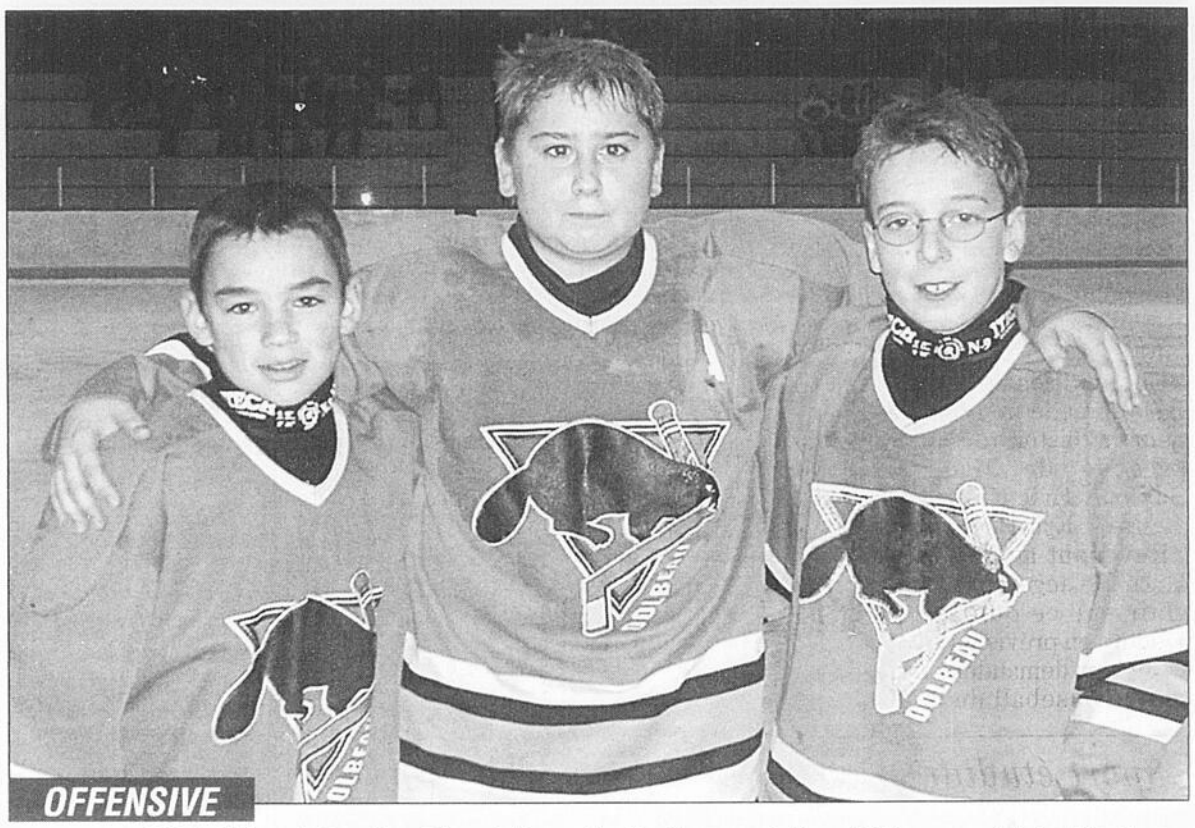

Cédric Ménard, Jonathan Dion et Alexandre Boulianne ont démontré leur savoir-faire hier lors de la victoire des Castors de Dolbeau-Mistassini sur les Harfangs de Normandin.
(Photo Steeve Tremblay)

Autre tour du chapeau

Encore Lachaîne

par Stéphane Bégin

SAINT-FÉLICIEN (SB) - Maxime Lachaîne est en voie de voler la vedette au Tournoi provincial de hockey pee-wee et bantam de Saint-Félicien. Il a réussi un deuxième tour du chapeau en autant de matches.

Dans la catégorie bantam B, Lachaîne a donc contribué largement à la victoire des Harfangs de Saint-Félicien sur les Castors de Dolbeau-Mistassini par la marque de 6-4.

En plus du triplé de Lachaîne, Pierre-Luc Girard, avec un doublé et Benoit Fortin ont complété le pointage pour les Harfangs. Joey Deschesnes, Francis Tremblay, Tim Saint-Pierre et Martin Lalancette ont noirci la feuille de pointage du côté des Castors.

En ce qui a trait à la rencontre du bantam CC, un doublé de Steven Tremblay a mené les Éperviers du Lac-Saint-Jean Nord vers un gain de 2-1 sur les Sabres de Roberval/Saint-Félicien.

Et en pee-wee CC, l'Express de Saint-Félicien/Roberval n'a éprouvé aucune difficulté à venir à bout des Loups de Dolbeau-Mistassini. Un gain de 6-1.

Les frères Guillaume et Philippe Dumais-Beaulieu ont fait leur part dans ce gain avec quatre filets, dont un tour du chapeau au dossier de Guillaume. Jean-Michel Fraser et Stéphane Langlais ont aussi fait bouger les cordages. Jean-Philippe Gauthier a évité le jeu blanc aux Loups.

Quatre autres rencontres seront disputées aujourd'hui, alors que les équipes de l'extérieur, notamment de Saint-Tite, Chibougamau, Yamaska et Lebel-sur-Quévillon feront leur entrée vendredi.

Défi Québec-USA

Les Gaillards seront faciles à motiver

par Stéphane Bégin

JONQUIÈRE (SB) - Même si les Gaillards de Jonquière ont de la difficulté à accumuler les victoires, ils n'auront aucune difficulté à se motiver en prévision de leur dernière visite aux États-Unis.

La formation jonquiéroise de la Ligue de hockey collégial AA se rend au pays de l'oncle Sam vendredi et samedi afin d'y disputer les trois dernières rencontres des défis Québec-USA. Ils disputeront deux matches vendredi et un troisième samedi après-midi.

L'entraîneur Luc Quenneville avoue qu'il ne devrait pas avoir trop de misère à motiver ses joueurs pour les rencontres contre Suffolk, Boston College et Connecticut.

«Ça devrait être un défi pour les gars. Certains de nos joueurs ont été remarqués par des recruteurs des universités américaines. Ils avaient été vus une première fois en novembre dernier. Les recruteurs veulent les évaluer une autre fois.

«Pour ces gars-là, la motivation n'est pas difficile à trouver, surtout qu'ils ont de bons résultats scolaires. Quelques uns pourraient donc partir», mentionne Luc Quenneville.

Ce dernier avoue que les autres hockeyeurs de l'équipe ne devraient pas avoir de difficultés à se motiver, car ils veulent reprendre le chemin de la victoire.

À la première visite de l'équipe aux États-Unis, les Gaillards avaient récolté trois victoires en quatre rencontres. À Lévis récemment, ce fut un gain en trois sorties.

«Nous nous rendons là-bas avec l'objectif d'offrir en premier lieu de bonnes performances. On se doit de demeurer dans le match du début à la fin. Il faut éviter de se sortir nous-mêmes de la rencontre avec des pénalités.

«Nous savons que Boston College forme une équipe supérieure et qu'il sera difficile de l'emporter. Mais on peut espérer des victoires contre Suffolk et Connecticut. C'est l'objectif visé», de conclure Luc Quenneville.

Dans un autre ordre d'idées, les dirigeants du cégep de Jonquière ont dévoilé les résultats scolaires de la session automne 2000 des hockeyeurs des Gaillards.

Un seul joueur a dû être retranché de l'équipe après avoir échoué cinq cours. Dans l'ensemble, les hockeyeurs ont réussi 119 des 129 cours suivis pour une excellente moyenne de réussite de 89 pour cent.

Tournoi de Roberval

Les Cobras comme des couleuvres

par Stéphane Bégin

ROBERVAL(SB)-Les Cobras de Saint-Félicien ont eu l'air de petites couleuvres inoffensives en s'inclinant par la marque de 7-0 face au Royal de Métabetchouan au Tournoi régional novice et atome de Roberval.

Quatre rencontres ont été présentées à cette quatrième journée du tournoi, qui a lieu au centre sportif Benoit-Lévesque de Roberval.

Dans l'atome B, Jean-Michel Potvin, avec trois buts et deux passes, et Alexandre Bouchard, avec un tour du chapeau et une aide ont mené l'attaque du Royal.

Au novice B, les Dauphins de Roberval ont montré qu'ils étaient plus affamés que les Dauphins de Normandin en signant un blanchissage de 2-0 grâce aux buts de Pierre-Olivier Tremblay et Yannick Tremblay, alors que James Awashish a réalisé le jeu blanc.

D'autre part, le Royal de Métabetchouan a obtenu gain de cause, 2-1 sur les Cobras de Saint-Félicien à la suite du doublé de Nicolas Gagnon. Frédéric Mérette a été l'unique marqueur des Cobras.

Et en pré novice, des buts de Benoit Fortin, de Samuel Blackburn et Michaël Picard ont mené les Boys de Roberval de l'emporter sur les Tempêtes de Mashteuiatsh. Olivier Richer et Stacy Dominique ont fait de même dans la défaite.

Midget BB

Au hockey mineur, les Aiglons d'Alma ont fait un pas de plus vers l'obtention du championnat de la saison régulière du midget BB en venant à bout des Castors de Dolbeau, 5-2. Simon Laplante, deux, Pierre-Luc Larouche, Sébastien Larouche et Pierre-Luc Fortin ont mené l'offensive almatoise. Benoit Francoeur et Louis Moisan ont donné la réplique.

Au bantam CC, les Dynamos de Chicoutimi ont battu les Orioles de Jonquière, 4-1 sur les filets de Frédéric Tremblay, Vincent Brazeau, Junior Lapointe et Sylvain Goyette. Jean-François Gagné a évité le blanchissage.

Du côté du pee-wee BB, des doublés de Michaël Larue et de Félix Petit ont permis aux Citadins de Jonquière de consolider leur avance au premier rang du circuit dans une victoire de 4-1 sur les Rapides du Lac-Saint-Jean-Nord. Rémi Hudon a évité le blanchissage.

Entraîneur des Voyageurs de Jonquière

Patrick Bélanger passe un message clair

JONQUIÈRE (SB) - À peine nommé à la barre des Voyageurs de Jonquière, Patrick Bélanger a vu à passer un message très clair à ses ouailles pour la saison à venir.

Au cours d'une conférence de presse, tenue hier matin, le président des Voyageurs de Jonquière, de la Ligue de baseball élite du Québec, Yvon Michaud, a procédé à l'annonce du nouveau gérant de l'équipe en Donald Bérubé et au personnel des entraîneurs.

STÉPHANE BEGIN
sbegin@lequotidien.com

En prévision de la saison 2001, Bélanger, le neuvième entraîneur de l'histoire de l'équipe, sera secondé de Jean-François Savard, Éric Gauthier (receveurs) et Éric Doré (lanceurs).

Revenant au message qu'il a lancé, Bélanger s'est montré très clair sur ce qu'il attend des joueurs en prévision de la saison.

«Je vais demander aux joueurs que le baseball devienne leur priorité. Je sais que les gars travaillent, vont aux études et ont des amies, mais ils doivent comprendre que les Voyageurs, ça représente beaucoup. Ils doivent mettre tous les efforts pour bien faire.

«Mais s'ils veulent faire du baseball uniquement pour faire du baseball, ils pourront rester à la maison. S'ils ne réalisent pas l'importance des Voyageurs, ils vont continuer à connaître des saisons de 10 ou 12 victoires. Et ce n'est pas ce que je cherche», a raconté Patrick Bélanger.

Il va sans dire que le nouvel entraîneur des Voyageurs, qui a signé un contrat d'une saison, ne vise pas le championnat de la saison et des séries éliminatoires en 2001.

Non, car pour une équipe qui n'a pas participé aux séries depuis trois ans, l'objectif est d'y parvenir cette fois-ci.

Bélanger demeure confiant d'y arriver, car les Voyageurs ont raté les séries par seulement quatre matches la saison dernière, malgré tous les problèmes vécus par l'équipe.

De plus, il croit vraiment que ses joueurs vont pouvoir y parvenir. Les joueurs s'entraînent déjà en centre de conditionnement physique et ont vraiment hâte de sauter sur le terrain.

Expérience

Ancien frappeur redoutable des Voyageurs, Patrick Bélanger se retrouve à la tête d'une équipe de baseball de calibre provincial sans nécessairement avoir une longue feuille de route à titre d'entraîneur.

Mais le principal intéressé ne semble pas s'en faire outre mesure avec cet aspect.

«Possiblement que certaines équipes vont vouloir m'essayer en début de saison, mais ce sera à moi de répondre et de leur montrer que je ne suis pas un deux de pique.

«De plus, je vais pouvoir miser sur des gens qui ont beaucoup d'expérience autour de moi, à commencer par Donald Bérubé. Il va pouvoir nous aider. Un gars comme Jean-François Savard vire dans le baseball depuis plusieurs années et connaît bien ce domaine. Éric Doré a été un des meilleurs lanceurs de la ligue, alors qu'Éric Gauthier est devenu un des bons entraîneurs du circuit. Je suis très bien entouré», note Patrick Bélanger, qui termine un baccalauréat en Science de l'éducation physique à l'Université Laval.

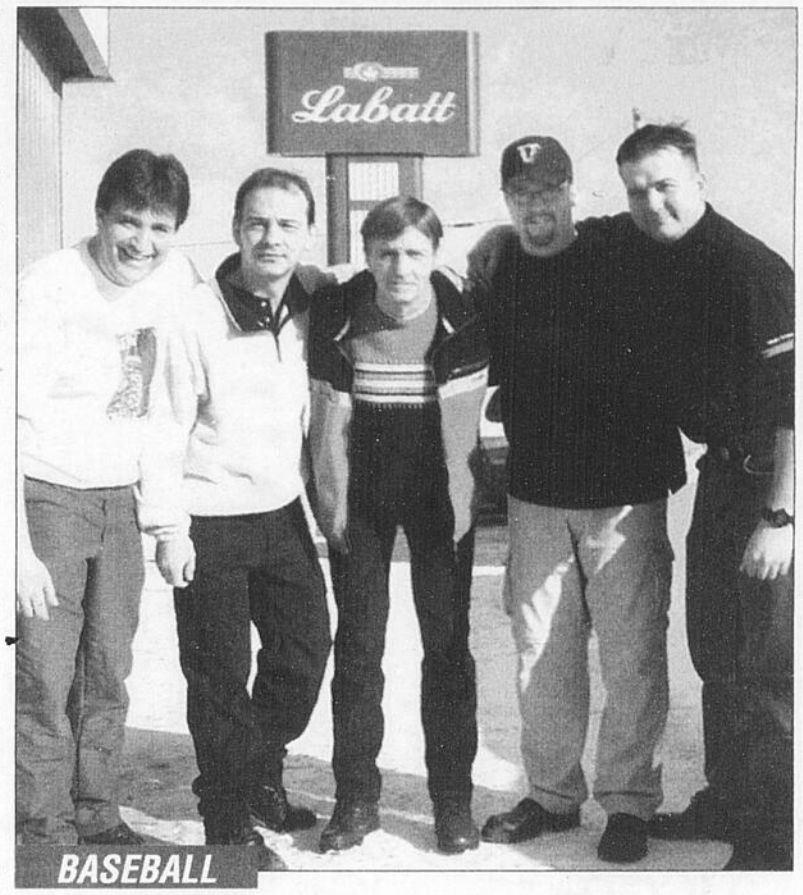

Même s'il y a encore de la neige à l'extérieur, le nouveau gérant des Voyageurs, Donald Bérubé (au centre) est entouré de ceux qui mèneront la barque de l'équipe, soit Éric Doré, Jean-François Savard, Patrick Bélanger et Éric Gauthier.

(Photo Sylvain Dufour)

Sport étudiant

Le basket-ball prend toute la place ou presque

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) - Si certaines personnes doutaient de la popularité du basket-ball, elles devraient s'attarder au calendrier des activités de l'Association du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les trois prochains jours seront consacrés en petite partie au badminton et au volley-ball, mais en très grande partie au ballon panier.

Plusieurs rencontres du circuit provincial AAA auront lieu. Vendredi, Dominique-Racine, en cadet féminin, visitera Marie-de-l'Incarnation, alors que l'équipe sera à Jésus-Marie dimanche.

Du côté juvénile masculin, Dominique-Racine rencontre l'école secondaire Brébeuf vendredi, le collège Laval samedi et le collège Charles-Lemoyne dimanche. Chez les filles, Dominique-Racine fera face à Marie-de-l'Incarnation samedi et Jésus-Marie dimanche.

Par ailleurs, la Ligue scolaire régional de mini-basket présentera la rencontre entre l'école La Source de Chicoutimi et celle de Félix-Antoine Savard, vendredi.

En ce qui a trait au basket-ball collégial AA, le cégep d'Alma, chez les garçons, se rend à Chicoutimi, samedi, alors que ces derniers se frotteront au cégep de Jonquière dimanche. Du côté féminin, le collège Mérici visite Jonquière samedi après-midi.

Il y aura aussi les rencontres de la Ligue Nutrinor de basket-ball scolaire vendredi à Charles-Gravel, Arvida et Kénogami. Un total de 12 rencontres seront présentées au pavillon Wilbrod-Dufour (7), à l'école régionale Riverside (3) et l'école secondaire Kénogami (2), alors que sept rencontres seront jouées à la Cité étudiante de Roberval dimanche.

Badminton et volley-ball

Parmi les autres disciplines sportives au programme de la fin de semaine. En volley-ball, la polyvalente de Jonquière sera l'hôte de la rencontre benjamin et cadet féminin, samedi, alors que 13 formations participent à l'événement.

Dimanche, la polyvalente Dominique-Racine présentera la rencontre du juvénile masculin, alors que 13 équipes seront au boulot.

Quant au badminton, la Ligue Intercar collégial tiendra le troisième tournoi de la saison au cégep d'Alma, samedi. Les équipes des cinq collèges de la région, ce qui comprend 85 joueurs, seront de la partie.

Hockey

Cassels absent six semaines

VANCOUVER (PC)-L'ailier Andrew Cassels, des Canucks de Vancouver, sera absent du jeu pour une période de quatre à six semaines après s'être fracturé le gros orteil du pied droit samedi dernier.

Des radiographies ont montré que l'orteil était brisé en trois endroits.

Pour prendre sa place dans la formation, les Canucks ont rappelé le joueur de centre Josh Holden de leur filiale de Kansas City dans la Ligue internationale.

Cassels s'est blessé quand il a été atteint par un tir de Al MacInnis. Il est revenu au jeu pour terminer ce match, mais n'a pas pris part au match des Canucks à Dallas lundi. Il était très surpris quand les médecins lui ont annoncé qu'il devait s'absenter si longtemps.

«Je n'aurais jamais cru que je devais m'absenter si longtemps. C'est une blessure qui met du temps à guérir, voilà tout, a dit Cassels. Pour de si petits os, je me dis que ça fait très mal.»

Cassels vient au deuxième rang chez les Canucks avec 45 points, dont 35 passes.

Nouveau gérant des Voyageurs

Bérubé veut redorer l'image de l'équipe

JONQUIÈRE (SB) - Le nouveau gérant des Voyageurs de Jonquière, Donald Bérubé, entend améliorer et redorer l'image de l'équipe et ce dès la saison 2001.

Après avoir passé plusieurs années comme entraîneur des Voyageurs et aussi comme membre de la direction de l'équipe, Donald Bérubé a accepté de relever un nouveau défi.

Même s'il n'entrevoit pas de difficultés majeures à remplir son poste de gérant, Bérubé avoue que l'une de ses priorités sera de redonner une image convenable aux Voyageurs.

«Je dois d'abord dire que j'ai eu besoin de l'approbation de mon médecin avant d'accepter le poste de gérant. Je devais m'assurer que ma santé me permettait de remplir la fonction, surtout que j'aurai à suivre l'équipe un peu partout.

«D'autre part, je veux améliorer l'image de l'équipe. Je ne veux pas revenir sur le passé et chercher des coupables, mais il faut tout de même avouer que l'image en a pris pour son rhume au cours des dernières années», note Bérubé.

Quant à son rôle de gérant, Donald Bérubé avoue qu'il ne devrait pas avoir de difficultés à comprendre les demandes et besoins des joueurs et entraîneurs, lui qui a déjà été dans la même situation.

«J'aurai à convaincre les gens de la direction de l'équipe, mais ça on y verra en temps et lieu. Je vais par contre devoir m'habituer à mon rôle vis-à-vis des autres formations et de la ligue. Mais ça devrait bien aller», croit-il.

En bref

Les Voyageurs vont avoir un calendrier de 52 rencontres en 2001 et la saison débutera quelque part en mai. On étudie présentement les premières ébauches de calendrier...

La compagnie Intercar aura un autobus identifié aux couleurs des Voyageurs pour la prochaine saison. Ça devrait être dévoilé bientôt...

La décision d'embaucher Patrick Bélanger a germé dans la tête des dirigeants lors de la soirée de remises des trophées de l'équipe, lorsque les joueurs ont signifié leur intérêt envers Bélanger...

Le dossier des bâtons conventionnels en bois va revenir sur le plancher en fin de semaine. Au lieu d'un coût supplémentaire de 10 000 $, on parlerait davantage de 4000 $...

VENTE DU MILLION

2 à gagner ESCAPE*

Ford

L'ENSEMBLE
1349,90
ÉCONOMISEZ 150$

Tablettes de verre

18 pi cu

649,95

CUISINIÈRE (245872)
- Minuterie électronique
- Élément du four «Super Broil»
- Cuisson différée
- Surface de cuisson relevable et éclairée

849,95

RÉFRIGÉRATEUR (255244)
- Tablettes de verre ajustables antidébordement
- Bacs à légumes et à fruits transparents à humiditée contrôlée
- Balconnets ajustables dans la porte

519,95
ÉCONOMISEZ 50$

LAVE-VAISSELLE (257068)
- Modèle à encastrer • 5 cycles • 3 niveaux d'eau et de lavage • Mise en marche différée • Isolant «Quiet Power 1» • Support pour coupes à vin
- Broyeur d'aliments durs «Piranha» • «Tri-Clean»
- Système de lavage
- Console électronique

MEILLEUR PRIX GARANTI MEILLEUR SERVICE

LAVEUSE (261436)
- Super capacité • 14 cycles
- Niveaux d'eau variables
- 3 choix de température
- Double rince
- Cycle de lavage à la main

579,95

SÉCHEUSE (261437)
- Très grande capacité
- 6 cycles
- 3 choix de température

389,95

Super capacité

INSONORISATION SUPÉRIEURE

L'ENSEMBLE
869,90
ÉCONOMISEZ 100$

Avec VISA Desjardins, financement accord D Desjardins votre financement est accord D !

OUVERT LE DIMANCHE

* Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. Règlements disponibles en magasin. Un coupon de participation sera remis pour chaque tranche de 100$ d'achat. 2 véhicules Escape XLT 2001 seront tirés au hasard parmi tous les coupons de participations reçus dans les 8 magasins Ameublements Tanguay et chez Tanguay Électronique, en collaboration avec l'Association des Concessionnaires Ford du Québec.

** Sous réserve de l'approbation du service du crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

AMEUBLEMENTS TANGUAY

www.tanguay.qc.ca

*COMMENCEZ À PAYER EN JUILLET 2001** • LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE*

CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698 - 4411

00471387